



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

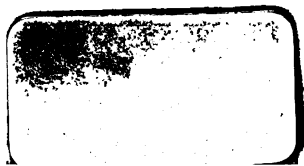
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

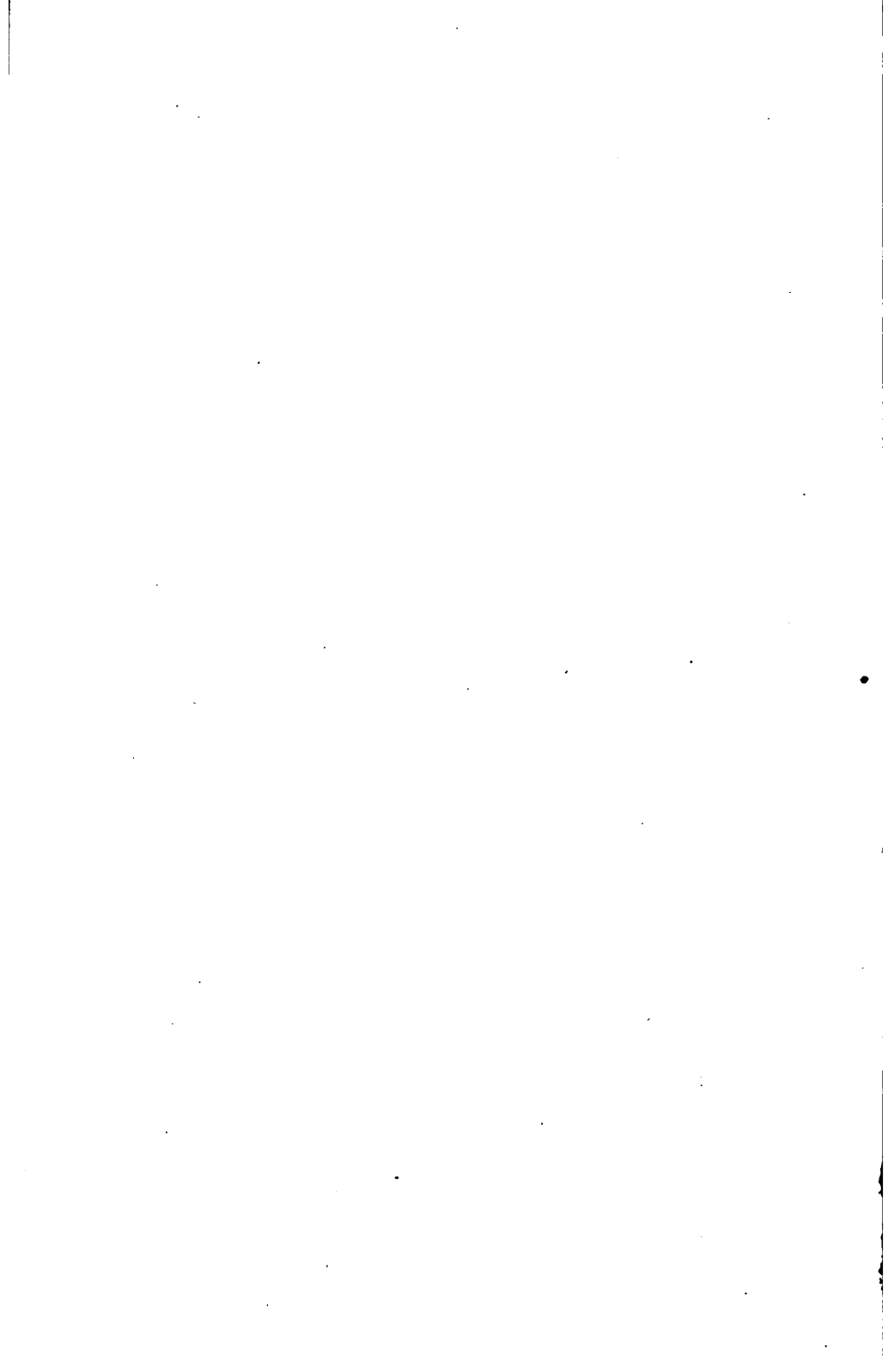
## À propos du service Google Recherche de Livres

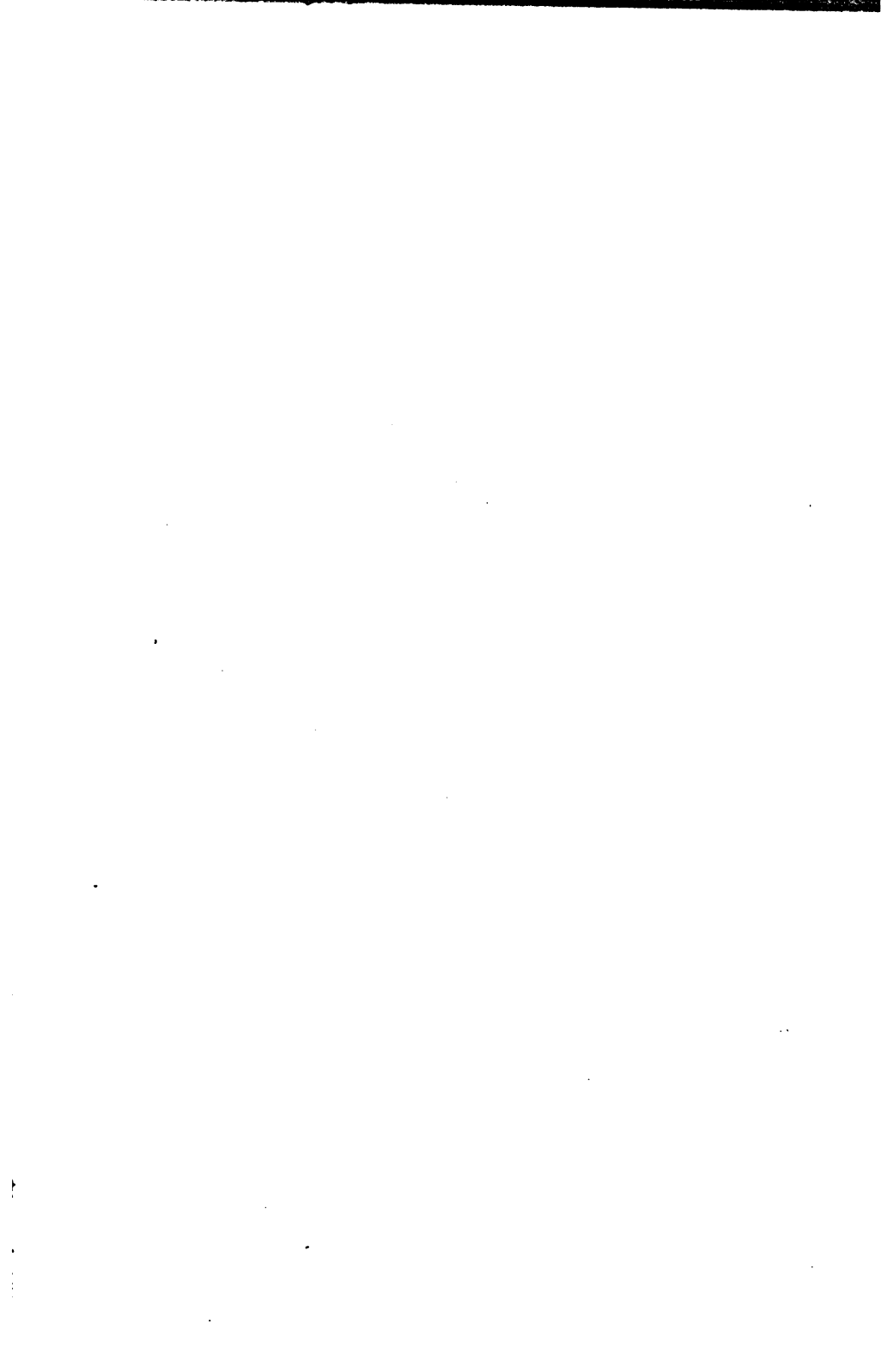
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





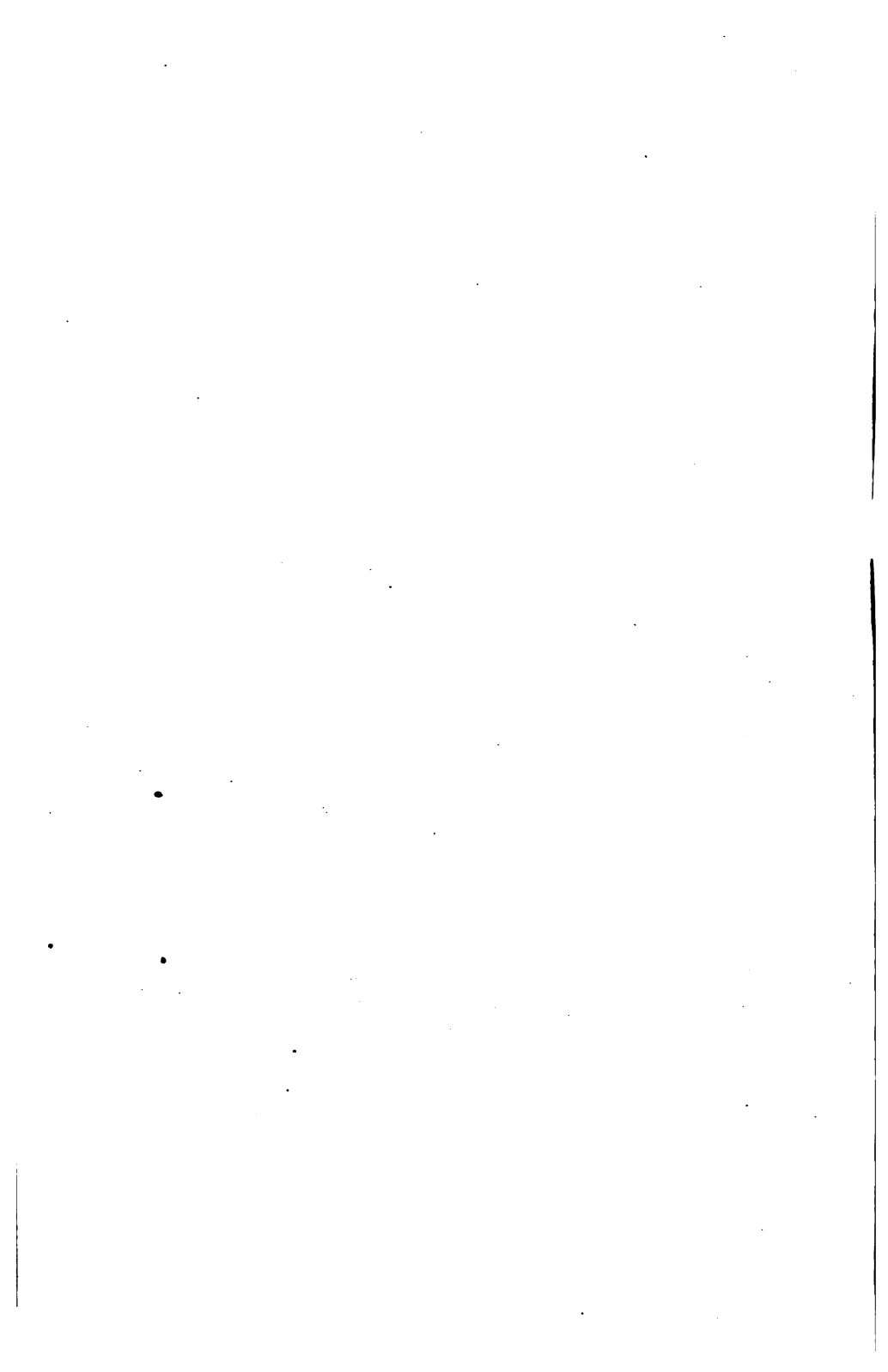












LE

# BIBLIOPHILE

BELGE

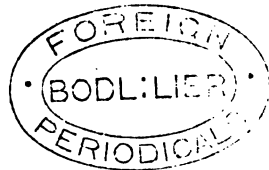


LE  
**Bibliophile**

*BELGE*

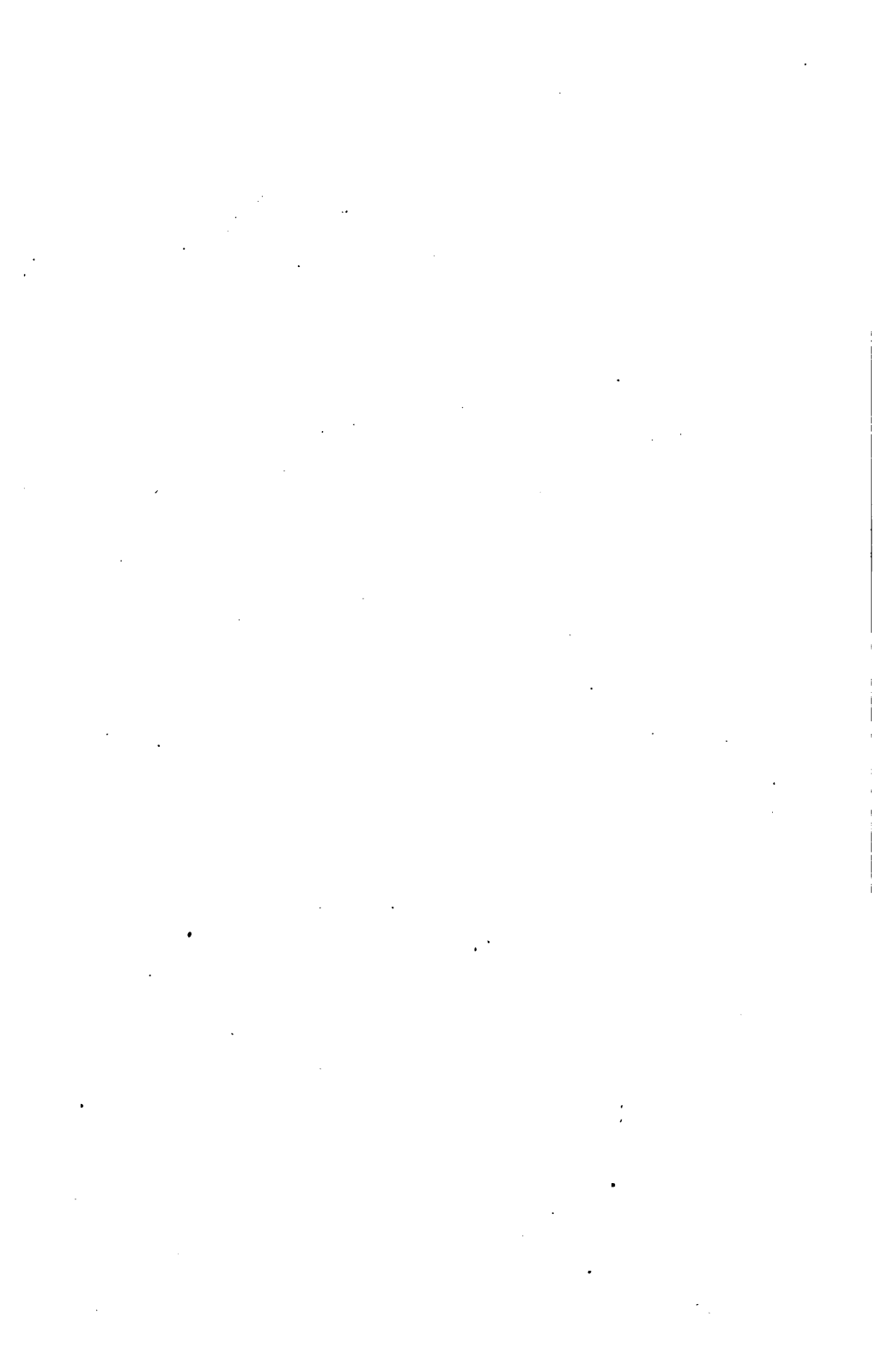
BULLETIN MENSUEL  
PUBLIÉ  
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ  
DES  
BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Douzième année.



BRUXELLES  
CHEZ FR. J. OLIVIER, LIBRAIRE  
11, *Rue des Paroissiens*  
MDCCLXXVII

P. 25862. c.  $\frac{1}{1877}$





## LA CONTINUATION DU RECUEIL HÉRALDIQUE

DES

# BOURGMESTRES DE LIÉGE

---

*Le Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège* est un des livres les plus répandus et les plus estimés dans l'antique ville de saint Lambert : il ne s'y trouve pas seulement sur les rayons de toute bonne bibliothèque, on le rencontre encore chez la plupart des vieilles familles liégeoises, d'origine patricienne ou bourgeoise.

Cen'est guère que depuis dix ans que l'on connaît le véritable auteur, Louis Abry, de cet ouvrage intéressant; jusque là il avait été universellement attribué à l'avocat Loyens, qui n'en fut que l'éditeur. Nous avons exposé dans le *Bibliophile belge* (1) ce fait étrange, inexplicable, d'un écrivain qui se vit, pour ainsi dire de son vivant, dépouillé de la propriété de son œuvre. En effet, le Recueil héraldique était imprimé, sauf les pièces préliminaires

---

(1) Voyez le *Bibliophile belge*, 1867, p. 270.

et les tables, lorsque Louis Abry mourut, le 18 juillet 1720; le 14 août suivant, le Conseil de la cité, dans une assemblée où siégeaient soixante-six personnes des plus considérées de la ville, décernait publiquement à « l'auteur dudit Recueil » une médaille d'or portant cette inscription :

*Leglæ DonVM CIVI sVo LoYens* (1).

Celui qui fut, d'une façon si singulière, l'objet de cette récompense civique, eut soin de faire reproduire la médaille, sous ses deux faces, au dernier feuillet du livre (2).

Quoi qu'il en soit, le *Recueil* fit fortune : outre le véritable intérêt historique qu'il présente, il flattait l'amour-propre des membres du Magistrat dont il donnait les armoiries et les généalogies ; aussi fut-il largement subsidié par la ville, qui souscrivit, en outre, à vingt-quatre exemplaires (au prix de 5 florins) destinés aux bourgmestres et aux conseillers. En somme, au double point de vue de l'honneur et de l'argent, l'avocat Loyens fit une excellente affaire.

Il nous apprend lui-même que l'accueil fait à ce livre l'engagea à continuer *son* Recueil héraldique (3). On trouve, en effet, dans

(1) On lit dans les comptes de la cité : 1719. « Payé au sieur Duvivier, graveur, pour la médaille d'or présentée au sieur advocat Loyens pour la recognoissance du livre héraldique, et la gravure d'icelle, 284 fls. » — 1720. « Au sieur Loyens, pour payer la façon et fournir le reste de l'or de la médaille que la ville lui a fait présent, 200 fls. » (Voy. *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, VII, 398.)

(2) Voyez le *Recueil héraldique*, page 581. La suite de l'inscription, que cette médaille porte au centre, est toutefois moins explicite : *Ob fastos consulares publico datos, ex S. C.*

(3) Voyez *Continuation du recueil héraldique*, page 1.

presque tous les exemplaires de cet ouvrage, vingt feuillets portant une pagination spéciale, avec ce titre : *Continuation du recueil héraldique, avec un petit traité des mahais de la cité de Liège* (1). Cette continuation, qui concerne la magistrature de l'année 1720, n'eut pas de suite. Loyens mourut-il en 1721 ? Fut-il autrement empêché de poursuivre son entreprise ? Je l'ignore.

Toujours est-il que, pour le moment, il ne fut plus question de continuer le Recueil héraldique. Mais, afin de perpétuer le souvenir des magistratures subséquentes, le Conseil de la cité fit représenter, par la sculpture ou par la peinture, à l'hôtel de ville, les blasons géminés des nouveaux bourgmestres élus chaque année au mois de septembre ; ce furent d'abord des groupes sculptés qui ornèrent les endroits les plus apparents du vestibule (2) ; plus tard, à mesure que l'espace devenait plus restreint, ce n'étaient plus que des peintures, qui envahirent bientôt les moindres places disponibles de l'édifice. En moins de cinquante ans, tout était occupé et, en 1767, l'on ne trouva plus d'endroit convenable pour faire figurer les armes des barons Vander Heyden et de Hayme, élus le 29 septembre.

(1) Dans mon exemplaire, qui est celui de Simon-Joseph Abry, fils de l'auteur (sa signature se trouve sur le titre), la carte des mahais est suivie d'un factum intitulé : *Transaction faite par MM. les bourgmestres... touchant le procès intenté par le syndic des areines contre les maîtres de la fosse delle Cave*. M. DE THEUX, dans sa *Bibliographie liégeoise*, tome I, p. 212, ne mentionne pas cet opuscule comme devant faire partie du recueil.

(2) 14 septembre 1764 : « Le Conseil ordonne au rentier de payer 40 florins au sculpteur Vivroux pour les armes des seigneurs bourgmestres dans le vestibule de l'hôtel de ville, et à Gérard, 30 fls., pour les avoir peints et dorés. » (*Reg. aux recès de la cité de Liège*, 1761 à 1765, fol. 222.)

Le Conseil décida alors, par *recès* (décision) du 20 juin 1768, qu'un album spécial serait ouvert à l'effet d'y représenter par la peinture, sur des feuillets en parchemin, les armoiries de tous les bourgmestres qui avaient administré la cité depuis la clôture du Recueil héraldique, c'est-à-dire depuis 1720.

Voici le texte de ce recès :

« Comme les armoiries des seigneurs bourgmestres, qu'on est en coutume de faire sculpter et peindre chaque année dans les vestibules et autres places de l'hôtel de ville, coûtent considérablement à la cité, et que celles y déjà placées, occupant toutes les places qui pouvoient être propres à cet usage, il faudroit, si on devoit continuer, couper dans les tapisseries, peintures et sculptures, ce qui ne pourroit se faire sans beaucoup de fraix et sans gêter des ouvrages de grand prix ; outre que des armoiries multipliées et placées les unes sur les autres ne pourroient autrement que de faire un très-mauvais effet : le Conseil, pour mettre fin à ces dépenses et prévenir tous inconvénients, ordonne que les armoiries des seigneurs bourgmestres élus depuis 1720 soient peintes dans un livre en parchemin, dans lequel les armoiries des seigneurs bourgmestres à élir seront également peintes chaque année, sans qu'on puisse en placer aucunes, en peinture, sculpture ni autrement, dans les vestibules et autres places de l'hôtel de ville (1). »

En conséquence, on s'entendit avec le peintre Racle qui s'engagea à reproduire quatre armoiries sur chaque feuillet, au prix de 12 florins ; on lui donna, en outre, 5 florins pour l'achat du parchemin. Au mois de septembre, Racle avait terminé sa besogne, et le receveur de la cité lui comptait 360 florins ; le sieur

---

(1) *Registre aux recès*, de 1765 à 1768, fol. 246 v<sup>o</sup>.

Collin reçut 60 florins pour avoir écrit les noms et titres des bourgmestres sous leur blason respectif (1).

Cet album, qui était autrefois conservé au grand-greffe de la cité, existe encore.

C'est un grand volume in-folio plano, de 88 feuillets de parchemin, mesurant 60 centimètres en largeur et 50 en hauteur. Un côté seulement des feuillets a été utilisé. Chaque page peinte ou écrite est encadrée d'ornements divers, de couleurs et de dessins variés, souvent entremêlés de fleurs, et quelquefois d'insectes ailés.

Le verso du premier feuillet représente le péron de Liège, entièrement doré ; quatre anges soutiennent, suspendus à des guirlandes, deux médaillons rouges où on lit les lettres L et G.

Le verso des feuillets 2, 8, 29, 51, 61, 75 et 87 est consacré tout entier aux armoiries respectives des princes-évêques J.-C. de Bavière, de Bergh, J.-Th. de Bavière, d'Oultremont, de Velbruck, de Hensbrouck et de Méan. En regard, c'est-à-dire au recto du feuillet qui suit chacun de ces blasons, on trouve les huit quartiers respectifs de chaque prince et un texte relatant son élection.

Trente-six autres feuillets portent, également au verso, les armoiries des deux bourgmestres de deux années, c'est-à-dire quatre blasons. Au verso du feuillet 4<sup>e</sup>, figurent les armoiries des bourgmestres de 1720 et 1721 : ce sont les premiers ; au verso du feuillet 85, celles des bourgmestres de 1791 et 1792 ; ce sont les derniers. En face (au recto de chaque feuillet qui suit) se lit le texte relatif à la rénovation magistrale des deux années

---

(1) Recès des 15 avril, 6 juin, 14 et 16 septembre 1768. (*Registre de 1765 à 1768*, fol. 224 v<sup>o</sup>, 240, 253 v<sup>o</sup>, 260.)

correspondantes, avec les noms des présidents, des conseillers, des élus, etc. (1).

Les feuillets 32 v<sup>o</sup> et 43 v<sup>o</sup> se distinguent en ce qu'ils ont un blason de plus que les autres, par suite du remplacement, pendant les années 1744 et 1757, de deux bourgmestres morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Le feuillet 81 v<sup>o</sup> offre une autre particularité : en-dessous des armoiries des deux bourgmestres de 1788, sont peintes, dans de petits médaillons ou écussons ovales, les armoiries des vingt conseillers de cette année, avec cette note : *Ces armes ont été faites aux frais de messeigneurs les conseillers.*

Les feuillets 83 v<sup>o</sup> et 84 r<sup>o</sup> sont entièrement bâtonnés ; ils se rapportent aux deux bourgmestres régents et aux deux bourgmestres corégents « nommés à la dignité magistrale par le peuple, à la suite de l'heureuse révolution du 18 août 1789. » Le Magistrat issu de la révolution s'était, en effet, empressé de faire peindre ses armoiries dans le registre officiel ; mais un des premiers soins de la Commission impériale, après la rentrée du prince-évêque, fut de se faire apporter « le grand livre en vélin qui repose dans les archives de l'hôtel de ville et de faire rayer, canceller et bâtonner sous ses yeux les armes des révolutionnaires, afin qu'il ne restât aucun vestige de cette magistrature intruse (2). »

(1) Il paraît évident que les feuillets, non reliés lorsqu'on y a peint les armoiries, étaient destinés à être réunis en volume, de façon à présenter les blasons au recto de chacun. Mais lorsque Ophoven eut écrit des textes sur de nouveaux feuillets, il a, en les intercalant dans les anciens, adopté la disposition que je viens d'indiquer, afin de mettre les textes en regard des armoiries des bourgmestres auxquels ils se rapportent.

(2) HINNISDAEL, le *Chapitre de l'église Saint-Lambert à Liège*, tome V. (Manuscrit appartenant à M. X. de Theux.)

Il est étonnant, et en même temps fort heureux, que, dans ces temps de troubles et de haines, on n'ait pas arraché et déchiré ces deux feuillets, mais qu'on se soit contenté de barrer très-proprement à l'encre, en se servant d'une règle, les deux pages odieuses. La Commission impériale exigea toutefois, au bas du texte révolutionnaire, l'insertion de cette note :

« L'exécution décernée par les sentences de la supérieure Chambre impériale, en date des 27 août et 4 décembre 1789, contre les insurgés liégeois, aiant été arretée par différens événemens et eu le succès désiré par les secours généreux du nouveau chef de l'empire, Sa Majesté Impériale Léopold II, comme duc de Bourgoigne, dont les troupes auxiliatrices sont entrées dans la cité de Liège le 12 janvier 1791 (les membres de la régence rebelle et intruse de la cité, dont les principaux chefs s'étoient déjà enfuis en suivant l'impulsion de leur mauvaise conscience, aiant été démis de leurs places conformément aux sentences susdites, et le Magistrat légitime, qui avoit été expulsé par les rebelles, remis et restitué dans ses fonctions en vertu des mêmes sentences), la Commission impériale chargée de cette exécution a fait biffer le faux narré cy-dessus, repréhensible tant par les monumens de la révolte qu'il devoit transmettre à la postérité, qu'à cause des tirades et calomnies audacieusement ôsés contre les évêques et princes prédécesseurs de la sérénissime maison de Bavière contre le légitime prince-évêque actuellement régnant et le tribunal suprême de l'Empire.

« Donné à Liège, le 27 de juillet 1791.

« Par ordonnance de la commission impériale. (*Signé*) LEMMEN (1). »

---

(1) Voyez *Bibliothèque de l'université de Liège; catalogue des manuscrits*,

C'est sur les feuillets encore détachés de cet album que Racle peignit chaque année les armes des deux nouveaux bourgmestres, jusqu'à sa mort, arrivée vers 1775.

Le peintre Hanson fut désigné pour le remplacer ; le 21 août 1776, il reçut 12 florins « pour avoir peint les armes de la présente et de la précédente régence, à la grande satisfaction du Magistrat (1) ; » le 19 septembre de l'année suivante, on lui paya 8 florins pour l'encadrement d'un feuillet, et autant pour les blasons des bourgmestres qui venaient d'être élus (2).

Cependant ce registre, quelque beau qu'il fût, ne pouvait tenir lieu d'un livre imprimé. C'est ce que comprit le procureur général et syndic Ophoven, qui forma, en 1779, le projet de continuer le *Recueil héraldique* (3), en utilisant à cet effet le manuscrit conservé au grand-greffe. Mais, pour cela, il fallait avant tout compléter ce dernier, en y ajoutant toute espèce de renseignements à l'instar du livre d'Abry, notamment les généalogies des bourgmestres, les noms des présidents et des délégués aux élections, la liste des conseillers, etc. Ophoven offrit d'abord au Conseil de se

1875, n° 854, page 562. Il est très-tâcheux que l'administration communale actuelle n'ait pas trouvé d'autre registre à offrir à la signature de l'ambassade marocaine, le 3 juillet 1876. Heureusement, le feuillet de garde seul a servi à cet usage.

(1) *Reg. aux recès*, 1775 à 1777, fol. 140.

(2) *Reg. aux recès*, 1777 à 1778, fol. 64 v°. On remarquera que chaque blason, payé précédemment 3 fls., en coûte présentement 4.

(3) Ophoven est aussi l'auteur d'un manuscrit avec armoiries, intitulé *Recueil historique et généalogique des regents ou mambours du pays de Liège*, dédié au prince de Rohan, qui fut élu mambour de la principauté le 14 septembre 1790. Ce manuscrit appartient à M. de Theux.

charger de cette besogne à raison de 25 florins la feuille ; or comme, depuis 1720, cinquante-neuf régences s'étaient succédées à Liège, la dépense totale eut été de 1,475 florins. Les députés du Conseil acceptèrent ces propositions ; mais le chiffre parut sans doute un peu élevé au Conseil même, qui les repoussa. Nous devons supposer qu'Ophoven rabattit alors de ses prétentions, et s'engagea à faire exécuter le travail par son fils Henri, pour une somme de 800 florins. Il accompagna cette offre, le 28 mai, de la supplique suivante :

« MESSIEURS LES BOURGMESTRES ET CONSEIL DE LA  
NOBLE CITÉ DE LIÈGE,

« Lorsque le très-humble soussigné est convenu, avec Messieurs les députés, parmi vingt-cinq florins pour chaque feuille, qui contiendra, outre les noms des deux seigneurs présidents à l'élection, des six dénommés et des vingt conseillers, les généalogies des quatre bourgmestres : il avoit en vue de rendre l'ouvrage reposant à votre grand-grefte, aussi util qu'il est beau ; et comme cela ne lui coûtoit que les peines de son fils, il espéroit se dédomager des grands fraix qu'il sera obligé de faire pour l'impression de cet ouvrage et pour la gravure de 122 armoiries ornées de leur cimiers, supports et couronnes telles que les feuilles le portent aujourd'huy (1).

« Vos Seigneuries pensent peut-être que le premier volume n'a rien coûté à la ville, sinon une médaille d'or : mais c'est une erreur ; outre 1,600 florins que le Magistrat de l'an 1778 (2) a donné au sieur Abry, héraut d'armes, monsieur l'avocat Loyens

(1) La continuation d'Ophoven, de 1720 à 1779, contient 129 blasons ; mais ils ne sont accompagnés d'aucun ornement extérieur de l'écu.

(2) Lisez : 1718.

en a reçu plus de 900 florins, ainsi qu'il est aisé de le vérifier par les registres aux comptes (1).

« Peut-être vos Seigneuries diront-elles que 825 (2) florins que coûtera cet ouvrage, est une dépense pour la ville : cela est vrai ; mais aussi cet ouvrage, outre qu'il transmettra aux siècles à venir les noms des seigneurs bourgmestres et de messieurs les conseillers qui ont gouverné cette cité, il deviendra aussi utile aux descendants de ces familles consulaires, qui y trouveront leurs généalogies, dont ils pourront avoir besoin un jour.

« Le seigneur bourgmestre de Hayme de Bomal a agréé ces raisons, et en conséquence il s'est rendu samedi dernier au greffe où il a déclaré qu'il consentoit que, pendant son absence, vos Seigneuries finiroient cette affaire. »

*Signé* : « Le sindic OPHOVEN (3). »

(1) Voici les postes que j'ai relevés dans les comptes de la cité, touchant les subsides accordés par la ville pour le *Recueil héraldique* : en 1717, fls. 60 pour papier et copie ; en 1718, fls 200 « pour faire achever le Recueil héraldique ; » en 1719, fls 245 à Gramme (imprimeur), pour le livre héraldique et le correcteur ; en 1721, fls. 120 à Gramme pour 24 exemplaires du livre héraldique livrés à MM. les bourgmestres et conseil, Le conseil partagea aussi, peut-être même supporta seul les frais des plans de l'hôtel de ville dont le volume est orné ; il paya : en 1716, fls. 750 au sieur Sarto, ingénieur, pour ses dessins de l'hôtel de ville ; en 1719, aux sieurs Duvivier, graveur, et Léonard, 827 fls. pour dessins et gravure du plan de la maison de ville ; la même année, 316 fls. à Léonard pour le papier et impression du plan de la maison de ville ; en 1721, fls. 20 à G. Duvivier pour avoir gravé les armes des bourgmestres sur la première feuille du plan de l'hôtel de ville ; la même année, 97 fls. à J. Fontaine pour avoir imprimé cent exemplaires de l'hôtel de ville.  
Total : 2010 fls.

(2) Lisez : 800.

(3) *Recès de la cité*, 1778 à 1780, fol. 87 v<sup>o</sup>.

Le projet du syndic fut agréé le 4 juin, à l'unanimité des membres du Conseil, et trois jours après, le receveur de la cité paya un à-compte de 300 florins (1); le 18 septembre, Ophoven, ayant terminé sa tâche, reçut 500 florins destinés à parfaire la somme convenue; le Conseil accordait en outre deux louis à son fils « en récompense des soins qu'il s'est donné à perfectionner cet ouvrage et pour l'encourager à faire des progrès dans les beaux-arts (2). »

Cette besogne achevée, Ophoven travailla activement à l'œuvre qu'il comptait livrer au public; au mois de septembre, il présenta au Magistrat la dédicace de son livre, et reçut une « rémunération » de dix louis, à condition de présenter un exemplaire à chaque membre du Conseil (3); le 22 septembre de l'année suivante, on lui accorda une nouvelle subvention de 100 florins « pour continuer l'ouvrage qu'il a entrepris (4). »

(1) *Recès de la cité*, 1778 à 1780, fol. 88 v°.

(2) « Attendu que notre syndic Ophoven a entièrement achevé la continuation du Recueil héraldique jusqu'à ce jourd'hui, sur les feuilles de vailin lui délivrées au grand-greffé (en conformité de sa supplique présentée le 28 mai dernier et autres mémoires délivrés auparavant en suite de l'autorisation et convention du 4 juin suivant), pour être ledit ouvrage joint avec les feuilles contenant les armes des seigneurs bourgmaîtres élus après le Recueil héraldique (1720), reposantes au grand-greffé, etc. (*Registre aux recès*, 1778 à 1780, fol. 140 v°.) »

(3) Vu la lettre dédicatoire présentée au magistrat par le syndic au sujet de la continuation du Recueil héraldique qu'il a entreprise pendant la régence précédente, auquel il aurait ajouté, depuis l'an 1720, les noms des seigneurs conseillers privés de S. A. qui ont présidé aux élections magistrales, ceux des seigneurs nommés à chaque magistrature et qui ont échus au sort.... » (*Registre aux recès*, 1778 à 1780, fol. 247 v°.)

(4) *Registre aux recès*, 1780 à 1785, fol. 95 v°.

Ce ne fut toutefois qu'au mois de juin 1782 que le manuscrit fut prêt pour l'impression; Ophoven le soumit au Magistrat qui le renvoya à l'examen du conseiller Piron, chargé de prendre aussi « les arrangements convenables pour la gravure des armes et impression de ce Recueil, qui devra être dédié au Magistrat régent, et faire rapport (1). »

Ce rapport fut favorable, et le 9 août, le Conseil, « voulant secondar cette entreprise aussi utile que nécessaire (*sic*), et parvenir à l'impression de cet ouvrage, » décide de faire à Ophoven une avance de 2,000 florins, avec lesquels il devra entreprendre à ses risques et périls la publication du Recueil, sous la surveillance du bourgmestre de Bourguignon et du conseiller Piron. Le fond de l'ouvrage, les biens du syndic, sa propre personne devaient servir de caution pour le remboursement, dans l'espace d'une année, de la somme prêtée (2). Il fut stipulé, en outre, le 23 du même mois, que le conseiller Piron, dépositaire des 2,000 florins, payerait l'imprimeur; que tous les exemplaires de l'ouvrage seraient déposés à l'hôtel de ville; qu'on en remettrait cent à la fois à Ophoven pour les vendre et en verser le produit à la caisse communale jusqu'au complet remboursement, qui devait être effectué avant le 1<sup>er</sup> septembre 1783 (3).

Aussitôt qu'Ophoven eut connaissance de ces conditions, il protesta, et, le 30 août, il refusa en plein Conseil de s'y soumettre. Le contrat fut annulé séance tenante, et le Magistrat ordonna que le registre sur vélin, relié en maroquin (qui servait sans doute de guide pour les armoiries et avait été confié au syndic) fût rap-

(1) *Registre aux recès*, 1780 à 1785, fol. 111 v<sup>o</sup>.

(2) *Ibidem*, fol. 122.

(3) *Ibidem*, fol. 125 v<sup>o</sup>.

porté dans les trois jours à la bibliothèque de la ville ou au greffe de la cité. Cette ordonnance fut renouvelée le 14 septembre (1).

Cependant Ophoven, ayant rompu avec la cité, ne savait où se procurer de l'argent pour imprimer son livre. Ne voyant aucun moyen de sortir d'embarras, il vint à résipiscence au bout de trois mois, et présenta à la ville, à l'effet d'entrer en accommodement, un mémoire que nous ne possédons malheureusement pas; tout ce que l'on en sait, est qu'il demandait un prêt de 2,000 florins remboursables avant le 1<sup>er</sup> septembre 1783; qu'il consentait à fournir, comme gage, cinq cents exemplaires (2) de l'ouvrage; que l'impression de celui-ci devait être achevée avant le 1<sup>er</sup> mars. Ces conditions furent acceptées le 25 novembre 1782 (3), et il semble qu'Ophoven n'eût plus qu'à livrer son manuscrit à l'imprimeur, lequel n'était autre que son neveu, le sieur Bourguignon. Il n'en fut rien cependant, car le 30 mai 1783, ce manuscrit était encore entre les mains du « censeur des livres » et recevait l'*imprimatur*.

Le 14 avril précédent, l'auteur avait été, nous ne savons pourquoi, appelé à comparaître en séance du Conseil; tout ce que les recès nous permettent de deviner, est que le receveur de la ville reçut défense de lui avancer plus de 200 florins sur les 2,000 qu'on lui avait promis (4).

(1) *Registre aux recès*, 1780 à 1785, fol. 126 v<sup>o</sup> et 133 v<sup>o</sup>.

(2) Peut-on conclure de là que l'ouvrage ne fut tiré qu'à 500 exemplaires? Nous ne le pensons pas, car s'il en eût été ainsi, 34 exemplaires seulement auraient circulé dans le public en cinq années. Voy. plus loin le recès du 19 septembre 1788.

(3) *Registre aux recès*, 1780 à 1785, fol. 166 v<sup>o</sup>.

(4) *Ibidem*, fol. 202, 202 v<sup>o</sup>.

La condition du contrat relative à la date où le livre devait être achevé, n'ayant pu être remplie, il était nécessaire de prendre de nouveaux arrangements. C'est pourquoi nous retrouvons, le 28 juin, Ophoven, accompagné de son neveu, à la séance du Conseil. Là il fut stipulé que les 925 florins qui restaient à payer (1) seraient remis à Bourguignon; que celui-ci déposerait au greffe, avant le 10 août, cinq cents exemplaires complets de la continuation du Recueil héraldique, en garantie du remboursement des 2,000 florins prêtés; qu'Ophoven, « pour achever la totalité de l'impression des tailles-douces, » abandonnerait à son neveu les deux tiers de ses appointements de syndic, à échoir le 25 janvier 1784 (2).

La continuation du Recueil héraldique, comprenant 248 pages, fut effectivement imprimée et livrée au public dans le courant de 1783; elle contenait même la magistrature de cette année et les faits qui se passèrent à Liège jusque dans le mois de mai. De ce côté, Bourguignon et Ophoven se trouvaient donc à peu près en règle. Mais le 1<sup>er</sup> septembre et l'année entière passèrent sans que le remboursement des 2,000 florins prêtés par la ville fut opéré. On prit patience pendant une bonne partie de 1784; mais le 19 juillet et le 9 août de cette année arrivèrent deux invitations à s'exécuter dans la huitaine, « sinon sera agit pour faire vendre les exemplaires du Recueil reposants à l'hôtel de ville (3). » Les choses traînèrent encore pendant plus de deux ans, et enfin, le 18 septembre 1786, Ophoven ayant déclaré qu'il ne pouvait s'acquitter de sa dette, le Conseil déclara que les cinq cents exem-

---

(1) Ophoven n'avait donc encore reçu que 1075 fls. comme avance.

(2) *Registre aux recès*, 1780 à 1785, fol. 229 v<sup>o</sup>.

(3) *Ibidem*, 1783 à 1785, fol. 120, 125.

plaires de son livre étaient sa propriété ; il en fut donné un à chaque membre du Magistrat ; les autres devaient être distribués en prix, chaque année, aux étudiants du Grand collège (Jésuites).

Ce fut l'occasion, pour l'administration communale, de faire preuve de délicatesse et de générosité : ayant calculé qu'au prix de 5 florins (auquel se vendait l'exemplaire) le fonds qu'elle possédait représentait une somme de 2500 florins, c'est-à-dire supérieure de 500 florins au montant de sa créance, elle ordonna au receveur de la cité de verser cet excédant entre les mains du sieur Ophoven pour l'engager à continuer son œuvre (1).

Il ne paraît pas, toutefois, que le syndic se soit occupé immédiatement de poursuivre son livre. Ce ne fut même, semble-t-il, que sur l'ordre exprès du Magistrat qu'il fit paraître, après deux ans, les pages 249 à 284 (9 feuilles in-folio) du Recueil, relatives aux magistratures des années 1782 (suite) à 1787 inclus. En effet, le 19 septembre 1788, le conseil de la cité approuva et fit payer à Ophoven un état de 932 florins « pour avoir fait imprimer, aux ordres du Magistrat, neuf feuilles d'ajoutes à la continuation du Recueil héraldique, selon la convention, pour compléter 466 exemplaires restant à la ville (2). »

Le conseiller Ansiaux ayant été chargé d'examiner cet état, profita de l'occasion pour déclarer « qu'il serait d'avis, pour retirer une partie de la dépense que cet objet a occasionné, d'inviter nos successeurs à remplacer par des exemplaires de cet ouvrage une partie des prix que l'on est dans la coutume de distribuer aux étudiants du Grand collège, ne fusse que pour une centaine

(1) *Registre aux recès*, 1785 à 1788, fol. 95.

(2) *Ibidem*, 1788 à 1789, fol. 33 v<sup>o</sup>.

de florins par an. » Ainsi donc, cette mesure n'avait pas été prise, malgré le recès du 18 septembre 1786.

Les pages 249 à 284, tirées sans doute à pareil nombre que la continuation même, furent distribuées en feuilles ; aussi s'en perdit-il un grand nombre ; elles devinrent tellement rares que de nos jours « une vingtaine à peine d'exemplaires d'Ophoven les renferment, et que leur simple présence augmente d'une centaine de francs la valeur du volume (1). » Désireux de rendre service à l'histoire du pays de Liège, et voulant être agréable aux bibliophiles, un amateur fit réimprimer en 1862, à cent exemplaires, les précieux feuillets, avec un soin capable de satisfaire les plus difficiles. « Le format, la pagination et l'orthographe de l'édition primitive ont été conservés ; le texte a été réimprimé page par page et ligne pour ligne, avec des caractères analogues, sur du papier fait à la main en 1815, parfaitement identique ; les blasons ont été gravés en taille-douce, suivant le procédé employé pour l'ouvrage original (2). » Notre scrupuleux bibliophile ne s'est permis qu'une innovation, à savoir : de joindre aux feuillets réimprimés un titre qui permit aux possesseurs d'exemplaires déjà reliés, d'en faire une partie distincte.

Il eut été dommage de s'arrêter en si beau chemin. C'est ce que comprit M. X. de Theux, qui s'imposa la tâche de compléter enfin cette œuvre intéressante, et de mener le Recueil héraldique jusqu'en 1794.

Il fit imprimer en 1863, chez Carmane, quinze feuilles (y compris un titre et une table des noms de famille) se rapportant aux magistratures des années 1788 à 1794 ; cette troisième Conti-

(1) Prospectus de la réimpression des feuilles 249 à 284, en 1862.

(2) Prospectus cité.

nuation est exécutée sur le même plan que les précédentes, dont elle suit la pagination (pages 285 à 342); même format, même papier, même genre de gravure. C'est une œuvre vraiment utile et, malgré les difficultés qu'elle présentait, parfaitement réussie.

L'intention du Magistrat était, du reste, de ne pas abandonner en route cette publication patriotique. On trouve, en effet, dans les recès de la cité, une résolution du 7 août 1789, ainsi conçue : « Le conseil est d'avis de faire continuer et d'ajouter la feuille de la présente régence au Recueil héraldique, au prix de cinq sous la feuille, pour compléter le nombre qui restera encore à l'hôtel de ville (1). » Mais la révolution ne permit pas de donner suite à ce projet : le 18 du même mois, à 9 heures du matin, le peuple envahit l'hôtel de ville, déposa les bourgmestres et brisa leurs écussons.

Avant de terminer cette notice, je dois dire que la continuation du Recueil héraldique n'empêcha pas le Magistrat de tenir au courant l'album commencé par Racle ; on y ajouta régulièrement chaque année les blasons des deux bourgmestres, jusqu'en 1792. Nous avons recueilli, dans les registres aux recès de la cité, quelques résolutions qui se rapportent à cet objet. Le 18 septembre 1784, le Conseil approuva un état de 119 florins Brabant (y compris 42 florins pour les régences précédentes) présenté par Ophoven fils, pour avoir peint les armoiries des bourgmestres de 1781 à 1783, et celles du prince (2). Le 23 septembre 1786, le Conseil vota à Ophoven père une somme de 19 florins, pour avoir écrit sur quatre feuilles de vélin (non compris les cadres) du grand

(1) *Registre aux recès*, 1788 à 1789, fol. 130 v<sup>o</sup>.

(2) *Ibidem*, 1783 à 1785, fol. 158 v<sup>o</sup>.

livre relié en maroquin, les généalogies des bourgmestres, depuis 1780 jusqu'à ce moment, avec celle de Son Altesse (1). Le 22 septembre de l'année suivante, Henri Ophoven recevait 30 florins pour les armoiries des bourgmestres nouvellement élus (2). Enfin, le 20 septembre 1788, on lui payait 24 florins pour le même objet (3). C'est la dernière mention contenue dans les registres aux recès (4).

S. BORMANS.

---

(1) *Registre aux recès*, 1785 à 1788, fol. 103 v<sup>o</sup>. — La reliure primitive en maroquin est aujourd'hui remplacée par une vulgaire couverture en toile rouge chagrinée. C'est regrettable.

(2) *Ibidem*, fol. 215.

(3) *Ibidem*, 1788 à 1789, fol. 38 v<sup>o</sup>.

(4) En 1792, le syndic Ophoven fut victime d'un fâcheux événement. Des paroles imprudentes lui étaient échappées, sans doute, contre le Magistrat, et il fut mis en prison. Mais il ne tarda pas à être relâché après rétractation. (*Reg. aux recès*, 1791 à 1792, fol. 139 v<sup>o</sup>, 141 v<sup>o</sup>.)

---

# LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

---

## KAISER

**KAISER, J. W.**

### 1. Débauche du Rhin.

L. o,224. H. o,135.

A gauche, la terre ferme, des maisons et un débarcadère, des bestiaux et des personnes sauvées y débarquent ; le restant de la planche est occupé par les eaux et la glace ; on y voit quelques maisons au loin. Marqué au milieu du bas, N° 1. — (Cette planche forme le n° 1 du *Waterramp* de 1855. Elle est d'après un dessin de J. Pelgrom.)

---

(1) *Suite.* Voir les volumes précédents, *passim.*

## 2. Rupture de la Grebbendijk près de Opheusden.

L. o,215. H. o,127.

A droite, un chemin et des arbres. Au fond, un village avec clocher pointu.

Marqué au-dessous, n° 13. — Dans le *Waterramp*, sous ce numéro.

## MARI TEN KATE

### 1. Endiguement de la rupture à Speet.

L. o,240. H. o,144.

Au fond, au milieu de la planche, se voit la rupture; des travailleurs cherchent à l'endiguer, au moyen de travaux circulaires.

Signé, au bas de la gauche : *Mari ten Kate fe.* Marquée du n° 11. — Cette planche est à sa place dans le *Waterramp* de 1855.

### 2. Vue de la rupture de la digue de la Meuse à Poederoyen.

L. o,213. H. o,125.

Un homme sur la digue rompue, fait avec son chapeau signe à une barquette; au fond, on voit un village inondé. Porte le n° 23 du *Waterramp*.

**3. Maison de paysans merveilleusement préservée à Altenaar.  
près d'Elst.**

L. 0,237. H. 0,142.

La maison est à droite. Elle a été protégée par des arbres entre lesquels les glaces sont venues s'accumuler.

Signé, au bas de la droite : *Mari ten Kate*.

Marqué du n° 24 du *Waterramp*.

---

**VANDER KEELEN**

**1. Le menuisier. (Pièce en ovale.)**

T. c. L. 0,070. H. 0,098.

Un menuisier à son établi, entouré d'outils, examine une scie à main.

**2. Le blessé.**

L. 0,110. H. 0,148. ?

Un guerrier blessé, assis au pied d'un mur ruiné, près d'un sapin, est occupé à se bander la jambe. Il est tourné vers la droite ; son épée est à ses pieds.

---

## VANDER KELLEN SENIOR

**VANDER KELLEN SENIOR, *David.***

### 1. La vieille.

L. 0,090. H. 0,100.

Une vieille femme aveugle, vue de face.

1<sup>er</sup> état. — Avant le travail, à la pointe sèche.

2<sup>e</sup> état. — Avec celui-ci.

### 2. Le mendiant.

L. 0,097. H. 0,125.

Un mendiant debout, le chapeau à la main, et s'appuyant sur une canne, à la porte d'une église; à ses pieds est assise une petite fille, près de laquelle est un panier.

### 3. Le dessinateur ou portrait de Van Rykelijkhuizen.

L. 0,095. H. 0,121.

Un homme portant sous le bras un portefeuille, le cou entouré d'une écharpe à carreaux, se dirige en pleine campagne, vers la gauche, où se voient dans le lointain deux tours et un moulin.

Signé, au haut de la droite : *V. D. K. f.*

#### 4. Le paysage au chasseur.

L. 0,083. H. 0,093.

A gauche, une ferme près d'une mare d'eau avec quelques arbres; à droite, deux arbres, au pied desquels s'avance le chasseur, suivi de son chien.

1<sup>er</sup> état. — Avant la reprise des ombres, la mare d'eau est presque blanche; rare, six épreuves seulement ont été tirées.

2<sup>e</sup> état. — Avec les travaux ajoutés, la pièce poussée au noir.

#### 5. La femme à la porte de la ferme.

L. 0,112. H. 0,085.

Une paysanne qui a puisé de l'eau à une mare, s'en retourne vers la ferme qui est à droite et devant laquelle on voit deux arbres, entre lesquels est assis un homme.

#### 6. Le paysage au champ de blé.

L. 0,112. H. 0,085.

T. c. L. 0,100. H. 0,072.

A gauche, un champ de blé avec les gerbes formées; en arrière, une ferme entourée de grands arbres; à droite, des collines.

1<sup>er</sup> état. — Avant l'ombre, au-devant de la ferme, et la reprise des montagnes; très-rare, il n'y a que trois épreuves de cet état.

2<sup>e</sup> état. — La planche terminée; elle est également rare, la planche ayant été grattée après un tirage de six épreuves.

## VANDER KELLEN

**VANDER KELLEN JUNIOR, D.**

### 1. Intérieur de l'église Sainte-Gertrude à Utrecht.

L. o,227. H. o,188.

Vue de cette église, où s'étaient réfugiés les inondés de 1855. On en voit deux travées, habitées par des femmes et des enfants. A droite, on introduit un enfant que reçoit un homme armé d'un balai.

Signé de ce côté : *D. v. d. Kel.*

Cette planche, marquée n° 7, au milieu du bas, est la septième du *Waterramp* de 1855.

---

## KIERS

**KIERS, P.**

### 1. Accumulation de glaces devant Arnhem.

L. o,237. H. o,140.

A gauche, on voit Arnhem, précédée d'une allée d'arbres, devant celle-ci, un entassement de glaces. A droite, quelques maisons presque sous l'eau.

Signé, au bas de la droite, sur un glaçon : *P. K.* Marqué

au-dessous de la planche, à gauche : *J. F. T.*, et au milieu, n° 2.

Cette eau forte, d'après le dessin de *J. F. Tack*, est la deuxième du *Waterramp* de 1855.

---

## KRUSEMAN

### KRUSEMAN C.

#### 1. Sept études de têtes.

L. 0,113. H. 0,094.

Cette planche, qui porte au haut, à gauche, n° 1, comprend sept études de tête : à gauche, au-dessus, trois têtes de femme, au-dessous, une tête couchée; au milieu, un homme revêtu d'un bonnet, au haut, à droite, une tête de vieillard, vers le haut du buste, au bas à droite, une tête d'enfant de profil.

Signé, au bas de ce côté : *C. Kruseman*, 1818.

#### 2. Six études.

L. 0,080. H. 0,051.

A gauche, d'abord une tête de femme, au-dessous, un profil d'homme, au milieu, une tête de jeune homme, vu de face et coiffé d'une toque à plume; à gauche, un homme à collerette; au-dessous de ces deux figures, deux légers croquis de femmes.

Signé, dans le coin de droite, en haut et perpendiculairement :  
*C. Kruseman*, 1818. (La date à rebours.)

### 3. Portrait de l'artiste.

L. 0,160. H. 0,200.

Il est vu de face, la tête couverte d'un béret, le manteau relevé sur l'épaule. Le travail est grisâtre et terne.

Kruseman a également lithographié :

1° Trois études d'après nature, une tête d'Arabe et deux Italiennes. Ces sujets sont réunis sur une même pierre.

2° Le portrait d'Henriette Sontag (1827).

## KUHNEN

**KUHNEN**, *Louis*.

### 1. Vue de la Wartbourg.

L. ? H. ?

T. c. L. 0,079. H. 0,107.

Le château de Wartbourg, vue du bas de la montagne.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom.

2<sup>e</sup> état. — Avec celui-ci.

## 2. Lisière de bois.

L. 0,100. H. 0,121.

T. c. L. 0,094½. H. 0,114.

A gauche est le bois terminé par de gros arbres et bordé d'un chemin ; au fond de celui-ci on voit une croix devant laquelle est un promeneur. A droite, un arbre élancé et feuillu.

Signé au bas de la gauche, dans le terrain : *L. Kuhnen ft.*

---

## VAN KUYCK

**VAN KUYCK, L.**, né à Anvers, le 4 août 1821, y décédé le 4 juillet 1871.

### 1. Têtes de chèvres.

L. 0,118. H. 0,084.

Deux têtes de chèvres que l'on pourrait, en termes héraldiques, dire affrontées.

1<sup>er</sup> état. — Avant le fond, les reprises dans les ombres et le nom.

2<sup>e</sup> état. — Retravaillé avec le fond et signé au bas de la gauche : *L. Van Kuyck, 1862.*

## 2. Têtes de veaux.

L. o,118. H. o,084.

L'une est vue presque de profil, à gauche; l'autre des 3/4 à droite.

1<sup>er</sup> état. — Avant le fond, les reprises et le nom.

2<sup>e</sup> état. — Retravaillé dans les ombres, avec le fond et le nom au bas de la gauche : *Van Kuyck*, 1862.

---

# KUYTENBROUWER DIT MARTINUS

**KUYTENBROUWER**, *Martin*, dit MARTINUS.

## 1. L'étang.

L. o,160. H. o,097.

Un vaste étang occupe la majeure partie de cette pièce ; au fond, des montagnes, à gauche, un groupe d'arbres, à droite une pointe de bois et en avant de celle-ci, un îlot avec quelques arbres presque dépouillés.

Signé au bas de la gauche : *Kuytenbrouwer f.*, 1845,

## 2. Le coup de vent.

L. o,300. H. o,220.

T. c. L. o,262. H. o,195.

Dans un paysage orageux et pluvieux, on voit à gauche une

femme qui s'enfuit. Au milieu de la planche, un arbre se rompt sous l'effort de la tempête et tombe dans les eaux agitées.

1<sup>er</sup> état. — Avant le travail de roulette.

2<sup>e</sup> état. — Ébarbé avec le travail de roulette.

### 3. Le chemin entre les deux touffes d'arbres.

L. o,225. H. o,148.

T. c. L. o,204. H. o,139.

A gauche, un bouquet de quatre ou cinq arbres, puis un chemin sur lequel il y a deux personnages, un berger et une bergère.

A droite deux arbres élancés.

1<sup>er</sup> état. — Argentin avant les travaux à la pointe sèche dans le ciel.

Signé au bas de la droite : *Kuytenbrouwer f.*, 1845.

2<sup>e</sup> état. — La planche retravaillée : au milieu des deux personnages, il y a un chariot, des deux côtés des buissons succèdent aux deux groupes d'arbres. Quelques changements dans le fonds, enfin un ciel à la pointe sèche. Même signature.

### 4. Les condottieri.

L. o,177. H. o,257.

T. c. L. o,132. H. o,173½.

En face d'un rocher à pic couronné d'arbustes, au pied d'un chêne, se trouvent quelques guerriers.

Signé au bas de la droite ; *Mart. Kuytenbrouwer*, 1850.

C'est le n<sup>o</sup> 11 de la fête artistique de cette année.

## 5 à 35. ILLUSTRATIONS DU VOYAGE EN ARDENNE

PUBLIÉ PAR V. JOLY (1).

## 5. Frontispice.

L. 0,325. H. 0,236.

(Tous les cuivres ont cette dimension.)

Au haut, un paysage où l'on voit un sanglier, un renard et un cerf avec sa biche, au bas à gauche une scène rustique avec un chasseur, au milieu deux moutons, à droite les voyageurs passant devant une ferme: Victor Joly, en marchand de peaux de lapins et Martinus avec ses insignes de dessinateur.

Signé au bas : *Mart<sup>m</sup>. A. Kuytenbrouwer*, en gothique. On lit, au milieu du frontispice, en lettres ornées : *Tournée pittoresque dans les Ardennes*.

## 6. Vue de Bouillon, prise de la route de Sedan.

T. c. L. 0,300. H. 0,214.

La citadelle et la ville occupent la gauche, la Meuse la droite. Au fond on voit un pont. Au bas de la gauche sont les armes de Bouillon.

Sous la droite, dans les exemplaires ordinaires, on lit l'indication, I, 106.

(1) *Les Ardennes*, par Victor Joly, illustré de 30 planches, à l'eau-forte, gravures sur bois, lithographies, etc., par Martinus A. Kuytenbrouwer. Bruxelles, J. Van Buggenhoudt, 1854.

## 7. L'attaque du château (1137).

Au bas du roc, dans le camp, on voit passer, au milieu des tentes, la châsse de Saint-Lambert.

Signé au bas de la droite : *Marten. A. Kuytenbrouwer* (I. 113),  
au milieu : *Bruxelles, Impr. Seghers et Bouwens.*

## 8. La cour des corps de garde.

T. c. L. o,284. H. o,198 à o,175.

Au fond on voit une tour, un pont, puis en avant deux corps de garde ; devant celui de gauche, il y a deux hommes, un officier parle à l'un d'eux. Au premier plan, deux guerriers, l'un l'arquebuse sur l'épaule, l'autre assis sur un tambour auprès de diverses pièces d'armement.

Sous le bas de la droite, on voit dans les exemplaires ordinaires, les chiffres I. 115.

## 9. Quatre vues différentes.

### 1° TOUR D'AUTRICHE.

L. o,155. H. o,135.

Tour hexagonale entre divers corps de bâtiment dans une cour servant de parc d'artillerie.

Elle occupe le haut du cuivre, à gauche.

### 2° TOUR DE L'HORLOGE.

L. o,155. H. o,135.

Elle est carrée et précède une tour semi-circulaire par laquelle elle est dominée.

## 3° SIÈGE DE GODEFROID.

Sous un encadrement en ogive on voit une sorte de caveau avec une étroite fenêtre ; deux personnages s'y trouvent, celui de droite observe la campagne.

Au milieu du bas, un cartouche architectural avec armoiries et la date 1551 ; puis, dans un autre encadrement en ogive :

## 4° LES OUBLIETTES.

On voit, dans une sorte de cachot, un moine et un soudart éclairés par une lanterne accroupis auprès d'une sorte de puits qui se ferme par une grille que le moine tient soulevée.

Dans le coin de droite, au bas : I. 116. (Ex. ordinaires).

## 10. Le moulin à eau.

T. c. L. o,296 H. o,206.

A gauche une ferme avec un moulin, une femme est à la porte, un faucheur chargé d'herbe traverse à gué le cours d'eau. Le fonds est boisé.

Signé dans l'eau, à droite : *Mart<sup>in</sup> A. Kuytenbrouwer*, 1850, et au-dessous, à gauche : *Bruxelles, Imp. Seghers et Bouwens*, (I. 134).

Il y a de cette planche comme des autres, un état avant l'indication du volume et de la page.

## 11. Les quatre villages d'Our, Alle, Mozève et Cherière.

1. OUR. — Quelques maisons, en avant d'un bois ; à gauche, une barquette montée par deux personnes et vers laquelle accourt un petit paysan.

2. ALLE. — Dans un fond, auprès de trois collines qui forment autant de vallées, on voit le village, dont les toits fument, et son église.

3. MOZÈVE. — Au fond, un cours d'eau au pied d'une montagne : vers la gauche, le clocher de l'église.

4. CHERIÈRE. — Le village est dans une plaine au pied de rochers escarpés.

Ces quatre sujets en médaillons ovales sont entourés d'ornements au trait. Au milieu un piéton consulte un indicateur portant les différents noms.

Signé au bas de la gauche : *M. A. K.*

## 12. Dohan.

Un cirque de montagnes dans le lointain : au fond de celui-ci est le village baigné à droite par un cours d'eau. Au premier plan à gauche les armoiries. Au-dessus de celles-ci on lit *Dohan*

Signé, à droite des armoiries, dans la planche : *Mart<sup>n</sup> A. Kuytenbrouwer*. Au bas de la droite, il y a : I, 216 (1).

## 13. La roche percée.

Sous un arceau, on voit, à droite, la roche percée ; des deux côtés, il y a un personnage, à gauche un chasseur, à droite un pêcheur. Sous le chasseur, on lit la date 1853 ; sous le pêcheur, le nom *Martinus*, et, plus bas, I, 223.

---

(1) Il existe de toutes ces estampes des épreuves d'un état antérieur à l'indication du tome et de la page.

#### 14. La grotte ou l'oratoire de Saint-Remacle.

Sujet à trois compartiments : au milieu est l'oratoire, grotte sauvage dans laquelle on voit le saint ; à droite, la légende de la pièce de monnaie ; à gauche, celle des Danois et de la châsse de Saint-Remacle.

Signé, au bas du milieu : *Mart. A. Kuytenbrouwer, aq<sup>e</sup> fort<sup>e</sup>*, 1849, et sous la droite, I, 227.

#### 15. La vanne et les brouillards de la Semoy.

Au fond, un rideau de montagnes à moitié cachées par le brouillard. Au bas, la Semoy et, à la rive, deux moulins. Dans le lit de la rivière, une sorte de vanne ou de barrage. Au premier plan des saules et de grandes herbes. I, 239.

#### 16. Mortehan.

Au milieu d'un village dominé, au fond, par des montagnes, on voit un lavoir et un troupeau de bœufs conduit par un jeune pâtre qui sonne du cor.

Signé, au bas de la gauche : *Kuytenbrouwer*, dans le terrain. Au bas de la droite, en marge, il y a : I, 243.

#### 17. Ruines de l'église romane d'Orval.

Elles représentent des pans de murs et des arceaux et, vers la droite, trois petites fenêtres cintrées, surmontées d'une rosace romane.

Signé, au bas de la gauche : *Martinus*, 1854. A droite, II, 34.

### 18. La tour du rocher au château d'Ardennes.

La tour sur le plateau de droite, dominant la pente du rocher qui descend vers la rivière, tandis qu'à gauche, s'élèvent d'autres rochers presque à pic. Marqué, à droite, II, 121.

### 19. Vue d'Esch sur la Sure.

A gauche, au premier plan, la route, une chapelle et un rocher ; au milieu, un pont ; en arrière, le village dominé d'abord par son église, puis par les ruines d'un château fort. A droite, des croupes rocailleuses. Sur le seuil de la chapelle, on lit *M. A. K. f.* à rebours. Sous la droite, on voit : II, 180.

### 20. Ruines du château de Bourscheid.

Elles occupent le sommet d'une montagne, dominant à droite le cours de la Sure. Ce sont des constructions grandioses et fort ruinées.

Signé, au bas de la droite : *Martinus*, 1854 ; puis au-dessous II, 191.

### 21. Restes de la frise de la cheminée du salon des Bourscheid-Metternich.

Au milieu d'autres débris, entre des pignons et le restant d'une croisée qui laissent apercevoir au fond la vallée de la Sure, on voit la frise brisée en trois morceaux.

Signé, sous la droite : *Martinus*, 1852.

1<sup>er</sup> état. — Avant l'indication du volume et de la page.

2<sup>e</sup> état. — Avec cette indication précédant la signature II, 194

## 22. Solitude en Ardenne.

A droite et à gauche, des arbres de la plus belle venue ; au milieu, un rocher. Sous les arbres de droite, un cerf et sa biche.

Signé, au coin de gauche, dans le terrain : *Martinus*. Sous celui de droite, on voit II, 215.

## 23. Vue du château de Beaufort.

Il occupe le milieu de la planche : à gauche, des rochers ; au premier plan, à droite, de l'eau. Marqué au bas de la droite II, 216.

## 24. Vue des ruines de la salle des comtes au château de Vianden.

Au fond, à droite, on voit les fenêtres byzantines en arcades trilobées ; au milieu, il y a un passage en plein cintre, et au bas, à gauche, on voit une salle soutenue par des piliers. Sous le coin de droite, on lit : II, 241. *Martinus*, 1855.

## 25. Le château de Vianden, vu du perron.

Le perron est placé vers le milieu de la planche ; on y arrive

par un plan incliné; un chasseur passe sur le chemin qui est devant le château.

Signé, à droite, au bas, dans le terrain : *Martinus*, et, sous la droite, II, 242.

### 26. Le donjon de Falkenstein.

Il est au second plan, domine à gauche un chemin et deux habitations modernes. A droite, il y a une croix surmontant une fontaine où une jeune paysanne va puiser de l'eau.

Signé, au bas de la droite : *Martins*, 1855. II, 251.

### 27. Ruines du château de Brandebourg.

Quelques murailles parallèles percées de fenêtres. Au premier plan, une mare.

Signé, au bas de la droite : *Martinus*, II, 257.

### 28. Intérieur des ruines du château de Feltz (La Rochette).

A droite, un puits avec ses engrenages; à gauche, une arcade; au fond, les bâtiments avec leurs mille fenêtres et arceaux, le tout entremêlé de ronces.

Signé à gauche, en bas, sur une pierre : *Martinus*, 1855. Sous la droite, on lit : II, 261.

Il y a des épreuves avant cette indication.

### 29. Entrée du château de Hollenfeltz.

A gauche, une sorte de chapelle, au milieu, une porte sur-

montée d'armoires, qui permet de voir deux autres portes. Dans la cour, en avant du château, est une femme tenant une quenouille.

Signé, au bas de la gauche : *Martinus*, 1854.

1<sup>er</sup> état. — Avec la barbe, avant l'indication du volume et de la page.

2<sup>e</sup> état. — Avec cette indication II, 271.

### 30. Vue de la salle des draperies (Grotte de Han).

A droite, on voit les draperies formées de stalagmites et de stalactites ; à gauche est le groupe appelé le tombeau de Maximilien.

Signé au bas de la droite : *Martinus*, et plus bas : II, 276.

### 31. Vue du gouffre de Belvaux.

La roche forme deux arcades, sous celle de droite coule la Lesse. Sous le coin de droite, on lit : II, 280.

### 32. La sortie de la grotte de Han.

On voit des roches percées de fentes verticales et couvertes de végétation.

Signé au bas de la gauche : *Martinus*. Sous la droite on lit : II, 280.

### 33. Autre vue de grotte.

Une partie est en plein jour, et à droite il y a quatre moines.  
II, 281.

### 34. Vue du château de Montaigle.

Au sommet d'une côte escarpée, on voit les ruines du château.  
Au pied de la montagne, il y a trois saules, un à gauche, et deux à droite.

Signé, dans l'eau, au coin de gauche : *Martinus*. Marqué sous la droite II, 281.

Il y a des épreuves avant cette indication.

---

## LA BIBLIOTHÈQUE DE MATHIAS CORVIN.

---

On sait que le sultan Abdul-Hamid vient de restituer à l'université de Pesth une partie de la célèbre bibliothèque provenant du roi Mathias. Ce prince, ami des lettres et des livres, avait fondé, en 1467, une université où il se proposait d'admettre 40,000 étudiants, et en vue de laquelle il avait réuni une bibliothèque considérable qui ne comptait pas moins de 50,000 volumes, la plupart des manuscrits, tous reliés en velours bleu, enrichis de ciselures d'or et d'argent aux armes du roi. Trois cents copistes et peintres étaient, dit-on, attachés en permanence à la Bibliothèque dotée d'une subvention annuelle de 33,000 ducats. Le roi n'épargnait rien d'ailleurs pour acquérir à tout prix ces volumes précieux que les savants grecs avaient sauvés du pillage de Constantinople par les Turcs. Dès 1470, il y avait adjoint une imprimerie privée, placée sous la direction de Ladislas Gereb, prévôt de Bude. Un des plus beaux spécimens des ateliers royaux de la *Corvina* est le fameux *Missale romanum* que Marie de Hongrie, veuve de Louis II, apporta à Bruxelles, où on le montre toujours parmi les joyaux de la Bibliothèque de Bourgogne. Le florentin Attavanti y travailla cinq années entières aux miniatures, parmi lesquelles figurent les portraits du roi, de sa femme et de son fils. Après la mort de Mathias Corvin, ce précieux trésor fut fort négligé, et des centaines de volumes s'éparpillèrent aux quatre vents du ciel : le restant fut emporté à Constantinople, où le feu et l'humidité des caves du vieux sérail achevèrent l'œuvre de dévastation. Et cependant, Soliman le Magnifique, qui ordonna le transport de ces collec-

tions et de bien d'autres objets d'art arrachés aux palais et aux églises de la Hongrie, Soliman, disons-nous, n'était pas un barbare comme le furent ses successeurs. Mais il dut compter avec le fanatisme religieux de son peuple. Ce ne fut qu'une centaine d'années après la conquête de la Hongrie qu'on connut, en ce pays, la destinée de tant de trésors. Quelques volumes oubliés dans une tour furent rachetés à grand prix par le célèbre antiquaire et diplomate flamand Busbecq; ils figurent aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Vienne. Les Hongrois firent dès lors beaucoup de démarches pour recouvrer au moins une partie de l'ancienne *Corvina*, mais elles n'eurent aucun résultat. Le cardinal Pazman offrit, dit-on, 200,000 florins pour la rançon de ces reliques si chères de l'époque la plus brillante de l'histoire hongroise. Les Turcs refusèrent et les livres restèrent à l'abandon dans un coin du garde-meuble de l'empire absolument inaccessible aux étrangers : aussi, les appréciations varient-elles considérablement : quelques voyageurs ou diplomates les ont estimés, par oui-dire, à plusieurs milliers de volumes, tandis que d'autres assurent qu'il n'y en a plus qu'un nombre insignifiant. Ce qu'on sait mieux et à peu près exactement, c'est qu'il existe 38 manuscrits de premier ordre dans les bibliothèques de Londres, Bruxelles (1), Paris (2), Wolfenbittel, Florence, Venise, Rome et Besançon, plus 363 autres de moindre importance et plus ou moins authentiques, disséminés dans tout l'Europe. La Hongrie elle-même n'en possédait, jusqu'à ce jour, qu'un fort petit nombre : 2 à l'académie des sciences, 7 au musée de Pesth et 1 au chapitre de Raab.

Aussi feint-on d'y regarder, comme un acte de haute courtoisie, la munificence non désintéressée du sultan. Son présent se compose de trente-cinq manuscrits complets, dont voici l'énumération assez vague :

- |  |   |
|--|---|
| 1 Vitruvius Candidus.<br>2 Aristoteles — Aegidius Romanus.<br>3 Traité du mouvement.<br>4 Suetonius : Imperatores.<br>5 Grammaire latine.<br>6 Plutarque : Vie d'Aristide.<br>7 Mythologia.<br>8 Albertus Magnus : de Mineralibus.<br>9 Aelius Spartianus. — Aemilius Probus.<br>10 Grammaire.<br>11 Terentii Comoediae.<br>12 Simon Pannoniensis : Sanationes.<br>13 Pompeius Trogus.<br>14 Cicero.<br>15 Plinius secundus : Panegyricon.<br>16 Traité de Chirurgie.<br>17 Cæsar : de Bello gallico et hispanico. | 18 Scriptores Augustae historiae.<br>19 Clementinus.<br>20 Simon Pannoniensis : Synonymi.<br>21 Speculum humanae salvationis.<br>22 Theophrasti Historia plantarum.<br>23 Tertullianus contra Marcionem.<br>24 Tacitus.<br>25 Silius Italicus.<br>36 Eusebius : Præparatio evangelica.<br>27 Bible manuscrite du XIII <sup>e</sup> siècle.<br>28 Livre religieux.<br>29 Quintus Curtius : Alexander.<br>30 Dante : Divina Commedia.<br>31 Politique d'Aristote.<br>32 Eusebius. Chronicon, transl. Hieronymi.<br>33 Historiographus.<br>34 Livre de navigation.<br>35 Cicero in Verrem. |
|--|---|

La perle de cette collection est la *Divina Commedia*, de 40 centimètres de hauteur sur 30 de large, épaisse de 8 centimètres ; c'est, selon toute apparence, l'œuvre d'un artiste florentin, peut-être Attavanti lui-même. Les initiales et les miniatures sont de toute beauté et d'une admirable fraîcheur, malgré leurs quatre siècles d'existence. Une partie des volumes sont reliés en velours violet ou en soie, les autres en maroquin rouge avec agrafes en or et en argent. Ils portent tous sur le titre les armes des Hunnyades, un corbeau, et celles de la Hongrie.

Inutile d'ajouter que le fonds de la *Corvina* à Constantinople n'est pas épuisé par cet envoi. Il y reste encore des monceaux de manuscrits bien plus précieux que ceux-là, sans doute, et la Porte rendrait certainement un fort grand service à la science, si elle mettait ces trésors à la portée des érudits de l'Europe.

---

## CHRONIQUE.

---

Au moment que ces lignes paraissent, commence à Paris (16 avril) la vente des dessins et des gravures de la collection Didot, une des plus importantes qu'on ait jamais vues. M. Ambroise Didot n'était pas un simple collectionneur : c'était aussi un artiste de goût, que n'eût pas séduit la pièce la plus rare si elle n'avait été en même temps la plus belle. Son œuvre de Rembrandt est le plus complet qui ait jamais été mis en vente, il surpasse même celui de Verstolk de Soelen, qui passait en Hollande pour une merveille depuis un siècle. Il y a là des gravures uniques, et en grand nombre, qu'on ne rencontre que dans les cabinets publics de premier ordre, Amsterdam, Londres, Paris, Vienne : La *Pièce de cent florins*, splendide épreuve sur papier du Japon, l'*Ecce Homo*, le *Bourgmaster Six*, *Ephraïm Bonus*. Des cent neuf cuivres de Dürer, de Bartsch, M. Didot en possédait cent huit, et il ne lui manque qu'une douzaine de bois des 270 connus : au surplus toutes épreuves merveilleuses. Martin Schoen et Lucas de Leide sont dignement représentés. L'école italienne l'est peut-être moins bien en comparaison des autres. Cent neuf dessins originaux de grands maîtres, Holbein, Lucas de Leide, Rembrandt, Dürer (un admirable portrait de sa mère) le cèdent à peine en importance à la collection des estampes. Il faut citer aussi la collection des portraits historiques qui formait, à la mort de M. Didot, la galerie privée la plus importante et la plus intéressante qui existât. La

Bibliothèque royale trouverait là l'occasion d'enrichir son cabinet déjà si remarquable et il faut espérer qu'elle ne la laissera pas échapper.

---

L'écrivain Salomon Hirzel a légué, à l'Université de Leipzig, sa riche collection d'éditions et de manuscrits de Goethe : elle comprend 400 manuscrits originaux et 60 vol. in-4° formés d'extraits de publications relatives à l'auteur de *Faust*.

---

La bibliothèque du célèbre professeur Tischendorf vient d'être achetée pour le *Free church College* de Glasgow.

---

Voici quelques prix de la vente Emm. Martin, qui a eu lieu au mois de février : *Heures de Rouen*, de Vostre, sur vélin, 1,150 fr. — *Galerie du Palais-Royal*, 3 vol. in-f° , épr. avant la lettre et eaux-fortes, 4,000 fr. — *Galerie de Florence* (1789-1814), 4 vol. in-f° , épreuves avant la lettre, 500 pièces ajoutées, 1,400 fr. — Les dessins originaux ont péri dans l'incendie du Louvre allumé par les pétroleurs de la commune. — *Anacréon*, trad. de Moutonnet, 1773, in-4° , figg. d'Eisen, gr. papier de Hollande, reliure de Derome, 2,150 fr. — *Hortatius*, Londres, 1733, 2 vol., texte gravé, 580 fr. — *Satires de Juvénal*, trad. Dussault, 1770, 2 vol., reliure de Derome, 2,350 fr. — La *Henriade*, de Didot, 1790, 1,005 fr. à cause des figures ajoutées. — *Fables de Dorat*,

1773, 3,600 fr. pour les vignettes de Marillier. — *Les saisons de Saint-Lambert*, 1796. in-f<sup>o</sup>, 1,250 fr. — *Chansons de Laborde*, 4 vol., 6,400 fr. — *Molière*, de 1734, 6 vol. in-4<sup>o</sup>, non rogné, (très-rare en cette condition), 3,000 fr. — *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre, 1792, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, en papier fort, reliure de Capé, 900 fr. — *Rabelais*, 1823, 9 vol. in-8<sup>o</sup>, gr papier de Chine, figures ajoutées, 1,150 fr. — *La Fontaine, Psyché*, Didot, an III, gr. av. la lettre et eaux-fortes (très-rares), 1,100 fr. — *Fénelon, Télémaque*, 1785, 2 vol. in-4<sup>o</sup>, nombreuses figures, entre autres 24 dessins originaux de Le Barbier qui n'ont point été gravés, 8,100 fr. — *Montesquieu, Le Temple de Gnide*, 1772, états rares des fig. d'Eisen, reliure de Derome, 7,900 fr. — *Gil-Blas*, en 6 vol. in-18 (1798), un des deux imprimés sur vélin, 1,000 fr. — *Manon Lescaut*, 1753, 2 vol. in-12, 6,500 fr. — *Paul et Virginie*, de Curmer, 1838, sur pap. de Chine, fig. ajoutées, 1,100 fr. — *Le Voltaire* de Beuchot, 71 vol., 2,120 fig. ajoutées, 11,000 fr. — *Les Classiques* de Lefebvre, 75 vol., reliure de Capé, figures ajoutées en grand nombre, aussi 11,000 fr. — *Les Lettres à Émilie*, 1809, 6 vol., Capé, 12 dessins originaux et figures ajoutées, 2,305 fr. — *Les tableaux historiques de la Révolution*, 1791-1804, avant la lettre, épreuves ajoutées, eaux-fortes, et surtout complètes, c'est-à-dire avec les deux textes, le premier rédigé dans le style et l'esprit des plus beaux jours de 1793, le second fortement modifié sous l'empire. — On voit, par cet aperçu sommaire, que la bibliomanie n'est pas morte: il est permis de regretter seulement que sa faveur se porte sur des objets si futiles. Les 686 numéros de la vente ont produit 197,200 fr.

---

## PIERRE SCHOEFFER DE GERNESHEIM.

---

Monsieur A. Helbig, qui a tant et si bien fait pour compléter la liste des produits typographiques de Pierre Schoeffer, à Mayence, a négligé de prendre note des numéros 17 et 18, aux pages 323 et 324 du *Catalogus librorum sæculo XV<sup>o</sup> impressorum quotquot in Bibliotheca Regia Hagana asservantur*. Edidit J. G. Holtrop (Hagae Comitum, Mart. Nyhoff, 1856, in-8°).

Cette circonstance, très-bien explicable du reste, me donne le plaisir de pouvoir appeler son attention sur deux éditions de Schoeffer qui manquent encore à sa liste et qui n'invalident en aucune manière les conclusions tirées par lui à la page 300 du *Bibliophile belge*, onzième année, récemment complétée.

Le n° 17, *Aesopi Fabulae, metricè, cum glossa Seb. Brant*, imprimé vers 1497, in-folio, a 74 feuillets (1), à 44 lignes longues par page pleine, des signatures mais pas de chiffres ni de réclames. La grande quantité de gravures sur bois, d'un réalisme quelquefois fort piquant, ajoute au charme du volume. Les types sont les mêmes qui ont servi à imprimer le *Hortus Sanitatis* de 1485.

Le n° 18 est un de ces minces opuscules, imprimés en allemand; il ne compte que 18 feuillets et doit avoir été publié

---

(1) Notre exemplaire est incomplet de la fin.

en 1498 par ordre, ou du moins aux frais de Jean comte de Nassau. Le titre porte : *Ordeninge der zweyer ampte Siegen und Dillenburch.*

De plus amples détails bibliographiques sur ces deux incunables ont été donnés par M. Holtrop et par moi dans le catalogue cité.

M. F. A. S. CAMPBELL.

La Haye, 16 avril 1877.

---

## LE 400<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE CAXTON ET DE L'IMPRIMERIE EN ANGLETERRE.

---

Les Anglais se préparent à célébrer au mois de juin la quatrième centenaire de ce grand événement : il y aura à cette occasion une grande exposition d'antiquités, de reliques et de curiosités typographiques au musée de South Kensington. Cette exposition, qui sera ouverte du 11 au 23 juin (1), réunira tous les objets appartenant aux diverses branches de l'imprimerie, matériel, procédés, produits, la technique et l'art. On parle déjà

---

(1) Les renseignements sur lesquels on se fonde pour arriver à donner une date approximative ont été fournis par Caxton lui-même. On les a relevés dans les observations qui forment comme le prologue et l'épilogue des livres imprimés par lui. Son premier ouvrage portant une date authentique d'impression, *The Dictes and Sayinges of the Philosophers*, fut publié en 1477 : « Enprynted by me, William Caxton, at Westmestre, the yere of our Lord m.cccc.l.xxvij. » Adoptant donc cette année comme celle de la date que l'on cherchait, il a été résolu qu'une fête en commémoration de cet important événement serait organisée pour le mois de juin prochain.

d'une série de gravures sur bois et de vignettes provenant de diverses collections privées qui fera sensation parmi les amateurs et les connaisseurs. Ce sera comme un tableau historique de la gravure sur bois, depuis ses origines jusqu'à nos jours, accompagné des chefs-d'œuvre de l'art de Dürer, de Cranach, de Burgmayer et de toute notre école des Pays-Bas : on y verra des impressions en couleurs du XVI<sup>e</sup> siècle, produites au moyen de blocs découpés suivant les contours d'un dessin tracé d'avance et chargés d'encre de couleurs diverses, art illustré par les travaux de Hugo de Carpi, d'Andreani, de Nicolletto, d'Antoine de Trente; puis, viendra la lithographie avec toutes ses modifications, depuis Senefelder jusqu'à nos contemporains. Tous les pays tiendront à honneur de se faire représenter à cette grande solennité bibliotechnique. Chose triste à dire, dans la patrie des Thierry Martens et des Plantin, il ne se trouve plus aujourd'hui un imprimeur qui ait en soi l'étoffe d'un délégué à la hauteur de cette mission. Le métier et la politique ont tout envahi et stérilisé l'art. Il n'est pas question d'apprentissage, non pas littéraire, mais simplement professionnel : un déclassé quelconque qui n'a pas trouvé à s'utiliser dans les charbons ou la photographie, s'établit imprimeur, fait rouler une presse, la fait gémir plutôt, rassemble quelques compositeurs d'occasion qui reprennent volontiers l'alène ou la serpe lorsque l'imprimerie chôme. Aussi lorsque le savant et sympathique W. Blades fait appel à tous les typographes qui peuvent concourir à augmenter la splendeur de cette exhibition, nous ne pouvons que nous renfermer dans un silence honteux et supposer avec bienveillance qu'il n'a pas eu l'intention de faire une épigramme contre nos imprimeurs belges.

J. P.



## UN ÉCRIT INCONNU

DE

## BRUHEZIUS OU VAN BRUHEXEN.

---

Becdelièvre, Ulysse Capitaine, et quelques autres biographes avaient signalé Bruhezius comme étant l'auteur du premier ouvrage spécialement écrit sur les eaux de Spa. Malheureusement aucun de ceux qui avaient mentionné cette particularité ne connaissait l'œuvre en question et ce fut vainement que Capitaine chercha à découvrir l'opuscule du savant médecin.

Bruhezius s'était occupé non-seulement des eaux de Spa, mais aussi de celles d'Aix-la-Chapelle; cela suffisait pour provoquer des recherches non moins ardentes de la part des bibliographes aixois. Deux médecins, notamment, MM. Lersch et Sträter, mis en éveil par l'indication d'Ulysse Capitaine, dans une étude sur Spa au XVI<sup>e</sup> siècle (1), se livrèrent à de patientes investigations qui ont enfin été couronnées de succès. Ils ont réussi à retrouver en Hollande le rarissime ouvrage de Bruhezius et

---

(1) *Spa en 1584.*

en ont fait prendre une copie fort exacte pour la bibliothèque de la ville d'Aix-la-Chapelle.

Grâce à M. Lersch, nous sommes mis à même aujourd'hui de juger de l'écrit du médecin brugeois. Hâtons-nous de dire que nous n'espérons pas trouver dans Bruhezius des renseignements d'un extrême intérêt ou complètement neufs sur notre ville d'eaux au XVI<sup>e</sup> siècle. Comme dans la plupart des traités balnéologiques de l'époque, notre auteur se livre à des digressions scientifiques, à des dissertations dont on ne peut tirer aucun profit. Quoi qu'il en soit, nous nous estimons fort heureux de connaître autrement que par oui-dire l'écrit, premier en date, qui ait paru sur nos sources minérales.

Il consiste en deux lettres que Bruhezius adressait à un savant de ses amis, et dont, paraît-il, il fut pris plusieurs copies avant leur impression. Cette correspondance n'était point destinée à la publicité et si elle fut imprimée, ce fut contrairement à la volonté formelle de l'auteur. La préface ou l'avant-propos, dont l'imprimeur anversoïis jugea bon de faire précéder ces deux épîtres, ne nous apprend pas le motif pour lequel Bruhezius tenait à laisser son œuvre inédite.

Elle est intitulée comme suit :

*D. PE. BRUHEZII de Thermarum aquisgranensium viribus, causa ac legitimo usu, epistolae duae, scriptae anno MDL, in quibus etiam acidarum aquarum ultra Leodium existentium facultas et sumendi ratio explicantur. Antwerpiae. Excudebat Joannes Læus, anno MDLV, cum gratia et privilegio.*

Ce curieux opuscule est daté des calendes d'août 1550 et forme un petit in-8° de 97 pages. Il débute ainsi que nous l'avons dit, par un avant-propos : *Typographus Leđori*. Après quoi vient la première lettre qui traite exclusivement des eaux d'Aix. Elle est intitulée : *Petrus Bruhezius Sauvagio Suo, S. D.*

La rareté de cet écrit nous a suggéré l'idée de reproduire ici la seconde lettre qui a rapport aux eaux de Spa.

Qu'il nous soit permis, auparavant, d'ajouter quelques mots concernant l'auteur.

Les bibliographes ne sont pas d'accord sur le nom même de Bruhezius. Chenu, dans sa *Bibliographie balnéologique* l'appelle *Van Bruhesen*, et Grossen, dans la *Bibliotheca hydrographica*, le nomme *Bauhesius* et *Bruhezzius*, dont il semble faire deux auteurs. Nous renverrons pour la biographie à Foppens, *Bibliotheca belgica*, et à Van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*. M. E. Rousseau, dans la *Patria Belgica*, a donné, au courant de son histoire des sciences physiques, mathématiques et naturelles, quelques renseignements intéressants sur notre auteur. On trouve une couple de lettres de Bruhezius, écrites vers 1550. dans les *J. Fernelii Consil. Med.*, 1664, mais qui ne nous apprennent rien sur lui.

Enfin M. le docteur Lersch, médecin-inspecteur des bains d'Aix-la-Chapelle, a fait connaître Bruhezius, à ses concitoyens dans un article très-intéressant publié dans la *Curliste*, d'Aix-la-Chapelle et de Borcette. Cet article nécessairement écourté a été reproduit avec de nouveaux développements sous le titre de *Bruhezzius redivivus*, dans une brochure intitulée : *Aufstätze aus der Aachen, Burtscheider Curliste vom Jahre 1872, von Dr Lersch*.

ALBIN BODY.

---

## EPISTOLAE PRIMAE FINIS :

Sed ecce dum epistolam tuam relego, aliquid comperio praetermissum. Rogas si quid compertum habeam de aquis acidis quae ultra Leodium in marchionatu Francemontano existunt, communicare velim; hasce profecto non vidi, sed ut satis curiose consuevi de huiusmodi rebus inquirere, spero me earundem vires ac legitimum usum ex eorum qui illas (sine ullo tamen medici indicio) biberunt, aliosque sic bibentes viderunt, relatu bona fide communicaturum. Sunt hae frigidae actu, lotionibus incommodae et acidae: unde passim nomen Germanibus *Zuerenboern*, quasi acidas aquas dixeris, acceperunt. Prorumpunt e ferratorum montium ac rupium cavernis, in valle quae pagum valde amoenum Spae nomine complectitur ac locis campisque aliquot vicinis, ubi ferri ingens copia eruitur. Fons in ipso pago Spae incolis in potum quotidianum recipitur: sed aquas habet parum medicamentosas. Hisce viribus pares aut non multo superiores sunt aquae vicini fontis Sancti Joannis aut Sar dicti. Utrasque translationem absque ut corrumpantur, aliis melius admittere affirmant: Omnium saluberrimae sunt fontis Sauenir vocati, qui ab jam dicto pago dimidio miliari abest: scaturiuntque e montis utcunque excelsi medio, ita ut ad multos passus ascendere potaturi cogantur: qui sane labor admodum est utilis ægrotantibus: nam corporis motu vis aquae diuretica et purgatrix citius ad operationem deducitur, id quod, omisso divini Hippocratis oraculo, frequens illic experientia comprobatur. Habent hae sulphuris plurimum, unde et si actu frigidissimae sint, calefaciunt tamen evidenter: eisdem solis quasi pinguedo quaedam vel spuma supernatat a sulphure vel alia quapiam re metallica, vel minerali sublata, quae chartae illita, aureo colore perfecte ungit. Quae in campis et vallibus quibusdam humilioribus sunt, cum periculo bibuntur, vel quod noxam aliquam ab argento vivo aut minera aliqua venenata trahant, vel quod aliae aquae sordidae in illarum alveos recipiantur. Nam quotiescunque hoc postremum prioribus quas

dixi salutaribus fontibus ob ingentem pluviam accidit, omnino ad fundum usque exhauriendi sunt, quo aquae de novo scaturientes consuetam medelam potoribus melius adferre queant. Quando autem, ut jam dixi, a ferro praecipuas vires trahant, manifestum est eas cum primis salutare esse coeliacis, dysentericis, cholera morbo laborantibus, stomacho dissolutis, hydrope praesertim sicca ac e praegresso calore nata laborantibus, adustis, biliosis, lienosis, atque venarum ad hepar aut lienem pertinentium obstructionem habentibus, potissimum si ea fuerit ex biliosis aut adustis aut varie mixtis humoribus : id quod hinc manifeste evadit, quod Dioscorides sic affectis exhibeat vinum aut aquam in qua ferrum candens sit restinctum. Et Galenus nona de compositione pharm. part., splenicis exhibet aquam aut (si non febricitent) vinum in quo ignitum ferrum saepe sit extinctum. Et Aëtius : Convenientissimum (inquit) spleni in scirrhum indurato remedium existit : ferrum in aqua, aut vino, aut posca extinctum. Ibidem ait : multos ex ordine dies exhibendam esse hanc aquam aut poscam, vel si non febricitent, vinum : ferrum autem sit (inquit) stomacho (hoc est quod instrumenti alicuius formam sit adeptum). Ipsius autem stomomatis ferri squama, quam in fabrilibus officinis ferrum dum ignitur ac malleo tunditur abjicit, postea agrestioribus hominibus utiliter exhibetur : praeclare enim haec splenem liquefacit, utpote quae consumendi facultatem praestat. Haec Aëtius. Quae quum praesens memoria suppedicaret, hic addere volui, quo bonorum testimonia tui citra negotium ob oculos posita haberent : Tute alia multa huc spectantia adjicere poteris, quale est hoc Plinianum : Tungri, civitas Galliae, fontem habet insignem, plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis, quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur : purgat hic corpora, tertianas febres discutit calculorumque vitia. Eadem aqua igne admoto turbida fit, ad postremum rubescit. Haec Plinius. Cuius autoritate permotus hunc fontem olim studiose quaesivi, tandem in colliculo extra civitatem, triplo quam olim fuit nunc minorem versus septentrionem repperi habetque aquas rubescentes, ferruginei saporis et coloris : quarum potu vulgus etiam hodie ait febres

abigi. (Ibidem Plinius agit de medicatarum aquarum viribus).

Sed ut nunc ad aquas acidas recurramus, ego e multis inaudii plurimos passim harum aquarum ad multos ex ordine dies continuato potu, a commemoratis paulo ante malis, quibus quasi contabescentes diu colluctati eatenus essent, perfecte fuisse liberatos : imbecilliores tamen in ipso aquarum usu sive potatione interdum pereunt : unde vulgo aiunt aegros ab illarum usu vel perfectam sanitatem consequi, vel omnino mortem obire, quod posterius accidere arbitror ob hominum dementiam, quibusvis temperaturis et morbis hasce imperantium (siquidem senibus, frigidis et humidis, similiterque affectis noxiae sunt) : aut symptomata intervenientia mitigare non potentium ; vel ob nimiam imbecillitatem, quod serius, scilicet quum jam desperata salus est, remedium quaerent, idque nullo adhibito medico, in aliis, qui opportuna posset praescribere et incommoda intervenientia arcere : horum interim infelix eventus remedia alioqui salutaria damnare nequit.

Jam vero si eadem aquae sulphuris et bituminis forte plurimi participes fuerint, id quod omnino existimo, ad ea utiles erunt quae supra de istorum viribus ex Dioscoride et Galeno recensui. Et manifestum est eas affatim movere urinas, menses ac alvum ; neque hic vulgo, iudici iniquissimo, credendum, quod putat sulphur intus sumptum exitio esse : nam Galenus aliique frequenter id exhibent, ut et bitumen, cuius ac scyllae atque sulphuris vivi, singulorum obolum cum aceto mulso pro dosi Galenus dedit in dyspnoea. Multis autem coniecturis adducor ut credam aquas istas a bitumine non multo minus virium, quam a ferro et sulphure sumpsisse : colorem siquidem ferrugineum non habent : ad haec carbonum fossilium ut ferri ingens passim in eo mundi tractu copia visitur ; facultas quoque urinas ac menses movendi bitumini insigniter inest, ut et hisce aquis : quae forte vim etiam contra serpentum morsus et venena obtinent. Nam iniecta in eas rana aut bufo animam illico evomit. At de hisce satis.

In ipso autem aquarum usu haec observentur primum : Etsi aquae fontis Savenir aliis omnibus praestent et sint dulciores,

fit tamen ut quidam ex harum, nonnulli ex aliarum potu citius et melius convalescant. Eligantur itaque affectui praesenti ac constitutioni magis convenientes, quod ex ipso eventu quisque edicere debet.

Ante Maium et post Augustum in usum non recipiantur, eo quod aqua pluvia e montibus vicinis cum sordibus affluente viciuntur. Primis diebus non hauriantur affatim, postquam vero ventriculus et palatum eisdem assueverint, id quod paucis diebus accidit, liberalius ad octo, decem vel duodecim ad summum libras ingerantur, prout scilicet natura cuiusque id ferre ac ad actum deducere potest.

Si autem vel ob quantitatem nimiam vel naturae imbecillitatem aut magnas obstructions per alvum aut vesicam non exonerentur, statim clystere eluantur.

Si quoque humor obstructionum causa ob tenacitatem vel frigiditatem efflagitaverit incisionem, assidue ea per id tempus quo aquae bibuntur procuranda est.

Humores quoque interdum pharmaco vacuentur, praesertim per principia, et sub ipsarum aquarum usum, quo scilicet liberius per venas iam reseratas ferri queant.

Sumantur fere actu frigidae, recens e viva scaturigine haustae, quas sic promptius operationem suam exercere asserunt : nihil tamen impedit easdem propinare calidas, aut cinnamomo aliove aromate correctas, ventriculis praesertim frigidis, nauseabundis aut vomituriensibus : qui interim sic resupinati roborentur pipere, gingibere condito similibusque. Tepefactas improbo, quod omnia tepida aut foris admota aut intus sumpta ventriculi vires dejiciant.

Bibantur mane ieiuno ventriculo ad octavam e ta prandio (quod tenue esto) ad quartam horam : atque perpetuo subsequatur duarum vel trium horarum ieiunium : Imbecilliores si semel duntaxat per diem hauserint, sat erit.

Corpus a sumptione, quoad fieri potest moveatur, quo copiose alvus et vesica sese exonerent; quod vero fit dum potatio est bene cessura.

Continuatur vero potatio ad quatuor, quinque vel sex hebdomadas, ad exigentiam scilicet morborum.

Universa victus ratio instituat pro eo quo corpus affligitur affectu. Atque hic repetantur, quae de convalescentium et senum victu supra in medium attulimus, ceu omnino hic usui futura. Memineris tamen cibos concoctu faciles prompte corruptioni itidem obnoxios esse, ac proinde non convenire biliosis quibusdam constitutionibus, quibus tamen aquas hasce acidas cum primis salutare esse iam diximus. Sed iam huius prolixitatis me piget pudetque. In eo candore nostra accipies : quo libenter etsi admodum tumultuarie communicavimus. Iterum vale. Brugis ipsis calendis Augusti.

Anno 1550.

Tuus BRUHEZIUS.

---

# LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

---

LAMBERTS

GERRIT LAMBERTS.

## 1. Le chantier de radoub.

L. o,135. H. o,101.

T. c. L. o,120. H. o,085.

A droite deux petites constructions en planches, auprès desquelles il y a un bâtiment que l'on radoubé et un autre qui est à la voile.

Signé au coin de gauche dans l'eau : G. L.

---

(1) *Suite.* Voir les volumes précédents, *passim.*

## 2. Le pêcheur dans la nacelle.

L. o,190. H. o,133.

T. c. L. o,163. H. o,105.

A gauche des constructions bordant un canal, au fond un moulin et un pont. En avant des constructions est un pêcheur dans une nacelle.

Signé sur une construction : *G. L.*, 1810.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et diverses ombres.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel et des travaux dans les ombres.

# LAMBRICHS

## LAMBRICHS,

### 1. La pauvre.

L. o,106. H. o,127.

T. c. L. o,074. H. o,106.

Une pauvre femme enveloppée d'une châle et allant vers la gauche. Au fond, on voit une église ; la campagne est couverte de neige.

Signé au bas de la droite : *E. L.*, 55.

## LAMME

**LAMME, P. J.**

### 1. La lecture.

L. 0,126. H. 0,178.

Marge en haut 0,017, au bas 0,003.

Dans une salle gothique, éclairée à droite par une croisée, se trouve un homme assis à une table et lisant.

Signé au bas de la droite : *P. J. Lamme.*

Il a aussi lithographié à la plume un dessin de Rembrandt, *La Cène*, appartenant à M. W. Baartz.

### 2. Le peintre romantique.

L. 0,112. H. 0,165.

Marge du bas, 0,025.

Dans un atelier excentrique, on voit un peintre revêtu d'un costume moyen âge, assis devant son tableau, à ses pieds sont des morceaux d'armures.

Dans la marge du bas il y a quelques griffonnements.

---

# LAMORINIÈRE

**LAMORINIÈRE**, *François*.

## 1. Forêt de Fontainebleau.

L. 0,224. H. 0,162.

Des taillis entre lesquels passent deux vaches et un vacher.

1<sup>er</sup> état. — Eau-forte pure, les vaches et le vacher au trait, le premier plan fort peu fait.

2<sup>e</sup> état. — Le premier plan retravaillé. L'arbre de gauche est repris ainsi que le fond.

3<sup>e</sup> état. — La planche est terminée et poussée plus loin.

Cette planche a été effacée et est fort rare.

### 1<sup>bis</sup>. Reproduction d'une esquisse peinte.

L. 0,070. H. 0,105.

## 2. Vue prise dans la Flandre orientale.

L. 0,120. H. 0,085.

A gauche une ferme, au fond le village, à droite un verger. Le premier plan à gauche est occupé par de l'eau.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel, le nom et divers travaux dans les ombres.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel et le nom au haut du ciel à gauche : *F. L.*, 2 (ce chiffre à rebours).

3<sup>e</sup> état. — Les ombres poussées au noir, les arbres du verger repris en noir.

### 3. Les bords de la Meuse, rochers.

L. 0,110. H. 0,080.

Des pointes de roches blanchâtres coupent une terrasse boisée.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom, d'un ton argenté.

2<sup>e</sup> état. — Avec les reprises dans les ombres, la côte est d'un travail inégal, avant le nom.

3<sup>e</sup> état. — Avec le nom, la côte est couverte d'un travail serré et uniforme.

Signé en haut de la droite : *F. L.*, 3.

### 4. Ferme aux environs de Schilde.

L. 0,080. H. 0,110.

On voit la ferme au milieu de la planche, en avant de celle-là il y a un arbre.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom et avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec un ciel éclairci au brunissoir et traité à la pointe sèche.

Signé dans le coin de gauche en haut : *F. L.*, 4.

### 5. Vue prise aux environs d'Anvers.

L. 0,110, H. 0,080.

Dans une campagne plate bornée par un rideau d'arbres et quelques constructions, on voit un homme qui s'avance sur un chemin.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et le nom, le coin de droite en bas est blanc.

2<sup>e</sup> état. — Avec le nom et le ciel. La planche est terminée.  
Signé en haut de la droite : *F. L.*, 5.

### 6. Lisière de bois (Laroche).

L. 0,080. H. 0,110.

La lisière du bois est au fond, quelques arbres isolés sont au-devant ; au milieu il y a un chemin.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et le nom.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel et le nom, au haut à gauche : *F. L.*, 6.

3<sup>e</sup> état. — Remordu et poussé au noir, le haut des troncs est tout noirci.

### 7. Les bords de la Lienne près de Rahier.

L. 0,140. H. 0,090.

Au fond et des deux côtés, des montagnes ; la rivière coule à droite au pied de la montagne.

1<sup>er</sup> état. — Inachevé, le bas au premier plan et le côté droit de la montagne, au bas, sont blancs.

2<sup>e</sup> état. — Les parties inachevées, travaillées à la pointe sèche, sont grisâtres ; avant le nom et le pêcheur.

3<sup>e</sup> état. — Avec le nom au haut à droite : *F. L.*, 7, et le pêcheur, mais avant le ciel.

4<sup>e</sup> état. — Avec le ciel.

### 8. L'inondation dans les polders.

L. 0,140. H. 0,090.

A l'horizon un village, quelques arbres dans les prairies inondées.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et le nom.

2<sup>e</sup> état. — Avec le nom en haut à gauche : *F. L.*, 8, et le ciel.

### 9. Les deux fermes (Flandre orientale).

L. 0,115. H. 0,080.

Deux fermes vues par le pignon et l'une à côté de l'autre.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom et avant que la planche eût été nettoyée.

### 10. Les bords de l'Amblève près de Targnon.

L. 0,130. H. 0,080.

A droite, un bouquet d'arbres ; dans le lit de l'Amblève, de grosses pierres ; au fond des collines.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et la reprise ; la planche n'est pas nettoyée.

2<sup>e</sup> état. — Avant le ciel et le nom, mais la planche nettoyée et reprise. Les montagnes du fond blanches.

3<sup>e</sup> état. — Avec le ciel, le nom et les travaux.

Signé au haut à gauche : *F. L.*, 10.

### 11. Vue prise en Campine.

L. 0,150. H. 0,100.

Un chemin va du milieu du premier plan, vers le fond, où l'on voit des buissons et deux chaumières.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et le nom, ainsi que de nombreux travaux.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel, le nom et les arbres du second plan.

Signé au haut à droite : *F. L.*, 11.

3<sup>e</sup> état. — Avec un homme esquissé légèrement sur le chemin.

### 12. Anciens glacis d'Anvers.

L. 0,070. H. 0,115.

Quatre peupliers, un à gauche et trois à droite ; au milieu on voit une chapelle.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom et le ciel.

2<sup>e</sup> état — Avec le ciel et le nom, au haut à droite : *F. L.*, 12.

### 13. Sur les hauteurs (Ardennes).

L. 0,110. H. 0,160.

L'horizon est terminé par une barrière, au delà quelques sommets d'arbres, en dedans deux arbres et un passant.

Signé au haut à gauche : *F. L.*

1<sup>er</sup> état. — Avant la teinte sur les arbres et sur le terrain.

2<sup>e</sup> état. — Le ciel est retravaillé, il y a une teinte sur les arbres et sur le terrain.

3<sup>e</sup> état. — La teinte est portée sur certaines parties du ciel.

### 14. Le crépuscule, vue prise à Hastières.

L. 0,105. H. 0,150.

Un vallon encaissé et ombragé avec un ruisseau au milieu.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom et le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec le nom et le ciel. Au haut à gauche, on lit : *F. L.*

3<sup>e</sup> état. — Les arbres qui, dans l'état précédent, se confondaient avec le ciel ressortent ici en noir, mais il y a des crevés dans les troncs.

4<sup>e</sup> état. — Les troncs sont remordus ; il y a des parties assombries dans les buissons au pied des arbres,

### 15. Sur les hauteurs près de Dinant.

L. 0,220. H. 0,090.

Morsure énergique, deux collines en pente douce, au fond une silhouette d'arbres, un ciel rudimentaire.

Signé au haut, à gauche : *F. L.*, 15.

### 16. Le château de Montplaisir (bords de l'Amblève, clair de lune).

L. 0,220. H. 0,165.

Le château domine une côte couverte d'arbres.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel, avant les travaux sur le cours d'eau.

3<sup>e</sup> état. — Avec les travaux sur le cours d'eau, la planche est achevée.

### 17. Vieilles maisons en Ardenne.

L. 0,220. H. 0,090.

Elles occupent le milieu de la planche et sont construites en planches.

Signé au haut, à droite : *F. L.*, 17.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec celui-ci, les travaux du fond renforcés.

### 18. Ancien château-ferme près d'Anvers.

L. o,110. H. o,165.

A gauche un hangar, au fond le château, au pignon flamand et à tourelle hexagonale.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel et le nom.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel et le nom ; au haut, à gauche *F. L.* 18.

3<sup>e</sup> état. — Avec les ombres renforcées, le toit du hangar est noirci, sur les bords.

4<sup>e</sup> état. — Ces défauts sont éclaircis au brumissoir.

### 19. La chapelle près de Stoumont (Ardennes).

L. o,220. H. o,170.

En avant de la lisière d'un bois qui occupe le fond de la planche, on voit une petite chapelle et quelques troncs isolés.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec celui-ci. Le coin de droite en bas est blanc dans ces deux états.

### 20. Vue prise en Angleterre.

L. o,200. H. o,155.

Une femme chargée d'un fagot longe un cours d'eau près de quatre grands arbres.

1<sup>er</sup> état. — Avant le nom.

2<sup>e</sup> état. — Avec le nom, au haut, à gauche : *F. L.* 12.

**21. Hokoy, village en Ardenne.**

L. o,165. H. o,220.

Au fond un village, à droite un parc, à gauche deux grands arbres.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel.

**22. Vue prise en Angleterre.**

L. o,165. H. o,110.

**23. Vue prise en Angleterre.**

L. o,220. H. o,170.

---

**LAUTENBERGER**

**LAUTENBERGER, F.**, de Mayence, est élève de L. Van Kuyck.

**1. La chevrette et les deux pigeons.**

L. o,162. H. o,111.

Une chevrette est couchée tournée vers la droite, au devant d'un panier sur lequel roucoulent deux pigeons; dans un plat posé par terre on voit un rat.

Signé, au bas de la gauche : *F. L.*, et, au bas de la droite : *Juni 64.*

1<sup>er</sup> état. — Eau-forte primitive avec traces de pointe sèche au front, au cou et à la patte de devant de la chevrette.

2<sup>e</sup> état. — Quelques lumières enlevées au front, sous l'œil, à l'épaule, la pointe sèche ébarbée.

3<sup>e</sup> état. — La planche terminée, les lumières enlevées sur les pigeons et sur toute la chèvre.

## 2. La taupe.

L. o,110. H. o,161.

Une taupe morte, entourée d'insectes, est suspendue à une branche d'arbre ; on lit, au bas sur un écriteau, mais à rebours : *Mort aux taupes.*

Signé au bas de la droite, à rebours, dans le fond : *F. L., 64.*

---

## LAUTERS

**LAUTERS, Paul**, est né le 16 juillet 1806, à Bruxelles, il y est mort en novembre 1876. Il avait été élève de Malaise et a travaillé comme peintre, aqua-fortiste et lithographe.

### 1. Derniers moments du comte d'Egmont dans la maison dite Brood-Huys (d'après Van Rooy).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,118. H. o,137.

Egmont, assis dans un fauteuil, devant une table supportant

un crucifix, est assisté par un prélat ; à gauche, dans le fond, deux soudards.

Signé, dans le bas de la planche : *P. Lauters sculp. (sic) 1836.*  
et dans la marge on lit : *Van Rooy pinxt. — Lauters sculp. —*  
École royale de gravure, à Bruxelles.

Salon de 1836, par Alvin. p. 38.

## 2. Dévouement des magistrats et des citoyens d'Anvers (d'après De Braekeleer).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,175. H. o,118.

La scène, qui représente un combat acharné, se passe au milieu d'une place entourée de vieilles maisons et au fond de laquelle on voit la tour d'Anvers. A gauche les Espagnols, à droite le groupe des Anversois.

Signé, au bas de la gauche : *P. Lauters sculp. 1836.*

Dans la marge on lit : *De Braekeleer pinxt. — Lauters sculp.*  
— École royale, etc. Page 67 du compte rendu d'Alvin.

## 3. Un militaire s'arrêtant pour boire devant un cabaret de village (d'après H. Denobele).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,148. H. o,121.

Un militaire assis sur un banc, son équipement à ses pieds, reçoit à boire d'une femme ; il y a deux autres personnages : un paysan assis et un gamin coiffé du shako du militaire.

Signé, au bas de la gauche, dans le terrain : *P. Lauters, 1836.*

Dans la marge il y a : *H. Denobele pinxt. — P. Lauters sculp. —*  
École royale, etc. Salon d'Alvin, p. 92.

#### 4. Massacre des magistrats de Louvain (d'après H. Leys).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,157. H. o,116.

L'eau-forte représente la scène du massacre au pied de l'escalier de l'hôtel de ville.

Signé, dans le bas, vers la droite : *P. Lauters*, 1836.

Dans la marge, on lit : *Leys pinxt.* — *Lauters sculp.* — École royale, etc. Salon d'Alvin, p. 117.

#### 5. Hiver, intérieur de bois (d'après L. P. Verwée).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,173. H. o,126.

Un homme à cheval, suivi de trois chiens, va passer au travers d'un bois dépouillé de feuillage.

Signé, au bas de la droite, dans l'eau : *P. Lauters*, 1836. Inscriptions comme sur les précédentes planches P. 135 du Salon d'Alvin.

#### 6. Halte militaire (d'après Bellangé).

L. o,175. H. o,276.

T. c. L. o,163. H. o,125.

Au devant d'une chaumière est arrêté un groupe de cavaliers montés et démontés qui s'entretiennent avec les paysans et les enfants ; à droite, sur le chemin, on voit la tête du convoi.

Signé, au bas de la gauche : *P. Lauters sculp.*, 1837.

Dans la marge les inscriptions ordinaires. P. 201 du Salon d'Alvin.

**7. Une kermesse aux environs d'Anvers**  
(d'après Eugène Deblock).

L. o,175. H. o,276.  
T. c. L. o,158. H. o,118.

La scène représente une danse en plein air ; à la porte du cabaret deux couples sont surtout remarquables.

Signé, au bas de la gauche dans une mare d'eau : *P. Lauters* 1836. Salon, p. 248.

**8. Convoi de chevaux de toutes races attaqué par des loups, dans une forêt de Pologne** (d'après Eugène Verboeckhoven).

L. o,175. H. o,276.  
T. c. L. o,181. H. o,124.

Au premier plan d'une gorge escarpée, un cheval est tombé sous les morsures des loups, les autres s'effrayent et se cabrent, une partie des gardiens fuient.

Signé, au bas de la planche, vers le milieu : *P. Lauters sculp.*, 1837.

Dans la marge les inscriptions ordinaires. Salon d'Alvin, p. 379.

**9. Paysage** (d'après Huysmans).

L. o,267. H. o,186.  
T. c. L. o,165. H. o,116.

Cette eau-forte reproduit le n° 209 du musée de Bruxelles. Site très-accidenté ; à droite, un escarpement de rochers et de terrains sablonneux ; à gauche, un groupe d'arbres dont les cimes touchent

au cadre ; dans le fond, un pont avec des navires ; vers la droite, un groupe de personnages.

Signé, dans le terrain, au bas de la droite : *P. L.*, 1835.

### 10. *Nooit te vreden* (*Jamais en paix*).

L. o,102. H. o,168.

T. c. L. o,088. H. o,138.

Une sentinelle battant la semelle pour se réchauffer, en pleine campagne. Au fond on voit le restant du cordon.

Signé, au bas de la gauche : *P. L.* en monogramme, dans la marge on lit : *Noordstar-Noot te Vreden*, 1842.

1<sup>er</sup> état. — L'eau-forte est grise et a peu mordue, il n'y a sur la crosse du fusil qu'une taille perpendiculaire, la jambe gauche n'est pas fortement chargée d'ombre. Les herbes du bas de la planche sont plus finement étudiées que dans le 2<sup>e</sup> état.

2<sup>e</sup> état. — Remordu et retravaillé, l'effet est augmenté, mais la planche est devenue beaucoup plus dure.

Cette planche a paru dans l'année 1842 du *Noordstar*, tome I<sup>er</sup>.

### 11. *Environs de Bruxelles*.

L. o,250. H. o,181.

T. c. L. o,235. H. o,163.

Cette planche gravée pour l'album de la fête artistique du 5 janvier 1850, dont elle forme le n<sup>o</sup> 13, représente l'entrée d'une ancienne ferme, entourée d'arbres et de buissons ; une femme, la tête chargée d'un paquet d'herbes, se dirige vers cette ferme, sur la porte de laquelle on lit : *C. L.* Au haut à gauche, dans le ciel, il y a le monogramme *P. L.* traversé par une ancre.

## 12. Primes amours.

L. o,164. H. o,240.

T. c. L. o,135. H. o,200.

Sous une allée éclairée par le soleil, une jeune fille surprend un jeune homme en lui couvrant les yeux de ses deux mains.

Signé dans la planche, au bas de la gauche : *P. Lauters*, et dans la marge : *Paul Lauters del. et sculp.* — *Primes amours.* — *J. Bouwens, imp. Brux.*

Cette eau-forte se trouve à la page 58 de la 2<sup>e</sup> édition de la légende d'Ulenspiegel, par Ch. De Coster.

---

## LAVAERTS

**LAVAERTS, Ad.**, de Malines.

### 1. La chaumière.

L. o,092. H. o,128.

T. c. L. o,074. H. o,096.

Une chaumière assez ruinée, au pied d'un bouquet d'arbres élancés.

1<sup>er</sup> état. — Eau-forte pure, avant le nom et la reprise dans l'arbre.

2<sup>e</sup> état. — Avec le nom, au bas de la gauche : *Ad. Lavaerts fecit et del.*

## LAUWERS

**LAUWERS**, *Frans*, Anversois.

### **1. Mater dolorosa.**

(Planche ovale) L. 0,173. H. 0,215.

Gravé d'après le tableau de H. De Caisne.

Voyez dans la *Vlaamsche School*, p. 85, de 1871.

---

## ALMANACHS BELGES

---

Moi aussi, j'ai le faible des almanachs et puisque d'autres, au grand jour, avouent leurs faiblesses, pourquoi cacher plus longtemps les miennes ? Je possède des almanachs ; j'ai même sur mes rayons une rareté du genre, c'est l'*Almanach national de France* de l'an IV. On n'en connaissait que quatre exemplaires. La collection complète de l'*Almanach royal de France* se compose de 176 volumes, et un exemplaire de l'an IV vaut à lui seul le prix des 175 autres volumes de l'ouvrage, quoique les collectionneurs payent couramment 25 francs les premières années.

Si la possession de l'*Almanach national* de l'an IV ne suffisait pas à me justifier du crime de collectionneur d'almanachs, je rappellerais qu'en Amérique, Abraham Lincoln, qui était avocat, avant de devenir président des États-Unis, gagna un jour sa cause dans un procès capital, sans même plaider, et rien qu'en exhibant un petit almanach. Un jeune Yankee, accusé d'assassinat, allait être condamné d'après le dire des témoins qui tous prétendaient l'avoir parfaitement vu accomplir le meurtre à la faveur d'un beau clair de lune. Les témoins entendus, Lincoln, pour toute plaidoirie, se contenta de faire passer sous les yeux des jurés un almanach qui indiquait que, le jour du crime, la lune s'était levée trois heures après la perpétration de l'assassinat : le client de Lincoln fut absous, grâce à un almanach.

Paix donc aux collectionneurs d'almanachs, et comme suite

au savant travail de M. Douret, et sous le même titre qui a abrité ses recherches, je citerai de

## BRUXELLES :

1694. *L'Incomparable Almanach de Pasquin et de Marfore pour l'année MDCXCIV* contenant des observations astronomiques, historiques, politiques et morales et des prédictions admirables sur les affaires du monde, traduites de l'italien : le tout compris dans des entretiens divertissans, accompagné de ce qui peut être utile aux habitans de ce pays.

*Se vend à Bruxelles, chez Jean Léonard, libraire-imprimeur, rue de la Cour. 1694.*

« *Avis important au lecteur.* — On avertit le public que l'*Almanach de Milan*, pour cette année, a été contrefait sous le nom de J. Léonard, nonobstant le privilège que le libraire a de le pouvoir seul imprimer en ce pays. C'est pourquoi il avertit un chacun que l'almanach contrefait n'est pas semblable à celui de son impression ; on le pourra reconnaître :

« 1<sup>o</sup> Par le papier qui n'est pas si grand ni si beau que celui de l'impression dudit libraire ;

« 2<sup>o</sup> L'almanach contrefait n'a pas de catalogue de livres au commencement, ni à la fin un traité de cuisine qu'on trouve dans la véritable impression ; la fausse étant remplie de bagatelles tirées d'autres almanachs et des choses qui ont été mises dans l'*Almanach de Milan* de l'année passée 1693. »

*L'Incomparable Almanach de Pasquin et de Marfore* nous prouve qu'aux Pays-Bas, avant 1694, il existait un privilège

octroyé à un libraire pour la publication des almanachs ; que cet almanach officiel et patroné était l'*Almanach de Milan*. Quoique l'*Almanach royal français* date de 1699, nous possédons dans notre collection un almanach ou calendrier pour l'année 1694, imprimé à Paris, du même format que l'*Almanach royal* de 1699, publié par le même éditeur, Laurent d'Houry, revêtu d'un privilège du Roi, en date du 16 mars 1679, et antérieur par conséquent de cinq ans à l'*Almanach royal*. Nous tenons ces deux almanachs de 1694, belge et français, comme d'insignes raretés. L'*Almanach de Milan*, publié bien antérieurement à 1693, à Bruxelles, par Jean Léonard, serait-il antérieur à la publication de Laurent d'Houry qui existait incontestablement en 1679, d'après la date d'octroi du privilège royal ? Il serait certainement intéressant de trancher cette question, et nous laissons à de plus raffinés que nous le soin de la décider.

1768. *Almanach de Milan, pour l'année bissextile MDCCLXVIII ou le Pescheur fidèle.*

Observations.

De la Création du monde, 5717.

De l'Incarnation, 1768.

De la Correction Gregor., 186.

*A Bruxelles, chez Jean Léonard, libraire, rue de la Madeleine montant à la Cour, avec privilège.*

*Extrait du Privilège* : « La Cour a permis et consenti, permet et consent par cette que Jean Léonard, à l'exclusion de tous autres, pourra imprimer ce livre intitulé *Almanach de Milan* ou le *Pêcheur fidèle*, comme il se voit plus amplement ès lettres patentes données à Bruxelles, le 22 mars 1752. »

Le privilège accordé ici, en 1752, ne peut être que le renouvellement d'un plus ancien puisque, en 1694, le fameux *Almanach de Milan* existait déjà en vertu d'un privilège antérieur. Mais le Jean Léonard de 1768 est-il le même que le Jean Léonard de 1694 ? Dans ce cas, le bonhomme serait presque un centenaire. En tout cas, si les deux ne font pas un, ils sont probablement père et fils. Les vieux registres de corporations pourraient seuls nous le dire.

1790. *Le Chansonnier patriotique des Pays-Bas*, contenant un choix des meilleurs morceaux qui ont paru depuis 1787 à 1789.

*Aux dépens du patriotisme*, 1790.

Hymnes à Vander Noot, au baron Vander Haegen, à Vander Mersch. — Comme gravure, la Caricature de l'armée de la Lune.

Pas de nom d'imprimeur.

1790. *Étrennes Belges, pour l'an 1790, avec les Étrennes de 1788 et le Poisson d'Avril de 1789*. 1790.

Pas de nom d'imprimeur.

1791. *Almanach de Milan, pour l'année de N. S. J. C. M.DCC.XCI ou le Pêcheur fidèle*.

*A Bruxelles, et se vend à Lille, chez Léonard Danel, imprimeur-libraire, sur la Grand'place*.

Avec permission.

Les douze mois de l'année sont gratifiés chacun d'un dessin sur bois, signé : P. Lesueur. Le type de ces gravures est de

beaucoup antérieur à l'année 1791 ; elles semblent faites au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, et si elles étaient l'œuvre de P. Lesueur, graveur sur bois, à Rouen, elles seraient dignes d'être recherchées par les amateurs de gravures. Rouen, à cette époque, exportait beaucoup de papiers peints pour le brochage et la reliure, et il ne serait pas impossible que les éditeurs bruxellois de cette époque aient commandé à Rouen les bois de leurs illustrations. En tout cas, ces gravures, à cause du sujet, ne sauraient trouver place dans les collections des Anglais.

1791. *Almanach des Trépassés*, pour l'année 1791, contenant des chansons nouvelles sur de vieilles choses et des pièces fugitives sur les affaires du temps passé ; enrichi d'estampes en taille-douce relatives à des circonstances très-rudes. Pour servir de Memento aux Belges.

*A Andoy, au quartier général, et se vend à l'armée des croisés chez tous les imprimeurs du Congrès.*

Cet almanach est attribué à E. J. Dinne.

1793. *Universelen Almanak der stad Brussel Eerste Jaer 1793. Tot Brussel, by A. J. D. de Braecknier Drukker en Boek-Verkooper op de Visschers-Zenne.*

Almanach curieux, parce que son existence n'aura pas été de bien longue durée. Nous y voyons que les portes de la ville s'ouvraient à 6 heures en hiver et à 3 heures en été, pour se fermer à 5 heures et à 9 heures.

1798. *Vingt-troisième recueil d'arriettes des Opéras et autres chansons connues pour la présente année. A Thèbes, chez les enfans d'Amphion.* Calendrier pour l'an VII de la République française.

*A Bruxelles, chez Ad. Stapleaux, imprimeur-libraire, rue du Capitole, ci-devant rue de la Magdelaine, n° 407.*

C'est le calendrier républicain avec ses 6 jours complémentaires. Et dire que nous avons tous oublié que la rue de la Madeleine s'était appelée rue du Capitole !

1800. *Almanach de poche pour la présente année* mêlé d'arriettes contenant les tables pour la monnaie décimale en livres tournois, en argent courant de Brabant et en argent de change de Brabant ainsi que celles pour la conversion de l'argent de Brabant en celui de France et de celui de France en celui de Brabant.

*A Bruxelles, chez G. Huyghe, imprimeur-libraire, Marché aux fromages.*

Cette grande utilité a dû se débiter assez bien : on y trouve, outre tous les tarifs cités plus haut, l'annuaire pour les fêtes nationales de l'an VIII; un double almanach mentionnant la concordance des jours républicains avec les jours sous leur ancienne dénomination et de plus un calendrier grégorien avec les noms des saints proscrits : quant au format, il est mignon à mettre dans la poche du gilet; ce format long et étroit d'une forme monastique à faire rager les républicains.

1802. *Étrenne Mignonne de Liège, pour l'an X, à Liège, chez I. A. Latour, Imprimeur-Libraire, sur le pont d'Isle.*

Ce petit volume contient la liste de tous les fonctionnaires de l'époque, et parmi eux, beaucoup de noms connus, dont les descendants existent encore. On peut dire de ce livre que c'est un petit indiscret.

1806. *Gerieflyke Nieuw-Jaers Gifte ofte Almanach voor t' Jaer ons heere MDCCCVI.*

Tweede Jaer van t' fransch Keyzerryk.

*T'Antwerpen by H. P. Vander Hey op den hoek van de Schrynwerkerstraet.*

1811. *Le Télégraphe lyrique ou choix des plus jolies chansons.* Almanach pour l'an 1811, contenant un calendrier ayant plusieurs Saints pour chaque jour de l'année d'après le martyrologe romain et autres choses curieuses et utiles. *Bruxelles, L. Poublon, Grand'place, n° 340.*

1814. *Le Cadeau du Jour de l'an.* Recueil choisi d'ariettes et romances. Calendrier pour l'an de grâce 1814. *Se vend à Paris, chez les marchands de nouveautés; à Bruxelles, chez la V<sup>e</sup> Lemaire, libraire.*

Malgré l'adresse de Paris, c'est un ouvrage bruxellois.

1824. *Almanach National pour l'année 1824,*

4<sup>e</sup> année, à Bruxelles, chez J. B. Dupon, imprimeur-libraire près du poids de la Ville.

On nous demandera maintenant pourquoi nous n'avons pas cité le *Calendrier de la Cour*. C'est que cet almanach à lui tout seul vaut un chapitre, et que nous craignons de prendre, dans le *Bibliophile*, l'espace réservé à des travaux plus sérieux. Nous réserverons donc pour plus tard l'*Almanach de la Cour*, l'*Almanach royal* de 1842 de Belgique, l'*Almanach de Gotha*, l'*Almanach royal de France*, et toute la série des grands almanachs historiques depuis Louis XIII.

C'est beaucoup et c'est peut-être trop d'almanachs.

BON DE VINCK D'ORP.

SUR LE  
CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE  
DE BRUXELLES

---

Le souvenir de l'origine du Cercle est bien près de se perdre ; M. Louis Hymans, page 160 de ses *Types et silhouettes*, le fait naître dans les salons de Bériot. La vérité est que sa première installation, qui date du mois de janvier 1844, eut lieu au café des Boulevards, place des Nations, sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode, d'abord dans les deux salons latéraux du rez-de-chaussée du café, puis dans les grands salons du premier étage.

Les sociétaires eurent l'avantage d'entendre de bonne musique, faite sous la direction de Ch. de Bériot, président du Cercle, succédant en cette qualité à Eug. Simonis, le sculpteur.

Les littérateurs organisèrent des séances de lecture et de déclamation ; il suffira de mentionner une lecture faite par le vieux Raoul, l'auteur de la *Traduction en vers français des trois satiriques latins*.

Les amateurs de journaux eurent à leur disposition le *Journal des Débats*, l'*Illustration*, l'*Indépendance belge*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Gazette musicale belge*.

Les peintres, les dessinateurs, les graveurs faisaient bande à part ; il y avait parmi eux des loustics croquant le portrait, la

charge de quelques-uns des membres. Ainsi fut faite la charge d'Altmeyer, dans laquelle on crut trouver de la ressemblance avec Voltaire.

Édouard Smits posa à son tour. Ceux qui ont connu mon honorable prédécesseur pour la statistique générale, au ministère de l'intérieur, se rappelleront sa face caractérisée par ce dicton populaire : « Le bourgogne rougit la trogne. » L'artiste, dessinant au crayon noir comme d'habitude, retourna son porte-crayon et fit le nez en rouge. L'œuvre étant exhibée, elle fut accueillie par une bruyante hilarité ; le héros de la plaisanterie ne fut pas le dernier à en rire. Le vrai portrait de Smits, peintre lui-même, se trouve en tête de ses *Œuvres poétiques*, Bruxelles, 1847, 2 vol. in-8°.

Deux ans après sa fondation, le Cercle artistique et littéraire, dans lequel la Société polyharmonique s'était déjà fusionnée, au mois d'octobre 1844, alla s'établir dans l'hôtel de Bériot, où un Français, M. Lemercier, ouvrit, le 14 avril 1846, un cours de physiologie humaine et comparée à l'usage des gens du monde, fait à l'aide des modèles artificiels du docteur Auzoux. Il y eut des séances du jour pour les dames, et du soir pour les hommes. Ces démonstrations d'anatomie plastique excitèrent un vif intérêt dans les deux auditoires.

L'un des membres fondateurs du Cercle artistique et littéraire, je cessai d'en faire partie lorsqu'il entra en ville, aux Galeries Saint-Hubert. Jusque-là la société composant le cercle était moins mêlée qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on ne jouait pas aux cartes. Bref, l'élément intellectuel y dominait davantage. C'est là que je conçus l'idée de ma *Noblesse artiste et lettrée*, ouvrage dont M. Auguste Scheler, bibliothécaire du Roi, a rendu compte, en 1864, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*.

XAVIER HEUSCHLING.

## CONTRIBUTION

A LA

## BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE

---

J'ai fait hommage à la Bibliothèque royale, il y a quelque temps, d'un livret assez insignifiant dont voici le titre :

*L'Avare de Molière où, comme étant absolument nécessaire pour faciliter la prononciation du françois, I les e et h muets, les consonnes qui ne se prononcent pas, sont en caractère italique; II, etc., & un discours sur la prononciation françoise, par M. L. B., avocat au parlement de Paris & professeur de langues modernes à l'académie de Heath, dans la province d'York. — Paris, Leclercq, 1752.*

C'est un bouquin dans toute l'acception du mot, mais il emprunte un intérêt de curiosité à cette particularité que l'auteur, à qui il a appartenu, a écrit sur les gardes la note résignée qui suit :

« Ce petit ouvrage fini, je comptois le faire imprimer à York sous mes yeux. L'imprimeur me parla en ami, et me dit qu'il lui falloit faire faire une fonte de caractères qui ne lui serviroient peut-être jamais, et que cela me coûteroit beaucoup, me conseillant de l'envoyer à Paris. Je suivis son avis. On m'a fait payer cinq louis d'or pour corriger la presse : l'ayant reçu de Paris, j'y trouvoy tant de fautes d'impression que j'avois grande envie de le

jetter au feu ; mais comme il m'avoit coûté beaucoup d'argent pour l'impression, le papier, la correction de la presse, les droits payez, la voiture, outre mon travail, j'ai pris le parti de faire un errata qui est presque aussi long que l'ouvrage. Il y en a eu une autre édition qui a été bientôt vendue ; il ne me reste que 4 ou 5 exemplaires de la première édition. »

La dédicace à *Madame* (Anne Kepel), fille du comte d'Albemarle, ambassadeur d'Angleterre en France, est signée DE BOISSY.

M. P. Lacroix (*Bibliographie moliéresque*, n° 138) cite ce livre et l'attribue à LAUS DE BOISSY. Quérard et Barbier le prêtent de leur côté à LE BRET, mais ce dernier n'a jamais été avocat au Parlement ni professeur en Angleterre ; et quant à l'autre, il y a une petite difficulté : c'est que la première édition du livre en question est de 1751 et que Laus de Boissy n'était né que quatre ans auparavant, en 1747. Il est superflu de mettre le lecteur en garde contre la tentation de confondre LAUS *de Boissy* avec Louis DE BOISSY. On fait appel à tous les *Moliéristes* pour résoudre cette énigme.

J. P.

## ANALECTES TYPOGRAPHIQUES.

---

Nous livrons aux analystes de la bibliographie un fragment de fac-simile d'une ordonnance monétaire datée du 26 août 1499, provenant d'un atelier de Louvain ou d'Anvers, selon toute apparence : la pièce, petit in-folio, est imprimé d'un seul côté, sur deux colonnes. Nous n'avons pu en identifier le caractère tout à fait typique avec aucun de ceux de Holtrop : le style particulier des capitales, le type (régulier) allongé et étroit des minuscules ne se rencontrent dans aucun des calques si fidèles de l'habile bibliographe hollandais. Si quelque chercheur plus subtil que nous a l'heur de reconnaître l'imprimeur de ce document et la ville où il exerçait son art, nous serons enchantés d'accueillir sa communication. Le fragment reproduit ici est *l'incipit* et la moitié de la première colonne du placard. Le papier ne porte aucune marque.

---

Le Hambourgeois Henning Conradinus ou Cunradinus, né à Hambourg en 1538, mort le 8 octobre 1590, correcteur du Johanneum depuis 1575 jusqu'en 1584, et vicaire de la cathédrale de Hambourg, poète couronné par l'empereur Rodolphe, a laissé un recueil de poésies latines intitulé : HENNINGII CUNRADINI *Hamburgensis P. L. Caes. Poemata. Antea nunquam in lucem edita* (avec cette épigraphe : Horat. art. Poët. omne tulit punctum, qui, etc.) *Rostochii, Litteris Reusnerianis,*

anno 1607, in-8°, 16 ff., n. chiff. et 349 pp. ; on lit aux pages 179, 254 et 264-265, les pièces suivantes, inconnues, sans doute, en Belgique, où je ne pense pas que le livre existe :

ADVENTUS DUCIS  
ALBANI IN BELGICUM (1568).  
HESPERIIS VELOX ALBANVS CVRRIT AB VNDIS  
QVI DVCIBVS BELGIS SVSTVLIT ENSE CAPVT.

DE VENDITIS ECCLESIIS  
IN BELGICO.

Non satis est Latii furias aequare tyranni,  
Et premere innocuos viq̄ doloq̄ viros.  
Quin sacra jam vulgo prostant venalia Christi.  
Est levis errantes prodere ludus oves.  
Heu pudor, heu pietas, verbi vix luce recepta,  
Omnia in antiquum degenerare chaos !

DE CAROLO V, ROMANORUM  
IMPERATORE.

Caesareum fulvo junctum diademate scep.  
Cum cessit fato, Carole dive, tibi,  
Addita tunc fuerat niveis Victoria pennis,  
Ut comes hæc sanctum clauderet alma latus.  
Submisere tibi pulchrum mox lilia florem,  
Captaq̄ te leni Cæsare Roma fuit  
Non fatis Europæ, non Africa victa ; nec ultra  
Jam tellus Asiæ, Turcaq̄ pulsus erat :  
Quin ea quæ nobis obvertit America plantas,  
Et fortunatis littora fluminibus :  
Cannibalesq̄ truces agnoscunt jura potentis  
Cæsaris, et dominae mitia sceptræ manus.  
Quatuor imperij tanti bis lustra fuerunt,  
Quæ..... ut senij tempora grata ..ui.  
Tunc sceptrum fratri dedit, imperiiq̄ coronam,  
Optans sic placidum mortis obire diem.

Feu F.-L. HOFFMANN.



# AIGAR ET MAURIN

## FRAGMENTS

### D'UNE CHANSON DE GESTE PROVENÇALE INCONNUE

---

#### PRÉFACE.

Lorsque, l'an dernier, j'insérai dans ce recueil le fragment épique intitulé *le Roi Gormond*, dont la Bibliothèque royale de Bruxelles venait d'acquérir le manuscrit original et qui, bien que publié dès 1835, par M. de Reiffenberg, appelait une nouvelle révision, je ne me doutais pas que l'occasion me serait sitôt offerte de gratifier les explorateurs de l'ancienne littérature française d'une nouvelle trouvaille tout aussi digne de solliciter leur intérêt et leur sagacité. Elle m'a semblé trop précieuse pour que je la leur livrasse autrement que sous sa forme authentique, à peu près toute brute, sans coup de lime ni retouche.

C'est aux hommes experts en la matière, aux provençalistes de profession, qu'incombera la tâche de la travailler et de la reproduire, monde et pure, sur le marché littéraire, ainsi que celle d'élucider les diverses questions scientifiques qu'elle sou-

lève. Peu versé dans le maniement des textes en langue d'oc et pénétré du sentiment de mon insuffisance, surtout en présence d'un manuscrit qui ne brille ni par l'exactitude dans la reproduction, ni par la pureté des formes grammaticales, j'ai cru devoir m'effacer devant les maîtres et me borner au rôle d'un simple fournisseur de matière première. Je ne prétends qu'à un seul mérite : celui d'avoir consacré bon nombre de mes heures de loisir à une transcription rigoureusement exacte.

C'est à la bienveillante attention de M. Ferd. Vanderhaeghen de Gand, dont la réputation comme bibliothécaire et comme bibliographe n'est surpassée que par l'affection cordiale qu'il inspire à ses amis, c'est à son goût distingué pour les choses de l'art et de la science, que je dois d'être mis en état de présenter aux romanistes une pièce de valeur.

Quand, il y a quelques mois, ce zélé et fécond travailleur m'adressa, pour mon *esbattement*, les deux vastes feuillets de vélin dont il avait soigneusement dégarni les ais d'une vieille reliure de son dépôt, je ne me promettais d'abord que le modeste plaisir d'y découvrir quelque fragment plus ou moins intéressant de l'une ou l'autre des compositions poétiques françaises, mises en circulation dans le cours du moyen âge. Mais dès les premiers regards scrutateurs jetés sur les parchemins, je vis sans peine que je n'avais pas affaire à un texte de langue d'oïl, mais à l'œuvre d'un troubadour ; de plus, que cette œuvre appartenait, non pas au genre lyrique, abondamment représenté dans la littérature du Midi, mais à un genre que nous ne connaissons de près que par trois ou quatre spécimens au plus, celui des romans épiques.

Le fait que je me trouvais en face d'un manuscrit provençal, langue à laquelle je n'avais voué jusqu'ici qu'une étude accessoire, me fit un instant reculer devant la besogne de déchiffrer

les quatorze cents vers qui s'alignaient en vingt-quatre colonnes sous mes yeux ; mais je m'encourageai bientôt à la pensée que l'honneur d'avoir enrichi le répertoire épique des Provençaux d'une pièce inconnue, valait bien un sacrifice de temps et de labeur. En me mettant à l'œuvre, je comptais sur les hommes spéciaux qui compléteraient mon travail de simple transcripteur, en soumettant à leur critique exercée le texte que je leur aurais offert et en examinant les divers côtés par lesquels il me semble propre à éveiller leur curiosité.

Le poème dont mon fragment est extrait, est-il réellement inconnu ? Existe-t-il quelque part, en entier ou en partie, en français ou en provençal ? Ou, du moins, en connaît-on quelque mention, quelque allusion ?

Faiblement préparé pour ce genre d'études, je m'impose toute réserve sur ces points et j'attends patiemment le jugement des savants. Ce qui, provisoirement, entretient mon illusion — si illusion il y a — d'avoir publié du nouveau, c'est que tous les auteurs à ma portée que j'ai consultés à ce sujet, sans négliger les poèmes didactiques de Guiraut de Cabreira et de Guiraut de Calenson, ne contiennent aucune indication qui puisse m'engager à y renoncer.

Le sujet traité dans les quarante-cinq tirades dont se composent les deux fragments que je publie, se rapporte aux démêlés d'un roi anglais Aigar (Edgar) et de son fils avec un groupe de barons français, parmi lesquels un vieux comte Maurin joue le principal rôle ; démêlés suscités, paraît-il, par le refus du roi de faire droit aux prétentions de Falque, son parent par alliance. Les noms de personnes et de lieux abondent, mais ils ne m'offrent aucun secours pour fixer le terrain où se déroule l'action, voire même le cycle auquel le poème doit être rattaché.

Le texte provençal est fortement entremêlé de formes fran-

çaises, mais l'examen attentif des rimes, généralement correctes, ne permet pas de douter qu'elles ne soient imputables à l'incurie du copiste et que le poème n'ait été composé en provençal. A une exception près (vers 1293) (1), on peut aisément redresser toutes les licences du copiste français, sans vicier ni la mesure, ni la grammaire. C'est encore au scribe qu'il faut attribuer certains vices de grammaire (comme *los* pour *las*), ainsi que certaines particularités d'orthographe (telles que *olbret*, vers 522 ; *redoltent*, vers 709 ; *sobre* pour *sobre*, vers 753, etc.).

Je pense bien aussi que sa négligence a tout autant que mon ignorance contribué à multiplier les passages dont l'intelligence m'a échappé et où la divination m'a fait défaut. Je le soupçonne d'avoir passé sur des vers entiers, aussi bien qu'il s'est permis de supprimer des syllabes et des mots.

L'écriture est, en ce qui concerne nos feuillets, d'un caractère net et régulier, mais l'encre y a des teintes variées, et plusieurs colonnes sont écrites en lettres moins serrées et plus fortes que les autres. Le fac-simile qui accompagne ces pages permettra aux connaisseurs d'apprécier l'époque du manuscrit, qu'ils ne placeront guère, je pense, en deçà du premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Les initiales des tirades sont fleuronées et colorées alternativement en rouge, bleu et vert.

Grâce au soin avec lequel le décollement a été opéré, mes feuillets n'offrent de véritables difficultés à la lecture que pour un petit nombre d'endroits, plus ou moins entamés par l'effet

---

(1) Le texte porte comme premier hémistiche *non avait femme* ; impossible de corriger par *avie* qui fausserait la mesure ; il faut donc admettre ici, bien que le fait soit isolé en ce qui concerne mes fragments, un *no* élidé et écrire *n'avie femme*.

de la colle et que l'emploi de la loupe a été insuffisant à faire déchiffrer complètement.

Les deux feuilles de parchemin qui font l'objet de ce travail, recouvraient l'intérieur des deux ais d'un volume in-folio, intitulé : *Hier. Grati Bonon. Responsorum Liber primus a D. Andrea ab Exea recognitus. Lugduni, 1544*, fol. (Bibl. de Gand, Jurispr., n° 1057). Déployées, elles forment deux carrés longs, mesurant en largeur (correspondant à la hauteur de la reliure) 40 centimètres, et en hauteur (largeur de la reliure) 28  $\frac{1}{2}$  à 29 centimètres. Chaque face de largeur présente cinq colonnes de vers intactes et la moitié ou un tiers d'une sixième; c'est cette mutilation d'un des côtés de chacune des feuilles qui a causé l'état tronqué des vers de nos colonnes 3, 4, 9 et 10.

En superposant l'un sur l'autre les deux carrés et en les pliant par le milieu et dans leur pli primitif, je fus heureux de découvrir qu'ils formaient quatre feuillets d'un même cahier, et que pliés in-4°, ils donnaient deux fois une suite ininterrompue de quatre pages à trois colonnes, soit de douze colonnes. L'étendue de la lacune existante entre les quatre premières et les quatre dernières pages dépend du nombre de feuillets dont se composait le cahier et du rang qu'occupaient les nôtres dans le cahier. Elle ne peut, toutefois, dépasser le montant de huit de nos pages, soit environ 1,440 vers.

J'ai, à raison de cette lacune, divisé notre texte en deux parties, comprenant : l'une, les colonnes 1-12 (vers 1-725); l'autre, les colonnes 13-24 (vers 726-1442).

Cependant, une difficulté se présentait. Suivant la manière de plier les deux feuilles superposées en dedans ou en dehors, l'ordre de succession à donner aux deux parties devenait différent. Le texte devait décider sur ce point; mais malheureusement,

il n'était pas aisé de démêler les rapports d'antériorité ou de postériorité des faits relatés dans les deux parties, et je n'ai pu lever mes doutes à ce sujet qu'après avoir fait une méprise. D'après une vague impression, j'avais attribué la priorité à notre deuxième partie et je préparais mon travail pour l'impression dans cet ordre, quand je m'aperçus qu'Alerant le Baiver, mort au cours de ce que je prenais pour la première partie, reparaisait dans la seconde. Cette circonstance me fixa et détermina l'ordre respectif sous lequel je présente les deux divisions de mon texte.

J'ai promis une transcription authentique, sans aucune retouche ; j'entends par là une reproduction non pas paléographique, mais rigoureusement exacte. Cette exactitude ne devait pas m'interdire la résolution des signes abrégatifs, qui n'offrent rien de particulier, ni l'emploi de l'apostrophe, du tréma et de la cédille, ni la ponctuation — tout lecteur sait que les erreurs commises de ce chef sont à charge de l'éditeur et n'altèrent pas la vérité du texte, — mais elle m'imposait une scrupuleuse conservation des formes, quelque vicieuses ou suspectes qu'elles fussent (1).

Les *sic*, largement prodigués, ont pour but de me prémunir contre le reproche d'étourderie ou d'ignorance ; les italiques, de distinguer les lettres, mots ou groupes de mots dont je ne garantis pas la bonne lecture ; les points marquent les passages illisibles. Les quelques mots entre crochets se trahissent d'eux-mêmes comme des bouche-trous de mon cru.

---

(1) Je me suis quelquefois écarté de cette règle, surtout en ce qui touche la division des mots, mais j'ai eu soin de l'indiquer en note. J'ai peut-être eu tort d'avoir conservé les  $i = j$  et les  $u = v$ .

Attendant moi-même, pour l'intelligence d'un bon nombre de passages, la lumière de la science d'autrui, on comprendra que je renonce à toute tentative de commentaire; aussi mes notes n'ont-elles d'autre visée que de faciliter la tâche aux philologues qui se sentiront disposés à soumettre les fragments à une étude approfondie. C'est dans cette intention aussi que j'ai composé la table des lieux et des personnes, ainsi que celle des rimes.

A. SCHELER.

Bruxelles, juillet 1877.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

## I

- .....
- (COL. 1) Ke d'un ellais en ac dos abatus.  
 Point Fortunet e uenc los sals menus.  
 Van s'en ferir li iouenes el canus,  
 Per los blizons passent lo fers agus,  
 5 E peills osbers se sentent as cors nus,  
 Fraignent les (*sic*) astes, mais non es uns mogus.  
 Maurins s'en passe e claime els confondus,  
 Ke cel sol es en sele remasus :
- « Ai, reis Aigars, uoelz (*sic*) com es erobus,  
 10 « Oi nep, oi fils o catent t'est cregus,  
 « E non sai dont, k'anc plais non fo sobus,  
 « Mais molt er pros quant sera recongus,  
 « Tos tos afars te ietera a lus. »  
 Lo socors broce el caples es tengus.

## II

- 15 Fors es li caples que tenent li baron.  
 Draugue de Saure poig al socors Folcon.

4. Lo p. *los*, cp. 722, 736.

6. *Non*, équivaut à *no en* (n'en); je n'ai pas plus ici que dans de nombreux passages, marqué ce *non* complexe par un signe diacritique. Il en est de même des autres formes enclitiques.

8. Ms. *soles* (en un mot).

10. *Catent*; 390 et 732, *catenc*; 863, *captenc*.

13. Ms. *alus* (en un mot).

13. *Jeter a lus*, mettre au clair, faire venir à fin.

- El fils del rei faic son tor per canp bon,  
 K'Aimont apele amic e compaignon,  
 De Mirasuaus, lo fil al comte Aimon,  
 20 Un soldader de cel autre reion :  
 « Se uassaus es e fres, conquer ton don. »  
 Cel uenc broçant entrels rens a bandon,  
 Enmi la presse uait iostar a bandon,  
 Fer le en l'escut, u a d'aur un lion,  
 25 K'enmei lo pis tot lo fer li repon.  
 Kant l'aste fraig, non renlarrere (*sic*) en l'arçon.  
 E lo coms Draugue ferit si lui el son  
 Ke plane s'aste l'abatet el sablon;  
 Prent lo cauau balçan de Quarrior  
 30 E lo donet son fraire en guiardon ;  
 Aitant la force p.. ms el gonfanon.  
 E li reiau poignent ab esporon,  
 E mainent los *deser el prat Franon*,  
 O lor sont *bones* los barres el buisson  
 35 E li arcer el seruent el poon  
 Ke tengut n'anc (*sic*) cen cauaus qui son bon,  
 Mil cauailleurs essire borel ponzon,  
 K'il lor dara, s'el uen a raençon,  
 Mil liures d'aur, n'i aura mans (*sic*) mangon,

17. *Faic*, sic; les c et les t sont bien distincts dans le ms. — *Canp bon*, sic aussi 296; p. *cambon* (dérivé usuel de camp)? Cp. Gormond, 292 *champon*, et 274 par *is* [t] *campon*.

23. *Bandon*, répété du v. préc., est sans doute un lapsus p. *Folcon*.

26. *Renlarrere* est une forme corrompue, d'ailleurs trop longue d'une syllabe; *non l'arrere*? d'un verbe *areirar*, faire reculer, rejeter?

28. Le scribe avait mis d'abord *en l'arçon p. el sablon*; il corrige en repassant sur les traits primitifs.

34. Le masc. *los* près de substantifs féminins se présente plusieurs fois. cp. 86; v. 77 *los anstes*, 83 *los uignes*, etc.

36. Un ami propose de corriger: *Ke rengat uant con*.

37. *Estre* (hormis) *Borel Ponçon*? Il pourrait bien y avoir après ce vers une lacune.

40 El fils del rei del tornar s'es somon,  
Renias s'en uai a tote sa prison.

## III

Mauris s'en uai el prat ioste el navei,  
E cil s'en uant tuit reniat e estreï.  
Ce dis Sicars : « Maurin, creés en mei ;  
45 « Hui a trente ans que auges autal lei  
« Ke ia tosés ans de uos non folei ;  
« Molt o fet mal uils hon d'aital agreï.  
« Perte auas (*sic*) fete e non sabes per kei :  
« Ki fet bataille c'on a force non ueï,  
50 « Desconfis es per raison e per dreï. »  
E li reial caualcent a espleï.  
Desos Peride al moste[r] sant Eleï,  
Es herberias la nuit el fils del rei,  
L'abes Guillelme lor doneit lo conrei ;  
55 Ni trais osberc ni desçant (*sic*) son baldre[i]  
Tros al matin que lo iors lor pareï  
Kel mes . . . . mil . . . . *galeï*,  
E . . . . . ab un gonfanon frei  
Sos es roïde passare lo rabei.  
60 Cil lo persiguent e *cadus* . . . . *co creï*.  
(COL. 2) Li coms Maurins lor reнге lo torneï,  
Er i poc far cel qui er non i feï.

40. Le sens réclame *on sa force*.

52. Ms. *moste sante lei*.

54. *Guillelme*, abrégé par *Guill* (ll étant barré du haut).

55. *Descant* p. *desceint*.

59. *Sos es roïde*, sic ; faudrait-il lire *Sos Esroïde* ?

62. La faute *poc* p. *pot* revient souvent.

## IV

- Lo rabei passent e mesclent los torneis.  
 E poc i far cel qui ben es apres,  
 65 K'a Maurin ioig lo coms Tiebaus de Bles,  
 E ab Bertran Berengers li Daneis,  
 E ab Draugon Manigos d'Espaneis,  
 E ab Folcon Rainers de Looneis ;  
 Entre rens pòins qui d'armes es cortes ;  
 70 Ben i estant e Normant et Frances.  
 Enmi la presse, lai o sont plus espes,  
 Joins a Sicar Milaues lo Galeis ;  
 Tant grans se donent per los escus d'Orles  
 Ke tot se traquent los ausbers tiones.  
 75 Lui el cauau a tot Sicar ius mes,  
 Ben li estere sel cauau non caies.  
 Fraignent los anstes e ronpont li aurfres  
 E auit dire per conte, que ueirs es,  
 Ans que socors partis nis remanes,  
 80 N'i ac cagus per ueir .lx. e treis,  
 Tal mil cauaus i ant caniat e pres,  
 K'un sols non torne a l'estable dont es.

## V

- Lo torneis mescle sos los uignes Austent.  
 Lo coms Maurins lai cadele sa gent,  
 85 E li arcer e borzeis e seruent  
 Tenont los barres els fossas ausiment

64. *Ben* = be en.77. Ms. *aur fres*, de même 1030.78. *Auit*, sic p. *aii*.79. *Socors* paraît fautif p. *lestors*.

- El fils del rei fai un enuaïement ;  
 Per lo boscau intret laïns poignent  
 E uait ferir Bertran qui lo deffent.
- 90 L'escut li trauque e l'osberc li content,  
 E l'aste fraig, per quei el non descent.  
 Bertrans fer lui el bon cauau mouent,  
 Per mei le cap que tot lo fer i fent,  
 Kel gonfanons deuant lo (*sic*) iels li pent,
- 95 Aiço l'essorbe per quei s'en torne lent.  
 Cil fait son tor e is d'entr'eus corent,  
 E a s'espade abat Milon d'Aiglent,  
 E prent per fran lo ros liar d'Agent.  
 El coms Maurins lo uenc aconsegent ;
- 100 El bon destrer lo refer maintenant,  
 Tros al boscau l'en menet enpaignent  
 E met lo ios al derrer passament.  
 Puis a Fortun s'en gabe e s'en content :
- « Estort uos ai d'aiqueste soradent,  
 105 « Se li legves tener un an uertent,  
 « Ne uos ni eu n'i aurem garriment. »  
 E Fortunés, com la rason entent,  
 Escot lo cap e de corre s'estent.  
 El fils del rei, quant a terre se sent

87. Plus loin (264) *envaïement*.

90. *Content* est clairement écrit ; mais ne faut-il pas *concent* (= conscindit) ? ou *coissent* ? Cp. le composé *desconcentre* dans Gormond, 71 : *la blanche broïne desconcentre* (car c'est bien ainsi qu'il faut lire, et je suis heureux d'avoir l'occasion de réparer la bévue que j'ai commise en voulant réparer celle de M. de Reiffenberg). Raynouard signale plusieurs exemples d'*escoissendre* = ital. *scoscendere*, mais il néglige *coissendre*, bien qu'il se présente dans le roman de Jaufré (Lex. Rom. I, 114b, v. 3) : *E sos bliçauts es coissendutz*.

95. Ms. *les sorbe*.

101. Ms. *en paignant*.

104. Pour *soradent*, voy. le *Glossaire de la chanson de la Croisade des Albigeois* (éd. Meyer) sous *sobredens*.

105. Le *v* dans *legves* (licuisset) est mis en surcharge. C'est, outre celui de *uiv* (825), le seul *v* que je trouve dans mon ms.

- 110 Montel el ros, per tant ac cor dolent,  
 De son socors non pot cobrar nient,  
 Meis iame a terre incols d'aige pendent,  
 Kel trais la sele el frain el garniment,  
 Non la uol perdre por mil liure d'argent.
- 115 Cel torne al renc e dis as seus rient :  
 « Perdut i ai mais auque m'esteut gent  
 Lo . . . . .  
 O . . . . .  
 Ben debent estre. . . . .
- 120 Entresaignat sont tuit e conoissant (*sic*),  
 (COL. 3) E las do. . . . . Et fait sos. . . . .  
 A las. . . . . 140 E ac de los. . . . .  
 Laissent. . . . . Mil cauaus. . . . .  
 Cascun. . . . . Renias se. . . . .  
 125 Non es. . . . . Mors e na. . . . .

VI

- Quant. . . . .  
 Aiqui. . . . .  
 E los enso. . . . .  
 Ab los. . . . .  
 130 E tant ca. . . . .  
 Dont so. . . . .  
 E de uois. . . . .  
 Tant ca. . . . .  
 Cil eseisce. . . . .  
 135 Ben gaaig. . . . .  
 .xv. cau. . . . .  
 Non sen. . . . .  
 Mais non sa. . . . .

VII

- Lo fil de. . . . .  
 145 El coms. . . . .  
 Al canp. . . . .  
 Noi ac gar. . . . .  
 Que seut no. . . . .  
 U frain u. . . . .  
 150 Arberc g. . . . .  
 E Maurins. . . . .  
 Tot lo ga. . . . .  
 La de nul. . . . .  
 Mais los a. . . . .  
 155 Tau cent. . . . .  
 Tos li sord. . . . .

112. *Incols*, quid? faut-il lire *ju* (p. jus = jos) *cols*? *Col* (colline) se présente 483.

	E desarmen. . . . .	VIII	
	Enmi. . . . .		
	Trais a cons. . . . .	170	Ce dis M. . . . .
160	E don Folcon. . . . .		Noil sen. . . . .
	E don Drau. . . . .		Nostre cauaus. . . . .
	Maurin. . . . .		E nostre engin . . . . .
	D'aikest. . . . .		Ai, dis Mau. . . . .
	Eu uos en. . . . .	175	Parens al no. . . . .
165	O eu o el. . . . .		Cui lo mo. . . . .
	Persegem. . . . .		Kaus sorbre. . . . .
	Kar ben sa. . . . .		Si non li . . . . .
	Ce dis Sicar . . . . .		Ce dis Mau. . . . .
	Kar non a. . . . .	180	Tros does pl. . . . .

*La col. 4 (vv. 181-240) constituant le verso de la col. 3 et comme celle-ci mutilée sur le côté dans toute sa longueur, ne laisse plus voir que les lettres finales de ces vers. Ces finales indiquent des tirades en us et en ent. Celle en us continue la tirade VIII et celle en ent (IX) se poursuit à la col. 5*

#### IX (suite).

(COL. 5) **E** fet son ban crier iradement  
 C'om n'i remaigne de .xv. ans tros a cent,  
 Néis li monge non retiegne seruent,  
 Ke trei cent mile sont a pié combatent,  
 245 E cauailer uint miller ausiment;  
 El trap reiau sor la riuer estent,  
 Tote l'autre os enuiron lui porprent.  
 Quant dui message uingrent al rei corent,  
 Ki de son fil li disent son talent,  
 250 Lo uasselage e son contenment,  
 Tal iauc n'a reis que tot en troble el sent;

243. Il faudrait *retiegnt*.

251. *Jauc* (joie); *de joi* 853 et *de jau* 1045 (avec plaisir. ardeur).

- Is contre lui en un mul d'Aguilent.  
 Tal mil de l'ost lai uant ab lui poignent,  
 Ke tuit sont d'els cobeitos e dolent,  
 255 Car lor partirs de lor torniament,  
 Los astes fraites, li escut d'aur puigent (*pingent ?*),  
 El blanc osberc e li elme luisent,  
 Frait e fendut per grans cops maintenant,  
 Et il nafrat e falsat e sanglent,  
 260 E lor cauau uant per lo camp murent.  
 E non muert uns c'on aici non li rent ;  
 Tal mil de l'ost n'ant pres auillament,  
 Tros a tier die, ce sap mon essient,  
 En perparant tant fort enuaïment  
 265 K'en plorerant maire e fil e parent.  
 El reis acol son fil aliegrament,  
 Beiset los iés e la boce en rient.  
 Ab sa maisnade libre el borc a prezent,  
 Ke li cauau non couinunt al uent.  
 270 Al trap reiau lo paire el fils descent ;  
 Lo reis lo fai desarmar sei ueient :  
 « Molt as bel cors e escabit e gent,  
 « E t'es ben pres del premer ardiment,  
 « Anc tant pros hom non fo de ton iouent ! »  
 275 Aitant Bos intre e Bernar de Clarvent.

## X

- Bos e Bernars intrent, li compaignon :  
 « Dex uos saut, reis, e tos ceaus d'environ,  
 « Vostre parens Falc uos met a rason,  
 « Cui uos fesés couent d'ista reion,  
 280 « Auent. ij. comtes qu'aici en queste ost son,  
 « Mais el disent tol (*sic*) lo mal e lo bon.  
 « Un fil aués, e non sap dont se fon,  
 « Cui autrias uostre terre a bandon ;

- « S'il l'en consent tant longe teneison  
 285 « E puis li quier, ben l'aura per bricon ;  
 « Mais fai l'en dreï, o uos diias que non,  
 « Que s'en aurés desfiance e somon. »  
 Lo reis consire iras ans que mot son,  
 Mais sos fils parle a guise de fric on.  
 290 « Enquer non uei son couent, non son don,  
 « Tant com lo reis calcera esporon,  
 « Ni eu ni el n'i aurem ia mason,  
 « Mais el me serve e port mon gonfanon,  
 « El reis el creisse aisi com son baron,  
 295 « Ke s'el li bause a guise de felon,  
 « E eu l'encontre en plan ni en camp bon,  
 « Tot lo reiame metrai a deuison,  
 « En nostres lances portarem l'espion  
 « Com tot l'un lais, o tot l'enport per son ;  
 300 « Ia non n'er lais d'escut ni de baston,  
 (COL. 6) « Ni puis sa mort non auram contenchon.

## XI

- « Seigner », dis Bos, « nos en uolem tornar  
 « A don Falcon qui uos (*sic*) fais raisonar ;  
 « Respondés nos aitant con cuidés far,  
 305 « K'a uostre fil non saben ren parler,  
 « Ni messagers non deu en cort causer ;  
 « Mais poisses er tornas oltre la mar,  
 « Pos er don Falc uos hom e uostre bar ;  
 « E sel volés fals couens autreiar,  
 310 « Non n'i a plus mais s'anor abaissar  
 « E ac (*sic*) tos iors seruir e aiudar,

289. Ms. *fricon*.294. Ms. *ai si*.307. *Poisses*, forme francisée de *poichas*, *poissas*; ici conjonction, après que.

- « Kar son ranc ten e sos plais afiar,  
 « Kant uos uoldrez enuers lui adreçar,  
 « Non pot per home faillir ne guerriar,  
 315 « Mais sel uolés per cestui abaissar,  
 « Tant quen cuidas de sos plais enganar,  
 « Sel fos rix hom, pogre sei oblidar,  
 « Mais paubres es, ce dis, al rei causer,  
 « Nos lassera las uius deseritar. »
- 320 — « Bos », dis lo reis, « pos mais non uels estar  
 « Kalques noueles deis de la cort portar. »  
 Trait son gant destre e fait son fil leuar :  
 « Eu dons ma terre, seguentre mon finar  
 « E lo seruice, que non ti aus uedar,
- 325 « E non retenc citat per coronar,  
 « Ni tor, ni sale, ni donion, ni caslar,  
 « Ni abaïe que eu aie a gardar,  
 « Ni duc, ni comte, ni uiscomte, ni par,  
 « Ke tos nos face lo saigrement iurar
- 330 « E as prebos, que non puisse bausar. »  
 Cel pres lo don e baiset lo sollar.  
 « Seigner », dis Bos, « nos uedem lo donar,  
 « Kar ai quis plais non fai gins a celar,  
 « Taus mil n'a ci tos a gris e a uar,
- 335 « Ki tuit entendent de Falcon mal menar ;  
 « Nos en irem e sadrem li contar,  
 « Ke non uolés bien estance mandar,  
 « Ni plait d'amor, ni per dreit enseigner,  
 « Ni pars ni fils qui son couent ant par,
- 340 « Dis hui enant uos pos en lui fidar,  
 « Irem nos em, e Damlisdex (*sic*) uos gar ! »  
 A l'uis del trat (*sic*) uant el cauu montar.

319. On peut aussi lire *uiuis*; je présume qu'il faut *tos vius*.

329. *Nos p. nols*.

336. Le sens veut *sabrem*.

338. *Bien estance*, p. *benestansa*.

339. *Ant par* fautif p. *ampar*.

342. *Trat* p. *trap*, aussi 714.

## XII

- Vant s'en andui per un[s] chemins ferras.  
 Desos Peride en la ribere els pras  
 345 Trobent Falcon com es contramontas,  
 E don Maurin e Sicart sont delas.  
 « Bos », dis don Falc, « los noues me diias,  
 « E sans mentir, si com es la uertas. »  
 — « Per ma fei, segnre, non er ia mos canias ;  
 350 « Lo paire els fils uimes ensens iostas,  
 « E ob grant ost e ob homes assas,  
 « Ben aesmas a .xx. mile d'armas,  
 « E d'altre gent a tant lo reis mandas  
 « Ke per sanblance es feire o grans marchas.  
 355 « Nos fezem clam, mais pauc nos fo preizas,  
 « Lo uostres dreis lai fo ben rasonas,  
 « Lo meu ueiant ful reiames donas,  
 « K'anc non remas ni casteaus ne (*sic*) citas,  
 « Ni abaïe, ni tors, ni fermetas ;  
 360 « De tot ensems en fo sos fils casas.  
 (COL. 7) « Cel pres lo don, e uos fus manechas  
 « K'al premer loc u serés encontras  
 « Ke uos ni el ia des iels non ueias,  
 « Tos lo reiames uos ere abandonas,  
 365 « A uostres lances er lo dreis essegas,  
 « U tot l'aurés, u tot l'aura en pas. »  
 E Falc respont : « Dex en sie laudas,  
 « Eu non sui dont del tot deseritas,  
 « En aventure sui del anor tornas ;

350. Ms. *ui mes*. — 363. *Vos veias ?*

365. *Essegas* ; je prends ce mot p. lat. *exaequatus*, au sens de l'all. *ausgeglichen*. Nous retrouverons le verbe *essegas*, avec une acception analogue, au v. 733. Le correspondant français serait *essiver* (cp. *dessiver*, *Enfances Ogier*, 7257, notes).

- 370 « Se Dex me salue ma vie e mon solas  
 « E mon ardit e mos mans e mos bras,  
 « Enquer n'ara tot mon dreit, se Deu plas,  
 « E aiquel plait qui m'en er destinas. »  
 Point le cauau, qui uait tost e uias ;  
 375 Quatre arpens s'es de la terre eslaissas  
 E fu allegres com ere fu iras.

## XIII

- Falc tras sa resne sos l'ombre d'un albar,  
 Sicart apele per cossel demandar,  
 E Sicars broce lo destrer balçan uar,  
 380 Ço es Lirons qu'aués auit nomar,  
 Ki fu noris en forès sans baillar,  
 Dont lo .iii. breque lo annarent enblar,  
 E Salapans li fes la (*sic*) brac nodar,  
 Al rei de Nubie l'enmane per conprar,  
 385 Des mile de bezans l'en fet dar,  
 A la reigine l'enuiet per annar ;  
 Maurins l'annet per proece acatar,  
 En isle Fade, quant i uenc arberiar,  
 Det li la dosne, quel tenie molt car,  
 390 Per son catenc e per s'onor cobrar,  
 E el Sicart, qui nel uolt puis basar (*sic*),  
 Kar lo uit grant e bon per caualiar.  
 E Bertrans poins Abstruget lo nauar,  
 Tant bons cauaus non auit hom nomar,

372. Le sens appelle *n'arai*.

378. Les mots *cosse* *demandar* sont transposés dans le ms.

383. Cette histoire du cheval de Sicart ne m'est pas claire du tout ; cependant je ne fais pas erreur, je pense, en prenant *Salapans* pour un personnage.

384. Vers trop long ; lisez *rei Nubie* ou plutôt *rei de Nube*.

385. Vers trop court.

391. *Basar* sans doute p. *lasar*, *laissar*.

- 395 E lo coms Draugue lo fal roïn de Bar,  
 Neguns de corre mot non l'ause sonar ;  
 El pros Renelmes lo brun Eliazar,  
 Corteis cauas e de corre e d'anblar ;  
 E Ascelins Cobeitos lo liar,
- 400 Folque de Saure l'alferant d'oltremar,  
 Kel coms Maurins lai gaiegnet, li bar,  
 Kant a Rodans fu al tornei mesclar,  
 Lo Maur de Tir en auint desraucar  
 En terre sece qu'anc pas non poc leuar ;
- 405 Folcon donet quant non li pot uedar,  
 Kel seus fo mors a Peride al intrar  
 De .xxx. lances maintenant sans lançar.  
 El coms Maurins fes Fortun eslaissar,  
 Anc non fo beste qui au lui pos annar,
- 410 Aitaus peruis es greus a ajostar,  
 Quant le perdra, Maurins de mort se gar.  
 Ere sont set per lo conseil donar.  
 « Segner », dis Falc, « eu uoel a uos palar (*sic*),  
 « La deffiance a fet araisonar,
- 415 « E dei ben mai ma guerre comenchar. »  
 Folque respont : « Annem los encalchar,  
 « En las herberies per terme d'abeurar,  
 « E nos siem cent a l'espreonar (*sic*),  
 « E uos a mil annas uos enbuissar,
- 420 « Kels fils del rei es leus a tragarin. »  
 (COL. 8) — « Cenbeaus de nuis es malz a encalcar, »  
 Ce dis Maurins, « laissez-moi aïço estar,  
 « Kel reis set ben sos os entregaitar ;  
 « E lo matin, quant uira lo ior clar,
- 425 « Fera per l'ost tos sos graisles sonar,  
 « En uostres terres interra herbreiar,

395. *Roïn*, mot curieux; serait-il apparenté au néerl. *ruin*, cheval hongre (notez toutefois que celui-ci est monosyllabique); ou y a-t-il un lapsus du scribe p. *rocïn* ?

- « E a Peride uenra per torneiar.  
 « Annem nos em (*sic*) garnir e adobar,  
 « Los elms brunir e los osbers breiar,  
 430 « Toschar las lances e los astes dreçar,  
 « E los cauaus ab aure conredar,  
 « K'al premer ial lor toldrem lo maniar ;  
 « Eu ai uegut reial rote aiostar,  
 « Ki uenc cantant e puis plore al tornar. »  
 435 Ce dis Sicars : « Mils lo poriam far ;  
 « Ki a celat nos sabrie guidar,  
 « Si poriem oltre cele ost passar,  
 « Lai non ac home qui puisse armes portar,  
 « Kel reis ac tot ab sei quant pot menar ;  
 440 « Gent nos estere un castel laironar,  
 « A las maisnade Falcon pogues estar,  
 « Enmi lor terre per l'onor gueroiar. »  
 — « Eu sai », dis Falc, « o podem faidiar ;  
 « Al (*sic*) castelans non cuit que ren s'i gar,  
 445 « E es mos dreis, s'eu i podie intrar,  
 « Kel reis donet ma maire a mariar,  
 « Pos li bauset, que nol li uol laisser. »  
 Ce dis Sicars : « Annem los essaier,  
 « E el remaignent per la terre gardar ;  
 450 « Fazem la coce e siem andui par,  
 « Ke mal deit traire pros hom per gaiegnar. »  
 — « Segner », dis Falc, « non fai mais a tarzar. »  
 Aiquest conseil ant fremat per celar.

431. *Aure* (avre) = *havre* (d'où haveron), = all. *haber*? L'accent s'oppose à l'étymologie *avéna*.

432. *Jal* = *gal*, coq, chant du coq? Cp. 460 : *quant fu iaus cans*, et 1193, *al premer iau cantar*.

438. 39 *Ac p. at*; *sic passim*.

442. La forme *gueroiar* (*oi p. ei*) est conforme au ms., de même 474; 475, et ailleurs. Aux vers 314 et 735, nous trouvons *guerriar*.

## XIV

- Lo consaus part quant solaus fu colchans.  
 455 El coms Maurins uai erberiar abans,  
 Draugues e Folques e Sicars l'alemans  
 E lor conpaigne, qui sont bones e grans,  
 Mil e set cens ab elms refflambeians ;  
 E Bos los guide per los uals des Karrans,  
 460 Al port d'Aissent las aut quant fu iaus cans,  
 Aikes passet lo ponteners Joans ,  
 Del port d'Aissen d'aïqui en tros al Lans  
 E doe ligues de dreis chemins errans ;  
 Lo Fars lo clau, une aigue perillans,  
 465 Tot en rodont come solaus uirans,  
 E entre dols est lo uaus de Brians.  
 E li anfrun e los aces trenchans,  
 Ki per bataille la debent costumans  
 E ab es lances com es leuas li bans,  
 470 Segues uias non *er* entraus durans  
 Mil cauailers a ben laïns intrans,  
 Ki ant maisnades e moillers e enfans,  
 Cauaus e armes e saluages talans,  
 Ke lo plus uils es fers e guerroiens.  
 475 Li dui castel ant guerroiât cent ans,  
 Per la costume ki es de neufsans (*sic*) ;  
 Cadune naus lor deit .iij. cens bezans.

455. Ms. *auai*, mais l'*a* initial est sous-pointé.

461. Le premier mot est écrit par *aiks* flanqué d'un crochet.

463. Le ms. a bien *e* (c'est-à-dire le signe habituel de la conjonction *et*) ;  
 le sens réclame *a*.

466. *Dols*, mauvaise orthographe p. *Dos*.

467-470. Ces quatre vers sont aussi faciles à la lecture qu'impénétrables  
 pour le sens. Le v. 467, s'il ne représente pas deux ou trois vers du ms.  
 original, doit peut-être être corrigé *a lor aces*.

476. Lisez de *neuf cens ans*.

- Deman er fins ans lo soleil leuans,  
 K'a Falcon er iustise e aclinans,  
 480 Rix n'ert li segnre qui aura a comans  
 (COL. 9) L'anor al rei pogra . . . .  
 A Peride n'er Maur . . . .  
 De sobrel col les descend . . . .  
 Ke çai uendront . . . .  
 485 E lo reis n'er e iras e p[esans]  
 Tos li er iauc uers . . . .  
 Er en en (*sic*) ert guerre e . . . .

## XV

- Uait s'en Sicars e . . . .  
 E Bos los guide per . . . .  
 490 Al Lans los ac en la . . . .  
 Aiqui s'enbuissent el uer . . . .  
 Lo castel uirent qu'anc . . . .  
 Aut siet en rauque la . . . .  
 E ios al peu la sale el p . . . .  
 495 Los canbres uoltes els . . . .  
 E la capele el borc de sa . . . .  
 E tos es claus sans pon . . . .  
 Jos el uermel ac maior . . . .  
 De uauassor qui sont . . . .  
 500 Ab grant solers claus d . . . .  
 Mais en ost sont tuit per  
 E bas lonc l'aigue el tor . . . .  
 Ben .iiii. mile a. . . . .  
 L'aigue del Far los cl . . . .  
 505 La mars i uenc .iii. . . . .  
 Ki fait son tor del la . . . . .  
 Per kei li ome sont tuit . . . . .  
 Et al seigner uei molt . . . . .  
 Lo iors esclaire permi le . . . . .  
 510 Sicars demande Boso [n] . . . . .

- Signer, dis Bos, non . . . . .  
 Ke chaîns sont mei . . . . .  
 Mostre s'enseigne e en . . . . .  
 Quant la uerrés sus en . . . . .  
 515 Intrar porés per los . . . . .  
   Lains uai Falcs e hor . . . . .  
   E sos la cape cascuns . . . . .  
   L'osberc e l'elme e l'es[cut] . . . . .  
   Venc a la porte si que re . . . . .  
 520 Soau apele, le porter . . . . .  
   E el quant aut son uer . . . . .  
   Olbret la porte sans . . . . .  
   E Bos quant intre permi . . . . .  
   Manace el gendre que . . . . .  
 525 Vers lau e porte . . . . .  
   Son conpaignon ap . . . . .  
   Ki la posterne olbr . . . . .  
   E Bos s'en monte sus . . . . .  
   Gete la lance e . . . . .  
 530 E Sicars intre . . . . .  
   Tuit sont en *terre* per . . . . .  
   E tui (*sic*) li home . . . . .  
   Pere ni lance . . . . .  
   Ne nus l'autre non a . . . . .  
 535 Mais prender . . . . .  
   E Bos lor uai per . . . . .  
   Annas Falcon . . . . .  
   E uos seigner nan . . . . .  
   E sabés tuit quel reis . . . . .  
 540 De uostre aueir ni per . . . . .

*Le verso de col. 9, notre col. 10, ne laisse plus voir que les*

522. Ce l parasite de *olbret* (ouvert), que nous avons déjà remarqué dans *dols* (466), se représente dans *olbrade* (ouvrée), 641; *redoltent*, 709; *redoltans*, 996.

*fins de vers; nous les donnons ici rangés sur deux colonnes.*

- |                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| (COL. 10) . .entent | 570 . . .barnas « rei »   |
| . .me rendent       | ( <i>mot de renvoi</i> ). |
| . .esfendent        | . . .garde es montas      |
| . .uaïment          | . . .rnei aficas          |
| 545 . .esgarent     | . . .reparas              |
| . .ensement         | . . .re e fossas          |
|                     | 575 . . .fors ietas       |
|                     | . . .d'ardise d'essaïas   |
|                     | . . .coce aduras          |
|                     | . . .entresegnas          |
|                     | . . .demandas             |
|                     | 580 . . .que laias        |
|                     | . . .trobas               |
|                     | . . .ndre adalmas         |
|                     | . . .taigne nas           |
|                     | . . .neis es mesclas      |
|                     | 585 . . .en e en pas      |
|                     | . . .desraucas            |
|                     | . . .engolas              |
|                     | . . .entaïllas            |
|                     | . . .ssages intras        |
|                     | 590 . . .e abricuas       |
|                     | . . .ab unes las          |
|                     | . . .e contas             |
|                     | . . .mos celas            |
|                     | . . .s uos es enblas      |
|                     | 595 . . .caualias         |
|                     | . . .ors esclairas        |
|                     | . . .tor puïas            |
|                     | . . .ietas                |
|                     | . . .e forcas             |
|                     | 600 . . .desiretas.       |

### XVI

- |                          |
|--------------------------|
| . . .alques aiostas      |
| . . .li es donas         |
| . . .nus seignoras       |
| 550 . . .seus guerrias   |
| . . .sont ensamble enpas |
| . . .s mandas            |
| . . .si afinas           |
| . . .ment d'amistas      |
| 555 . . .cars menbras    |
| . . .s coronas           |
| . . .ar los feltas       |
| . . .loscauals corsas    |
| . . .rei uias            |
| 560 . . .rs es canias    |
| . . .lor iretas          |
| . . .si lor plas         |
| . . .ns er casas         |
| . . .erem assas          |
| 565 . . .es amas         |
| . . .laus fu leuas       |
| . . .sant German es pras |
| . . .nbels trias         |
| . . .e d'armas           |

(COL. 11). Aut o lo reis, anc non fo tant iras.

Mandet son fil quis per ces desramas ;  
 E cel lo fai, qui gent es enseignas.  
 Assas i laisse des mors e des nafras,  
 605 Des cauailers a des cauals selas  
 Ab grans saietes e a dars enpenas.  
 Ki ac perdut, s'ac perdut ses iuras ;  
 Ke al rei es tos ses afars canias.  
 Ans que sse (*sic*) sie une ligue eslonias,  
 610 A Maurin comte es messages passas,  
 Ki dis l'afar coment essie (*sic*) annas,  
 Sin es Maurins ab los seus alegras,  
 Kel reis saura ans que sie arbreias.

## XVII

Uait s'ent lo reis parmi unes calçades (*sic*),  
 615 Per els harbers torne la os irade,  
 E sos fils mane l'arrer garde reniade,  
 Mil cauailers de compaigne triade.  
 Trestot lo ior a s'ost contre gaitade,  
 Desci al seir que lor fâil la iornade.  
 620 El gaut en est l'arreregarde intrade ;  
 Maurins lo sec con uit l'aure baissade,  
 A escarit a .v. cens de maisnade  
 Kel sap cauzis de fort compaigne ausade,  
 Tos de Peride e d'Eisse sa contrade,  
 625 Ki sont a l'ost a mige nuit passade.  
 Lai fes Maurins lo coms une bofade,  
 K'en l'ost al rei es intras a celade.

614. Lisez *une calçade* ; je m'aperçois d'ailleurs que l's du substantif est sous-pointé.

618. Ms. *contre gaitade*.

620. *Escarir*, choisir, trier ; *a escarit*, d'élite. Cp. 1182 ; voy. Diez, I, 371 (sous *schiera*) et le *Gloss de la Croisade des Albigeois* (éd. Meyer).

- .V. sont au lui de conpaigne priuade :  
 Folque e Renelmes e Pons de Pierelade,  
 630 E Alerans lo Baiuers d'isle Fade,  
 Ki uai ob els une ensegne enlachade.  
 Lo trap reiau conuc a l'esclairade  
 Ke li carboncle fan entor per la prade.  
 Li mil Ingles ant l'autre nuit ueillade,  
 635 Cui fu al seir la gaitte comandade ;  
 Endurmi sont per prat a la rosade  
 E ac cascuns s'ace las lui pausade.  
 Quant Maurins uit l'eskergaite colcade,  
 Al leit del rei ac sa lance lançade,  
 640 Lo cobretor trencet e la felçade,  
 Ki fo de porpre e de samit olbrade,  
 El prat las lui n'a mes une braçade.  
 Kant uit lo reis lonf (*sic*) sei l'aste passade,  
 Cuide per ueir que sa mors seit parlade ;  
 645 Tos nus cobret son escut e s'espade.  
 Lo (*sic*) camberlenc saillent a la mesclade ;  
 Folque el feri Oelin de Belnade,  
 El tos Renelmes Molet de Ual Penade  
 E Pons Begon d'oltre la mar salade,  
 650 E Alerans ac s'e[n]seigne baissade,  
 El pes (*sic*) Beraut ac sa lance fremade,  
 Mort lo crabente arre en la coirade.  
 Des camberlens ant la cambre librade,  
 Katre en ant mors, frans de bone linade.  
 655 E ob aitant es lor gens adunade ;  
 El cap de l'ost fant lor esporonade,  
 Metent lo foc a la lune colcade  
 E fant lor graisles sonar a la menade,  
 Come si fus grans bataille iurade.

640. *Felçade* = *flessade*, couverture, voy. Rayn., III, 325.

652. *Arre*; lisez *arrer*?

658. *Menade*, = maisnade.

- 660 Maurins s'en is e ac sa gent iostade ;  
 (COL. 12). Corteisement l'a la nuit cadelade,  
 E sans mazans con coie a laironade,  
 Abans que l'os se sie ramenbrade.  
 Lo fils del rei ac sa broigne endossade,  
 665 Son elm laçat e s'enseigne fermade,  
 Una conpaigne en es ab lui cobrade ;  
 Dreit uers Peride encalcent per l'estrade ;  
 Aiquele terre ac Maurins obliade,  
 Ke uers lo Lans a sa resne uirade ;  
 670 Al port d'Eissent er a l'aube esclairade.

## XVIII

- Lo fils del rei encalce per fadie,  
 Mais as seus fu e tornas e gaudie  
 E sans coniat coms lo rei non desfie,  
 E sunt .iiii. cent tuit en une parie ;  
 675 Cent n'i remainent, qui cuident far bauzie,  
 A don Ponçon, uiscomte de Tubie,  
 Ki ac al Lans tor e sale e lestie  
 E par las rues par tot erbergerie,  
 E n'i ac home de lui casas non sie.  
 680 Cel los retenc e sa moillers negie,  
 E donet lor son aueir sans faillie,  
 Destrers lor done e palefreis d'U[n]grie,  
 Aur e argent e altre manantie ;  
 Trestote l'os es par els esbaldie.

662. *Maçan*, bruit, tumulte.

665. *Ms. sen seigne* ; de même 707.

672. Je soupçonne qu'il y a entre *tornas e et gaudie* une liaison fortuite amenée par quelque omission de vers.

673. *Coms* n'est pas certain ; on peut aussi lire *coins*.

677. *Lestie*, mot curieux, sans doute p. *lesdie*, dér. de *lesda* = *leuda* ; voy. Rayn., IV, 61 et Diez, II, 358. — 679. *Non n'i ac home?*

- 685 El coms Maurins uers por[t]d'Eissent embrie,  
 L'autre conpaigne rencontre e[n] mi sa uie,  
 Non n'i ac un que non bais e non rie,  
 A obs Falcon los ferme e los plaidie ;  
 Bertran apele qui l'escac lor deuie  
 690 Kel trais la nuit de l'ost ab l'esclarzie ;  
 Aisin la raube lor a Bertrans partie.  
 Grant aueir done e promet e afie,  
 Fai los iurar sorbre sant Ieremie,  
 En dreit Falcon tostans mas seignorie,  
 695 E ab son oes se de lui de faillie.  
 Lo Far lor passe lo ponteners Garsie,  
 Dessos lo Lans en la prade florie  
 Sont aiostat ab altre conpaigne.  
 Tote la gens es rencontre els issie,  
 700 Eis li enfrun qui sont plan de felnie,  
 En sont uint mile dont la (*sic*) uals es garnie.  
 El coms d'auoir e d'annor les conuie,  
 Assas ac Falsc (*sic*) a cui face fulie  
 De cauailers, e sans mot de mentie,  
 705 Ben sont .iii. mile de fort conpaigne ardie,  
 E cascuns d'els ac sa broigne uestie,  
 Son elm laçat e s'enseigne fremie ;  
 Tant par se fient en lor cauailerie  
 K'il ne redolent c'on rien los desconfie ;  
 710 Proc uirant l'ost en tros qu'à merques die (*sic*).

## XIX

Al ben (*sic*) matin, quant l'albe pert el tron,  
 Lo reis fai motes e sont ben de saison ;

690. *Trais* (de même, 1231), au v. 377, *tras*.

701. Il faut sans doute *Ben sont* p. *Enson*, cp. 705.

707. *Fremie* est-il un participe féminin ou un présent indicatif. Dans les deux cas, il m'embarrasse ; *fremie* serait-il = *baulie* ?

710. *Proc*, p. *prop* ou *prof*.

Cent graisle cornent per tote l'ost en son  
 E sont cueillit li trat el pauillon,  
 715 Auent la messe de l'abat Nevelon,  
 E puis apele Galeron e Sanson,  
 L'uns es sos cas e drus de la mason,  
 E l'autre fils a conestable Odon.  
 « Per lo reïame poignés ab esporon,  
 720 « Mon rere ban fant cridar abandon....

## DEUXIÈME PARTIE.

### XX (*suite*).

(COL. 13) « Anc tant grans plais non fu tant leus a far,  
 « Mais lo maiors deuem premiers menar,  
 « A sa niebode lo fazem esseggar,  
 « C'on son parent non desiretar.  
 730 « Com eu uenie per lo peril de mar,  
 « En isle Fade me fest Dex arribar.  
 « Lai li fezie mon catenc afiar  
 « E baillet m'en un son dru bacelar,  
 « C'es Alerans qu'aués auit nomar,  
 735 « Ab taus uint mile per l'anor guerriar;  
 « Tos lo sorderes sab ben torneis mesclar;  
 « Tant com mos cor pora armes portar,  
 « Non aural reis ribere ni cachar,

714. *Trat*, cp. 342.

728. C'est plutôt *mebode* qu'on lit; toutefois *niebode* est plus probable (cp. v. 797), bien que la bonne forme provençale soit *neboda*. Ce n'est pas la seule fois que mon texte se permet la diphthongaison de *e*.

729. Vers incomplet; je suppose qu'il faut intercaler *deu* après *non*.

732. Ms. *a fiar*.

736. *Sorderes* est fautif p. *sorders*, cp., 917, li *sorder*: le mot est, je pense, = *solder* (mercenaire).

- « Tros el reïame li face deuisar  
 740 « E par mi loc partir e meitiar,  
 « Comte per comte e duc per duc lassar,  
 « E sairement contre o autre iurar,  
 « Citat per altre e castel per son par,  
 « E Falcon face sos couens autriar,  
 745 « Ki pos sa mort lo ueiem coronar  
 « E pos Bernart Viane ad acuitar  
 « Ke son linage lo uimes achatar.  
 « E de meus plais non ac mais a tarzar,  
 « Redem mon feu qu'eu li achatar,  
 750 « Sel m'a penac (*sic*) et m'a fet trabellar,  
 « A mos feus creistre e ab auoir donar  
 « Me pot ben l'ire tote del cor getar,  
 « E s'aiço non, tros qu'al sorbredurar  
 « Auem la guerre c'uns non pot desmesclar ;  
 755 « Pos serem mort entre mei e Aigar,  
 « Vos e Bertrans en porés pro trobar. »  
 Lo fils del rei s'en enquet a irar,  
 Mais non o poc a sa guise menar.  
 « Per Deu, Maurin, ben l'ai auit contar,  
 760 « Que uostre orguels non poc om deportar,  
 « Orgueil en guerre et orgueil en gabar,  
 « En tota ren uos fai orguels sorbrar ;  
 « Ia eu non muire tros eu (*sic*) face abaissar,  
 « Si ferai eu, si Dex o mi lais far. »

740. La préposition *per* est d'habitude donnée en abrégé (la queue du *p* étant barrée) ; rarement elle est écrite en plein soit par *per* (741, *per comte*, 743, *per altre*), soit par *par* (comme ici, 919, 972). — Raynouard a *meitadar*, mais non pas *meitiar*. — 742. *Contre autre* ?

745. *Ki* est bien dans le ms.

749. Vers trop court ; il manque un mot (*voil* ?) dans le second hémistiche.

753. Ms. *sai co*. — Notez *sobre* p. *sobre* ; p. 762, *sorbrar* ; 1025, *corbretures*, etc.

757. *Enquet* (cp. 793, 1194), de *enquar* (lat. *inchoare*), commencer ; voy. Diez, II, 286.

## XXI

- 765 Lo fils del rei parlet com aïros :  
 « Per Deu, Maurin, ben es gaillars et pros,  
 « Saibes de guerre e d'afar trabillos,  
 « E uers lo rei fel e contralios ;  
 « Vostres fiances ne (*sic*) li ualent un tros,  
 770 « Non li tengés saigrement ni somos ;  
 « Si uos per force li fais d'un roine dos,  
 « Ben es de lui segner e cabaillos.  
 « Kar non uos membre de n'Alaric lo ros  
 « Ki ere coms rix e mirauillos  
 775 « E fu pendus, kar fu trop orguillos,  
 « E fes el rei quant en fu poderos.  
 « Vos es de guerre e d'ardit coboitos,  
 « De caualcar fers et uolenteros,  
 « Mais ans un an uos en uira si blos,  
 780 « K'en remandrant ist assaut perillos,  
 « E a Peride serés tant encombros,  
 « K'eu tenrai siege e serés escos,  
 « Tros a marcé uos liberrés a nos,  
 « K'eu sui tozés e uos es plus dios,  
 785 « E serés mais pesans e nouillos. »  
 (COL. 14) — « Dex », dis Maurins, « com parle ben kis tos,  
 « Cauailler fort (*sic*), se d'auol lin non fos ! »  
 Aitant Sicars n'aduis per l'aigue ios

771. *Roine*, forme francisée de *reine* ou *regne* (royaume) ; cp., v. 777, *coboitos* p. *cobeitos*.

782. Complétez le vers en lisant *e vos serés escos*. — Le participe *escos* (de *escodre*) doit signifier ici, non pas comme le plus souvent (cp. v. 1422), secouru, repris à l'ennemi, mais soit expulsé, soit dépouillé (voy. ma note, *Trouvères belges*, p. 345, à propos de *garbe scose*).

785. *Nouillos* = *nuallos* (voy. Rayn. IV, 344, et Diez, II, 387) ; ici flasque, mou.

787. *Fort*, lisez *fore*, comme 1091. — *Se* p. *si* est exceptionnel.

Los pres qu'el solue en uint bateaus coitos.  
 790 Cel los en maine e uai s'ent pesanços,  
 El e Maurins non partent amoros.

## XXII

Lo fil del rei es tornas a son paire,  
 L'orgueil Maurin o enquet a retraire :  
 « Per ma fei, segnre, Maurins es bobenchaire,  
 795 « De uostre anor uos cuide tot fors traire,  
 « E del reïame uol dos parties faire,  
 « Kel deuisaz ab la fille ton fraire,  
 « E Falque er reis e non targeret gaire,  
 « E de Viane coms Bernars l'ordubaire ;  
 800 « A tota gent l'auem cridar e braire :  
 « Ki rei desfai, que ben es enpeiraire.  
 « A uostres comtes es taus espauentaire,  
 « Come senglars entre lebrers a l'aire,  
 « Kel plus ardis ab lui non s'auze traire,  
 805 « Tant sans los prent con lonbars son conpaire ;  
 « E uos meens es tant Falc guerroiare (*sic*)  
 « K'anc non tolgues ni castel ni repaire,  
 « Ans uos tolt el lo Lans et Bel Veiaire  
 « El port d'Eissent el castel de sant Caire ;  
 810 « E a Peride serai puis osteiaire,  
 « Ke de bataille non mi er contrestaire ;  
 « Mandas grant ost e sias lars donaire,  
 « E eu serai guerries (*sic*) e caualiaire,  
 « Fazem li blanche, si li auen (*sic*) fet uaire,  
 815 « K'al cap de l'an non sie taus gabaire. »

799. *Ordubaire* est un lapsus du scribe p. *adubaire*, arbitre (voy. Rayn sous *adobador*).

806. *Meens*; lisez *meeus*, forme variée de *meteis*, *meteus*, même.

## XXIII

- Quant aut lo reis la solte de uertat,  
 Molt n'a lo cor pesanços e irat,  
 Mais non er ia conogut ni parlat,  
 K'el non uol perdre de sos comtes lo grat.
- 820 « Per ma fei, fils, ben aués plaidiat  
 « Quant per lor pres sont li nostre librat.  
 « Eu e Maurin auem molt guerroiât,  
 « Anc parlement non ui mais aiostat,  
 « Dis mile homes del mils de mon regnat
- 825 « Erent tuit uiv quant d'aiço fu mesclat,  
 « Ki puis sont mort, e li altre sont nat,  
 « Des que Maurins a auques lo pecat.  
 « Mais si Deu plas, per uos serant ueniat. »  
 Fait demar lo prior e l'abat,
- 830 E il repairent, que hui ant repairat ;  
 Cascuns caualie un cras mur soiornat,  
 E cascuns porte un girfalcon mudat ;  
 Un palefrei ant de grudes cariat ;  
 Gent sont uestit e sont ben conredat,
- 835 Bliaus de paile, cemise de cendat,  
 Calces ben fetes, dont son estreit calçat,  
 Un mantel gris ac cascuns afublat,  
 Denant lo rei sont ius iambe-atterrat.  
 Se dis lo reis : « Tos uos es auaniat,
- 840 « Kanc k'auias quesut ni demandat,  
 « Ke per Maurin serés quit (*sic*) clamat ;

824. *Mile* est p. *mila* ; cela excuse l'irrégularité de la césure.

827. Le sens réclame *De que*.

829. Le sens et la mesure appellent *demandar* p. *demar*. — Le prieur don il s'agit doit être Brun (voy. 891), et l'abbé, son frère Beraut (859).

839. Je tiens *avanjat* pour fautif ; *avantat* ?

841. Lisez *quite*.

- « Ici uos soil, sans engin recelat,  
 « De quanc qu'avés ne pleuit ne iurat. »  
 Trais de sa borse .i. besant reondat ;  
 845 Rent li per solte, car si ere ostaiat,  
 (COL. 15). E ac .vii. comtes, qui auant autreiat  
 Ke Velauent lor aduis enselat  
 E lo uairet d'Aquillant l'abrieuat ;  
 Lor blans osbers et lor elmes gemat  
 850 Lor sunt rendut, cui que fuissent donat ;  
 Escus e lances, aiço lor es caniat  
 Altretant bon, que non es sordoiat.  
 E il andui se sunt de ioi armat.  
 E quant il s'arment, sunt ades raisonat,  
 855 De per lo rei lo grant plait presentat :  
 « Se uolias estar en ma feltat,  
 « Kascun de uos darie une citat  
 « E cent castels de cui fuissiés casat. »  
 Ce dis Beraus : « Trop i aués tarsat,  
 860 « Kan d'oi annant (*sic*) estes afianchat,  
 « N'augras bon plait s'en auguissiés parlat,  
 « Pos per Maurin en solt e aquitat  
 « De son captenc anfrenc e adurat ;  
 « Tot nostre aluet nos aués abaissat,  
 865 « Mais si nos uiure podem un an passat,  
 « Ja non irés del gaaig al marchat. »  
 — « Dex », dist lo reis, « molt i fai grant foldat  
 « Cil qui nurríst lo basto ab ques bat ;  
 « Le ior qu'en fos rendus pres e liat,  
 870 « Vos deugras essre ab las forces leuat,  
 « Mais s'eu ia mais n'auie poestat,

845. Vers obscur ; à qui se rapporte le pronom *li* ?

847. Ms. *keuelauent* : je prends *Velauent* pour le nom du cheval.

862. Je remarque qu'entre *solt* et *aquitat*, il y a un espace disproportionné, au milieu duquel une autre main a tracé le *e*. — *En p. em.*

863. *Anfrenc* est bien écrit ainsi.

869. Je pense qu'il faut *quem* (que me) *fotz rendut*.

- « Per uostre dan m'aurias chastiat. »  
 Aitant montarent e uant s'ent sens coniat ;  
 A esporons sunt al pont aualat.
- 875 L'autre abat ant, Francon, deschaenat,  
 E tuit li monge sont fors des saz (*laz ?*) ietat ;  
 Lor bon cauau e lor osbers safrat  
 Lor sont rendut, mais greu sont aiostat.  
 A tot s'en uant e sont aseïrat.
- 880 Desci qu'al Lans, o ant lo port passat. .  
 Kant Franques uit Beraut contremontat,  
 Son dreit segner (*sic*) e son ami priuat,  
 Descent a pié e uenc a lui per prat,  
 Rent li la croce e ac lo enclinat :
- 885 « Ici uos rent tot quant m'aués donat,  
 « E rent bon grat, non i ai afolat  
 « Obedience ni autre a uoluntat,  
 « Ke en l'enclaustre tornerai al mandat,  
 « A Rocelaure dins le mur batellat. »
- 890 E Auliuns gorpi son priorat  
 Brun son segner, cui l'auie baillat.  
 Escos lor libre un calant enionchat,  
 En que il sont tuit ensens assegat,  
 Al pei del Lans sont al mur arribat.

## XXIV

- 895 Escos los guide en l'aigue per grauer  
 E torne s'en, el e seu mariner ;  
 E els s'en intrent per le borc osteler,  
 Dedins les murs del Lans en un uerger,

890. Ms. *E au li uns*, je fais des trois derniers mots, un peu à l'aventure, le nom propre du personnage qui tenait le priorat de Brun pendant la captivité de celui-ci.

893. *Assegat* = assis.

- O Maurins parle ab lo son fil Garner.
- 900 Kant uit Beraut, son abat dreiturer,  
 Leuet uers lui e baiset lo primer,  
 E puis Brunet ab lo talent leger ;  
 Asses las lui e marcés lo refer,  
 Ke anc non forent traïtor ne (*sic*) baufer,
- 905 Nels plais del rei non uolgrent escolter.
- (COL. 16) *Pello* Francon tornet son consier,  
 Abat deffait l'apelent per gaber :  
 « Kant uos laissas traginair cell 'autrer,  
 « Erent sor uos tal .vii. cent cauailer,  
 910 « Ki tuit montauent per uostre messenger,  
 « Hui non aués nis un sol compagner,  
 « E es grans dels d'aital gonfanoner  
 « Ki lo matin poc mandar un miller  
 « E al mei di non mais son escuier. »
- 915 Trait son gant destre e a Francon profer :  
 « Menbrant uos doig sorbre l'aigue de Cler,  
 « La tors es aute e sunt grant li sorder  
 « El pans el uins e la chars el celer,  
 « E a tos iors .iiii. cent estager,
- 920 « Tuit bons per guerre e d'armes presenter ;  
 « Vos portas *conge*, mais cil en sont sorbrer,  
 « K'a totes coches se fan contar doubler,  
 « Cent per dos cens se metent uolunter,  
 « E par la rue sont bien dez (*sic*) mile arcer,
- 925 « Ki seruent aus de boiure e de manger,  
 « E per l'erberge lonc la riue de mer,  
 « Kar non arie torment ni destorber,  
 « Lai sont mes *braiues* e lai mi egecer (*sic*),

904. *Baufer* est-il le même mot que *bofar* (bourdeur), 1105, ou une mauvaise lecture p. *bauser* (trompeur) ?

906. *Consier*, pensée, attention, cp. 1101. — 909. *Sos vos* ?

921. *Conge* est assez lisible, mais je ne sais qu'en faire ; gracieusement ? Vous êtes de gracieux maintien ?

928. Je ne comprends nullement le mot *egecer*.

- « E cent *goerig* trestuit saluage e fer,  
 930 « E mil polan qui tuit serant corser ;  
 « Lai se solient *anar mi* (miei?) soldader ;  
 « Tot uos o don quite sans encombrer,  
 « Ke tant seruise m'aués fait bon et cer.  
 — « Seigner », dis Franque, « iamaiz once non quer  
 935 « Ni d'altre aueir uaillant .i. sol dener,  
 « Mais sol mon cors e armes e destrer,  
 « K'obedir uueil l'anor de mon mester. »  
 L'abes leuet de genols en l'onbre [r]  
 E pres lo don e lo gant ab aur mer.  
 940 *Francon* demande per non de bobancer.  
 Ce dis Maurin : « Uimas uos cuit disner  
 « Per los ostaus si com es compaigner. »  
 A . . . . . pars, lai chantent cil iogler,  
 E ab . . . . . dis pe . . abler.  
 945 . *de* laitras lai bruit a baratrer.  
 . . . los dis, n'i a ioc *fementer*,  
*Tant estreit n'issent* ni coignut lo desrer,  
*Frais* remasent li priuat conseiller.

## XXV

- E**l uerdier sos un auliu foillut  
 950 Parlet Maurins, e sont ab lui soi drut.  
 « Seigner », dis el, « ben nos es auengut,  
 « K'a grant *dolor* auem lo rei uencut  
 « E grant aueir cobrat e retengut,  
 « K'a tos iors iermes .xxx. mile a escut.

932. L'o de *tot* est enlevé par une piqûre.

943-948. Je comprends trop peu ce passage, fort malmené par l'effet de la colle, pour savoir si ces vers font encore partie du discours de Maurin.

949. *Auliu* = *oliu*, olivier ou champ d'oliviers.

954. Ce futur *iermes* est remarquable.

- 955 « Er caualiem a Tubie a saubut,  
 « Ans que li comte sient aperchobut,  
 « Podem auèir .viii. sors siege tengut ;  
 « Com m'aurias onrat e erobut  
 « S'eu sos . . . . . aurai a fort iagut ;
- 960 « Per tot tenrient li grant e li menut,  
 « Mei per puiat e lui per descendut,  
 « E s'en fas tant que en sa terre mut,  
 « Lai nurant tuit mi uenador *barbut*,  
 « Per la forest escoltarei (*sic*) mon rut
- 965 « Ke pos ma mort sera dit e cregut ;  
 (COL. 17) « Kant a Tubie aurai mon trap tendut,  
 « Tuit li repaire mi serant sens rendut,  
 « Si Fauc auie, Montros e Feragut,  
 « Grant part aurie del regne conquesut ;
- 970 « Per un bastart d'altre terre uengut  
 « Cuidarent estre tuit en pas remasut,  
 « E per sa lance que nussent atendut,  
 « Nos los dotem, mais non o ant *uaigut*  
 « Con nos auem lo Lans per *els* perdut ;
- 975 « Anceis ueiram lo rei si confondut  
 « Tornera s'ent en la terre dun fut ;  
 « Tal sunt par lui en orgueil encregut  
 « Ki par mes mains en seront tuit pendut. »  
 Aiquel consseil ant bien tuit entendut ;
- 980 Auquant lo laudent e auquant n'estant mut,  
 Mais taus l'autrie cui sera car uendut.

957. *Sors*, lapsus du scribe p. *iors*.

958. La forme habituelle est *ereubut*, notre forme avec *o* s'est présentée v. 9, et revient 1092. — 960. Ms. *Per tot en rient*.

963. On peut au besoin aussi lire *mirant* ; le plus probable est de lire *uenrant*.

967. *Sens*, ensemble.

972. *Nussent* est clairement écrit.

973. L'*i* de *uaigut* est un peu effacé ; le mot paraît représenter *vegut*, forme secondaire p. de *verut*. Mieux vaudrait *ualgut*.

977. *Par* est écrit en toutes lettres.

## XXVI

- Seguentre lui parlet sos fils Bertrans,  
 Leuet en pez e tenc pleias ses gans :  
 « Aiques consels es proece e bobans  
 985 « E es corages c'onques non fo tant grans,  
 « E si ben sap[s] que i agre tos dans  
 « E ke lai perdes mil cauals alferrans,  
 « Per tot aiço non laisser que n'i ans,  
 « Kar retrait er d'ui cest ior en cent ans  
 990 « Al rei Aigart e ab sos eritans,  
 « Kel coms Maurins, pos fu uils e ferrans,  
 « Jac sorbre lui e tent sa terre a pans.  
 « Tu as tos tans guerroiât ab engans  
 « E fais encontres e assaus perillans,  
 995 « Mais caualiaires fos taus et guerrians  
 « K'enquer en es uers tos sens redoltans ;  
 « E deis ben essre ryc ber d'aichi enans,  
 « E faces ost e que siugues los mans,  
 « E pos pausar de paines e d'afans ;  
 1000 « Ke tant as homes e nebos e enfans,  
 « Si a Tubie pos esser ostoians,  
 « K'es set iornade chai es uergers dauans,  
 « Reis en er Fauques, o eu tos fils Bertrans,  
 « E lo plus frans n'er iras e pesans,  
 1005 « E lo reiames per tot mirauillans ;  
 « E quant orés que trametra sos mans  
 « Per aiostar lor Ingleis abs Normans  
 « E tu t'en tornes a Peride o al Lans,  
 « Garnissem nos de fais et de sanblans,

988. *Ans*, ailles ; cette forme avec *s* est remarquable ; cp., *demans*, 1011.  
 Voy. Diez, *Gramm.* (éd. franç.), II, 167.

996. *Redoltans*, sens passif, redouté.

1010. *Sor* = surgit.

- 1010 « Car si sa force nos sor e mal talans  
 « Ke el nos segue, ia plus ien non demans,  
 « S'el de bataille .ij. iors i est pausans. »  
 Aiquels consels non sera mais tardans,  
 Si ol consent lo Baiuers Alerans.

## XXVII

- 1015 Seguentre parle Renelmes li cortes :  
 « Maurins ac dit tot aiço que mils es,  
 « Trop bon conseil, si trop greu non fu pres ;  
 « Anuit estam as ostaus des borzeis,  
 « E lo matin cornent li graisle espes,  
 1020 « E port le segne (*sic*) Alerant li marces,  
 « E anuit sient .c. message trames  
 « *E lo matin cornent li graisle espes*  
 « *E port l'ensegne Alerans li marques*  
 « *E anuit sient .c. message trames*  
 1025 « Per aiostar las naus d'aiquest paies,  
 (Col. 18) « E passent Guir as pors de Marmones  
 « E armem nos es pras del camp Gresles.  
 « Aiqui paresce qui bons cauailleurs es ;  
 « Face entresains as dras sarazines,  
 1030 « E corbretures e gonfanons d'aurfres,  
 « Ke bons uassaus a sos armes pares,  
 « E port cascuns does lances u treis,  
 « Ke .iiij. iors durera li torneis.

1011. *Jen = gent.*

1014. *Ol* est-il admissible? Ne faut-il pas *lo*? ou *ols* = *o los* (= *o lor*)?

1020. Ms. *lesegne*.

1022-1024. Ces trois vers sont une répétition négligente des trois précédents; ils nous donnent la preuve de la nonchalance avec laquelle notre scribe maniait orthographiquement et grammaticalement le texte qu'il copiait. Le v. 1023 présente sur 1020 trois variantes, dont deux avantageuses: *lensegne* p. *lesegne*, *Alerans* p. *Alerant*, *marques* p. *marces*.

- « Dreit a Tubie nos en guit lo naues,  
 1035 « Desos le port Garin lo Landones ;  
 « S'i est lo reis, sie tant fort reques  
 « Ke ne li uailent ni Normant ni Engles,  
 « Ke per la porte intrem, mais ben li pes;  
 « Pos herbreiem es uergers Godafres  
 1040 « Entre le mur el ualat el defeis,  
 « E estem lai .xv. iors u un meis.  
 « E quant uirant que serant sorbrepres,  
 « Si manderant los Irlans els Gales  
 « Per nos combatre, que iras er lo reis,  
 1045 « E nos de iau combatons nos ab eis,  
 « Ke sans bataille non uirame conques. »

## XXVIII

- Seguentre parle Ascelines li fris,  
 La caire ac brune e ac perclar lo uis,  
 Grans per espales e per range escabis,  
 1050 E ac uestit un bliaut de samis,  
 E fun calchas estreit d'un paile bis  
 E afublas d'un tiret e de gris :  
 « Bon conseil done, Maurins, lo coms marcis,  
 « Se le segués e ia non s'en partis !  
 1055 « Mouem de chai ans que sie midis,  
 « Pos caualcem a Tubie la cis ;  
 « El torneis sie fors e fers e escis,  
 « E aempras per nos a sorbrequis ;

1047. *Fris*, jeune (fric) ou frison ?

1052. *Tiret*, nom d'un vêtement ; serait-ce le primitif de notre mot *tiretaine* ?  
 Ce dernier pourrait bien avoir produit dans la bouche des Anglais la forme *tartan*. L'origine de *tiret* ne serait-elle pas *Tyr* ?

1057. *Escis* de *esquiu* (v. fr. *eschiu*), difficile ou terrible.

1058. *Aempras* = *axempras*, de *ad-imperare*, mander ; *a sorbrequis*, avec outrecuidance (cp. *sorbrepensas*, 1147).

- « Pos arbream (*sic*) al moster san Eudis  
 1060 « E estem lai en ost sorbr'els set dys;  
 « E se Deus puis de perde nos garis,  
 « Del retornar sui molt uolentadis,  
 « Ke lo reis es rix hom nominatis,  
 « E cobrara la gens de son país,  
 1065 « E non poc essre quel reis ia sie aisis;  
 « Ans d'un ostau sia fort la espris,  
 « Er el tos temps uergoignas e onis. »  
 Diient li autre : « Asselin, bien o dis. »

## XXIX

- Seguentre lui parlet l'abes Berars,  
 1070 Dis son talant con pros e con gaillars :  
 « Cavalier poc (*sic*) Maurins, mais non o tars,  
 « Ke las os sont parties per .c. pars,  
 « Manes taus geldes, si pros ies ni ausars,  
 « Ki (*sic*) non remaigne ars ni lance ni dars,  
 1075 « Kel reis es tos fel e ros e gaignars,  
 « E sos fils sap de guerriar grans pars,  
 « S'el s'ert retrais desc'i aices lonbars,  
 « Ke mais a force non caces en sos iars,  
 « Desc'i el fu cregus li fils bastars,  
 1080 « Cil qui nol *laue*, de parlar es coars. »  
 Tuit o autreient mais lo uescomps Sicars.

## XXX

- Seguentre parle Draugue l'aperçobus :  
 « Maurins, caualge e garde non o mus,

1065. Le premier *i* de *aisis* est surmonté d'un petit archet, qui me faisait d'abord lire *assis* (un *s* long, au lieu d'un *i*).

1066. Corrigez : *si a tort l'a espris*.

1083. *Mus*, 2<sup>e</sup> ps. prés. subj. de *mudar*, *mužar* (changer, empêcher) ?

- « Ke lo reis es mermas et confondus,  
 1085 « E seu uassau ant lor cauals perdus  
 (COL. 19) « E l'autre auer que çai es remasus ;  
 « Abans que sie amendas e rendus,  
 « Ni el de ren cobras e reuengus,  
 « Ias sobre lui e despoille tos nus ;  
 1090 « En longes terres er lo blasmes sabus,  
 « E sorbrel rei ias Maurins lo canus ;  
 « Se ben i pers, si sera erobus. »

## XXXI

- Seguente lui parlet Folques dos moz :  
 « Maurins, caualge, u non sies ia pros,  
 1095 « Er en pos moure grant ire e grant coros,  
 « Maine ta gelde els boriois els noos,  
 « Ki lor enpirent e les fons et les pos,  
 « E tu erberges es uerdiers de sos  
 « E laisse corre tos fils e tos nebos,  
 1100 « Ke pechoas n'ert bons castels e ros. »  
 Autrias fore se fos auis per tos,  
 Mais el er raus e ac pauque la uos.

## XXXII

- Seguente parle Alerans li Baiuers,  
 Li pros, li saibes, lo bons confanoners,  
 1105 Ki onc non fo bofars ni trop parlers :

1096. *Noos*, quid ?

1098. Il n'est pas sans intérêt de noter que l'*i* de *verdi*er fait syllabe, de même pl. h., 949. La forme *verger* paraît en rime, v. 1271.

1103-1104. Le scribe avait donné aux mots-rimes de ces deux premiers vers de la tirade la finale *iers*, mais il s'est ravisé et a sous-pointé l'*i*.

- « A don Sicart es tos mos consiers,  
 « Kel es de cor saibes e conseillers  
 « E en bataille ardis e faisenders ;  
 « Croire (*sic*) lo deu de conseil uns enpers.  
 1110 « Se lui plogues (*sic*) que lui non lau esters,  
 « Bon ueder fire de Tubie els clocers,  
 « El torneis fos lo retors uolunters,  
 « Ke lo reis es fors hom e bons guerrers,  
 « E sos fils tant de maltalant legers,  
 1115 « Ke manderant de cap lor ostelers,  
 « E a breu ior uiram los arengers ;  
 « E nos aiqui en els aiquel grauers  
 « Sient armat a lei de cauillers  
 « E fazem rancz de geldes e d'arcers  
 1120 « Ke ia del Lans non ueient los terrers,  
 « Kant dins de nos aura cent es destrers. »  
 Dient li autre : « Ben o dist (*sic*) lo Baiuers. »

## XXXIII

- Des quant Sicars los a tos escoltas,  
 De maltalent es sus en pes leuas :  
 1125 « Ahi, Maurin, com es mal conseillas,  
 « De tos consaus t'ies en iouent tornas,  
 « Kar tuit te dient, Maurin, car caualias !  
 « El non se gardent si es sens o foldas,  
 « Car s'eu en fuisse cregus ne escoltas,  
 1130 « Espiessem, car grans es li regnas,  
 « Un des rix bors o de las fors citas,  
 « E fuissem i ans c'om en fos selas,  
 « E préissem aur e argent assas  
 « E mus e mules e destrers soiornas,  
 1135 « E uair e gris e bons pailles pelas,

1111. Notez l'emploi de *els* p. *los*, aussi plusieurs fois *el* p. *lo*.

- « De quei tu fuisses rix hom e assazas ;  
 « Una grant part de tos ambars paias,  
 « Kar se tu uas a Tubie e i ias,  
 « La o lo reis est (*sic*) desconfis tornas,  
 1140 « Tu l'as iurat fiances e feltas,  
 « E uie e membre que ia nol preniais,  
 « E ki met siege, si nos non adiuuas,  
 « D'aiqui enant seras sos pariuras,  
 « E ai pauor que Dex t'en sie iras,  
 1145 « Ke non es dreis quel reis sie aseias,  
 (COL. 20) « Mais tant t'esforce ta male uoluntas  
 « E tos orguels e tos sorbrepensas,  
 « Ke tu iras, ia mos non er canias,  
 « E eu ab tei, ia soit ce que non plas ;  
 1150 « S'eu remanie, ferie que maluas,  
 « Mais lent irai uers quant uenrai uias,  
 « Ke lo reis es rix hom enpoestas,  
 « E cobrarant soi home de tos las,  
 « E er de cap sos rerebans cridas,  
 1155 « Que non remaigne hom uis de feme nas ;  
 « E sos fils es tant pros e tant membras  
 « K'uns non parra tro se sie uenias ;  
 « E s'i perdes, ia non serai blasmas,  
 « Ne dèl gaiiaig non uol esser laudas,  
 1160 « Que li gramaire dient e li clerias  
 « K'orguels non chai descì qu'es aus montas ;  
 « Mais a tant es d'omes apoderas  
 « Ke tos iors n'as .xxx. mile d'armas ;  
 « Ia non garras ni esteras en pas  
 1165 « Descì en sies a mesure tornas,  
 « A does mile qu'en as de tos casas. »  
 Lo consaus part, que Sicars n'es forzas ;  
 Tro a tierc ior en er alguns iras.

1137. *Ambars* doit être fautif p. *lombars*.1147. Ms. *sorbre pensas*.1160. *Li gramaire*, les savants.1164. Ms. *empas*.

## XXXIV

- Li consaus part e il uant arberiar,  
 1170 E al matin fant les graisles sonar.  
 E Maurins fait al Lans son ban cridar,  
 E si el fai, non poc auer restar.  
 Falcon comande sa ost a cadelar  
 E a Bosun lo premiers a guidar.  
 1175 Sos le castel passent al pont del Far,  
 El camp Gresleis lonc la ribe de Clar.  
 Aiqui uiras tant bon uassaus (*sic*) armar,  
 Tant blanc hosberc e tant elme laçar,  
 E tante iupe uestir e afublar,  
 1180 Faites (*sic*) de paile e de gris e de uar.  
 Maurins los renge, qui es rix hom e bar ;  
 Mil n'a premers escarit fet triar,  
 Ki a Tubie lor irant l'assaut far ;  
 E Alerans (*sic*) fait l'ensegne portar,  
 1185 Per dreit sa dogne qui lor aut caleniar !  
 .v. mile elmes fet seguentr'els annar  
 E sa bataille a present caualcar.  
 El fils del rei, a la maisnade Aigar,  
 Estait de nuit sor la ribe de mar,  
 1190 O en las naus fet son castel fermar  
 As nautoners, que non laissent desfar  
 Ki a son siege se puisse recobrar,  
 E a la lune, al premer iau cantantar (*sic*),  
 Dreit uers Tubie s'en enquet a annar.

1174. *Lo p. los.*1184. *Lisez alerant, c'est un datif.*1185. Je ne comprends pas *sa dogne* ; il faut, je suppose, *s'adogne*, qui, toutefois, ne donne pas un sens très-clair ; serait-ce un subjonctif (à forme non inchoative) de *adontir* ou *adonir*, déshonorer, honnir ? — *Aut*, = *aille*, n'est pas du provençal ; corrigez donc *ant*.

- 1195 Ans ior se met en les aies gesmar.  
 El reis Aigars comencet a parlar :  
 « Franches maisnade, tant uos uoldrai prouar  
 « Ke m'aiudés ques honte a ueniar,  
 « L'ost m'aués fait quem deués per mandar,
- 1200 « Mos soldaders uos uolrai apelar,  
 « Per mon auer que m'annés aiudar,  
 « Si en uos met costume d'amendar,  
 « Eu serai lars de mon auer donar,  
 « Tot mon tresaur uos uoel abandonar,
- 1205 « L'aur e l'argent uos ferai aportar,  
 (COL. 21) « El uair e gris els pailles despleiar. »  
 E el respondent : « Bon es a essaier. »  
 Atant uenc lor Ganiel lo iuglar,  
 Ki uit la nuit Maurin Guire passar
- 1210 A tant grant ost que non la pot esmar ;  
 Tant a cochat son palefrei liar  
 Ke mors cadet a las noues contar.  
 « Deus », dis lo reis, « tant uos dei aorar,  
 « Don, per los tors que t'ai fet, non laisser
- 1215 « L'orguel Maurin ke nol face abaissar,  
 « E lo meu drec sabeir e demostrar. »  
 Atant descent corent sei adobar,  
 Coche en er faite, non o quer mes celar.

## XXXV

- I**ns en las aies de la forest d'Armite  
 1220 Sont descendut en l'essart d'un ermite,  
 Ki lor dis messe sagrete e benedite ;  
 Non i ac un s'aumosne n'i aufizte (*sic*) ;

1195. *Gesmar*, quid ? un nom propre ou un verbe ? — 1197. Corr. *proiar*.

1198. *Ques*, sic p. *queste*.

1222. *Aufizte* m'est aussi énigmatique qu'au vers suivant *sacarite* (sa carite ? ou s'acarite ? s'agit-il d'eucharistie ?).

Lai penitencent e parant sacarite ;  
 Taus s'es confes qui pert le ior la uite ;  
 1225 Al rei non nuis, pos sa terre en aquite.

## XXXVI

I  
 ns ens (*sic*) las aies s'arment tuit apresente,  
 Aiqui uiras tant obre cobinente  
 D'osbers e d'elmes e d'autre uestimente.  
 Lo reis los renga a la bone esciente ;  
 1230 Ab un poncel d'une aiguete corente,  
 Trais son cenbel sans gab que lai om sente.  
 Sos fils lai passe premiers, caire riente,  
 A tal ardit que ren non l'espauente,  
 E sunt ab lui tuit menbrat mil e . xxx. ;  
 1235 Ob (*sic*) Alerant penra ancui contente.  
 E l'autre escale mane dus d'Aiguliente  
 El Landoneis el palaïn d'Artente,  
 E sunt .v. mile ab elmes senes mente.  
 E lo reis mane altre gent conessente  
 1240 D'une conpaigne e forte e combatente ;  
 Fore del borc caualiet a paruente,  
 En la ribere es d'una legue gente.  
 S'aïço es cause e Deus la lor consente,  
 Enseigne blanche n'ert uermelle e sanglente,  
 1245 E plorera maire e sor e parente  
 E de lor drus per altre ben uolente ;  
 L'une conpaigne n'er irade e dolente,  
 E l'autre rice, anorade e manente.

1241. Ms. *aparvente*.

1242. Il est difficile de méconnaître une lacune après ce vers.

1243 Ms. *Sai co*.1244. Ms. *blance uert*.

## XXXVII

- E**l camp Greisleis, lonc la ribe de Claire,  
 1250 Viras Maurin tant gente escale faire.  
 Els primers guide Bos e Folcers lo laire,  
 E Alerans los cadele, el poignaire,  
 E l'autre escale e Beraus, Bruns sos fraire,  
 El coms Bertrans, qu'es de coche enperaire,  
 1255 E sab de guerre e molt es debonaire,  
 E a man destre uai Bec de sant Ylaire,  
 A quatre cens de Monteb blanc repaire,  
 Ki sont tuit blanc, li fil come li paire,  
 E sunt, le ior qu'el naissent de lor maire,  
 1260 Blanc lo caual, c'un sol non i ac uaire;  
 Ensaignes blances de porpre de Monchaire,  
 Pauque conpaigne, mais non es obelaire,  
 Ço es aiquele qui non fût anc gaire;  
 Franque es d'aiguels segner e capdelaire,  
 1265 Cui los donet Maurins lo bons donaire;  
 (COL. 22) Ab lui Sicart e Enriz de sant Daire,  
 Vit la bataile que non la poc desfaire,  
 Kar uengut sunt a lanchar e a traire;  
 Sin ac coart, molt s'en uoldrie raire.

## XXXVIII

- 1270 **L**o camps Gresleis non es estrans senters,  
 Ans es ribere de pras e de uergers.  
 Cels dechai guide Maurins lo bons guerrers,  
 El reis los autres, qui es fors batenters.

1253. Il faut évidemment déplacer *e* et lire *Beraus e Bruns*.

1260. *Ac p. a*, comme souvent.

1262. *Obelaire*, quid? faut-il lire *o bel aire*, à l'air joyeux?

- Cascuns cenbels es de mil cauallers,  
 1275 E en cascun a doe mile arcers ;  
 L'os Maurin guide Alerans lo Baiuers.  
 E de lai uenc lo fils del rei premers ;  
 Baissent los (*sic*) lances els gonfanons enters,  
 Vant se ferir per escus de quarters ;  
 1280 Li cop puissent des bons gonfanoners,  
 K'el fils del rei n'es sanglens li baigers (*sic*)  
 Del sans del pis ki deuale tos clers,  
 E lo sons cops fu fers e sobrancers,  
 K'anc Aleran non ual osbers doblers,  
 1285 Parmi l'escine non pas oltre l'acers,  
 Mort lo crabente entre paus auliuers ;  
 Grans es la perte els dams els destorbers,  
 Ab oes (*sic*) Maurin e ab tos sos maisners ;  
 En isle Fade n'ac grant doels e pleners  
 1290 Per la reigine e per set .c. millers.  
 Iuon de Resnes la iete mort Folcers,  
 Dont estral rei libras grans enconbrers,  
 Non aueit feme ni non laisse eriters,  
 Mais de sos armes ere bons faisenders,  
 1295 De cent castels ben acrec sos enpers,  
 Vant sei ferir Bos del Lans e Miuers,  
 Andui s'abatent des bons cauuas corsers ;  
*Sonnant* li graile e mesclent li caplers,  
 Nol poc sufrir coars ni lauzengers.

## XXXIX

- 1300 **E**n la ribere Claire del camp Gresleis  
 Viras mesclar un fort estor espes ;

1280. Ce vers ne se joint ni au précédent ni au suivant; il y a ici, comme ailleurs, à présumer une lacune.

1281. *Baigers*, lisez *bragers* (brayer).

1293. Cette forme française *auoit* est embarrassante (voy. la préface).

- La non efange* (?) encontres ni torneis ;  
*Fraignent* los astes per escus quartereis,  
 Ronpent enseignes de pailles e d'aufres (*sic*),  
 1305 Falsent las lances los osbers tiones,  
 Trencent los elmes li bon brant uianes,  
 Tal cent n'i caient ab oses de *corues*,  
 Mort e *nafrat c'ans* ren non sap o ses,  
 As uis sab *hon* con force lor pares,..  
 1310 L'abes Beraus, lo prios Bruns ab es,  
 El coms Bertrans e Folque l'esperans,  
 E sunt .v. mil sans conte de Bordeis ;  
 E de la uenc Garin lo Landones  
 E d'Aguilant li pros dus, li cortes ;  
 1315 Baisent las lances e uant ferir manes,  
 Ben *n'i aura* que de mors que de pres.

## XL

- Entre Bertrant e lo duc d'Aguilent  
 Se uant ferir andui de maltalent,  
 Ke do.. falssent li osberc iaserent,  
 1320 E Bertrans n'a lo gonfanon sanglent,  
 El dus la plage non presere nient,  
 Mais aiço prese que estre grat descent.  
 Folque lai ioig ab lo marcis d'Artent,  
 E Beraus l'abes al Landones s'atent,  
 (COL. 28.) E Bruns sos fraire lo Leoneis perprent,  
 Fraignent los hastes per grans cops maintenant,  
 Ab les espades fierent espesement,  
 E ab aiques n'aiostent tal .vii. cent

1307. On peut lire aussi *Coivès*.

1310. Ms. *bruns abes* ; corrigez *ab eis* (cum ipso), cp. v. 1045.

1323. L'o de *Folque* n'est pas très-net, cependant le mot est plus probable ici que *Falque* (voy. 1311).

- C'uns n'i coignuc amic ne ben ueillent ;  
 1330 Ki trobe mort, ni fraire ni parent,  
 Nol met en plait de son confessament,  
 Mais poig enant per penre ueniament,  
 E cascuns d'aus ab sei medesement,  
 D'aital peril com eisse a gariment.  
 1335 Lo trauerser los socorent poignent :  
 Cil de Monblanc e li uermeil d'Artent.

## XLI

- Es canps Gresles, desos los puis pelas,  
 Ec uos los blans els uermels aiostas.  
 Ode el uermels a sos homes guidas,  
 1340 Katre cens elmes de Mont uermeil ietas,  
 Tos de castel e sos homes priuas,  
 Ki ant uermeilles las caires e las fas,  
 Los iels uermaus e los (*sic*) mans e los bras,  
 E es uermaus cascuns, des pòs fu nas,  
 1345 E ant uermaus cauaus entresegnas,  
 Osbers uermaus e de uermaus safras,  
 Jupas uermeilles de pailles entaillas,  
 Espades chaintes a pons uermals damas,  
 Escus uermels e de uermeil boclas,  
 1350 Elmes uermels ant en lor caps lachas,  
 E ensegetes uermeilles de cendas.  
 Odes, lor sengnre, s'ere hui matin uanas,  
 K'anc non fii ne non fu encalchas,  
 Hom ere al rei e pleuis e iuras,  
 1355 Mais per sa coche non sera ia mandas,  
 Non li dec os ne seruice taillas,

1333. Il doit y avoir une lacune après ce vers.

1346-49. En quatre vers, trois formes : *vermaus*, *vermals*, *vermels*.

1352. Ms. *nanas*.

1356. *Dec* (dut); on peut aussi lire *det*, forme incorrecte : le sens recom-  
 mande le présent, donc *deu*.

- Mais sil reis es uencus ne uergoignas,  
 O ac perdut o es arrer tornas,  
 Kant el lo sap, el deman es uenias,  
 1360 O per bataille quant es sos bans cridas,  
 E seu mesage que ia sie uenias,  
 Quant il o auent, si s'arment per palas  
 E ant socors tost e ben e en pas.  
 Ia per lo rei non sera uns renias,  
 1365 K'ab lor talent uont (*sic*) per camps e per pras,  
 O lor seigner los mane com lui plas,  
 Odes pennes de son elme enbronchas,  
 E cil l'estraignent as flans e as costas.  
 1370 E de lai Franc, lo derrer des abas,  
 Mane los blans que Maurins l'ac donas ;  
 Baissent las lances els gonfanons frainias,  
 Vant sei ferir per escus coloras ;  
 Andui s'abatent des destrers soiornas,  
 E li socors esporone d'ans las ;  
 1375 D'aiqueste part fu Monblans escridas,  
 E delai fo Mont uermaus essaucas ;  
 Cil sont uermeil come feus en for ias,  
 E cist sont blanc come neis sobre glas.  
 Ec uos los blans ab los uermaus iostas,  
 1380 Aiquis estors es fors e aduras.

## XLII

- Lai o s'encontrent li blanc et li uermeil,  
 Fraignent los astes mantenenent li donzel,  
 Ab lor espades adurent lo tornel,  
 (COL. 24) Ke sont trenchat elm e col e cabel.  
 1385 E kant s'abatent, partent sei per caumel,

1377. Ms. *enforias* (en un mot).1385. *Caumel*, champ de chaume, cp. v. 1400 (où je trouve *caumil*).

Pos se combatent sol a sol a parel ;  
 De son segner a cascuns ques coreil  
 Ke cent n'i morent fors Simon de Canpel,  
 K'anc uns non ac ni garde ni peruel  
 1390 Essre (*sic*) la lande e l'erbe et le solel,  
 Ki l'obs lor agre uns des signors dorel  
 Ki lor donere a lor anemes conseil.

## XLIII

Des quant s'encontrent li uermeil e li blanc,  
 D'aitant pauc d'omes tal estor non uis anc.  
 1395 Andui s'abatent, Ode el uermaus e Franc ;  
 Pos se detrencent los pis, los (*sic*) uentre el flanc  
 E pet e poig, de coi sunt clop e manc.  
 Tal cent n'i caient c'uns non es en son banc  
 Per negligence, car non es quis estanc ;  
 1400 Tot lo caumil (*sic*) uiras uermeil de sanc.

## XLIV

Quant li blanc uirent que Franc es abatus,  
 E li uermel que Odes es cagus,  
 Vant sei ferir maintenant pels escus,  
 E ab lor brans de lor espades nus,  
 1405 Trencent lor caires d'elmes e d'agus,  
 Tal cent n'i caient c'uns non er raïmus.

1386. Ms. *aparel*.

1389. *Pervel*, subst. de *pervegljar*, faire la garde ; manque dans Raynouard.

1391. Ne faut-il pas plutôt *K'il obs ? Dorel*, quid ? *d'Orel ?*

1394. Ms. *Dai tant*.

1405. Le second hémistiche *delmes e dagus* est impossible et d'ailleurs trop court d'une syllabe.

- Grans er li dols quant cis plais er sobus  
 De las uermeilles, que lai perdent lor drus,  
 E de las blances qui i rant molt perdus.  
 1410 Maurins caualie e sa bataille adus,  
 E delai es lo reis Aigars uengus.  
 Baissent los lances els gonfanons *uosus*,  
 Lor blisons trecent, lor osbers *mau* menus.  
 Tant fort l'empains Maurins lo uiels canus  
 1415 K'ansdos los caingles el poitrail es ronpus,  
 E per la crope n'es lo fus descendus,  
 Mais tos en pes remas en la palus,  
 Ere fu tos cobras e retengus.  
 Aiquet estor es molt ben conbatus,  
 1420 Non er a onte Maurins hui mais uencus.

## XLV

- Quant li reial uirent quel reis fu ios,  
 Per sa maisnade fu durement escos ;  
 Lai iambe-a-terre Mile, lo dus d'Auros,..  
 El reis cobreit el liart balçant ros.  
 1425 Pos uiras faire tant cop mirauillos,  
 Tant blanc hosberc e tant elme treros,  
 E tant donzel desrocat uergoignos,  
 Tant aste fraite dont uant uers cel li tros.  
 Parmi la presse uai Bertrans pesanços,  
 1430 S'espade traite qui fo al rei n'Anfos ;  
 Des treis iaus bers a manes mors los dos  
 E il n'ant mort Austreget l'engignos.

1412. Le premier *s* de *uosus* n'est pas net ; ce peut être un *l*.

1423. Il y a, paraît-il, une lacune après ce vers ; cp. v. 1431, où il est parlé de *treis bers*.

1426. *Treros* = *transruptus* ? Ou *terros*, souillé de terre ?

1431. Ms., *iausbers* ; ne sachant que faire de *iaus*, je corrigerais par *ians* = gens.

E Sicars uenc sus en Liron brios,  
 E *uait* ferir Rater de Mont Simos,  
 1435 Un conestable de la cort cabaillos ;  
 Mort le crabente el prat qui fo erbos.  
 Pos dis Maurin dos mos contrarios :  
 « Viels beubancers, sobrancers, orguillos,  
 « Ancui serés uencus e uergoignos ;  
 1440 « Mal o fet uiels qui creit conseil de tos,  
 « De grant riceses n'esdeuenc sofraitos ;  
 « Ki les lor uei uenir pausas e pros  
 . . . . .

1441. Ms. *nes deuenc.*

---

## TABLE

DES

## NOMS DE PERSONNES ET DE CHEVAUX

- ABSTRUGET, AUSTREGET, cheval de Bertran, 393, 1432.
- AGUILANT ; voy. *Aiguilante*.
- AIGAR, Edgard, roi d'Angleterre, 9, 755, 990, 1188, 1195, 1411. — Son fils, qui joue un des principaux rôles dans le récit, n'est jamais nommé par son nom.
- AIGUILANTE (duc d'), chef dans l'armée d'Aigar, 1236, 1314 (*Aguilant*), 1317 ; 848 (*Aquillant*).
- AIMONT (Edmond) de *Mirasvaus*, fils du comte Aimon, 19.
- ALARIC *lo ros*, un riche comte pendu pour son orgueil ; mentionné, 773.
- ALERANT *lo Baivers*, chevalier et gonfanonnier de la suite de Maurin, 630 (*d'isle Fade*), 650, 734, 1014, 1020, 1103, 1184, 1235, 1252, 1275, 1284 (tué par le fils du roi).
- ANFOS, le roi Alphonse, mentionné comme ayant possédé l'épée de Bertran, 1430.
- AQUILLANT, prob. le même personnage qu'*Aiguilante*, 848.
- ARTEUTE (le paladin d'), chef dans l'armée d'Aigar, 1231, 1323 (*Artent*).
- ASCELIN ou *Ascelinet*, chef dans l'armée de Maurin, 399, 1047.
- AULIUN, nom d'un ecclésiastique (†), 890.
- BEC DE SAINT YLAIRE, chef des Blancs, 1256.
- BEGON, chambellan d'Aigar, tué par Pons, 649.
- BERART, abbé, 1069 ; me paraît être le même personnage que l'abbé Beraut.
- BERAUT, abbé, frère de Brun ; combat dans l'armée de Maurin, 859, 881, 900, 1253, 1310, 1324.
- BERAUT, chambellan d'Aigar, tué par Alerant, 650.
- BERENGER *lo Daneis*, 66 (adversaire de Bertran).
- BERNART de *Clarvent*, chevalier du parti de Maurin, 275, 276, 746, 799.
- BERTRAN, le comte, fils du comte Maurin, 66, 89, 92, 393, 689, 691, 756, 982, 1003, 1253, 1311, 1317, 1429.
- Bos (rég. *Boson*), 275, 276, 302, 320,

- 332, 347, 459, 489, 510, 511, 523, 528, 536, 1174, 1251, 1296 (Bos del Lans).
- BRUN** (aussi *Brunet*), prieur, frère de l'abbé Beraut; du parti de Maurin, 891, 902, 1253, 1310, 1325.
- COBEITOS**, cheval d'Ascelin, 399.
- DRAUGUE de Saure** (cas régime Draugon), 16, 27 (lo coms), 68, 161, 395, 456, 1082.
- ELIASAR**, cheval de Renelme, 397.
- ENRI de Sant Daire**, chevalier dans l'armée de Maurin, 1266.
- ESCO**, un pontonnier, 892, 895.
- FALC**, *Fauques* (rég. *Falcon*), parent par alliance du roi Aigar et dont les prétentions paraissent avoir suscité la guerre entre le roi et le comte Maurin, 278, 303, 308, 335, 345, 347, 413, 441, 443, 452, 516, 537, 688, 703, 744, 798, 1003, 1173.
- FOLCER lo laire**, chef dans l'armée de Maurin, 1251, 1291. Peut-être identique avec Folque.
- FOLQUE** (rég. *Folcon*), frère de Draugue (30), 16, 68, 160, 400 (*Folque de Saure*), 405, 416, 456, 629, 647, 1093, 1311 (*l'espanès*).
- FORTUN**, *Fortunet*, cheval de Maurin, 2, 103, 408.
- FRANC** ou *Franque* (rég. *Francon*), abbé, prend part aux exploits de Maurin, fait prisonnier par Aigar, puis délivré et combattant de nouveau contre lui, 875, 881, 906, 934, 940, 1264, 1370, 1395, 1402.
- GALERON**, homme et familier d'Aigar, 716.
- GANIEL**, jongleur, 1208.
- GARIN le Landonès** (1035), ou le *Landoneis* tout court, chef dans l'armée d'Aigar, 1237, 1313, 1323.
- GARNER**, fils de Maurin, 899.
- GARSIE**, pontonnier, 696.
- GUILLELME**, abbé du parti du roi, 54.
- IVON de Resnes**, chevalier d'Aigar, tué par Folcer, 1291.
- JOAN** (*lo pontener*), 461.
- LEONEIS** (*lo*), 1325; ce personnage n'est pas autrement dénommé dans nos fragments; probablement le même que Rainer de Looneis.
- LIRON**, le cheval de Sicart, 380, 1433.
- MANIGOT d'Espaneis**, 67 (adversaire de Draugon).
- MAUR de Tir** (*lo*), pers. incidemment mentionné, 403.
- MAURIN**, le comte, le personnage principal du récit; je me dispense d'indiquer les 57 passages où il est nommé. Ce nom, quand il n'est pas écrit en toutes lettres, est rendu par Maur. (avec une barre sur u), ou *MR.* ou *M.*
- MILAVÈS lo Galeis**, 72 (adversaire de Sicart).
- MILES lo dus d'Auros**, vient au secours du roi Aigar, 1423.
- MILON d'Aiglant**, tué par Bertran, 96.

- MIVERS, chevalier d'Aigar, se bat contre Bos, 1296.
- MOLET de Val Penade, chambellan d'Aigar, tué par Renelme, 648.
- MONTEL, cheval du fils du roi Aigar, 110.
- NEVELON, abbé dans l'armée d'Aigar, 715.
- NUBIE (*lo rei de*), 384 (mentionné incidemment).
- ODE, homme du roi, chef des Rouges, 1339, 1352, 1367, 1395, 1402.
- ODON, connétable d'Aigar, 718, peut-être le même que le précédent.
- OELIN de Belnade, chambellan d'Aigar, tué par Folque, 647.
- PONÇON, viscomte de Tubie, grand seigneur au Lans, 676.
- PONS (*Ponson*) de Pierelade, chevalier de la suite de Maurin, 629, 649.
- RAINER de Looneis, 69 (adversaire de Folque). *Voy.* aussi *Leoneis*.
- RATER de Mont Simos, un conestable de la cour du roi, tué par Sicart, 1434.
- RENELME, un des chefs d'armée de Maurin, 397, 629, 648, 1015.
- SALAPAN, personnage non défini et incidemment nommé, 303.
- SANSON, fils d'Odon, connétable d'Aigar, 716.
- SICART, chef d'armée et conseiller de Maurin, 44, 72, 346, 378, 436, 448, 456 (avec l'épithète « *Falemans* »), 510, 530, 788, 1081 (*lo vescoms*), 1106, 1123, 1167, 1266.
- SIMON de Canpel, 1388.
- SOAU, portier d'un castel, 520.
- THIEBAUT de Bleis, le comte, 65 (combat avec Maurin).
- VELAVENT, nom de cheval, 847.

---

## TABLE

DES

### NOMS DE LIEUX ET DES NOMS ETHNIQUES

---

- AISSENT (le port d'), 460, 462 (*Aissen*); aussi *Eissent*, 670, 685, 809.
- ARMITE (la forêt d'), 1219.
- ARTENT (*li vermeil d'*), 1336. Il s'agit de la troupe des Rouges, commandés par Ode; je ne sais si Artent est

- ici réellement un nom de pays ou s'il désigne un seigneur (le duc d'Arrent, cité plus haut ?).
- AUSTENT, 83 (*les vignes A.*)
- BAR (*lo fal roïn de*), 395.
- BEL VEIAIRE, 808.
- BRIANS, vallée entre la Far et la ville de Lans, 466.
- CLAR, *Cler, Claire*, rivière, 916, 1176, 1249, 1300.
- CÔRVÈS (*oses de*), 1307.
- EISSE, localité du pays de Maurin, probablement identique avec *Aissant*, 624.
- EISSENT = Aissent.
- FADE (*l'isle*), 388, 630, 731, 1289.
- FAR (*lo*), rivière qui coule autour de la ville de Lans, 464, 504, 696, 1175.
- FAUC, localité du domaine du roi, 968.
- FERAGUT, localité du domaine du roi, 968.
- FRANCÈS, 70, les Français sous le drapeau du comte Maurin, opposés aux Normands (et Anglais) combattant sous Aigar.
- FRANON, 33, le nom d'un pré.
- GALÈS (Gallois), 1043.
- GODAFREIS (*les vergers*), 1039.
- GRESLÈS (*le champ*), 1027, 1176 (l'oc la ribe de Clar), 1249 (*Greisleis*), 1270, 1300, 1337.
- GUIR, GUIRE, une rivière, 1026, 1210.
- INGLÈS, Anglais au service du roi Aigar, 634, 1007 (*Inglesis*), 1037 (*Engles*).
- IRLANS (Irlandais), 1043.
- KARRANS (*los uals des*), 459.
- LANS (*lo*), ville importante dans le récit, 462, 490, 669, 677, 697, 808, 880, 894, 898, 974, 1008, 1120, 1171, 1296; cette ville paraît située entre Péride et Tubie.
- MARMONÈS (*les ports de*), 1026.
- MENBRANT (Monbrant), nom d'un château donné par Maurin à Franque, 916.
- MIRASVAUS, 19 (*Aimont de M.*).
- MONCHAIRE (*porpre de*), 1261.
- MONTBLANC ou *Monblanc*, le pays des Blancs, 1257, 1336, 1375.
- MONTROS, localité du domaine du roi, 968.
- MONTVERMEIL, 1340, 1376; le pays des Rouges.
- NORMANT, 70, 1007, 1037.
- PERIDE, ville, pays du comte Maurin, 52, 344, 406, 427, 482, 624, 667, 781, 810, 1008.
- QUARRION, 29 (*cheval de Qu.*).
- ROCELAURE, nom du cloître de l'abbé Franque, 889.
- RODANS, localité où Maurin gagna le cheval de Folque, 402.
- SAN EUDIS (*lo moster*), 1059.
- SANT CAIRE (*lo castel de*), 809.
- SANT ELEI (*lo moster de*), 52.
- SAURE, 16 (*Draugue de S.*), 400 (*Folque de S.*).
- TUBIE, ville où réside le roi Aigar, 955, 966, 1001, 1034, 1056, 1111, 1138, 1183, 1194.
- UNGRIE (*palefrei d'*), 682.
- VIANE, 746, 799.

## TABLE DES RIMES

---

MASCULINES.	
<i>Ane</i> , 43.	<i>Es, eis</i> , 4, 27, 39.
<i>Ans</i> , 14, 26.	<i>Is</i> , 28.
<i>Ar</i> , 11, 13, 20, 34.	<i>On</i> , 2, 10, 19.
<i>Ars</i> , 29.	<i>Os</i> , 21, 31, 45.
<i>As</i> , 12, 16, 33, 41.	<i>Us</i> , 1, 8, 30, 44.
<i>At</i> , 23.	<i>Ut</i> , 25.
<i>Ei</i> , 3.	FÉMININES.
<i>El, eil</i> , 42.	<i>Ade</i> , 17.
<i>Ent</i> , 5, 9, 15, 40.	<i>Aire</i> , 22, 37.
<i>Er</i> , 24.	<i>Ente</i> , 36.
<i>Ers</i> , 32, 38.	<i>Ie</i> , 18.
	<i>Ite</i> , 35.

Les rimes des tirades 6 et 7 sont inconnues.

---

## ADDITIONS AUX NOTES

---

Dans le cours de l'impression, j'ai reçu de précieuses indications d'un savant romaniste allemand, aux lumières duquel j'avais eu recours ; plusieurs d'entre elles ont trouvé place dans les notes du texte ; quelques-unes, arrivées trop tard, seront consignées ici :

12. *Retengus* ?

33. *Desci* ou *de for* ?

329. *Non* ou *nols face* ?

742-43. Ces vers doivent peut-être être transposés.

776. *El rei* ; peut-être un lapsus p. *desrei, derrei*.

782. L'insertion de *non*, au lieu de *vos*, donnerait un excellent sens : « Vous ne serez pas délivré, jusqu'à ce que... »
839. Conjecture p. *auantajat. ai* (ou *er*) *autriat*.
843. Il y a à supposer, après ce vers, une lacune, où se trouverait l'indication de l'un des deux prisonniers, présentant un besant au roi pour sa rançon ; le pronom *li* (845) se rapporterait ainsi au roi.
926. A transférer devant 924 ?
928. *Braine*, jeune vache ; voy. Carpentier sous *brana*.
929. *Gorris*, porc, diminut. du subst. qui a donné le fr. *goret*.
1012. *Ol* est du dialecte poitevin, = prov. *o* (fr. *le*) ; on pourrait aussi le prendre pour *oil* = *o* + *li*.
1048. Peut-être *preclar*, qu'on trouve dans Boèce, 170.
1052. On trouve fréquemment le pluriel *tires* comme nom d'une étoffe.
1105. *Befars* ?
1137. *Ambars*, embarquements ; voy. Rayn. sous *embarc*.
1149. Mieux vaudrait *nom* (ne me).
1262. *Obelaire* tient au vfr. *hobeler* ; cp. le subst. *hobelei* dans la Chronique de Benoit.
1273. *Bestencers*, au lieu de *batenters* ?
1293. *Non aveit* peut sans difficulté se convertir en *non avia*, ce dernier mot se présentant souvent comme bisyllabique.
1367. *Premiers* (p. *penners*) ?
1431. *Des reiaus bers*, au lieu des *Des treis iausbers* ?
-

# LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

---

## LEGROS

**LEGROS**, *Sauveur*, est né à Versailles, en 1754, il décéda à Enghien, le 15 mars 1834. M. Fréd. Hillemacher a publié le catalogue de son œuvre en appendice à un curieux volume sur la vie et les œuvres de Sauveur Legros, par Loumyer. Nous ne faisons que le reproduire à peu près textuellement, non sans remercier M. Hillemacher de la gracieuse autorisation qu'il nous en a octroyée.

### 1. Portrait de Sauveur Legros.

C. H. 0,114. L. 0,100.

Vu de face, en buste, coiffé d'un chapeau à larges bords.

On lit au bas à gauche : *S. Le Gros, se ipsum del. et sculp.*

---

(1) *Suite*. Voir les volumes précédents, *passim*.

## 2. Portrait de Sauveur Legros.

H. 0,137. L. 0,090.

Dans un médaillon ombré, presque de face, coiffé à poudre, le cou nu.

Dans la marge à gauche : *François pinxit*, à droite : *Le Gros sculpsit*, 1786 (?).

## 3. Portrait du même.

H. 0,085. L. 0,066.

Buste des trois quarts à gauche ; coiffé à faces, habit à revers de peluche ouverts sur le collet.

Signé *L. G.* à l'angle inférieur gauche.

## 4. Portrait de Sauveur Legros en femme.

H. 0,131 L. 0,093.

Il est travesti en femme, coiffé d'un bonnet blanc et porte un fichu sur sa poitrine.

## 5. Portrait de madame Legros.

H. 0,113. L. 0,090.

Coiffée d'un bonnet blanc, que traverse un ruban, les épaules couvertes d'un fichu ; ovale, au pointillé.

Dans la marge à gauche, on lit : *Le Gros ad vivum del. et sculpsit*, 1789.

1<sup>er</sup> état. — Inachevé, le pointillé seulement entamé.

2<sup>e</sup>. état. — La planche terminée et le pointillé fini.

- Mais sil reis es uencus ne uergoignas,  
 O ac perdut o es arrer tornas,  
 Kant el lo sap, el deman es uenias,  
 1360 O per bataille quant es sos bans cridas,  
 E seu mesage que ia sie uenias,  
 Quant il o auent, si s'arment per palas  
 E ant socors tost e ben e en pas.  
 Ia per lo rei non sera uns renias.  
 1365 K'ab lor talent uont (*sic*) per camps e per pras,  
 O lor seigner los mane com lui plas,  
 Odes panners de son elme enbronchas,  
 E cil l'estraignent as flans e as costas.  
 1370 E de lai Franc, lo derrer des abas,  
 Mane los blans que Maurins l'ac donas ;  
 Baissent las lances els gonfanons frainias,  
 Vant sei ferir per escus coloras ;  
 Andui s'abatent des destrers soiornas,  
 E li socors esporone d'ans las ;  
 1375 D'aïqueste part fu Monblans escridas,  
 E delai fo Mont uermaus essauças ;  
 Cil sont uermeil come feus en for ias,  
 E cist sont blanc come neis sobre glas.  
 Ec uos los blans ab los uermaus iostas,  
 1380 Aiquis estors es fors e aduras.

## XLII

- L**ai o s'encontrent li blanc et li uermeil,  
 Fraignent los astes mantenen li donzel,  
 Ab lor espades adurent lo tornel,  
 (COL. 24) Ke sont trenchat elm e col e cabel.  
 1385 E kant s'abatent, partent sei per caumel,

1377. Ms. *enforias* (en un mot).1385. *Caumel*, champ de chaume, cp. v. 1400 (où je trouve *caumil*).

Pos se combatent sol a sol a parel ;  
 De son segner a cascuns ques coreil  
 Ke cent n'i morent fors Simon de Canpel,  
 K'anc uns non ac ni garde ni peruel  
 1390 Essre (*sic*) la lande e l'erbe et le soiel,  
 Ki l'obs lor agre uns des signors dorel  
 Ki lor donere a lor anemes conseil.

## XLIII

Des quant s'encontrent li uermeil e li blanc,  
 D'aitant pauc d'omes tal estor non uis anc.  
 1395 Andui s'abatent, Ode el uermaus e Franc ;  
 Pos se detrencent los pis, los (*sic*) uentre el flanc  
 E pet e poig, de coi sunt clop e manc.  
 Tal cent n'i caient c'uns non es en son banc  
 Per negligence, car non es quis estanc ;  
 1400 Tot lo caumil (*sic*) uiras uermeil de sanc.

## XLIV

Quant li blanc uirent que Franc es abatus,  
 E li uermel que Odes es cagus,  
 Vant sei ferir maintenant pels escus,  
 E ab lor brans de lor espades nus,  
 1405 Trencent lor caires d'elmes e d'agus,  
 Tal cent n'i caient c'uns non er raimus.

1386. Ms. *aparel*.

1389. *Pervel*, subst. de *pervegliar*, faire la garde ; manque dans Raynouard.

1391. Ne faut-il pas plutôt *K'il obs ? Dorel*, quid ? *d'Orel ?*

1394. Ms. *Dai tant*.

1405. Le second hémistiche *delmes e dagus* est impossible et d'ailleurs trop court d'une syllabe.

- Mais sil reis es uencus ne uergoignas,  
 O ac perdut o es arrer tornas,  
 Kant el lo sap, el deman es uenias,  
 1360 O per bataille quant es sos bans cridas,  
 E seu mesage que ia sie uenias,  
 Quant il o auent, si s'arment per palas  
 E ant socors tost e ben e en pas.  
 Ia per lo rei non sera uns renias,  
 1365 K'ab lor talent uont (*sic*) per camps e per pras,  
 O lor seigner los mane com lui plas,  
 Odes pennes de son elme enbronchas,  
 E cil l'estraignent as flans e as costas.  
 1370 E de lai Franc, lo derrer des abas,  
 Mane los blans que Maurins l'ac donas ;  
 Baissent las lances els gonfanons frainias,  
 Vant sei ferir per escus coloras ;  
 Andui s'abatent des destrers soiornas,  
 E li socors esporone d'ans las ;  
 1375 D'aiqueste part fu Monblans escridas,  
 E delai fo Mont uermaus essauças ;  
 Cil sont uermeil come feus en for ias,  
 E cist sont blanc come neis sobre glas.  
 Ec uos los blans ab los uermaus iostas,  
 1380 Aiquis estors es fors e aduras.

## XLII

- Lai o s'encontrent li blanc et li uermeil,  
 Fraignent los astes mantenenent li donzel,  
 Ab lor espades adurent lo tornel,  
 (COL. 24). Ke sont trenchat elm e col e cabel.  
 1385 E kant s'abatent, partent sei per caumel,

1377. Ms. *enforias* (en un mot).1385. *Caumel*, champ de chaume, cp. v. 1400 (où je trouve *caumil*).

Pos se combatent sol a sol a parel ;  
 De son segner a cascuns ques coreil  
 Ke cent n'i morent fors Simon de Canpel,  
 K'anc uns non ac ni garde ni peruel  
 1390 Essre (*sic*) la lande e l'erbe et le soiel,  
 Ki l'obs lor agre uns des signors dorel  
 Ki lor donere a lor anèmes conseil.

## XLIII

Des quant s'encontrent li uermeil e li blanc,  
 D'aitant pauc d'omes tal estor non uis anc.  
 1395 Andui s'abatent, Ode el uermaus e Franc ;  
 Pos se detrencent los pis, los (*sic*) uentre el flanc  
 E pet e poig, de coi sunt clop e manc.  
 Tal cent n'i caient c'uns non es en son banc  
 Per negligence, car non es quis estanc ;  
 1400 Tot lo caumil (*sic*) uiras uermeil de sanc.

## XLIV

Quant li blanc uirent que Franc es abatus,  
 E li uermel que Odes es agus,  
 Vant sei ferir maintenant pels escus,  
 E ab lor brans de lor espades nus,  
 1405 Trencent lor caires d'elmes e d'agus,  
 Tal cent n'i caient c'uns non er raïmus.

1386. Ms. *aparel*.

1389. *Pavel*, subst. de *perveglar*, faire la garde; manque dans Raynouard.

1391. Ne faut-il pas plutôt *K'il obs ? Dorel*, quid ? *d'Orel ?*

1394. Ms. *Dai tant*.

1405. Le second hémistiche *delmes e dagus* est impossible et d'ailleurs trop court d'une syllabe.

- Mais sil reis es uencus ne uergoignas,  
 O ac perdut o es arrer tornas,  
 Kant el lo sap, el deman es uenias,  
 1360 O per bataille quant es sos bans cridas,  
 E seu mesage que ia sie uenias,  
 Quant il o auent, si s'arment per palas  
 E ant socors tost e ben e en pas.  
 Ia per lo rei non sera uns renias,  
 1365 K'ab lor talent uont (*sic*) per camps e per pras,  
 O lor seigner los mane com lui plas,  
 Odes penners de son elme enbronchas,  
 E cil l'estraignent as flans e as costas.  
 1370 E de lai Franc, lo derrer des abas,  
 Mane los blans que Maurins l'ac donas ;  
 Baissent las lances els gonfanons frainias,  
 Vant sei ferir per escus coloras ;  
 Andui s'abatent des destrers soiornas,  
 E li socors esporone d'ans las ;  
 1375 D'aïqueste part fu Monblans escridas,  
 E delai fo Mont uermaus essaucas ;  
 Cil sont uermeil come feus en for ias,  
 E cist sont blanc come neis sobre glas.  
 Ec uos los blans ab los uermaus iostas,  
 1380 Aiquis estors es fors e aduras.

## XLII

- L**ai o s'encontrent li blanc et li uermeil,  
 Fraignent los astes mantenen li donzel,  
 Ab lor espades adurent lo tornel,  
 (COL. 24) Ke sont trenchat elm e col e cabel.  
 1385 E kant s'abatent, partent sei per caumel,

1377. Ms. *enforias* (en un mot).

1385. *Caumel*, champ de chaume, cp. v. 1400 (où je trouve *caumil*).

Pos se combatent sol a sol a parel ;  
 De son segner a cascuns ques coreil  
 Ke cent n'i morent fors Simon de Canpel,  
 K'anc uns non ac ni garde ni peruel  
 1390 Essre (*sic*) la lande e l'erbe et le soel,  
 Ki l'obs lor agre uns des signors dorel  
 Ki lor donere a lor anèmes conseil.

## XLIII

Des quant s'encontrent li uermeil e li blanc,  
 D'aitant pauc d'omes tal estor non uis anc.  
 1395 Andui s'abatent, Ode el uermaus e Franc ;  
 Pos se detrencent los pis, los (*sic*) uentre el flanc  
 E pet e poig, de coi sunt clop e manc.  
 Tal cent n'i caient c'uns non es en son banc  
 Per negligence, car non es quis estanc ;  
 1400 Tot lo caumil (*sic*) uiras uermeil de sanc.

## XLIV

Quant li blanc uirent que Franc es abatus,  
 E li uermel que Odes es cagus,  
 Vant sei ferir maintenant pels escus,  
 E ab lor brans de lor espades nus,  
 1405 Trencent lor caires d'elmes e d'agus,  
 Tal cent n'i caient c'uns non er raïmus.

1386. Ms. *aparel*.

1389. *Pervel*, subst. de *pervegljar*, faire la garde; manque dans Raynouard.

1391. Ne faut-il pas plutôt *K'il obs ? Dorel, quid ? d'Orel ?*

1394. Ms. *Dai tant*.

1405. Le second hémistiche *delmes e dagus* est impossible et d'ailleurs trop court d'une syllabe.

### 28. Carte de M<sup>lle</sup> de Wajckiers

H. 0,056. L. 0,080.

Sur une pierre reposent entourés de feuillages, une lyre, des flûtes et un livre de musique ouvert. On lit sur l'épaisseur de la pierre en caractères majuscules : — *Mademoiselle de Walckiers.*

### 29. La sainte famille d'après Rembrandt.

H. 0,140. L. 0,174.

Joseph et Marie assis auprès du berceau, la Vierge lit dans un livre, la lumière éclaire vivement le berceau.

On lit dans la marge, allant de gauche à droite : *Rembrandt pinx. Dédié à mon ancien élève en 1791. Le Gros.*

### 30. Le repos.

H. 0,120. L. 0,088.

Un oriental, coiffé d'un bonnet à poils, est assis à une fenêtre et regarde dans un jardin. Un pot de fleurs est sur l'appui d'une fenêtre. A terre il y a des pantouffles.

Signé dans la marge à gauche : *S. Legros f.*

### 31. L'hospitalité.

H. 0,105. L. 0,089.

Un vieillard assis dans un fauteuil est déchaussé par un enfant, tandis qu'un autre prépare le lit.

Signé, dans la marge inférieure, à gauche : *Rembrandt del.*, à droite : *Le Gros sc.*

**32. — 33. Deux gueux** (d'après Rembrandt).

H. 0,084. L. 0,051.

Un gueux coiffé, d'un bonnet élevé, appuyé sur un bâton, tourné à gauche et avançant une main.

Signé *Rembrandt f.*, au bas, à gauche; au haut : *L. G.*

H. 0,059. L. 0,051.

Un gueux coiffé également d'un bonnet élevé et tourné de profil, à gauche; ayant un sabre court au côté.

On lit au coin gauche, en haut : *Rembrandt f.* et au côté opposé : *L. G.* 1789.

**34. Le cabaret** (d'après Ostade).

H. 0,182. L. 0,154.

Des buveurs entourent une table, l'un tenant un verre, l'autre un pot, un troisième des cartes; quatre autres personnes sont également dans la salle.

On lit à l'angle inférieur gauche *Ostade*, et en haut, du même côté : *L. G.*

**35. Le bénévolé** (d'après Ostade).

H. 0,084. L. 0,075.

Une famille d'artisans s'apprête à prendre son repas. Copie de la pièce de Bartsch, n° 34.

Signé au bas : *L. G.*

**36. Les fumeurs** (d'après Ostade)

H. 0,077. L. 0,060.

Copie du même; 13, catalogue de Bartsch.

Signé *L. G.*

**37. Le gueux debout** (d'après Ostade).

H. 0,087. L. 0,056.

Copie de la pièce n° 21, de Bartsch.

**38. Portrait d'un Turc.**

H. 0,120. L. 0,087.

Tête d'oriental, le portrait de Soliman, cité dans la pièce 8.

39 A 42 MENDIANTS.

**39. Mendiant** (d'après Vandevelde).

H. 0,094. L. 0,053.

Un personnage coiffé d'un bonnet, vêtu de culottes en lambeaux, les bras croisés, se dirigeant vers la gauche.

On lit au bas du côté gauche : *A. Vandevelde*, et à l'angle supérieur droit : *L. G.*

**40. Mendiant** (d'après Saftleven).

H. 0,126. L. 0,077.

Un homme de profil, à droite, coiffé d'un chapeau à plumes,

se tenant appuyé des deux mains contre une longue perche.  
On lit au bas de la gauche : *Sactléven* (sic); à droite : *L. G.*

#### 41. Mendiant.

H. 0,089. L. 0,067.

Un homme coiffé d'une casquette fourrée dont les attaches sont pendantes, debout de face, s'appuie des deux mains sur un bâton qu'il tient derrière lui.

#### 42. Mendiant.

H. 0,108. L. 0,057.

Il est coiffé d'un bonnet et couvert d'une houppelande, a les pieds chaussés de lourds souliers, est vu de dos et s'appuie sur un bâton.

Signé à l'angle supérieur de droite : *L. G.*

#### 43. Le paysan.

T. c. H. 0,077. L. 0,041.

Coiffé d'un chapeau, les mains dans les poches de son pourpoint, il est tourné de trois quarts à gauche; lavis d'aqua-tinta.  
Signé au haut à droite : *L. G.*

#### 44. Le centenaire.

H. 0,092. L. 0,086.

Un vieillard assis de profil, à gauche, sur un tertre.

On lit dans la marge : *Vieillard de Bruxelles, âgé de 110 ans* 1789; à droite : *O. Lemay*; à gauche, dans la marge à rebours : *L. G.*

**45. L'âne** (d'après Van Bloerner).

H. 0,146. L. 0,162.

Un âne, tête tournée vers la droite et regardant le spectateur.

**46. Le chien épagneul.**

H. 0,154. L. 0,193.

Un chien épagneul couché, le corps dirigé à gauche, et regardant en face.

On lit au bas à gauche : *O. Lemay del.*, à droite : *Le Gros*, 1789.

**47. Le chien de garde.**

H. 0,121. L. 0,138.

Un chien tourné de trois quarts à gauche, il regarde vers le fond.

Signé à l'angle supérieur droit : *L. G.*

**48. Les chevaux** (d'après Wouwermans).

H. 0,128. L. 0,181.

Deux chevaux mettant en émoi les villageois; au premier plan, un petit paysan tombe à terre, un personnage tire un cheval par une longe.

On lit dans les terrains à gauche : *Wouwermans*, et à droite :  
*Le Gros*.

#### 49. Le convoi.

H. 0,064. L. 0,170.

Deux voitures suivant le même chemin, un personnage assis, au haut du premier chariot.

On lit au haut, à gauche : *Théaulon inv.* et dans un carré, à droite : *Dédié à M. A. Théaulon par ses admirateurs de Bruxelles, Descheppere père, maisonavit, Coquereau arbravit, Le Gros tachavit, de Scheppere fils scripsit. Bruxelles 20 janvier 1805.*

#### 50. Les cavaliers.

H. 0,100. L. 0,066.

Deux hommes sont arrêtés, l'un à cheval, l'autre préparant les étriers de sa monture ; son bâton est à terre près de lui.

Signé au bas de la marge à droite : *L. G.* ; à gauche, on lit : *P. Verhaes*.

#### 51. Le troupeau.

H. 0,114. L. 0,175.

Un troupeau composé de plusieurs moutons et d'un bouc couché à l'ombre sur la gauche, une vache blanche au milieu. Sur le terrain, on lit : *H. Roos*, à gauche ; *Le Gros 1789*, à droite.

### 52. Le passage du gué.

H. 0,098. L. 0,149.

Une vache et deux moutons traversent un gué; on lit dans la marge : *Ommeganck*, à gauche et à droite : *Le Gros*.

1<sup>er</sup> état. — Avant le ciel.

2<sup>e</sup> état. — Avec le ciel.

### 53. Le passage du gué.

H. 0,077. L. 0,113.

Copie du sujet précédent, avec suppression d'un mouton, du ciel et des fonds.

### 54. Marine (d'après Backhuysen).

H. 0,124. L. 0,210.

Plusieurs barques à voiles ; la plus importante est au premier plan. Le fond forme rivage, avec une tour carrée.

Signé *L. G.* à l'angle supérieur gauche. Dans la marge, on lit : *Backhuysen*, à gauche ; à droite : *Le Gros*.

### 55. Marine (d'après Vandevelde).

H. 0,135. L. 0,206.

Un vaisseau de haut bord entouré de barques, dans l'une d'elles deux pêcheurs jetant leurs filets.

Signé à l'angle supérieur gauche : *L. G.* — Dans la marge inférieure, on lit *G. Vandevelde* et *Le Gros* de gauche à droite.

**56. Marine** (d'après O. Lemay).

H. 0,124. L. 0,189.

A droite, un grand rocher ; un pêcheur, portant ses filets, se dirige vers la gauche ; il y a plusieurs voiles sur la mer.

Signé à gauche en haut : *L. G.* Dans la marge, on lit : *O. Le May.*

**57. 2<sup>e</sup> Marine** (d'après O. Lemay).

H. 0,124. L. 0,189.

Bordant la mer on voit un rempart à droite. Un personnage monté sur une vache, une femme portant un fardeau traverse un gué.

Dans la marge inférieure on lit : *O. L. M.* et *Le Gros*, 1788.

**58. Le pont à la croix.**

H. 0,125. L. 0,174.

Une langue de terre s'avancant dans une rivière, sur laquelle on voit un homme et un mouton. Sur la rive opposée, un bâtiment carré porté sur un rocher ; l'on y voit deux soupiraux voûtés où s'engouffre le cours d'eau ; et plus loin un pont supportant une croix.

Signé au bas de la gauche, dans les eaux, *L. G.*

**59. Le troupeau traversant le gué.**

H. 0,171. L. 0,138.

Un troupeau de quatre bœufs, dirigé par un berger monté sur

l'un d'eux, traverse un gué sous un groupe de roches surmontées de beaux arbres.

Signé au bas *O. Le May et Legros, 1788.*

### 60. Les pêcheurs.

H. 0,150. L. 0,123.

Deux personnages dans une barque pêchent, au premier plan d'un cours d'eau bordé de deux chaumières : au fond il y a un pont de bois que traverse une femme.

Signé *O. Le May et Le Gros, dans la marge du bas.*

### 61. Effet d'hiver.

H. 0,108. L. 0,143.

Une rivière glacée où se voient des patineurs ; la rivière est bordée de chaumières, et au fond un homme chargé de ramée traverse un pont.

Signé dans la marge : *N. Meyer et Le Gros.*

### 62. Paysage (d'après J. de Grave).

T. c. H. 0,102. L. 0,146.

Un château situé au bord de la mer ; un homme sur la plage considère un vaisseau, et, au premier plan, il y a, près d'un fût de colonne, deux personnages.

Signé *J. de Grave et Le Gros, 1789, dans la marge.*

**63. Ruines.**

H. o,087. L. o,119.

Un vieux mur, accosté d'un escalier, se trouve au bord de la mer qui le baigne ; au premier plan deux barques dont l'une supporte une tente.

**64. Marine (d'après Backhuysen).**

T. c. H. o,079. L. o,113.

Une barque à voile est à sec au premier plan, entourée de plusieurs personnes ; et sur la mer différentes barques à voile.

Signé à l'angle supérieur : *L. G.*

**65. Marine (d'après Pillement).**

H. o,082. L. o,123.

Une barque montée de deux personnes aborde une rive rocheuse.

Signé dans les eaux à droite : *Pillement.*

**66. Marine (d'après Van Goyen).**

T. c. H. o,071. L. o,125.

Un rivage escarpé où deux personnages portant des bâtons sont à gauche. Une fabrique à pignons et à deux cheminées se trouve à droite.

Signé dans la marge : *Van Goyen*, à gauche, et au haut à droite : *L. G.*

**67. La marine au môle.**

H. 0,057. L. 0,095.

Un petit môle avançant en mer et le long duquel on voit diverses personnes. Il y en a deux dans une barque ; une autre barque est échouée, et au fond à droite sur la rive opposée se trouve un clocher élevé et un moulin.

Signé à l'angle supérieur : *L. G.***68. Marine.**

T. c. H. 0,056. L. 0,080.

Deux barques, l'une ayant une grande voile triangulaire, montées par trois individus chacune ; l'horizon est bordé d'abres. La pièce est lavée d'eau-forte.

Signé à l'angle supérieur gauche : *L. G.***69. La visite.**

H. 0,153. L. 0,227.

Un homme vient sur l'escalier d'un manoir rustique recevoir une dame et son cavalier, dont les montures sont gardées par deux hommes assis.

Signé à l'angle supérieur gauche : *L. G.***70. Étude de troncs de chêne.**

H. 0,153. L. 0,200.

Trois hommes et leur chien sont au pied du tronc principal. Signé à l'angle de gauche en haut : *L. G.*

**71. Étude de tronc de saule.**

H. o,150. L. o,133.

A côté du saule, on voit une branche coupée.  
Signé sur le terrain, à gauche : *Le Gros del.*

**72. Les arbres dépouillés.**

H. o,152. L. o,200.

Des arbres dépouillés de feuillage entrecroisent leurs branches ; au pied du plus gros sont trois chasseurs et leurs chiens.  
Signé au haut à gauche : *L. G.*

**73. Les ruines (d'après Roos).**

H. o,180. L. o,137.

Sur une terrasse se voit une dame qui considère des ruines au premier plan ; sur le mur à gauche, on lit : *H. Roos*, à l'angle supérieur gauche : *L. G.*

**74. La cascade.**

H. o,158. L. o,126.

Une chute d'eau tombe de rochers entremêlés d'arbres ; deux personnages la considèrent en tournant le dos au spectateur.  
Signé au bas : *L. G.* dans le terrain.

**75. La charrette** (par Wagner).

H. 0,146. L. 0,191.

Un cheval attelé à une charrette chargée gravit une côte, un homme pousse à la roue, un autre le soutient à la tête. Une femme porte un panier sur le dos en avant de la charrette. Au fond on voit un cavalier qui chemine.

Signé dans la marge : *Wagner et Le Gros*.

**76. Le paysage à l'éminence.**

H. 0,130. L. 0,135.

Au milieu du sujet une colline, à gauche un petit courant, à droite dans les airs un arbre sur un fond de verdure ; un homme portant un bâton se dirige vers le fond.

Signé au haut à gauche : *L. G. inv.*

**77. Paysage** (d'après Van Heil).

H. 0,127. L. 0,193.

Un homme, assis sur un cheval chargé, traverse un chemin vers le spectateur. On voit au fond deux clochers entourés de massifs d'arbres.

Signé, dans les terrains, *D. Van Heil*, à gauche, *Le Gros*, 1790, à droite :

**78. Le torrent** (d'après Molitor).

H. 0,128. L. 0,175.

Un torrent roulant au milieu des rochers ; au premier plan, un

homme dresse un tronc d'arbre, tandis qu'une femme et un enfant traversent un pont de bois.

Sur un rocher, on lit : *Molitor inv.*

### 79. Le bouvier.

H. 0,127. L. 0,175.

Un bouvier conduit sur un pont en pilotis un troupeau de trois bœufs. Un homme est assis, au premier plan, sur un tertre.

### 80. La porte de bois.

H. 0,125. L. 0,173.

Un bloc de maçonnerie carré, auquel est attaché un mur fermé par une porte de lattes de bois, entouré d'arbres. En avant deux hommes assis, ayant près d'eux des bœufs.

Signé en bas : *L. G.*

### 81. La conversation.

H. 0,123. L. 0,173.

Dans un paysage où l'on voit des rochers et des arbres, il y a deux hommes assis, au premier plan, occupés à converser ; à gauche on voit, au deuxième plan, une chaumière.

Signé à droite en bas : *L. G.*

### 82. Le marais.

H. 0,121. L. 0,149.

Un petit marais entouré de feuillages, à droite il y a un gros arbre et des herbes aquatiques.

**83. La grotte** (d'après Molitor).

H. 0,116. L. 0,173.

Des personnages pénètrent dans une grotte sombre sous une colline ; à droite, la route indiquée par quelques arbres.

Dans la marge on lit : *Molitor inv. Le Gros.*

**84. Le chemin creux.**

H. 0,115. L. 0,173.

Un bœuf et deux moutons sont dans un chemin creux, conduits par un homme qui cause avec une personne assise sous un arbre, auprès d'un tronc dépouillé.

Signé à l'angle supérieur droit : *L. G. 1799.*

**85. Le bouleau.**

H. 0,116. L. 0,170.

Près d'une chaumière s'élève un tronc de bouleau ; sur une route à droite, marche un homme portant un bâton.

Signé : *L. G. 1799*, à l'angle supérieur gauche.

1<sup>er</sup> état. — Inachevé, avant l'effet.

2<sup>e</sup> état. — La planche poussée au noir, les nuages complètement ombrés.

**86. Le berger.**

H. 0,121. L. 0,150.

Au-dessous d'un rocher, à gauche, se trouve un troupeau de

bœufs et de chèvres, gardé par un berger endormi, appuyé sur son bâton; le chien est endormi à côté de lui.

On lit dans la marge : *O. Lemay*, et *L. G.*, au haut de la gauche.

### 87. Ruine du jardin de M. le vicomte de Walkiers.

T. c. H. 0,117. L. 0,160.

Un mur ruiné soutenu par des arcades est au milieu de la planche; de l'arcade du milieu s'écoule une cascade descendant à travers des rochers; à gauche, deux dames, dont l'une assise et tenant un parasol, cause avec un homme. Des moutons sont couchés épars sur la pelouse.

On lit dans la marge : *Ruines du jardin de M. le vicomte de Walckiers*, 1789.

Signé, à gauche dans le terrain : *L. G.*, *sculp.*; sur le mur, il y a les initiales *O. L. M.*

1<sup>er</sup> état. — Inachevé.

2<sup>e</sup> état. — Avec l'effet complet.

### 88. La bergerie.

H. 0,115. L. 0,150.

Un troupeau sort d'une bergerie, à côté, des laboureurs dirigent une charrue traînée par des bœufs; au premier plan, il y a des moutons. Effet de pluie à l'horizon.

Dans la marge on lit : *H. Meyer. Le Gros*, 1790.

1<sup>er</sup> état. — Le bouquet d'arbres faible.

2<sup>e</sup> état. — Avec des travaux ajoutés sur le bouquet d'arbres, au-dessus de la maison.

**89. Le mausolée** (d'après Asselyn).

H. 0,112. L. 0,160.

Des cavaliers s'arrêtent au pied d'un mausolée, l'un d'eux descendu de cheval flatte un chien; à l'horizon, il y a une montagne.

Signé, dans les eaux et sur le terrain : *J. Asselyn*, dans les terrains : *Le Gros*, 1790.

**90. Le couvreur.**

T. c. H. 0,109. L. 0,146.

Un homme, monté sur une échelle, travaille au toit d'une chaumière; auprès de l'échelle, il y a des bottes de paille; un petit garçon, assis à côté d'une brouette, joue avec un chien.

On lit à l'angle inférieur de gauche : *Le Gros inv. sc.*

**91. Le voiturin.**

T. c. H. 0,100. L. 0,150.

Sur une route, un homme conduit un voiturin vers le fond du sujet. Un autre homme portant une gaulle sur l'épaule, marche en sens contraire.

Signé à l'angle supérieur gauche : *L. G.*

**92. L'hôtellerie** (d'après Mansvelt).

H. 0,096. L. 0,135.

Une hôtellerie devant laquelle il y a deux cavaliers, dont l'un

monte à cheval, au bord de la route. Du côté droit, trois hommes sont au pied d'un monticule, surmonté d'un bouquet d'arbres.

Signé dans la marge : *J. J. Mansvelt inv.* et *Le Gros*, dans le terrain à droite.

### 93. Ruines.

H. 0,095. L. 0,148.

Un pan de mur semi-circulaire, percé de trois fenêtres, au pied duquel est un soupirail. Il y a un petit escalier en pierres. Signé au haut à droite : *L. G.*

### 94. Ruines.

H. 0,092. L. 0,153.

Une charrette est placée, brancards contre terre, près d'un soupirail : à côté de celui-ci un vase sur un piédestal ; trois personnages, l'un assis, animent le site.

Signé au haut à droite : *L. G. inv.*

### 95. Ruines.

H. 0,092. L. 0,138.

Une ruine au bord d'une route sur laquelle un homme dirige un cheval chargé de foin.

Signé au haut à gauche : *Le Gros*, 1815

**96. Ruines.**

H. 0,096. L. 0,116.

Une grande ruine devant laquelle chemine un troupeau de quatre vaches, conduit par deux hommes.

Signé au haut à droite : *L. G.*

**97. Le ravin.**

H. 0,087. L. 0,130.

Un groupe d'arbres est sur le côté le plus élevé.

On lit au haut : *Rechtberger inv.*

**98. L'indicateur.**

H. 0,086. L. 0,123.

Sur le talus d'un chemin bordé, d'un côté, par quelques arbustes, et, de l'autre, par un tronc dépouillé, deux personnages sont debout, et l'un d'eux montre à l'autre un poteau indicateur de la route.

Sur un tronc gisant à terre, on lit : *L. G.*

**99. Les chaumières.**

H. 0,083. L. 0,150.

Au centre, des chaumières ; à gauche, l'horizon ; à droite, une colonne.

Signé à l'angle inférieur droit : *Le Gros, 1789.*

**100. La rivière.**

H. 0,082. L. 0,107.

Au fond, dans la direction du spectateur, coule une rivière, sur la rive gauche de laquelle on voit des ruines; la droite est occupée par un massif d'arbres, dont deux se détachent au bord de l'eau.

**101. La cour de ferme.**

T. c. H. 0,077. L. 0,114.

Dans l'intérieur d'une cour, fermée par des bâtiments assez élégants, se trouve un homme tenant à la main un bâton et qui conduit un troupeau, composé d'un âne, deux chèvres, et une douzaine de moutons.

Signé dans le ciel : *L. G.*

**102. L'attelage.**

H. 0,072. L. 0,149.

Un attelage de deux chevaux, sur l'un desquels est assis le conducteur, qui conduit dans un chemin menant dans un bas-fond, une charrette de foin.

Signé dans le terrain à gauche : *L. G.*

**103. Vue d'une porte de ville.**

H. 0,070. L. 0,120.

Vue extérieure de la porte d'une ville. Deux hommes en sor-

tent, l'un d'eux est sur un cheval b $\hat{a}$ t $\acute{e}$  qui porte deux paniers ; un personnage assis sur un tertre les regarde passer.

Sign $\acute{e}$  au bas  $\grave{a}$  droite : *L. G.*

#### 104. La ville au bord de l'eau.

H. 0,061. L. 0,135.

Au bord de l'eau des fabriques qui repr $\acute{e}$ sentent la ville ; derri $\acute{e}$ re une maison  $\acute{e}$ lev $\acute{e}$ e, on voit un d $\hat{o}$ me ; des personnes attabl $\acute{e}$ es devant une porte aupr $\acute{e}$ s d'une femme occup $\acute{e}$ e  $\grave{a}$  filer.

Sign $\acute{e}$  au bas  $\grave{a}$  gauche : *L. G.*

#### 105. Chaumi $\acute{e}$ re (d'apr $\acute{e}$ s Pillement).

T. c. H. 0,062. L. 0,078.

Une chaumi $\acute{e}$ re aupr $\acute{e}$ s de laquelle il y a une sorte de niche. Sur la gauche du devant se trouve un petit  $\acute{e}$ tang.

Sign $\acute{e}$  dans la marge ; *Pillement* et *Le Gros*, de gauche  $\grave{a}$  droite.

#### 106. Croquis.

H. 0,064. L. 0,098.

Sur un cours d'eau vogue une barque ;  $\grave{a}$  gauche, il y a de la verdure.

Sign $\acute{e}$  au haut  $\grave{a}$  droite : *L. G.*

#### 107. Titre.

H. 0,066. L. 0,089.

Des animaux couch $\acute{e}$ s au bas d'une toile tendue sur laquelle

on lit : *Suite de douze petits sujets de paysage inventés et gravés à l'eau-forte, par S. Le Gros. 1796.*

### 108. Le torrent.

H. 0,065. L. 0,089.

Entre deux rochers s'échappe le torrent ; il précipite ses eaux dans un lac, au bord duquel sont assis, à l'ombre d'un grand arbre, deux hommes et un chien.

### 109. La tour.

H. 0,065. L. 0,088.

Une vieille tour contre laquelle est adossée une chaumière. Deux individus causent dans un petit sentier voisin.

Signé au bas : *L. G. inv.*, dans le sol.

### 110. Sous bois.

H. 0,066. L. 0,088.

Dans l'épaisseur d'un bois, on voit un pan de muraille orné de bas-reliefs, duquel se détache en vigueur un personnage portant un vase.

### 111. Les travaux champêtres.

H. 0,064. L. 0,089.

Dans un paysage, des individus : l'un monte à un pigeonnier placé sur un pieu, l'autre brouette du fumier, un troisième a tendu du linge sur des cordes suspendues aux arbres du fond.

**112. Intérieur rustique.**

H. 0,065. L. 0,088.

Dans la cour d'une maison de campagne, deux individus causent assis par terre, près d'une porte ouverte. On aperçoit une charrette sur un plan plus éloigné.

Signé au haut à gauche : *L. G. inv.*

**113. La route.**

H. 0,063. L. 0,088.

Sur une route encaissée chemine un homme à cheval, accompagné d'un piéton qui porte un fardeau suspendu à un bâton. Un troisième individu, à gauche, est assis au pied d'un rocher portant l'inscription : *L. G., inv.*

**114. Ruines.**

H. 0,063. L. 0,088.

Des ruines entremêlées d'arbres ; à droite, on voit une route, une femme appuie de ce côté un panier sur un gros arbre placé à terre.

**115. Le lac.**

H. 0,065. L. 0,088.

Un lac dans lequel s'avance, au premier plan, un monticule surmonté d'un arbre dépouillé ; près de la rive est une barque à voile triangulaire, et un cheval prend terre, tandis qu'un homme vient au devant de lui.

Signé au haut à droite : *L. G. inv.*

**116. La cascade.**

H. 0,063. L. 0,088.

A gauche, une chute d'eau. Deux hommes causent ; l'un d'eux est appuyé contre un arbre, il porte une perche.

**117. Le pêcheur.**

H. 0,063. L. 0,088.

Un pêcheur tend sa ligne en se retenant de l'autre main à un arbre; sur le bord opposé de l'eau est une maison de paysan.

**118. Effet de nuit.**

H. 0,066. L. 0,089.

Un homme monté sur une barque la dirige le long du bord d'un étang, où la lune éclaire, au travers des arbres, une maison.

**119. Paysage à la tour carrée.**

H. 0,064. L. 0,087.

Une tour carrée à laquelle on arrive par un pont de bois suspendu en l'air et correspondant à un rocher. Au premier plan, il y a deux personnes.

**120. La porteuse de sarments.**

H. 0,065. L. 0,045.

A gauche, sont des arbres élevés; une femme porte des sarments; au fond, des hangars à toits pointus.

Signé au haut à gauche : L. G., en hauteur.

**121. Le rocher.**

H. 0,064. L. 0,044.

Un rocher à côté duquel s'élève un arbre. Un personnage assis se détache en effet vigoureux du même côté.

Signé à droite : *L. G.*

**122. La route.**

H. 0,054. L. 0,074.

Sur une route bordée de ruines élevées, on voit deux hommes précédés d'un chien qui jappe.

Signé : *L. G.*

**123. Le temple.**

H. 0,048. L. 0,070.

Vue intérieure d'un temple jonché de ruines ; sur le piédestal d'une statue, à droite, se lit : *L. G.*

**124. Effet d'orage.**

H. 0,045. L. 0,074.

Au bord d'un étang se trouvent trois arbres.

Signé dans la marge : *Le Gros*. Copie du paysage aux trois arbres de Rembrandt.

**125. Pêcheurs.**

H 0,043. L. 0,056.

Du haut d'un puisard sur pilotis où se tiennent trois hommes,

l'un d'eux laisse filer un engin ; une petite barque montée par deux hommes est à la droite.

Signé au haut à gauche : *L. G.*

### 126. La ferme.

H. 0,032. L. 0,079.

Devant une maison de paysan sont arrêtées deux charrettes couvertes, un homme est au milieu du chemin.

Signé : *L. G.*

### 127. Le village au bord de la rivière.

H. 0,031. L. 0,092.

La rivière est au premier plan ; au fond, le village, où l'on voit, à gauche, un édifice carré, et, à droite, un clocher.

Signé au haut à gauche : *L. G.*

### 128. Paysage (d'après Molyneux).

H. 0,034. L. 0,092.

Dans la campagne, on voit causer, à droite, deux personnages, l'un assis, l'autre debout.

Signé dans la marge : *Molyneux*, dans les ciels : *L. G.*

### 129. Ruines (d'après Moreau).

H. 0,031. L. 0,092.

Deux individus, accompagnés d'un chien, examinent des ruines.

Signé dans la marge à gauche : *Moreau*, et, dans le ciel, du même côté : *L. G.*

### 130. Les chaumières.

H. 0,030. L. 0,075.

Plusieurs chaumières se tenant; devant l'une d'elles, une femme agenouillée écurve des baquets.

### 131. Maison de campagne.

H. 0,027. L. 0,082.

Une maison de campagne située au bord de l'eau. Trois personnes se promènent en barque. Un petit clocher étroit s'élève au-dessus du château.

Signé au haut à gauche, dans l'angle : *L. G.*

### 132. La muraille aux deux tours.

H. 0,028. L. 0,065.

Une muraille, à droite, flanquée de deux tours. A gauche, une campagne et deux hommes assis qui causent ensemble au premier plan.

Signé au haut à gauche : *L. G.*

---

## NÉCROLOGIE

---

La Belgique vient de perdre un de ses travailleurs d'art les plus distingués, dont la destinée utile et étrange ne doit point passer inaperçue.

Charles De Brou était né à Bruxelles en 1811. Dans sa jeunesse une gageure imprudente lui brisa les reins : il avait, pour prouver sa force, parié de soulever une poutre énorme. Il y réussit, mais il y laissa sinon la vie, du moins les ressorts qui la font mouvoir. On dut le mettre au lit... il y resta vingt-deux ans ! Ce long et cruel supplice fut adouci dans la mesure du possible par une sollicitude princière qui, depuis le jour du fatal accident arrivé à De Brou jusqu'à l'heure de sa mort, n'a pas cessé un seul instant de se manifester par les prévenances les plus délicates et les plus intelligentes. Je n'insisterai plus sur cet admirable détail : il y a des œuvres que Dieu seul doit connaître et bénir.

Cloué sur son lit de douleur, De Brou qui avait reçu une éducation distinguée et qui s'était voué à l'étude des arts, eut bien vite trouvé ce qu'il lui fallait pour passer le temps et tromper ses souffrances. La peinture, la gravure, la bibliographie et l'iconographie furent ses anges consolateurs. La vie active du corps lui étant interdite, il développa dans une large mesure la vie de l'intelligence. Il s'occupa d'abord avec passion des peintres gothiques et de leurs œuvres ; il parvint dans cette partie à un

degré de science analytique que peu d'hommes ont eu en partage. On lui envoyait les œuvres qu'il ne pouvait aller voir, il les comparait patiemment entre elles et finit par acquérir dans l'étude des vieux maîtres une notoriété reconnue de l'Europe entière. Il déploya la même ardeur dans l'étude des gravures anciennes et dans la connaissance des livres. Il a admirablement copié quelques chefs-d'œuvre de l'art flamand en peinture et en gravure; il a reproduit, d'une pointe irréprochable, les plus belles miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne.

Un ami commun me transmet à ce sujet quelques détails que je suis heureux de transcrire ici :

« Ce n'était pas seulement un bon peintre, un excellent graveur, mais c'était avant tout un iconophile vraiment extraordinaire. Il m'est arrivé plus de vingt fois de lui demander son avis sur des planches inconnues ou mal déterminées; jamais son tact, son érudition n'ont été mis en défaut. Et puis, les livres du quinzième siècle! quel vaste trésor de connaissances n'avait-il pas amassé pendant ces longues années de réclusion, de souffrances et de méditations! Il touchait à toutes les questions de date, d'origine, avec une main sûre et un aplomb inouï. Dans les bons moments nous avons formé des projets de publications intéressantes destinées à répandre la connaissance des gravures anciennes et de leurs auteurs. Un de ses derniers travaux fut une étude malheureusement inachevée sur l'œuvre de Fr. Hogenbergh, connue sous le titre de : « L'entrée de Charles-Quint et son couronnement comme empereur romain, à Bologne en 1530. » Jusqu'à présent cette œuvre de Hogenbergh est imparfaitement connue; De Brou entreprit d'en déterminer les divers états et tous les changements apportés à ces planches curieuses. Les notes prises sur *sept états* bien déterminés sont là. Espérons

qu'un jour un homme capable s'occupera de mettre ce travail en lumière.

« Un autre travail de De Brou, également inachevé, est l'histoire de *Robert Peril*, le graveur sur bois qui a publié, à Anvers, plusieurs planches très-curieuses et très-rares. Le chevalier Léon de Burbure avait déjà consacré à ce graveur une notice dans les *Bulletins de l'Académie*, mais cela ne suffisait pas : la maison d'Arenberg avait dans ses collections les éléments nécessaires pour compléter le travail de l'honorable académicien. »

D'autres travaux, en quantité considérable, sont là et témoignent de la science et de l'activité de cet homme qui, un jour, grâce à des soins touchants et après vingt-deux ans, se leva de son lit et se mit de nouveau à sourire à la vie. Il avait près de soixante ans ! Ce fut comme une aurore nouvelle, il marcha tout étonné et vacillant comme un enfant à ses premiers pas ; il sortit, se mêla à la circulation humaine et prit pied dans une existence active où il étonna et charma tout le monde par son érudition et un caractère d'une douceur d'autant moins compréhensible que, alité pendant près d'une existence d'homme, on pouvait s'attendre à une aigreur qui eût été du reste très-excusable.

Son activité ne se démentit pas ; déjà conservateur des collections artistiques de la maison d'Arenberg, il fut nommé membre correspondant de la Commission royale des monuments, puis membre de la Commission directrice des musées royaux, puis membre de la Société royale belge de numismatique. Partout il se multiplia et répandit les trésors de son intelligence et de son savoir. Le musée royal des antiques surtout, où sa nouvelle vie s'était concentrée, lui doit une bonne partie de sa splendeur actuelle. Il a publié une quantité considérable de notices dans nos revues belges et dans des journaux étrangers. Son dernier travail a trait à une polémique au sujet de la gravure des armes

de Bourgogne de la Bibliothèque. On y remarque une violence de style inaccoutumée, elle trouve son explication et son excuse dans le mal nouveau qui était venu le frapper et dont il est mort à l'âge de 66 ans.

On n'oubliera pas que M. De Brou avait été l'un des membres fondateurs de la Société des Bibliophiles ; l'état précaire de sa santé ne lui permettant pas de donner à nos travaux un concours aussi assidu qu'il l'eût voulu, il eut la délicate abnégation de renoncer à ce modeste honneur pour prendre rang parmi nos membres correspondants. Dans cette situation plus effacée, il ne se crut néanmoins pas quitte de ses obligations envers la Société et nous avons dû à son érudition si sûre plus d'une notice intéressante. Il s'occupait encore de réunir des matériaux pour nos analectes, lorsque la maladie vint abattre son infatigable activité.

Caractère droit, cœur excellent et pur, esprit loyal, De Brou est mort considéré et aimé de tous ceux qui l'ont connu. Il était officier de l'ordre de Léopold. Lors de la levée du corps à l'hôtel d'Arenberg, Gallait a honoré sa mémoire par quelques paroles parties du cœur. Au cimetière d'Héverlé, près de Louvain, j'ai dit le dernier adieu à celui dont je suis heureux d'avoir été l'ami.

AD. SIRET.

---

La mort a eu dans ces derniers temps d'implacables rigueurs pour notre Société : elle nous a ravi à quelques jours d'intervalle deux autres de nos membres fondateurs les plus distingués.

M. CAMPAN (CHARLES-LOUIS-ALCÉE), un des vétérans du journalisme et des lettres de notre pays, est mort à Bruxelles,

le 5 novembre dernier. M. Campan était né à Bordeaux, le 25 mars 1800. Il fut l'un des fondateurs de l'*Indépendant*, qui devint plus tard l'*Indépendance belge*, et y publia pendant plusieurs années un grand nombre d'articles. Retourné dans sa ville natale, il fut pendant longtemps secrétaire de la Chambre de commerce de Bordeaux; mais il revint en Belgique en 1851, collabora à l'*Étoile belge* et fut secrétaire de M. Tielemans lors de son passage au ministère de l'intérieur. Des mémoires fort remarquables sur les rapports commerciaux de la Belgique avec la France lui valurent la croix de l'ordre de Léopold. M. Campan était un homme d'un esprit élevé et droit, un écrivain poli et d'un goût sûr, une belle âme ornée d'un beau talent, le type de la loyauté et de l'honneur : tous ceux qui l'ont connu conserveront pour sa mémoire un affectueux respect.

Membre fondateur de la Société des Bibliophiles, il fut aussi le créateur de la Société de l'histoire de Belgique, dont il resta l'actif secrétaire et dont il enrichit les publications de travaux importants. M. Campan laisse, dit-on, des commentaires curieux sur l'*Esprit des lois* mis en parallèle avec les doctrines constitutionnelles. Nous connaissons de lui :

*Deux coalitions parlementaires, 1783-1839.* Bruxelles, 1863. (Tiré à 100 exemplaires.)

*La question de l'or en Belgique.* Bruxelles, 1860, Decq.

*Les mémoires d'Ensinas.* Bruxelles, 1862-1863 (collection des mémoires de la Société de l'histoire de Belgique). 2 vol.

La notice annoncée sur la vie et les travaux d'Ensinas n'a jamais paru.

*Les œuvres de Fonfrède.* Bordeaux, 1844-1846, 10 vol.

*Bergues sur-le-Soom assiégé en 1622* (collection des mémoires). 1867, 1 vol.

---

**M. VEYDT (LAURENT-FRANÇOIS-FÉLIX)**, ancien ministre des finances, en 1847, membre de la Chambre des représentants de 1845 à 1859, directeur de la Société générale, officier de l'ordre de Léopold, etc., né à Anvers, le 7 août 1800, est mort à Bruxelles, le 22 novembre dernier.

M. Veydt fut aussi l'un des membres fondateurs de la Société des Bibliophiles ; c'était un amateur éclairé du beau dans toutes ses manifestations, possesseur de véritables bijoux en fait de livres et d'objets d'art. Sa bibliothèque surtout, choisie et entretenue avec un goût délicat, reflète les prédilections d'un esprit sérieux et modeste qui aimait à se délasser dans le commerce des livres du tourbillon des grandes affaires où son génie financier l'avait porté presque à son insu.

---

Mentionnons enfin la mort d'un artiste de marque, **M. KUHNEN (P. L.)**, qui était l'iconophile le plus distingué de notre pays ; il joignait à un talent éminent une véritable science, bien rare chez nos artistes.

---

*Vente des estampes de M. H. Wolff de Bonn contenant une série presque complète de l'iconographie de Van Dyck et autres gravures rares.*

Le 26 novembre dernier et jours suivants a eu lieu à Francfort s/M., sous la direction de M. Prestel, la vente de cette collection célèbre, qui a fourni presque exclusivement les matériaux de la monographie de H. Weber.

L'achat en bloc de la collection Verstolk avait permis à M. Wolff d'opérer dans la sienne un triage qui explique comment il a pu réunir un si grand nombre de pièces admirables. Le fait est qu'elles sont toutes dans une condition parfaite, à pleines marges et d'une fraîcheur éblouissante : aussi amateurs et marchands s'étaient-ils donné rendez-vous à ce tournoi d'enchères qui atteignit un total fort respectable. Nous ne donnons ici que les prix de 100 marks réduits en francs. Nous suivons l'ordre du catalogue : l'abréviation C. renvoie au livre de Carpenter et le W. à celui de Weber.

I. PORTRAITS GRAVÉS PAR A. VAN DYCK.

	Fr	c.
1. <i>J. Breughel</i> (C. 1). Superbe épreuve du 2 <sup>e</sup> état, avant la lettre.	831	25
5. <i>P. Breughel</i> (C. 2). Du 1 <sup>er</sup> état, admirablement conservée et très-rare . . . . .	1,068	75
10. <i>A. Cornelissen</i> (C. 3). Très-bel ex. du 2 <sup>e</sup> état, avant le nom du graveur, mais avec une ligne de titre, nom du maître et adresse . . . . .	400	»
14. <i>A. Van Dyck</i> (C. 4). Epreuve admirable du 1 <sup>er</sup> état : il n'y a de gravé que la tête et l'indication du collet : à toutes marges . . . . .	3,500	»

	Fr. c.
15. <i>Erasmus</i> (C. 5). Exempl. d'une grande beauté du 1 <sup>er</sup> état, avant la lettre. . . . .	1,000 »
19. <i>F. Franck</i> (C. 6). Magnifique épreuve du 2 <sup>e</sup> état, avant la lettre et le t. c. . . . .	756 25
23. <i>Ph. Le Roy</i> (C. 11). 1 <sup>er</sup> état à l'eau-forte pure, avant la lettre; il n'y a de gravé que la tête, un morceau du collet et le haut du manteau. Epreuve remarquable par son brillant et sa finesse . . . . .	2,625 »
27. <i>J. de Momper</i> (C. 7). Admirable épr. du 1 <sup>er</sup> état à l'eau-forte pure, avant la lettre et le t. c., à pleines marges. . . . .	1,012 50
31. <i>J. de Momper</i> . Gravé une seconde fois par Van Dyck (C. 8). La pièce la plus rare de la collection, dont on ne connaît d'autre épreuve que celle du <i>Brit. Museum</i> , et d'une beauté digne de sa rareté. On sait que cette estampe fameuse n'est pas terminée : la tête seule est gravée, le restant simplement indiqué au trait . . . . .	5,937 50
36. <i>A. Van Noort</i> (C. 9). 2 <sup>e</sup> état, avant la lettre, mais avec le pilastre dans le fond; très-belle épreuve. . . . .	656 »
40. <i>P. Pontius</i> (C. 10). Magnifique et rare épreuve du 2 <sup>e</sup> état (on n'en connaît que deux du 1 <sup>er</sup> ), avant la lettre. . . . .	1,625 »
43. <i>J. Snellinx</i> (C. 13). 1 <sup>er</sup> état, à toutes marges . . . . .	887 50
46. <i>J. Snellinx</i> . Gravé une seconde fois par Van Dyck (C. 15). Superbe 2 <sup>e</sup> état, le 1 <sup>er</sup> de la planche terminée par de Jode, sans nom du graveur, marge pleine. . . . .	317 50
52. <i>F. Snyders</i> (C. 16). Charmante pièce du 1 <sup>er</sup> état, la tête et le collet seuls gravés, à l'eau-forte pure, avant la lettre et le t. c. . . . .	1,388 50
55. <i>J. Sustermans</i> (C. 17). Epreuve du 1 <sup>er</sup> état, pleine de fraîcheur. . . . .	1,612 50
59. <i>A. Triest</i> (C. 18). Magnifique épreuve du 2 <sup>e</sup> état. . . . .	594 50
63. <i>L. Vorsterman</i> (C. 19). 1 <sup>er</sup> état, eau-forte pure, un des chefs-d'œuvre du maître, en fort belle épreuve. . . . .	2,787 50
64. <i>Le même</i> . 4 <sup>e</sup> état . . . . .	318 75
67. <i>G. de Vos</i> (C. 2). 2 <sup>e</sup> état, avec le fond; le visage et la partie droite du personnage au trait seulement. Très-rare . . . . .	562 50
70. <i>P. de Vos</i> (C. 21). 1 <sup>er</sup> état, à l'eau-forte pure, la tête et une partie du fond seuls sont gravés; très-belle épreuve, mais sans marge et montée sur papier, ce qui ne l'a pas empêchée de monter à. . . . .	2,650 »
74. <i>J. de Wael</i> (C. 22). 1 <sup>er</sup> état, sans bras ni main gauches, avant la lettre. . . . .	1,412 50

74. <i>J. de Wael</i> . 2 <sup>e</sup> état, avec le bras et la main gauches (probablement unique), rogné sur l'empreinte de la planche . . . . .	Fr. c.	125 »
---	--------	-------

## II. PORTRAITS GRAVÉS D'APRÈS A. VAN DYCK.

### A. Pour l'éditeur M. Van den Enden :

#### PAR BOLSWERT :

85. <i>Alb. d'Arenberg</i> (W. 2). 1 <sup>er</sup> état, fort rare . . . . .	256	25
96. <i>A. Brouwer</i> (W. 4). 1 <sup>er</sup> état avec le titre, <i>Abraham Brauwer</i> , très-rare . . . . .	132	50
101. <i>Juste-Lipse</i> (W. 5). 1 <sup>er</sup> état . . . . .	188	75
105. <i>M. Pepyn</i> (W. 6). 1 <sup>er</sup> état . . . . .	168	75
109. <i>S. Vrancx</i> (W. 7). 1 <sup>er</sup> état. . . . .	162	50
113. <i>Marg. de Lorraine</i> (W. 8). 1 <sup>er</sup> état, très-rare . . . . .	126	25

#### PAR P. DE JODE (LE VIEUX).

140. <i>Jean de Tilly</i> (W. 14). 1 <sup>er</sup> état, très-brillant . . . . .	138	75
--	-----	----

#### PAR P. DE JODE (LE JEUNE).

144. <i>A. de Coster</i> (W. 15). 1 <sup>er</sup> état, extraordinairement beau et rare.	188	75
154. <i>J. Jordaens</i> (W. 16). 1 <sup>er</sup> état . . . . .	187	50
162. <i>C. Poelenburg</i> (W. 19). 1 <sup>er</sup> état . . . . .	157	50
167. <i>E. Puteanus</i> (W. 20). 1 <sup>er</sup> état . . . . .	188	75
177. <i>A. de Wallenstein</i> (W. 24). 1 <sup>er</sup> état, superbe . . . . .	151	25
180. <i>Gen. d'Urphe</i> (W. 25). Magnifique 1 <sup>er</sup> état, avec le mot <i>Haveren</i> , et avant les points. . . . .	363	75

#### PAR P. PONTIUS.

189. <i>H. Van Balen</i> (W. 27). 1 <sup>er</sup> état, une ligne de titre et adresse, avant le nom du graveur . . . . .	187	50
194. <i>D.-A. Bazan</i> (W. 28). Épreuve très-rare du 1 <sup>er</sup> état, avec l'adresse, mais avant les points et avec le mot <i>Belgior</i> au lieu de <i>Regior</i> . . . . .	162	50
203. <i>D.-Ch. Colonne</i> (W. 30). Épreuve de la plus grande beauté, du 1 <sup>er</sup> état, avec deux lignes de titre, grandes marges; très-rare . . . . .	156	25
213. <i>E. Frockas-Perera-Pimentel</i> (W. 32). Épreuve hors ligne pour sa beauté et sa rareté, avant toute lettre . . . . .	726	25

	Fr. o.
219. <i>C. Vander Geest</i> (W. 33). Très-beau 1 <sup>er</sup> état . . . . .	450 »
224. <i>G. Gevartius</i> (W. 34). Superbe épreuve du 1 <sup>er</sup> état, à toutes marges . . . . .	188 75
233. <i>Gustave-Adolphe de Suède</i> (W. 36). 1 <sup>er</sup> état, extrêmement rare, d'un brillant et d'une vigueur incompa- rables . . . . .	401 25
234. Le même, 2 <sup>e</sup> état, très-belle épreuve . . . . .	176 25
255. <i>Jean de Nassau</i> (W. 41). Épreuve parfaite du 1 <sup>er</sup> état, signée <i>P. Ponsius</i> , très-rare . . . . .	126 25
260. <i>Palamedes et Stevens Palamedes</i> (W. 42). Superbe 1 <sup>er</sup> état . . . . .	213 75
266. <i>P. Pontius</i> (W. 43). Magnifique épreuve du 1 <sup>er</sup> état . . . . .	488 75
274. <i>Th. Rombouts</i> (W. 45). 1 <sup>er</sup> état de toute beauté . . . . .	187 50
279. <i>P.-P. Rubens</i> (W. 46). Épreuve splendide du 1 <sup>er</sup> état avant le nom du graveur, bonnes marges . . . . .	501 25
280. Le même, 2 <sup>e</sup> état . . . . .	251 25
289. <i>Fr.-Th. de Savoie-Carignan</i> (W. 48). 1 <sup>er</sup> état, fort beau . . . . .	188 75
304. <i>Th. Van Loon</i> (W. 52). Magnifique 1 <sup>er</sup> état . . . . .	125 »
315. <i>J. Wildens</i> (W. 55). 1 <sup>er</sup> état. Épreuve magnifique . . . . .	188 75
319. <i>Marie de Médicis</i> (W. 56). Admirable épreuve avant toute lettre, la seule connue de cet état . . . . .	375 »

## PAR A. STOCK :

324. <i>Pierre Snayers</i> (W. 57). Une des quatre épreuves connues avant toute lettre . . . . .	163 75
---	--------

## PAR R. VAN VOERST.

327. <i>S. Ken. Digby</i> . Avant toute lettre, extrêmement rare . . . . .	251 25
333. <i>Juigo Jones</i> (W. 59). 1 <sup>er</sup> état, superbe épreuve. . . . .	188 75
341. <i>Simon Vouet</i> (W. 61). Très-rare et belle épreuve du 1 <sup>er</sup> état . . . . .	138 75

## PAR L. VORSTERMAN.

351. <i>J. Callot</i> (W. 63). Superbe 1 <sup>er</sup> état . . . . .	188 75
360. <i>D. Delmont</i> . (W. 66). Épreuve superbe du 1 <sup>er</sup> état, dont la première esquisse est attribuée à Van Dyck. . . . .	188 75
366. <i>A. Van Dyck</i> (W. 67). Magnifique et très-rare épreuve du 1 <sup>er</sup> état . . . . .	322 50
375. <i>T. Galle</i> (W. 69). 1 <sup>er</sup> état superbe. . . . .	126 50
381. <i>Gaston de France</i> (W. 70). État extrêmement rare, avant les points et les guillemets . . . . .	312 50
390. <i>P. de Jode</i> (W. 72). 1 <sup>er</sup> état fort beau. . . . .	125 25

	Fr. c.
400. <i>C. de Mallery</i> (W. 74). 1 <sup>er</sup> état de ce chef-d'œuvre dont Van Dyck a tracé l'esquisse. . . . .	187 50
405. <i>J. Van Mildert</i> (W. 75). Magnifique 1 <sup>er</sup> état . . . . .	125 25
412. <i>N.-J. de Peiresc</i> (W. 77). Épreuve superbe du 1 <sup>er</sup> état . . . . .	173 75
417. <i>C. Sachtlevén</i> (W. 78). 1 <sup>er</sup> état d'une fraîcheur parfaite. . . . .	188 75
421. <i>C. Schut</i> (W. 79). 1 <sup>er</sup> état, très-beau . . . . .	125 25
426. <i>A. Spinola</i> (W. 80). 1 <sup>er</sup> état. . . . .	167 50
429. <i>P. Stevens</i> (W. 81). Admirable 1 <sup>er</sup> état . . . . .	250 »
440. <i>C. De Vos</i> (W. 83). 1 <sup>er</sup> état, épreuve très-fine . . . . .	151 25

### B. Pour l'éditeur G. Hendrickx.

PAR BOLSWERT.

449. <i>Lady M. Ruthven</i> , femme de Van Dyck. 1 <sup>er</sup> état, inconnu à Weber, extrêmement rare . . . . .	125 25
--	--------

PAR P. DE JODE.

452. <i>P. de Jode le jeune</i> . 1 <sup>er</sup> état . . . . .	125 25
458. <i>Bolswert</i> . 1 <sup>er</sup> état, très-rare . . . . .	362 50
460. <i>A. de la Faille</i> . 1 <sup>er</sup> état . . . . .	151 25

PAR J. NEEFS.

462. <i>M. Ryckaert</i> . 1 <sup>er</sup> état . . . . .	127 75
464. <i>A. de Tassis</i> . 1 <sup>er</sup> état . . . . .	162 50
466. <i>N. Rockox</i> . 1 <sup>er</sup> état, très-rare . . . . .	126 50

### C. Pour l'éditeur J. Meissens.

489. <i>Ferdinand III</i> . 1 <sup>er</sup> état d'une beauté parfaite . . . . .	188 75
492. <i>Henriette de Lorraine</i> . 1 <sup>er</sup> état, magnifique . . . . .	156 25
493. <i>J. Meissens</i> . 2 <sup>e</sup> état, très-beau . . . . .	162 50

### D. Portraits divers décrits par Weber.

512. <i>Henri Liberti</i> , par P. de Jode. 1 <sup>er</sup> état inconnu à Weber . . . . .	176 25
527. <i>Phil. Le Roy</i> , par P. Pontius. 1 <sup>er</sup> état, avant toute lettre, avec le monogramme de L. Vorsterman, extrêmement rare. . . . .	247 50
529. Le même. 3 <sup>e</sup> état, en médiocre condition . . . . .	125 25
533. <i>Ernest de Mansfeld</i> , par R. Van Voerst, avant toute lettre. . . . .	263 75
535. <i>Pembroke</i> . Magnifique épreuve. . . . .	163 75

## E. Portraits non décrits par Weber.

	Fr. o
540. <i>Lucie Percy</i> , par Bailliu, d'après Van Dyck, adresse de Meissens . . . . .	126 25
541. <i>Le marquis de Mirabelle</i> . Fort beau . . . . .	226 25

Le total de l'œuvre de *Van Dyck* seulement s'élève à fr. 67,471-25.

Parmi les autres estampes anciennes nous ne citerons que la *Pièce de 100 florins* de Rembrandt. 2<sup>e</sup> état (1<sup>er</sup> de Bartsch), en épreuve parfaite, adjugée à M. Clément pour 9,650 francs.

## ANECDOTES BIBLIOLOGIQUES

---

Voici deux petites pièces de vers autographes que j'ai rencontrées sur la garde de deux livres liégeois peu communs : la première, dans le *Voyage de la Terre Sainte et du Levant*, par P.-J. BARTHÉLEMY DES CHAMPS, *récollet de la province de Flandres*. Liège, P. Danthez, etc., s. d., (1678) ; la seconde, dans la *Pérégrination de la Terre Sainte*, par LAMBERT D'ARMONT, *Liégeois*, Liège, Streel, 1600. Je ne crois pas que ces vers trouvent jamais place dans aucune chrestomathie ; mais il m'ont paru curieux au point de vue de la bibliologie, et l'esprit de leurs auteurs digne d'être *embaumé dans le cuivre*, comme dit un de nos académiciens.

J. P.

CLARISSIMO DOMINO DNO GUILLIELMO DE REGUILÉ J. V. D<sup>i</sup>, F. BARTHOLOMEUS DES CHAMPS PROE FLANDRIE FF. MIN. RECOLL. SINGULARISS. AMICO SUO D. D. C.

Monsieur à qui je suis obligé grandement  
 Agréer ce livret, je vous en fais présent,  
 Vous en recevrez du gout (comme je croy).  
 Sçachez qu'il est à vous, et il n'est plus à moy.  
 Si vous parcourez tout ce qui y est écrit,  
 Vous verrez les saints lieux des yeux de votre esprit ;  
 Vous y verrez aussi un long pèlerinage  
 Et tous les accidens d'un dangereux voyage.

*SUR LA PÉRÉGRINATION DE LA TERRE SAINCTE  
ESCRITTE ET RECUEILLIE PAR M. LAMBERT  
D'ARMONT LIÉGOIS.*

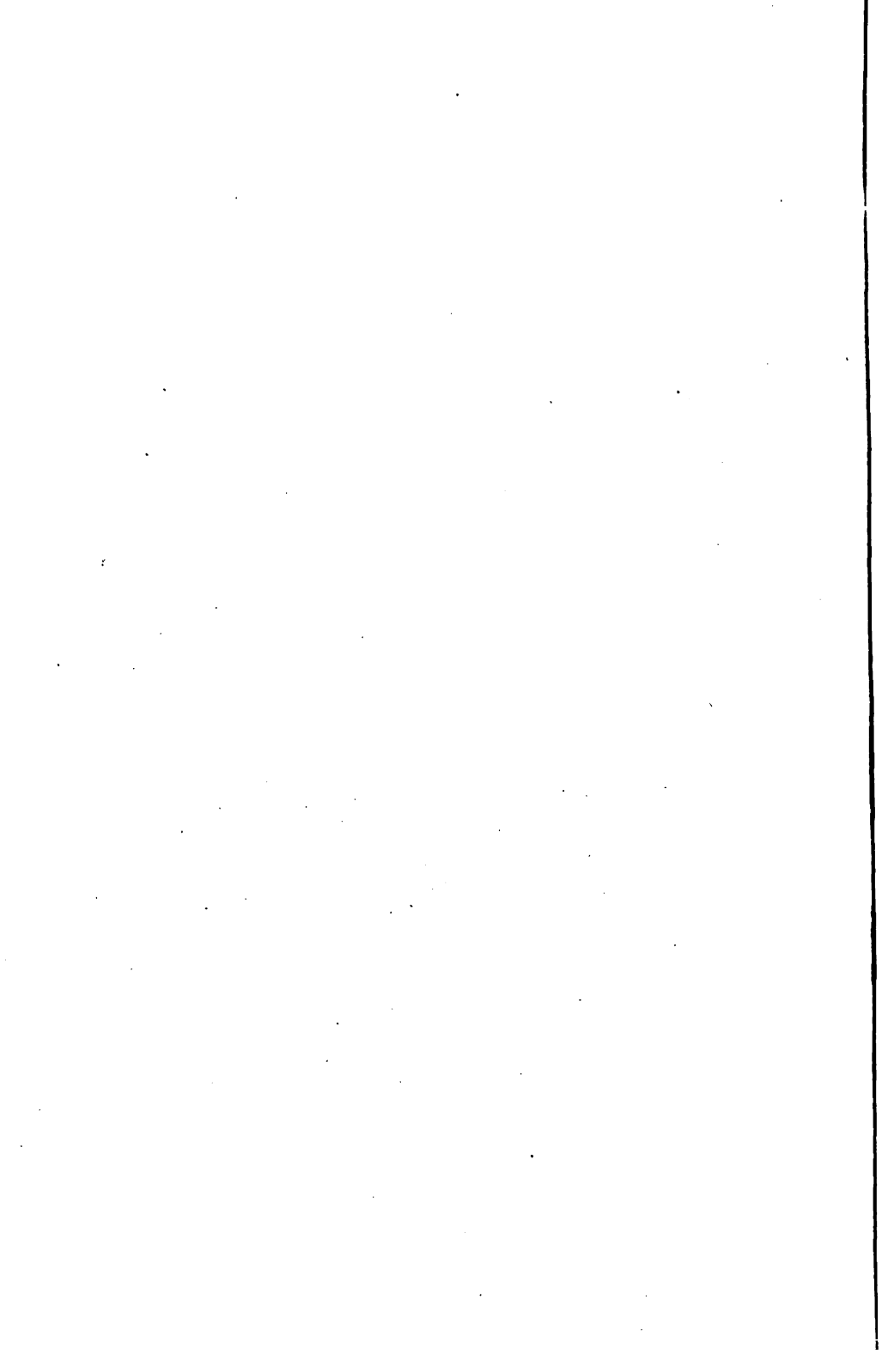
SONET.

Rien (tant fust-il exquis) n'est chéri inconnu.  
Ce fu le grand pour-quoy dont le Verbe suprême,  
Pour ès cieus nous ravir tous de misère extrême,  
Nous rayonna le cœur, homme estant devenu.  
Qu'est-ce que ce soleil de justice venu  
N'at dit, fait et souffert, s'avilissant soy-mesme  
(Afin faire chérir le bien digne qu'on ayme)  
Et rendant tous lieux saints, où son cours at tenu.  
La Palestine donc, de ses pas tracassée,  
De ses divins thrésors toutte toutte entassée,  
Chérir tous deverions. Mais las! Qui la conoît?  
Ou qui pour la conoître est en point au voyage?  
Pour à ces deux défauts couper broche, eus courage  
Lors (D'Armont) qu'à cest œuvre, estre ta main donoit.

DANIELIS RAYMONDI, Leod.

1600.





De ualewanc vande gelde gepubliceret  
den xxvi. dach van augustio int iaer xxiij.

In den iersten rgout

Ʒgulden olics	Ʒloij stuers
den phis gulden	xxij. stuers
den andries gulde	xxvij. stuers
den gulden nder	xxvi. stuers
den gulden leen	xlj. stuers
de wilhelmas schilt	xxvij. stuers
den groten ryael	vij. rijnsglde. xij. st
de halue	iiij. rijnsglde. xvi. st.
de vierendeelen	xxvij. stuers
de scutkens	xxij. 3. stuers
den vlemischen nobel	iiij. rijnsgulde. vij. st
den henricus nobel	iiij. 3. rijnsgulden
de halue en vierendeele	na aduenant
den saluyt	xxvi. stuers
de nobel mettr rosen	iiij. rijnsgl. xviij. st.
de halue en vierendeele	na aduenant
de angelotten	liij. stuers
de halue	xxvi. stuers
den rijnshgulde v. ande	vier dor. rli





# L'ORAISON FUNÈBRE

DE QUELQUES

SOUVERAINS DES PAYS-BAS, AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

---

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Les exeques Et pompe funerale de feu deternelle et tresglo-  
rieuse memoire Don Fernande roy catholicque faiçde et  
acomplie en lesglise saincte Goule a Bruxelles le vendredi  
xiiiie de Mars quinze centz et quinze par la serenissime haul-  
tesse de tresexcellent trespuissant et tresredoubte prince  
Don Charles son heritier Et ores par la grace de dieu roy  
catholicque. Redigee en escript par maistre REMY DU PUY  
son treshumble Secretaire Indiciaire et Historiographe. —  
21 feuillets non chiffrés. Sans lieu ni date d'impression. La  
justification est de 0<sup>m</sup>,19 de hauteur sur 0<sup>m</sup>,12 de largeur. La  
marge a 0<sup>m</sup>,045.*

L'importance de cette brochure nous oblige à donner l'intitulé des divers paragraphes.

La préface. — Copie des lettres écrites par feu d'éternelle mémoire don

Ferdinand, Roi Catholique, à monseigneur le prince son fils et héritier. — L'exhortation du très-redouté Roi Catholique faite à ses princes et barons sur le dernier moment de sa vie. — Comment vinrent les nouvelles du trépas du Roi Catholique à monseigneur le prince. Et des ordonnances qu'il fit pour son acquit envers lui. — Du très-somptueux et riche parement de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles, pour célébrer les exèques. — Le parement de la nef en particulier, et premièrement du grand autel et de tout ce qui pouvait être à l'entour de celui-ci. — La description de la chapelle royale et des appartenances et adjacences. — Comment, de qui et en quels lieux fut faite l'assemblée du deuil pour mettre l'ordre de marche aux dites funérailles. — De l'ordre de marche qui fut tenue à l'aller aux vigiles d'icelle pompe funérale. — Des noms et ordre de ceux qui marchaient en la seconde troupe. — La troisième partie d'icelle pompe qui fut en l'ordonnance et conduite des mystères. — Un exorde recueilli au court des anciens triomphes pour éclaircir le pourprys du chariot qui tint lieu en cette pompe funérale après ce qui dit est. — La description du chariot triomphal compris en icelle pompe. Et de toutes les parties d'icelui. — La réduction et concorde des deux chapitres précédents. — L'ordre quatrième et final de la pompe funérale qui fut le rang des princes et des plus grands maîtres et de l'assiette faite en la dite église. — L'ordonnance de la pompe funérale pour le second jour qui fut le vendredi xiii<sup>e</sup> de mars. — L'entrée faite en l'église. Et l'ordonnance tant du service que de l'offrande. — De l'origine des louanges funérales. Et du sermon fait par révérende et vénérable personne maître Michel Pavye, docteur aux lettres sacrées, doyen de Cambrai, confesseur et conseiller de monseigneur le prince.

L'indiciaire de Charles fait remonter cet usage aux lois du très-sage Solon, qui ordonna d'honorer la vertu des morts par une prédication publique. A Rome, Valérius Publicola proposa l'éloge de Brutus. De là vint ce commun usage qui s'étendit à la louange des dames. Julia fut célébrée à ses funérailles par son neveu César. La même loi s'observe partout.

Après que l'offrande fut terminée, on plaça devant le catafalque une chaire tendue d'une draperie noire et recouverte par dessus d'un drap d'or. Maître Michel Pavye « deduysit moult

honorablement en la forme et maniere que sensuyt sans que icy ay adioute diminue ne changie (1). »

L'oraison funèbre de Ferdinand le Catholique est, selon toute probabilité, le premier exemple d'un discours funèbre imprimé en Belgique comme brochure séparée. Ce motif nous détermine à la transcrire tout entière, quoique Ferdinand d'Aragon n'ait jamais régné en Belgique. Nous avons eu à notre disposition l'exemplaire appartenant à la riche bibliothèque de notre honorable et savant confrère, M. le comte de Sauvage. Van Hulthem (n° 26132 de son catalogue) mettait cette note à son exemplaire : « Cet ouvrage est d'une grande rareté et manque dans les plus riches bibliothèques de nos antiquités nationales. Ermens ne l'avait jamais vu et marque seulement qu'il se trouvait dans la bibliothèque du maréchal d'Estrées, vendue à Paris en 1740. »

« *Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum. LUC. XIX.* Afin que en ce présent sermon nous puissions dire aucune chose à l'honneur de Dieu. Salut et recommandation de l'âme de très-noble mémoire le roi catholique que Dieu de sa miséricorde et bonté infinie absolve. Pareillement faire aucune déclaration de ses très-hauts et glorieux faits et par iceux le conduire jusques en la prise du royaume éternel. Nous nous retournerons à la glorieuse mère de Dieu, trésorière de grâce et lui présenterons la salutation angélique en disant : *Ave gratia plena, etc. Homo quidam nobilis, etc. Presens sermo trifarium dividetur. Primo declarabitur fragilitatis humane miseranda conditio : quia HOMO. Secundo Regis nostri catholici preclara celsitudo : quia NOBILIS. Et tertio anime*

---

(1) Le lecteur voudra bien nous permettre des changements dans l'orthographe des mots, à l'effet de rester intelligibles à d'autres qu'aux bibliophiles.

*eius ad regnum gloriosa exaltatio : quia ABIIT ACCIPERE SIBI REGNUM.* En la première partie nous déclarerons la pauvre et lamentable condition de l'humaine nature. Et pour descendre au premier terme de notre thème où nous disons *Homo* : je trouve combien que selon les dignités extérieures et séculières le très-noble roi catholique pour lequel aujourd'hui ce notable service en dévotes cérémonies est fait et célébré, ait été le plus excellent et par ses glorieux faits et pluralité de royaumes comme le principal monarque et le premier entre les rois, non pas seulement de chrétienté, mais universellement de tout le monde. Et qu'en parlant de lui l'on puisse user de noms de singulière prérogative d'honneur : néanmoins pour démontrer sa nature avoir été de pareille étoffe et de pareille fragilité avec les autres hommes. En proposant le fondement de notre sermon : j'ai usé du nom commun en l'appelant homme, comme si l'on voulait dire par étymologie *homo, humus*, un homme : si n'est que poudre : ce n'est que terre et cendre : ainsi qu'il est écrit en la *Genèse*, III<sup>e</sup> chapitre. *Tu cinis es et in cinerem reverteris.* Et pour démontrer dont procède que la nature de tout homme ou femme est irrévocablement sujette à résolution finale et à mort. Monseigneur saint Augustin I *libro questionum veteris et novi testamenti*. Conformément à ce qui est écrit au second chapitre du livre de Sapience dit ainsi : *Deus hominem fecit qui quandiu non peccaret immortalitate vigeret : ut ipse sibi autor esset sive ad vitam sive ad mortem.* Voulez-vous entendre la prérogative de l'homme pour le temps de sa création, dit monseigneur saint Augustin au livre dessus allégué, que Dieu le Créateur a fait, créé et formé l'homme en sa première condition, comme *inextinguible* et immortel : non pas que le corps, de sa nature, fût indissoluble par aucune chose qui ait été en lui. Mais parce que l'âme était douée surnaturellement d'une qualité et vertu par

laquelle elle pouvait préserver le corps de toute corruption, si longtemps qu'elle demeurerait sujette à Dieu. Et combien que l'homme fut tant noblement créé, il s'est délaissé. *In manibus sui consilii*. C'est-à-dire en son franc arbitre. Et pour ce le diable ennemi mortel de notre salut, le voyant capable de béatitude éternelle, par envie le tenta et lui fit transgresser le commandement du Créateur, dont perdit cette très-noble condition, et fut fait mortel et corruptible, non pas seulement lui, mais entièrement toute sa postérité. *Crudeles parentes qui ne sibi nec filiis pepercerunt*. Hélas, nos premiers parents étaient bien cruels, quand ils n'eurent pitié ni d'eux ni de leur postérité. Et pourtant Pierre de Ravenne (1), solennel docteur, en l'une de ses épîtres déplorant cette misérable condition qui est tant générale, dit en cette manière : *O mortalium miranda conditio. Et si phas est dicere conditio deploranda : dum mortis imperio curvantur imperia : Et ejus jugo colla nobilium subiugantur : Et sequitur de morte. Hec est que nec summas dignitates : nec summos potestatus excipit Sed sceptris legionibus equans : omnibus equa : omnes efficit coequales*. Hélas, dit ce docteur, c'est une dure et merveilleuse condition des humains, quand par la prévarication d'un seul homme il faut ainsi mourir, et ni roi ni prince ni seigneur tant grand qu'il soit qu'il ne faille tirer à cette danse. C'est la règle, c'est la loi qui ne reçoit aucune exception, mais plutôt parifie les souveraines dignités avec le populaire et les gens de basse condition, abat et rejette sceptres et rois et les rend semblables aux humbles légions. Exemple de notre grand roi catholique, de très-digne mémoire, qui le xxiii<sup>e</sup> jour de janvier dernier passé rendit son corps à la terre et son âme au Créateur.

---

(1) Connu sous le nom de S. Pierre Damien, mort en 1071.

Ainsi qu'il est écrit *Ecclesiastes capite ultimo : Revertatur pulvis in terram suam et spiritus ad Dominum qui creavit illum*. Hélas, notre grand roi catholique *abiit in regionem longinquam*, est allé en une contrée bien étrangère et en une région bien lointaine : il est mort, il est mort. *Occubuit leo fortissimus : cuius facies inclita : enim prepotens dextera*. C'était un lion, voire de tribu Iuda, le plus fort des autres, en la face duquel reluisait toute noblesse. Et en sa dextre force et puissance non pareille : il était glorieux resplendissait en fortune et honneurs et le plus haut en renommée qui fût depuis longtemps. Et tout lui procédait [*réussissait*] pour la grande chaleur et zèle de foi qu'il portait en son cœur. Hélas, nous nous devons bien lamenter : et dire ce qui est écrit *trenorum [Lamentations de Jérémie] ultimo capitulo. Cecidit corona capitis nostri ve nobis*. La couronne de notre chef, laquelle portait les fleurons principaux de trois vertus théologiques foi, charité et espoir, et qui était ornée de toutes les autres vertus est chute par mort : *Ve nobis* : pensons, pensons ce qu'il nous en peut advenir, pleurons et gémissons. *Quia versus est in luctum chorus noster* : nos joies et ébats, danses et caroles du tout sont tournées en deuil et tristesse. Mais tant il y a selon Valère [*Maxime*], *quod laudabilis sit pietas que mansuetis parentibus prestatur*. Néanmoins pleurs et gémissements ne peuvent changer ni muer [*transformer*] la volonté du Créateur, les décrets de sa sagesse infaillible, ni la disposition inévitable de nature. Par quoi un chacun se doit apaiser et trouver la consolation, même en considérant que son très-aimé fils, notre très-redouté prince et seigneur vit : *vivit* : lequel par le vouloir de Dieu. *Sedebit super solium regis et super tronum patris sui*, comme son légitime successeur, non pas seulement de ses royaumes et pays, mais de ses vertus, gloire et renommée. *Mortuus est pater illius et quasi non est mortuus*,

*vivit enim filius eius. Ecclesiastici tercio capitulo.* Un père qui à la mort, laisse son fils vertueux et sage, se console et tient que sa vie est continuée et continue en celle de son fils. Pourquoi? *Quia in fructu rami bonitas apparet radicis.* Et ce qui nous doit plus outre consoler à modestement porter la mort de ce grand roi, c'est qu'il a vécu catholique et, comme je dirai tantôt, est mort glorieusement. *Quid enim illustrius quam vitam triumpho claudere.* Quelle chose est-il plus noble et plus illustre que terminer ses jours en gloire et triomphe? Certes rien. *Luctui propterea succedat cythara.* Laissons donc pleurs et gémissements, prenons la harpe et venons à ses hauts et glorieux faits. *Quia homo noster evangelicus non erat popularis sed nobilis : iuxta verba pro themate sumpta* HOMO QUIDAM NOBILIS, etc.

« La seconde partie d'icelui sermon. En laquelle sont déduits sommairement les hauts et vertueux faits du feu roi catholique.

« Nous aurons en cette seconde partie à recenser et faire déclaration des hautes entreprises, victoires et triomphes de notre grand roi catholique, en démontrant premièrement sa noblesse avoir été non-seulement ombratile et de sang, mais héroïque et élevée par glorieux faits par dessus celle des princes de son temps. Et le peut-on choisir et prendre comme le paragon entre les autres pour se faire miroir et donner exemple à tous gentilshommes, de quelque état ou degré qu'ils soient, à les inciter et émouvoir à entreprendre chose digne de leur noblesse, chacun en son endroit. Et pour ouvrir et entrer en son extraction, se trouve qu'il est descendu de la royale maison de Castille, cousin issu de germain à donna Isabelle de Castille, dite Auguste, sa compagne, lui appartenant au troisième degré de consanguinité. Leurs pères, à savoir don Juan, roi de Castille, et don Juan, roi d'Aragon, étaient cousins germains. Et leurs grands pères, à savoir, don Henri, troisième de ce nom roi de Castille et don

Ferdinand, roi d'Aragon frères, fils et enfants de don Juan, roi de Castille, premier de ce nom. Ce Juan ci fut celui qui entreprit la journée d'Aljubarata (1) en Portugal à l'encontre de don Juan qui se portait pour roi de Portugal et qui fut père de madame Isabelle, femme de très-claire mémoire le bon duc Philippe de Bourgogne. Ce Juan I épousa en son second mariage donna Eléonore, fille de don Pedro, roi d'Aragon, de laquelle il eut deux fils, à savoir don Henri et don Ferdinand. Don Henry, son premier fils, lui succéda au royaume de Castille et épousa dame Catherine de Lancastre, de laquelle il eut don Juan, par après roi de Castille, second de ce nom, qui fut père de don Henri, dernier de ce nom et de dame Isabelle, sa sœur. Don Ferdinand, second fils de don Juan I, roi de Castille, succéda au royaume d'Aragon, à cause de la reine sa mère et par la mort de son premier frère, don Alphonse, et épousa la fille du comte d'Albuquerque, de laquelle il eut don Juan, qui lui succéda et fut père de notre grand roi catholique. Par la mort de don Henri, roi de Castille, le frère de donna Isabelle, elle succéda aux royaumes de Castille, Léon, Tolède, Galice, Séville et Cordoue, aux seigneuries de Biscaye et de Guipuzcoa et aux appartenances et appendances d'iceux royaumes. Don Ferdinand, notre grand roi catholique, après la mort du roi don Juan son père, succéda aux royaumes d'Aragon, de Sicile, Sardaigne, Majorque, Valence et Minorque et en la principauté de Catalogne : le roi don Ferdinand. Et la reine donna Isabelle, venue par la grâce de Dieu à si grandes et nobles successions, voyant la plupart de leurs royaumes et pays tant de Castille que d'Aragon en discorde, rébellion et guerres intestines, par mûr avis et

---

(1) 14 août 1385 Voir ASCHBACH, *Histoire d'Espagne*, II, 181. (Trad. fr.)

bon conseil s'allièrent par mariage et pour venir à la jouissance et paisible possession, moult grandement employèrent leur prudence et vertu à les réduire en bon ordre et pacifique union. Et pour dresser cette affaire le roi prit pour son enseigne celle d'Alexandre le Grand, à savoir, un joug qui n'était pas sans claire signification de magnanime cœur pour après entreprendre grandes et hautes choses, ainsi qu'il en est advenu. Il prit donc un joug, en latin *iugum*, *iugi*, qui est la pièce de bois en laquelle sont liés et attachés les bœufs par les cornes à la char-ruë ou à un chariot. Et pour mieux prendre l'histoire, il faut noter que, le royaume de Phrygie vacant, fut conseillé Apollon qui serait roi; et par son oracle répondit que celui qui premier entrerait dans le temple le serait. Il advint que Gordien, homme de labour et de charrue, fut celui qui premier entra; par quoi en suivant l'oracle fut fait roi. Et pour rendre grâces aux dieux de son exaltation à la couronne, prit son joug et ses traits et rênes et les y a tant subtilement et artificieusement mis à l'entour du dit joug que depuis, jamais homme ne les sût délier. En sorte que l'oracle portait que celui qui les délierait serait roi de toute Asie. Laquelle chose entendant Alexandre a tout son gros cœur désirant bien d'être grand roi, s'avança les délier et quand il vit qu'il n'y pouvait réussir, prit son épée et au tranchant les délia en disant : Autant vaut-il. En espagnol : *Tanto monta* : comme s'il voulait dire que c'était tout un de les délier à la main ou les découper au tranchant de l'épée. Je crois bien que notre grand roi catholique au commencement de son règne, trouva un merveilleux nœud à délier. Et que en prenant cette enseigne et ce mot, il leur pouvait donner à connaître que s'il ne le pouvait délier à la main et par douce voie, qu'il y procéderait au tranchant de l'épée. Néanmoins plus doucement l'exposant je dis qu'il n'est pas à penser qu'il le voulût prendre

par signification de perpétuelle servitude ou dur traitement qu'il voulût proposer à ceux de Castille et autres. Car il en prit trop mal au roi Roboam, fils de Salomon, lequel pour parler trop durement à son peuple et le vouloir trop charger, de douze lignées en perdit les dix. Mais le portait non selon l'histoire, mais selon la moralité. Pour démontrer l'entier amour que lui et la reine avaient ensemble, lequel était si grand qu'il semblait qu'en deux corps Dieu eût mis seulement une âme et un vouloir. Et pour ce démontrer écrivaient en leur monnaie *Quod Deus coniunxit homo non separet* : comme s'ils voulaient dire l'un à l'autre : Si je veux croire mes gens et vous les vôtres nous ne demeurerons guère en paix. Pourquoi? *Quia homo perversus suscitât lites et verbosus separat principes* : par iniques rapporteurs et dangereux flatteurs, rois et reines, princes et princesses sont souvent séparés et divisés. Le roi donc armé et muni d'enseigne et de mot bien conjoint et uni avec la reine voulut marcher. Et pour entrer en matière, et par bon ordre déduire les glorieux faits, je trouve qu'en faisant quatre choses, il est venu à gloire et renommée et non autrement que le bon roi David. *Primo expellendo inimicos interiores. Secundo confederando amicos exteriores. Tertio multiplicando amicos interiores. Quarto debellando inimicos exteriores.* Où prudence règne rien ne faut. *Nullum numen abest si sit prudentia, inquit Juvenalis.* O la prudence de notre roi qui par bien pourvoir et ordonner son fait, est venu à la gloire immortelle ! En quoi faisant *Primo debellando inimicos interiores.* Sa première entreprise fut en déboutant et chassant ses ennemis qui étaient en ses royaumes. Premièrement le roi Alphonse de Portugal qui sous ombre de son mariage querelait la couronne de Castille, ne fût-il pas en bataille rangée par notre grand roi catholique victorieusement vaincu et chassé ? Par après, les juifs, maures, mahométans, enne-

mis de Dieu et de la chrétienté, lesquels par la grande autorité et administration des finances et offices du royaume qui leur étaient permises, même que au grand péril et esclandre des chrétiens en toutes villes et villages, avaient leurs synagogues et mosquées, voir jusques au danger de perdre royaumes et pays, ne furent-ils pas en chaleur de foi par notre grand roi chassés hors des royaumes, nonobstant la grande rançon des ducats qu'ils offraient et présentaient, réservés seulement ceux qui voulurent être chrétiens? Je me tais de la recouvrance qu'il fit de tant de villes et châteaux que les grands maîtres et seigneurs tenaient usurpés de la couronne. Pareillement de la réduction des dites seigneuries. Seulement je dis qu'il vint à renommée *confederando amicos exteriores*, en confédérant rois et princes étrangers. Comment notre Saint Père le pape Jules [II], la sacrée majesté impériale et lui étaient confédérés. Les hautes entreprises lesquelles heureusement a menées pour l'Eglise et pour l'Empire. Et de notre temps clairement le démontrent et enseignent les alliances par mariage faites de mesdames ses filles aux rois et princes, chacun les connaît. Dont pour la seconde donna Jeanne très-sérénissime reine, mère de notre très-redouté prince, laquelle Dieu de sa bonté veuille tenir en bonne convalescence. Tant de beaux et nobles royaumes lui sont venus et échus. Son trône n'en a-t-il pas été élevé et son seuil royal orné de gloire et force insurpassable? Je dis donc que par de telles confédérations et amitiés les rois demeurent en honneur et leurs royaumes en leur entier. Troisièmement, il est venu à renommée *multiplicando amicos interiores*. En gagnant les cœurs de ses sujets, ce qu'il a fait par une singulière prudence, par laquelle toujours a conduit ses affaires. Pareillement en faisant justice au grand et au petit. Et par toutes bonnes voies exaltant son peuple et ses sujets. *Exquisivit omni modo exaltare populum suum.*

MACHAB. XIII. Et si nous voulons descendre aux particulières opérations, il mit en son temps l'inquisition contre les hérétiques, réforma les religions [c'est-à-dire *les ordres religieux*], assura les chemins par tous les royaumes, administra les trois grandes maîtrises, à savoir : de Saint-Jacques, de Calatrava et Alcantara, et finalement pour bonne raison et cause très-légitime les a fait incorporer et unir à la couronne de Castille, dont grandement [celle-ci] en est augmentée, renforcée et exaltée. Et quant à la dextérité de sa personne, il était prévoyant et résolu en conseil singulièrement entre plusieurs délibérant à choisir la plus saine et meilleure opinion. Le plus secret des autres en toutes ses affaires, et par ce moyen redouté des grands et des petits ; et par telles pièces et autres innombrables a mérité d'être renommé et de ses sujets aimé et redouté. Finalement je dis notre roi avoir été renommé *debellando inimicos exteriores*, par les conquêtes et victoires que toujours a rapportées de ses ennemis. Exemple de ce puissant royaume de Grenade, lequel par les Maures, ennemis de notre foi, avait été occupé et détenu environ huit cents ans. Ne l'a-t-il point en six ans par force d'armes conquis, joint et uni à la chrétienté ? Dont par notre Saint Père le pape Alexandre [VI] a été de ce titre céleste Catholique, pour lui et ses successeurs, noblement à jamais exalté et glorifié. Je me tais de ses armées passées en Afrique, où il a conquis plusieurs cités. Pareillement conquis les cités d'Oran et de Tripoli, puissantes cités et havres de mer. En tous lesquels lieux pour augmenter la sainte foi catholique, il a érigé évêchés, cloîtres, religions et en plusieurs lieux fondé collèges et universités, et tout repeuplé de chrétiens. Je me tais de la recouvrance ou conquête des royaumes de Naples et de Navarre. Pareillement de Perpignan et Roussillon. Mais une chose veux-je bien dire que de ses conquêtes jamais ne perdit rien. Et s'il en est advenu quelque dis-

traction tantôt après a été réparée. Et pour tout conclure en un mot, notre grand roi catholique a tant fait de grandes choses à l'exaltation et augmentation de la chrétienté, au bien tant spirituel que temporel de ses royaumes et sujets, qu'en moi ne serait pas en un jour de les pouvoir développer. Une chose je répéterai, c'est que s'il a heureusement son règne encommencé, encore plus glorieusement entretenu et continué, et davantage plus catholiquement fini et terminé. Par son testament, il a ordonné pour le salut de son âme, a institué notre très-redouté prince son héritier universel en tous ses royaumes et pour la pacification et assurance d'iceux en attendant sa venue, a voulu partout ordonner de bons et loyaux gouverneurs. Finalement voyant sa mort de près approcher, lui écrivit une lettre pleine de charitable affection, en lui signifiant aucuns pitoyables regrets qu'il délaissait en ce monde. Et après autres choses, lui donnait sa paternelle bénédiction. *Et post pusillum*, après avoir reçu en toute révérence et dévotion les sacrements de l'Église, entre salutaires paroles pleines de foi, charité et espoir ; entre pleurs, gémissements et abondance de larmes de ceux qui étaient présents, rendit son âme au Créateur. *Et mortuus est*. Il est mort, il est mort. O très-excellent roi catholique, tes glorieux faits et tes triomphes aujourd'hui te rendent immortel ! Et combien que corporellement tu sois mort, néanmoins ta renommée et ta gloire ne s'éteindra. Car la mémoire de tous les siècles la nourrira et l'éternité en béatitude la défendra. Mon très-redouté prince, vous avez devant les yeux de votre clair entendement un grand miroir, auquel comme au grand livre d'expérience, [vous] pouvez connaître par quelles vertus l'on doit régner. Vous êtes l'héritier de ce grand roi catholique, votre grand-père ; et par le vouloir de Dieu son légitime successeur avec tant de royaumes, lesquels par lui vous sont échus. Il vous a laissé ce grand, noble et céleste

titre de Catholique, comme s'il voulût vous dire : Mon très-aimé fils, aimez et craignez Dieu et le servez de tout votre cœur. Soyez zéléteur de son honneur et de la sainte foi catholique. Et au sûr plus gouvernez en justice votre peuple, et par prudence et bon conseil adressez toujours vos affaires, car il n'est rien qui tant élève le trône d'un roi que d'être sage et prudent. *Videns autem Saul quod David prudens esset cepit eum timere*. Le roi Saül lequel par sentence divine était rejeté de son royaume, ne craignait en son adversaire successeur le roi David que sa prudence. Où la Glose (1) dit : *Nota quod prudentia facit homines timeri*. Regardez comment prudence fait un prince redouter. Notre très-redouté seigneur, je prie Dieu qu'il vous donne la grâce d'être bon catholique, et entre les rois tout le meilleur.

*Amen.*

« La tierce et finale partie d'icelui sermon.

« Resterait à démontrer, si le temps le portait. Mais non par quels suffrages et aides notre grand roi pourrait venir à la jouissance du royaume qu'il a mérité. Et combien que pour la grande chaleur et ardeur de charité qui était en lui, l'on ne puisse présumer son âme avoir été bien purgée en ce monde. Néanmoins attendu que n'en avons autre certification par évidence ou révélation. En nous conformant à la coutume de l'Eglise qui prie généralement pour tous ceux qui notoirement ne sont morts en péché mortel. Un chacun se doit préparer à prier Dieu pour son âme. Quelle chose vous peut et doit inciter à ce faire, vous le pouvez assez entendre. Et j'espère que moyennant vos bonnes prières et d'autres ses bons sujets, son âme sera allégée des

---

(1) La Glose ordinaire, faite par NICOLAS DE LYRA. — C'est un commentaire de l'Écriture Sainte.

angoisseuses peines de purgatoire et viendra à la jouissance du royaume éternel. *Quod nobis concedere dignetur qui in trinitate perfecta vivit et regnat Deus. AMEN.* »

*Les finales cérémonies d'icelle tant pompeuse solennité et de tout le service funéral.*

---

*Oratio | funebris in illustris | simae Dnae, Dnae Margarethae Archiducissae Austriae, | Ducissae Burgundiae, etc. exequijs, coram invidissimo | CAROLO V. Romanor. Imperatore Augustissimo, | et Ferdinando Hungariae, Bohemiaeq., etc. Rege pien | tissimo, Sacriq. Romani imperij Electoribus, et Principibus, etc. per Doctore IOHANNE FABRI, Electū | Episcopū Viennen. habita Coloniae | Agrippinae Pridie Calen. | Ianuarij. | Anno à nato Christo M. D. XXXI. | 1 AD TIMOTH. 3 | Ecclesia est columna et firmamentū veritatis.*

Au verso du titre une gravure sur bois reproduit l'image de Charles-Quint, assis sur son trône, tenant le glaive de la main droite et le globe, surmonté d'une croix, de la main gauche. La légende porte au bas : CAROLVS. ROMA. IMPE. QVINTVS. L'encadrement est entièrement puisé dans des motifs d'architecture de la Renaissance.

Il y a vingt et un feuillets non chiffrés. La justification est de 0<sup>m</sup>,14 en hauteur, de 0<sup>m</sup>,085 en largeur.

Cet exemplaire appartenant à la Bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, n° 26154, porte sur sa couverture une vignette avec la devise *Pietas homini tvtissima virtvs*, ce qui semblerait indiquer d'après le *Diçionnaire des devises des hommes de lettres*, publié naguère dans le *Bulletin du bibliophile belge*, qu'il provient de Martin Nutius, imprimeur à Anvers.

La dédicace de l'orateur à Erard de la Marck, cardinal-prêtre

de la Sainte Eglise Romaine du titre de Saint-Chrysogone, archevêque de Valence, évêque de Liège, duc de Bouillon, comte de Looz occupe deux pages environ.

Nous relevons dans cette épître dédicatoire les détails suivants :

L'orateur revient à deux reprises sur ce fait que le discours lui a été demandé par Nicolas de Granvelle, conseiller de l'Empereur, ami éclairé des gens de lettres, *studiosorum patronum unicum*, et qu'il n'a eu qu'un délai de trois jours pour se préparer. Il se trouvait pris à l'improviste, à Cologne même, lui étranger, loin de ses livres, *in hac urbe peregrinum, supellecilem librariam in promptu non habere*.

Il loue surtout dans le cardinal-évêque de Liège son zèle pour les études sérieuses, son dévouement inaltérable aux intérêts de la religion catholique, sa vigilance pastorale pour procurer de bons prédicateurs à ses diocésains.

Nous empruntons quelques détails sur l'orateur au *Dictionnaire* encyclopédique de la théologie catholique des Docteurs Welte et Wetzer.

Jean Heigerlein, surnommé Fabri, de la profession de son père qui était forgeron, naquit à Leutkirch, en Souabe, l'an 1478. Fort jeune encore, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Il fut successivement chanoine de la cathédrale de Bâle et official de l'évêque, vicaire général *in spiritualibus* de Constance, protonotaire apostolique, confesseur de Ferdinand I, coadjuteur de l'évêque de Neustadt en Autriche, évêque de Vienne (il n'y a un archevêque que depuis 1722) ; il mourut le 21 mai 1541.

Erasmus dont il avait fait la connaissance à Bâle, lui avait conseillé de s'adonner à l'étude sérieuse des Pères de l'Eglise. Fabri fut en effet un humaniste distingué, un polémiste habile, un solide théologien, un prêtre exemplaire par l'austérité de sa

vie et par sa charité envers les indigents, un prédicateur éloquent dont la parole était avidement recueillie par ses ouailles dans la capitale de l'Autriche.

Fabri avait donné pour texte à son oraison funèbre ces paroles du *Deutéronome*, chapitre XXXII : « *Concrescat in pluviam doctrina mea. Fluat ut ros eloquium meum.* — Que ma doctrine croisse comme la pluie, que ma parole se répande comme la rosée. »

« L'apôtre saint Paul dans sa première épître aux *Thessaloniens* rappelle que les chrétiens, différant en cela des païens et des Sadducéens chez les Juifs, ont l'espérance de l'immortalité. Le même apôtre nous dit ailleurs : « La résurrection du Christ, voilà les prémices de la résurrection générale. » Appuyés sur la doctrine consolante des divines Ecritures, nous vous dirons, Charles et Ferdinand, qu'il convient à des princes chrétiens de s'abandonner à une douleur modérée que les uns appellent *ευπαιδιαν* et les autres *μετροπαθειαν*. Un poète païen, Ennius, avait dit déjà auparavant que s'il est permis au peuple de verser des larmes, cela n'est pas toléré chez un roi en tant que roi. Sans doute vous avez perdu une femme hors ligne, votre tante chérie, une illustre princesse; mais il vous reste une meilleure espérance, celle de la glorieuse résurrection. « Prions Dieu très-bon et très-grand, afin qu'il ordonne que la princesse Marguerite soit délivrée promptement des flammes du purgatoire où elle aura achevé de se purifier de quelques légères souillures contractées en ce monde. Le Seigneur, dans son immense et ineffable miséricorde, commandera à ses anges de la porter dans le sein d'Abraham. Tombons donc aux pieds de celui dont le nom fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et jusque dans les enfers. Disons-lui, à la façon catholique : *Notre Père, Je vous salue, Marie.* »

« Il ne manque pas de gens aujourd'hui qui condamnent les pompes funèbres ; qui prétendent, à l'instar de Diogène le Cynique, que les corps des chrétiens ne doivent pas être déposés dans une terre bénite, mais livrés aux bêtes et déchirés par celles-ci ; il en est d'autres enfin qui nient les peines du purgatoire. Nous allons combattre cette triple erreur des Philistins tant anciens que modernes, non au moyen de la massue d'Hercule, mais par le glaive de la parole divine ; nous emploierons la fronde de David et choisirons dans le torrent quelques pierres bien aiguisées. »

I. Plusieurs textes de l'Écriture sainte nous prouvent qu'il faut pleurer les défunts. Sara fut pleurée par Abraham. Jacob pleura son fils Joseph, dont on lui annonçait faussement la mort. Les funérailles de Jacob furent célébrées au delà du Jourdain non pas seulement par ses douze fils, mais encore par les officiers de Pharaon qui s'étaient joints au cortège. Moïse fut pleuré par son peuple durant trente jours. David pleura son fils Amon. Le même David déchira ses vêtements en apprenant la mort de Saül. Passons maintenant au Nouveau Testament. On fit de belles funérailles au premier martyr saint Etienne. Il se faisait un grand tapage dans la maison de Jaïre dont la fille venait de rendre l'âme. Lazare n'a pas été seulement pleuré par Madeleine, sa sœur, mais par le Christ lui-même, son ami. Qu'on ne soit donc pas surpris que Charles, très-grand et très-clément empereur, et Ferdinand, le meilleur des rois, aient pris les habits de deuil pour pleurer la mort de cette tante qui fut presque leur mère.

« Elle était en effet une perle très-précieuse (1), d'un prix ines-

---

(1) La langue latine a ici un jeu de mots intraduisible. *Margarita* signifie perle.

timable, dont les incomparables vertus ont relevé les qualités de la femme à tel point qu'une si grande abondance de matières réduit l'orateur à l'impuissance. » Pour célébrer la gloire des ancêtres de Marguerite, Fabri vante dans son père Maximilien « la valeur guerrière, la clémence, la bonté exquise, l'amour de la justice, la générosité, la prudence, le zèle pour la religion chrétienne. »

Née avec un esprit élevé, Marguerite eut soin de l'orner de vertus et de tout genre de connaissances. Animée d'une grande ardeur pour l'étude, elle s'efforçait de devenir plus savante de jour en jour. Elle se forma une bibliothèque composée des meilleurs auteurs ; cette généreuse femme, nouvelle Sempronia, fit de tels progrès dans les lettres qu'on doit la proclamer n'ayant pas été inférieure à cette Aspasia, dont Socrate, le plus sage des Grecs, célébra l'éloge, et à cette Nicaula, que d'autres appellent Candace, reine de Saba, laquelle arriva de Méroé, une île du Nil, pour proposer des énigmes à Salomon, le plus sage des rois. Par sa parole facile et sa phrase élégante, elle rappelait Cornélie, fille de Scipion l'Africain. Ce que les historiens rapportent d'Isis, fille du premier roi des Argiens, qui réussit à soumettre à ses lois des guerriers sauvages, on peut l'appliquer à elle-même. Pacifique par nature, elle ne poussa à la guerre qu'à toute extrémité ; alors qu'autour d'elle les contrées étaient en flammes, elle gouverna au milieu d'une tranquillité surprenante les territoires commis à sa garde. Quelle partie de l'Allemagne ne s'est pas ressentie de la guerre des paysans ? Quelle contrée n'a pas été souillée par le monstre de l'hérésie ? Quel coin du monde chrétien n'a pas été arrosé du sang de la guerre civile ? Votre tante, très-auguste Empereur Charles et illustre roi Ferdinand, est parvenue par sa très-grande prudence à préserver de ces maux et fléaux les terres des Pays-Bas ; sa douceur, sa clé-

mence, son indulgence admirable ont maintenu ses sujets dans le devoir. Elle ne permit aux novateurs, ennemis pernicieux et perturbateurs de la paix publique de poser nulle part le pied sur ses domaines. Sa sagacité lui fit comprendre que l'unité religieuse dans le catholicisme était le seul remède contre les maux mortels que la réforme veut présentement apporter. Ce bienfait de l'unité religieuse dont jouissaient la Bourgogne, la Flandre, le Brabant, la Hollande, la Zélande, l'Artois, contrées pures de tout venin de l'hérésie, où l'on suit d'une pratique unanime les antiques rites et cérémonies, c'est à sa vigilance qu'on le doit.

Cet amour de la paix, elle l'étend à l'étranger. Comme une autre Véturie, elle apaise Coriolan. Grâce à elle, la France respire ; l'Italie, qui était perdue, revient à la vie.

Le prédicateur vante également la charité de Marguerite pour les indigents. « Combien de pauvres n'a-t-elle pas vêtus qui grelottaient de froid ? Quelles sont les veuves et les orphelins qu'elle n'a point pris en pitié ? Tous les malheureux s'en vont répétant qu'ils ont perdu leur mère. » Il parle aussi de sa libéralité à l'égard des institutions religieuses : elle fonda, sans même parler des subsides donnés ailleurs, deux monastères qu'elle dota entièrement. Vingt ans avant son décès, elle se fit construire deux caveaux funéraires pour déposer dans chacun d'eux une partie de sa dépouille mortelle. Elle n'eut pas de plus grande préoccupation dans son testament que de faire distribuer aux pauvres d'abondantes aumônes. Elle vit avec calme venir la mort et reçut en parfaite connaissance les sacrements de Pénitence, du Saint-Viatique et d'Extrême-Onction. Elle fut vraiment la femme forte dont parlent les *Proverbes*. Il ne vous reste, Charles et Ferdinand, qu'à rendre à Dieu des actions de grâces et à dire dans votre légitime affliction : *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.*

II. Ceux qui refusent la sépulture aux morts se trompent du tout au tout. Il serait fastidieux de rappeler ici les noms d'Abraham, de Jacob, de Samuel, de Tobie dont les charitables procédés ont été loués par l'archange Raphaël, de Moïse mort sur la terre moabite et enseveli par Dieu lui-même. C'est donc en vain qu'à notre honte et à notre douleur, il se rencontre aujourd'hui des gens qui méprisent les usages orthodoxes, ne veulent ni ensevelir les morts, ni tolérer que d'autres le fassent. Tous ces impies qui ne font cas de la sépulture chrétienne, qui foulent aux pieds et réduisent en cendres les ossements des saints et leurs reliques, n'échapperont pas à la malédiction divine. Qui ignorerait donc que ce sont ces forfaits d'une impiété inouïe jusqu'à notre époque qui ont attiré sur la Chrétienté presque entière, et particulièrement sur la noble Germanie, naguère si religieuse, si fidèle à Dieu, ces trois fléaux de la peste, de la guerre et de la famine qui la ravagent, la ruinent et la pressurent chaque jour davantage? Qu'on ne vienne pas nous objecter que cet argent serait mieux employé au service des pauvres. C'est le raisonnement de Judas, quand la Madeleine versa un baume précieux sur les pieds du Sauveur. A moins de mentir à l'Écriture Sainte, les novateurs oseraient-ils prétendre que l'achat fait par Joseph d'Arimathie d'un sépulcre neuf, de suaires, de myrrhe et d'aloès ait été une offense faite à Dieu? Tous les princes qui se montreront généreux vis à vis de la Divinité auront l'abondance des biens de la terre; le vin et l'huile ne manqueront jamais dans leurs celliers. Nous n'invoquerons à l'appui de notre dire que le seul Salomon. La construction du temple et la confection de tous les instruments du culte dans l'or le plus pur appauvriront-elles son peuple? Y eut-il jamais un autre règne que le sien durant lequel on ne fit aucun cas de métal d'argent?

Après cette digression, revenons à la sépulture. Presque tous

les rois de Juda, au témoignage des Livres saints, ont reçu les honneurs de la sépulture. Il faut donc admettre, comme un gage peu vulgaire du salut assuré de la duchesse, que bien longtemps avant sa mort, elle se soit construit de ses deniers, à la gloire de Dieu, *chez les Brabançons et les Allobroges, c'est-à-dire en Savoie* (sic), un double tombeau.

III. Il nous reste en troisième lieu à prouver l'existence du purgatoire. Nous citerons en témoignage le chapitre II de l'épître de saint Paul aux Philippiens. Le psaume 113 dit: *Tous les morts ne vous loueront pas, Seigneur*; Isaïe écrit: *L'enfer, ni la mort ne vous loueront, Seigneur*. Il ne reste donc que le purgatoire. L'orateur allègue d'autres textes de l'Écriture: l'Évangile selon St-Matthieu, chapitre V, selon S. Luc, chapitre XII, la première épître de saint Jean, chapitre V, l'*Apocalypse*, chapitre XXI, et les Machabées. La croyance au purgatoire est admise par le Talmud, Flave Josèphe et les ouvrages des Juifs. A quoi bon parler de la Synagogue, alors que nous avons le témoignage de la Sainte-Eglise et celui de ses docteurs les plus illustres, Jérôme, Augustin, Ambroise? « C'est là cette Eglise en qui tous les princes de la terre ont cru jusqu'à présent en toute raison; c'est à elle-même, Empereur très-chrétien et très-clément, vous son principal et meilleur avoué, son défenseur et son tuteur, que vous devez et pouvez vous remettre en toute sécurité. Elle est la colonne et le fondement de la vérité, comme parle S. Paul dans son épître à Timothée. Elle sera gouvernée à jamais par l'Esprit-Saint, l'esprit de vérité. C'est à elle que le Christ a dit dans un suprême adieu: Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Elle ne se trompe donc pas, contrairement à l'opinion de quelques hérétiques de notre âge, cette Église catholique et universelle, qui pleure ses enfants morts par des rites et des cérémonies touchantes, qui

donne la sépulture aux défunts et qui célèbre les funérailles de ceux de ses adeptes qui disparaissent de ce monde. C'est là l'enseignement de Tertullien, qui publiait, il y a quatorze siècles, sous les empereurs Sévère et Caracalla, son opuscule sur la *Couronne du soldat*. C'est l'enseignement de S. Ambroise dans ses discours sur la mort de Gratien, de Valentinien et de Théodose. C'est l'enseignement de S. Augustin lors du décès de Monique, sa mère chérie. C'est la doctrine des plus illustres Pères grecs. Continuez donc comme vous avez commencé, Charles très-pieux et Ferdinand très-bon, à honorer Dieu, à soutenir sa sainte religion avec courage et vigueur. Le Seigneur vous comblera de ses miséricordes. Il donne la nourriture à tous ceux qui le craignent ; il n'abandonne pas ceux qui se confient à lui. Le Roi qui règne au plus haut des cieus, qui au ciel comme sur la terre a un regard d'affection pour les petits et les humbles, sera un jour votre trop grande récompense. »

Suivent deux lignes d'*errata* :

Enfin : *Coloniae Agrippinae ex aedibus Quenteleanis. Anno M. D. XXXI V. Januarij Qua die ibidē sereniff. ac pientif. Hungariae et Bohoemiae etc. Rex Ferdinandus in Romanorum Regem electus est.*

*Le sermon funebre fait devant le roy, par messire FRANÇOIS RICHARDOT, Euesque de Nicopole, et suffragant d'Arras : Aus Obseques et Funerailles du Tresgrand, et Tresui&orrieus Empereur Charles cinquième. Celebrées à Bruxelles en la grande Eglise ditte Sainte Gudle. Par lequel est faite, non moins eloquemment, que pieusement, et doctement, ample, et vraie deduction des grandes vertus, magnanimitex, hautes entreprises, faits heroiques, vive foy Catholique, chrestienne vie, et sainte fin dudit Seigneur Empereur.*

*Autre sermon funebre fait devant le roy, par icelluy RICHARDOT, aus obseques de la Serenissime Royne Marie douairiere de Hongrie, Boheme, etc. Celebrées audit Bruxelles en la chappelle du Palais.*

*Encores, un autre sermon, fait par le susdit RICHARDOT, devant Monseigneur le Duc de Savoye : Aus obseques de la Royne Marie d'Angleterre. Celebrées audit Bruxelles en ladite Eglise Sainte Gudle.*

A Anvers, de l'imprimerie de Christophle Plantin : —  
M.D.LIX. Avec privilege.

Cet exemplaire appartenait à Anne Thérèse Ph. d'Yve, 1787 ; il passa en 1819 dans la bibliothèque de Van Hulthem. Le feuillet de garde portela note suivante de la main du savant bibliophile : « Lessermons funèbres de l'Empereur *Charles-Quint* et de sa sœur *Marie* reine de *Hongrie*, Gouvernante des *Pays-Bas*, prêchés à *Bruxelles* en 1558, en présence de *Philippe II*, et celui de *Marie* reine d'*Angleterre*, seconde épouse du même roi *Philippe II*, par *François Richardot*, évêque de *Nicopole*, faisant alors les fonctions d'évêque dans le diocèse d'*Arras*, pour *Antoine Perrenot de Granvelle*, évêque titulaire de cette ville, premier ministre du roi à *Bruxelles*, sont très-rares, et méritent néanmoins d'être conservés, parce qu'on y trouve quelques traits sur les vertus et les bonnes qualités de ces princes, et parce qu'ils donnent une idée de l'éloquence de la chaire à cette époque. »

Van Hulthem possédait un deuxième exemplaire de la même édition, beaucoup mieux conservé que l'autre dont le titre est maculé de taches d'encre. Le feuillet de garde porte la note suivante : « Ces trois discours funèbres de l'Empereur *Charles-Quint*, de *Marie*, Reine de *Hongrie*, Gouvernante des *Pays-Bas*

et de *Marie*, Reine d'Angleterre et seconde épouse de Philippe II, sont devenus fort rares. »

## I

Le prédicateur n'a pas de texte de l'Écriture Sainte au début de son oraison funèbre. Il entre immédiatement en matière, en disant qu'il faut invoquer le Saint Nom de Dieu. « Pour ce que je prétends tout ce que je veux présentement déduire, devoir ressortir à la gloire de Dieu, et à l'édification de nous autres ; pour non être frustrés de notre intention, il fera bien, que nous commençons par l'imploration de l'assistance divine. Donc, en suivant la bonne et louable coutume de l'Eglise, nous saluerons la sacrée et glorieuse Vierge, mère de notre Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ. Et dirons, élevés nos esprits en haut, *Ave gratia plena.* »

Si les anciens, Grecs, Barbares, Latins, Romains, Hébreux, ont eu soin de perpétuer la renommée de leurs grands hommes par des monuments somptueux, par des panégyriques, par de pompeuses funérailles, il faut que « présentement ce devoir et office soit dévotement rendu à l'heureuse mémoire de ce grand Prince, de ce grand Empereur, de ce grand Monarque. Je dis grand, car si Cyrus entre les Perses, Alexandre entre les Grecs, si Pompée entre les Latins, Charlemagne entre les chrétiens, ont mérité le nom de grand ; tel titre convient bien à celui, de qui les hauts faits, les héroïques entreprises, les heureux progrès et succès, ont mis en admiration, non seulement les provinces de l'Europe, mais quand et quand, toute la rondeur de la terre. J'entends ce très-puissant, très-victorieux, toujours auguste Empereur Charles cinquième. Lequel étant issu du côté paternel, des très-hautes maisons d'Autriche et de Bourgogne, du

maternel, des royales races de Castille et d'Aragon, toutes renommées de tant de bienfaits, accrues de tant de couronnes, célébrées de tant de vertus héroïques, prit nourriture conforme à son extraction; et telle en effet qu'il convenait à personnage, à qui Dieu, en temps si périlleux et difficile, avait remis et réservé la défense de son honneur, la tutelle de son Église, la protection de ses enfants et l'épouvante des mécréants. Ce qu'ayant bien et constamment exploité, après avoir fait ce qui peut rendre l'homme immortel devant Dieu et devant le monde, a rendu à la nature le commun tribut, et mourant pour toujours vivre, a perçu et reçu le fruit, le salaire et la couronne de ses labeurs. »

Pour déclarer comment Charles-Quint « a conduit le train de son Empire », le suffragant d'Arras remarque d'après le prophète Ézéchiël et l'apôtre Saint-Jean, qu'il y a quatre animaux autour du trône de Dieu, « l'un semblable à l'homme, l'autre à un bœuf, le troisième à un lion, le quatrième à un aigle. » Ces quatre animaux, dit l'orateur, signifient sans doute les quatre principaux mystères du royaume éternel de Jésus-Christ. Il est permis toutefois de donner à ces emblèmes un autre sens, un sens *accommodative*, comme on dit dans les manuels de théologie. On peut entendre par là les quatre grandes qualités requises pour gouverner les peuples : la prudence, le travail, la magnanimité, la diligence.

Charles-Quint a montré une prudence exquise dès le début de son règne. A peine âgé de seize ans, il parvint à apaiser l'Espagne irritée et troublée. Il a fait preuve également de beaucoup de prudence dans ses rapports avec François I<sup>er</sup>.

Son travail. L'empereur n'a fait que voyager pour se rendre compte par lui-même des besoins de ses sujets. « Quels sont les ports et les rivages de ses mers qu'il n'ait vus? Quels cantons de ses royaumes n'a-t-il visités? La postérité s'ébahira, quand elle

lira tant de choses avoir été par lui, en si peu de temps, faites : à quoi à peine suffirait non un, non deux, mais ni trois âges..... Toutefois il n'a jamais épargné peine..... bien sachant que la divine ordonnance, qui est de manger le pain en sueur et labeur, s'adresse au grand comme au menu, si que je ne sais, de tant de serviteurs qui l'ont suivi, s'il s'en trouverait un seul, qui dût se vanter d'avoir plus souffert ni enduré que lui. »

Le courage est symbolisé par le lion. Charles-Quint a prouvé sa valeur guerrière lors du siège de Vienne, à la Goulette, à Ingolstadt ; traversant la France, il s'est confié à la loyauté de François I<sup>er</sup>. Il a su vaincre, sans souiller sa victoire par l'effusion du sang humain, même après l'éclatant triomphe de Mühlberg : « en tant de victoires qu'il a eues, chaque fois que l'ennemi s'est rendu, il n'a jamais laissé, jamais oublié aucun devoir ni office de l'humanité et chrétienne bénignité. Xénophon attribue en lieu de première louange à Cyrus, homme tant célébré par les saintes Écritures, que de l'ennemi vaincu il tâchait faire un ami. Mais de cette gloire, ce grand César ne sera pas exclu ; comme il a très-bien montré par le traitement qu'il fit au puissant roi François. Lequel pris à la déroute et journée de Pavie, et de là conduit en Espagne prisonnier, il traita si doucement, visita si courtoisement, relâcha et allia à conditions si équitables, que l'on ne saurait sinon attribuer tel acte à singulière bénignité. Ce qu'il a fait semblablement à l'endroit d'autres. En quoi il a donné clairement à entendre que pour lui, toujours la religion, la piété et la bonté ont plus pesé que ses profits et intérêts. »

Tout le monde connaît cet émouvant passage du discours prononcé par Charles-Quint, lors de son abdication à Bruxelles, le 25 octobre 1555, où l'impérial orateur se défendit d'avoir jamais fait des guerres d'agression. L'évêque de Nicopole, comparant son héros à l'aigle dont il eut la diligence et la célérité, lui

rend ce précieux témoignage : « Il a été vraiment tardif, ce semble, à prendre le glaive de la guerre. Auquel jamais il n'a mis la main, sinon forcé et durement offensé, qui est certes l'une des premières louanges qu'il puisse avoir, parce que toujours il a abhorré l'effusion du sang humain et la dissipation des familles, la confusion des choses sacrées et profanes, la misérable viduité et pupillarité de tant de pauvres âmes, la licence et abandon de tant de maux, les brigandages et pillages, les sacrilèges et blasphèmes, le mépris des lois et de la justice, et de tant de maux pour le faire court, qui suivent ordinairement la guerre. A quoi si les auteurs et promoteurs d'icelle auraient regard, quel terrible jugement de Dieu attendraient-ils contre eux?... Mais où besoin a été toutefois de faire diligence, l'aigle n'est de rien plus soudain en son vol qu'il a été en ses exploits. De quoi la guerre de Saxe donne prompt témoignage, quand, de si loin, marchant par quatorze jours à longues journées et sans cesse, il arriva et se fit voir à l'ennemi avant qu'il en fût bruit, et le vainquit incontinent qu'il l'assaillit, tellement que lors il pouvait dire ce qu'autrefois César dictateur avait dit : *Veni, vidi, vici*. Je vis, je vins et je vainquis. De quelle diligence usa-t-il, bien qu'il fût fort mal dispos de sa personne, à Namur, à Valenciennes et devant Renty ? quand l'ennemi fut plus content de se retirer, que de jouer alors avec la fortune à tout risque ? »

A ces quatre vertus, il en joignit une autre qui *couronna son immortalité*, la piété. « Piété, dis-je, envers ses pays qu'il a plus aimé que ses profits. Envers l'Église qu'il a honorée comme une mère. Envers Dieu qu'il a adoré comme Créateur, aimé comme Rédempteur, redouté comme Rétributeur. »

..... « Qu'en dites-vous, ses royaumes et pays ? et nommément, vous, province Belgique ? Combien de fois vous a-t-il fait un rempart de sa personne ? Combien de fois a-t-il cherché votre

repos jusques aux portes de la mort? De quel zèle et affection envers vous a-t-il fait la destruction de Téroouanne et d'Hesdin et bordé votre frontière de ses nouveaux forts, Hesdin-fort, Charlemont et Philippeville? Qu'en dites-vous, le clergé! Quels désastres, quels malheurs, quels calamiteux naufrages eussions-nous eus en notre état, n'eût été sa piété et religion? Oôtroions à Constantin cette gloire d'avoir été fondateur de la paix en l'Église; soit cet honneur entier à Théodose d'avoir pris les armes pour exterminer le reste du paganisme; donnons cette louange à Charlemagne, d'avoir mis ses forces pour maintenir l'autorité du Saint-Siège apostolique. Certes aussi longtemps que le ciel sera et que le soleil le parcourra, à ce grand Empereur sera l'honneur rendu, d'avoir été défenseur, protecteur, propagateur de vous, ô Sainte Mère Eglise, de vous, ô Sainte Mère Eglise, on peut bien le dire, une, deux et trois fois. »

En étudiant les divers règnes des princes, Richardot le déclare, c'est à celui de David que le règne de Charles-Quint ressemble le plus. Son héros semble avoir hérité du roi de Juda son zèle, son affection, sa magnanimité. Comme David, Charles-Quint fit reconnaître son successeur dès avant son décès. « Il remit la charge de ses royaumes et pays aux mains, Sire, de Votre Majesté son fils, lui ayant reconnu la prudence, diligence et les vertus requises pour bien porter un si grand faix. En quoi tant s'en faut qu'il n'a point été déçu dans ses espérances pour avoir vu, avant son trépas, par les exploits de la journée de Saint-Laurent, par la prise de Saint-Quentin, du Câtelet et de Han, et par la victoire de Gravelines, que telle charge n'était sinon très-sagement laissée à un tel prince, qui d'emblée a donné telle preuve de sa vertu. »

Avouons que le compliment n'est pas mal tourné. •

Le prédicateur consacre la fin de son oraison funèbre à nous

décrire Charles-Quint, ayant pris du repos pour le reste de ses jours, se préparant sérieusement à la mort. Le passage relatif aux derniers jours de la carrière terrestre du grand empereur, mérite d'être reproduit ici textuellement. Nous n'avons ni l'envie ni le loisir de reprendre à nouveau le problème discuté avec tant de compétence par MM. Mignet, Arendt et Gachard, si l'empereur a fait célébrer, de son vivant, un service funèbre pour le repos de son âme. En tous cas, Richardot ne parle pas de ce trait de piété. Il dit : « Et puis se munit des Saints Sacrements de l'Église. Lesquels il demanda tant révéremment, il reçut tant dévotement, avec un esprit tant prompt et attentif, qu'il donnait admiration aux assistants. Et enfin, requérant la faveur des anges, et des saints, spectateurs de ce combat [de son agonie], et principalement l'aide du parrain et patron de ce duel, Jésus-Christ notre Sauveur, entra en ce champ clos : et comme nous pouvons le croire, y remporta la victoire et la palme, passant heureusement le détroit de la mort : laissant à la terre son corps, au monde sa renommée, aux siens la bonne odeur de ses vertus, et à Dieu son esprit. Je dis, le corps à la terre, lequel dormira et prendra son repos en paix, jusques au grand réveil général que la trompette archangélique sonnera. Et alors, s'il plaît à Dieu, il prendra la luisante livrée du grand Roi sous lequel il a fidèlement guerroyé, quand il sera reformé à la ressemblance et image du fils de Dieu et orné des dotations de la gloire. Il a, dis-je, laissé au monde sa renommée, laquelle croîtra et se répandra par tous les cantons de la terre et fleurira et même durera aussi longtemps qu'il y aura des hommes. Aux siens et à sa postérité, il a laissé la bonne odeur de son nom, qui leur vaudra et leur tiendra lieu de bénédiction, comme la mémoire d'Abraham à ses enfants, comme l'intégrité de Jacob aux douze duchés d'Israël, comme la sainteté de David à ses descendants et successeurs. Et n'ayant,

ce grand prince et vrai chrétien, plus autre chose que donner, rendit, par la dernière voix qu'il proféra, son esprit à celui dont il était venu. »

Citons, en terminant, ce passage de la péroration :

« ..... Que l'esprit de votre serviteur soit près de vous, en gloire couronné, recueilli au sein d'Abraham, gardé au réceptacle des justes. Là nous savons très-bien, que pour arriver vers vous, il faut entrer, non par le haut et sublime portail de la justice, mais par la basse poterne de l'humilité, baissant la tête en disant humblement ce que disait le prophète Daniel : *Peccavimus nos, et Prophetæ nostri et Sacerdotes et Reges*. Pour tant ne voulons-nous pas ôter celui pour qui nous vous prions du rang de ceux qui connaissent avoir besoin du mérite de votre Fils, et de passer par la chancellerie de votre grâce, plutôt que par le strict et sévère jugement de votre justice. »

## II

Philippe II assista également aux funérailles de sa tante, la reine Marie de Hongrie.

Le prédicateur venait de rappeler dans son exorde qu'il avait prononcé récemment l'oraison funèbre de l'empereur Charles-Quint. « Présentement, dit-il, ce dévot et honorable service se fait pour cette tant vertueuse Princesse ; je mettrai semblablement ici quelque chose en avant de ses mérites et bienfaits. Non que je prétende pouvoir en si peu de temps, par mon dire, atteindre à la hauteur et grandeur de ses excellentes actions : mais seulement j'ébaucherai avec le pinceau en ma langue les premiers linéaments, comme les peintres font, pour donner matière à qui sera plus expert et disert de peindre au vif pour exemple à la postérité toutes ses rares perfections. »

Voici maintenant la proposition du discours :

« Et pour donner quelque fondement à ce que j'entends déduire, je supposerai ce que les Saintes Lettres nous témoignent : Que Salomon, ce grand prince, entre autres œuvres de sa grandesse, édifia trois somptueuses maisons. L'une, pour les choses domestiques et privées, où il logea sa femme, fille de Pharaon, comme premier instrument de l'économie. La seconde, pour les choses publiques. La troisième pour les divines. Par cela donnant à entendre que tous princes et recteurs de provinces doivent, non pas confondre, mais séparer les choses privées des publiques, les publiques des sacrées et divines, et en toutes trois garder le devoir et office requis.

« Or je veux, s'il plaît à Dieu, démontrer comment cette vertueuse princesse s'est tellement comportée en toutes ces trois maisons de Salomon (j'entends aux choses privées, publiques et divines) que les plus sévères censeurs de ce monde n'y sauront, sinon trouver matière de singulière louange, tant s'en faut qu'il y ait du mécompte. »

Le prédicateur célèbre parmi les vertus privées de Marie de Hongrie, sa chasteté, son amour du travail, son horreur pour l'oisiveté, l'affection sincère qu'elle garda toujours à son époux, le roi Louis, tant durant la vie de ce dernier, qu'après sa mort prématurée à la bataille de Mohacz. On sait assez que la sœur de Charles-Quint s'était bien décidée à ne jamais contracter de nouveaux liens, quelque brillant que pût être le parti qu'on lui présenterait, différente en cela de sa sœur Eléonore, qui, veuve d'Emmanuel le Fortuné, s'unit à François I. « Cette vertueuse princesse, dit Richardot, dès l'heure de son veuvage, rejetant toutes parures, dorures, brodures, recamures, voulut pour le surplus de sa vie retenir le simple vêtement des femmes veuves, étant contente de l'ornement intérieur convenable aux saintes femmes, selon ce que dit saint Pierre. »

L'orateur va maintenant vous entretenir de la part que prit Marie de Hongrie à la direction des affaires publiques comme gouvernante des Pays-Bas. Elle occupa avec distinction ce poste difficile durant un quart de siècle.

Le pouvoir dans tout gouvernement a trois préoccupations principales : « l'administration de la justice, le recouvrement des impôts et la défense du pays. » Marie de Hongrie, à peine appelée au poste de gouvernante des Pays-Bas, fit preuve d'une aptitude étonnante pour les affaires. Écoutons Richardot :

« Qui fut certainement chose en elle des plus admirables : que de tant de divers négoes, soit des finances, provisions, gages, tributs, coutumes, privilèges de lois, de justice, d'offices, detraités, et infinies autres choses, il n'y a points, ni articles qu'elle n'ait sus et retenus, comme si elle eût fait l'anatomie de toutes les parties de la République, et que jamais elle n'eût autre chose fait que de feuilleter et visiter les archives, les chartes et les papiers de cette province. Dont elle a acquis telle promptitude et expérience de toutes difficultés mises sur le bureau, quelles qu'elles fussent, qu'il ne s'est trouvé homme en conseil avec elle qui mieux ait su toucher et débattre tous les points du *pro* et du *contra*, ni conséquemment en tirer plus sûre résolution qu'elle, par quoi elle gagna cette réputation par toute l'Europe, d'avoir eu l'esprit autant présent, la connaissance des choses d'Etat aussi grande que personne qui vécut de son temps. Je dirai davantage, que comme Judith servit de conseil aux recteurs de sa patrie et d'oracle à sa nation, ainsi cette vertueuse princesse souvent a été la conseillère de son conseil, et comme l'oracle de la République pour pourvoir de loin à ce que le temps et la saison pourraient apporter..... Outre le particulier gouvernement de ses pays, elle a tenu correspondance à l'empereur en toutes entreprises et démêlé une infinité d'affaires particulières

de la maison d'Autriche, de ses amis et serviteurs, voire a eu part en toutes notables et importantes affaires de la chrétienté. »

Voici le témoignage rendu par Richardot aux aptitudes intellectuelles de la reine Marie de Hongrie.

« ... Son esprit était universel à comprendre toutes choses bonnes, de façon qu'elle s'est délectée et semblablement appliquée à l'architecture, à l'agriculture, à la musique, à la peinture, à la connaissance et émulation des choses de l'antiquité avec tel jugement et intelligence, qu'en toutes choses de plaisir honnête, elle s'est toujours montrée grandement ingénieuse, aimant et favorisant les bonnes lettres et avançant les hommes savants et lettrés, qui est la partie vraiment entre autres qui donne singulier lustre à la vertu et splendeur des princes, et grand ornement et plus grande utilité à leurs États et pays. »

L'évêque suffragant d'Arras parle en ces termes des sentiments religieux de son héroïne :

« Cette vertueuse princesse s'est toujours montrée, non point ignoramment superstitieuse, mais doctement religieuse. Car elle a en premier lieu toujours aimé, embrassé et suivi la vraie et sincère doctrine, telle qu'elle a été donnée par Jésus-Christ, notre grand Prophète et Docteur, publiée par les Apôtres, confirmée par le sang des saints Martyrs, illustrée par les saints Docteurs, limitée et déclarée par les saints Conciles, aimant mieux boire de la claire fontaine de cette vraie doctrine ecclésiastique, que des boueuses et bourbeuses citernes des hérétiques. »

Au résumé, dit l'orateur sacré,

« Nous trouverons que, si son siècle a porté femme, dame ou princesse, en qui l'on sût ainsi reconnaître les perfections des grandes héroïnes du passé, comme en l'image de Zeuxis l'on reconnut les beautés des plus excellentes vierges de Crotone, certes elle est du nombre. Si quelques-unes peuvent à bon droit

être mises au catalogue de celles dont Plutarque et autres font tant de compte, vraiment elle ne sera des dernières, s'il s'en trouve entre toutes qui puissent justement être nommées du premier nom que les saintes Lettres donnent à la femme, qui est *Issa* en langue hébraïque, *Andris*, en la grecque, *Virago* en la nôtre latine, c'est elle, voire mieux que la Minerve d'Athènes. »

Voici encore un passage, assez curieux comme littérature ; il rappelle le récit des derniers moments de l'empereur Auguste, tels qu'on les trouve consignés dans Suétone.

« Finalement la bonne et vertueuse princesse, après avoir dextrement joué et achevé le personnage que le grand maître de la scène et comédie de cette vie présente lui avait donné, elle sortit du théâtre de ce monde, et dépouillant la vieille robe de notre mortalité, et quant et quant les habits de la luçtueuse tragédie de ce mortel siècle, elle a été (comme nous pouvons conjecturer et croire) revêtue du nouvel habillement de l'immortalité, laissant de son trépas à tous les bons qui ont eu connaissance de ses vertus un regret et un confort. »

### III

Nous n'aurons pas à insister longuement sur cette troisième oraison funèbre, composée par le même auteur que les deux précédentes. Au point de vue historique, il n'y a guère de détails à glaner pour la biographie de Marie Tudor ; on dirait l'évêque de Nicopolis à peu près étranger à ce qui se passait alors en Angleterre. Au point de vue littéraire, nous serons également sobre de citations ; nos confrères ont pu suffisamment juger du talent de l'écrivain par les extraits précédents.

Richardot débute par de longues considérations sur la mort et sur ses effets. Nous lui emprunterons ce passage : « Par elle

nous venons en la jouissance des vraies voluptés sans amertume et laissons celles qui portent plus de fiel que de miel; quand la mort, dis-je, au lieu des amis mortels et caducs nous venons à la compagnie des vrais amis immortels, qui sont régnants avec Jésus-Christ, leur chef et le nôtre. Que si Socrate but gaiement le mortel breuvage de la cicute, pour l'espoir qu'il avait se trouver avec les grands personnages, Solon, Lycurgue et autres tels; quel courage doit avoir le chrétien, quand par la mort, il trouve entrée au noble sénat et divin consistoire des princes de l'éternelle cour, du grand Roi des cieux et de la terre ? »

Richardot louera Marie Tudor pour ses mœurs. Il trouve en elle les trois perfections, auxquelles tendent tous les hommes vertueux : la *civile*, selon laquelle nous sommes hommes; la *chrétienne*, et la *céleste* ou *divine*.

Dans sa vie *civile*, elle a fait preuve de prudence, de force et de continence. Recueillons en passant ces détails sur l'éducation de la fille de Henri VIII : « Par le soin et diligence des père et mère, et spécialement par la prudence de très-haute princesse, Madame Catherine de Castille, sa mère, elle a été si bien instituée et façonnée, qu'il semble que l'on ait pris le formulaire de son éducation et institution sur ce que saint Jérôme écrit à la sainte matrone Laeta pour l'institution de sa fille Marcelle. Mais l'érudition qu'elle prit dès son enfance lui a grandement accommodé et poli l'esprit, pour assister la félicité de sa nature et diligence de sa nourriture. Laquelle érudition elle puisa, non des bourbeux ruisseaux des hommes lourdement ignorants, mais de la claire et belle fontaine de son précepteur Louis Vivès, homme très-docte, qui, à vrai dire, a apporté très-grand honneur aux lettres et à sa nation d'Espagne. Sous la discipline duquel, elle s'enrichit du trésor des bonnes lettres : duquel, comme d'un promptuaire, elle a bien su trier les dits et exemples des person-

nages sages et savants, pour se munir contre les flatteurs de la fortune, quand elle lèche, et contre ses mutinements, quand elle se courrouce. »

Dans sa vie *chrétienne*, elle a montré une foi *vive*, une espérance *ferme*, et une charité *officieuse et ardente*.

« Par lesquelles [les trois vertus citées à l'instant], elle a laissé bonne confiance aux survivants que par delà, devant Dieu, elle a reçu la troisième perfection divine, comme salaire et ornement des deux premières. Tellement que nous pouvons raisonnablement croire et confier : qu'au lieu de la foi qu'ici-bas elle avait, là-haut aux cieux, elle a pleine connaissance de Dieu, contemplant sa parfaite beauté, non adunbrée, face à face et en sa propre nature... En échange d'espérance qu'ici la soutenait, elle a plein et entier contentement de tous désirs, de toutes attentes et de toutes affections... Et pour perfection totale de sa charité,... elle se trouve, comme j'espère totalement unie à Dieu... et ainsi en pleine jouissance et possession de la troisième perfection, de gloire non caduque ni défailante, mais perdurable et éternelle : obtenant de Dieu le prix et le but de sa course, qui est la fin, à quoi tous nous prétendons. »

---

**ORAISON FUNÈBRE, SUR LE TRESPAS DE TRESHAULT, TRES-GRAND, ET TRESPUISSANT MONARQUE DOM PHILIPPE SECOND; ROY D'ESPAIGNE, ETC. *Prononcée aux obsèques de sa Majesté, en l'Eglise de Notre-Dame de Tournay, le lundy XXVI Octobre M. D. XDVIII.*** Par M. IEHAN BOUCHER Docteur en Theologie en l'université de Paris, et Chanoine de ladicte eglise. Seconde édition revue et enrichie. A ANVERS, EN L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE, chez Jean Moretus. CID· IJC. — Petit in-8° de cent cinquante pages chiffrées et quatorze pages non chiffrées contenant la dédicace aux archiducs Albert et Isabelle et un avertissement au lecteur sur cette deuxième édition. — L'approbation ecclésiastique a été donnée par Pierre Pantinus, Doyen de Sainte-Gudule qui en loue la doctrine et la piété : « ob singularem doctrinam, cum pari pietate copulatam. »

Notre exemplaire provenant du fonds Van Hulthem à la Bibliothèque royale, appartient jadis au couvent des Minimes à Bruxelles.

Dans la dédicace aux Archiducs nous notons le passage suivant :

« Et pour n'obmettre les modernes, c'est la louange particulière de deux des Ancêtres de Vos AA. et tous deux du sang de France : dont l'un fut le roi Louis XII, trisaïeul de vous Madame : et l'autre le bon Duc Philippe, souche commune de Vos AA. qui tous deux ont eu cet honneur d'être dits *Pères du peuple.* »

Quelques lignes plus loin, l'orateur explique comment lui, Français, a été amené à prononcer l'éloge de Philippe II : « ... toutes nations demeurant obligées à ce monarque; toutes aussi lui doivent cet honneur, que de le louer en leur langue, un François osât pour sa part, et pour l'acquit tant de sa patrie,

où les mérites du défunt se sont si largement entendus, que de lui en particulier, qui depuis six ans en deçà, que la défense de l'Eglise et religion catholique lui a fait quitter son lieu naturel, et tout ce qu'il avoit au monde, respire l'air en cet Etat, après l'heureux travail de tant de doctes langues et plumes, que d'Espagne que de ce pays, qui se sont égayés sur ce riche et ample sujet, faire voir au public et en sa langue, sous l'autorité de Vos AA. ce qu'il en auroit dit et prononcé une fois. »

L'*Avertissement au lecteur sur cette édition dernière* nous prévient que l'auteur n'a pas été satisfait de la première édition, tant pour les fautes typographiques qui s'y glissèrent qu'à cause du manque de renseignements sur Philippe II. Son premier travail n'ayant pas été désagréable, il a jugé que le reste de la *manufecture, comme aussi de la peine et des dépens, n'y seroit mal employé*. Il en a usé à l'égard de son héros, comme les Lysias, les Démosthène, les Isocrate, les Cicéron, et pour n'omettre les saints Pères, les Chrysostome, les Nazianze, les Ambroise, qui ne faisaient point de difficulté de suppléer par la plume à ce qui leur avait manqué dans leur discours parlé. Le lecteur trouvera donc dans l'œuvre renommée du chanoine tournaisien « l'Idée entière, non feinte ou imaginaire, comme de Cyrus et Xénophon, mais vive et expresse, d'un Roi vraiment catholique, et accompli en vertu, tant en la vie qu'en la mort: c'est à quoi te devant arrêter, pour repaître ton esprit, et profiter en ce beau miroir, plutôt qu'à de simples fleurettes, et couleurs de Rhétorique, d'autant plus facilement tu excuseras ce qui défautroit pour cet égard. »

Boucher a pris pour texte ces paroles du psaume XX: *Domine in virtute tuâ laetabitur Rex, et super salutare tuum exultabit vehementer. Quoniam praevenisti eum in benedictionibus dulcedinis, posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.*

« Le grand Philippe est mort.... Je dis un grand en toutes choses, et par dessus tous les plus grands, qui oncques furent sur la terre, grand selon le monde, grand selon Dieu. Je dis Philippe le grand monarque, le rempart de la chrétienté, le fort et le boulevard de l'Eglise, le propagateur de la Foi, le portebannière du Crucifix, le secours des Catholiques, l'ennemi des hérétiques, la terreur des infidèles, le support des affligés, l'exemple de charité, bref, la bénédiction de son siècle. Et quand je dis que Philippe est mort, je dis que tout cela est mort. O mort, comme ton deuil est grand ! et comme en un seul instant, tu nous privés de grandes choses ! »

Arrivons à la proposition du discours.

« Voyons quelles sont ses bénédictions, voyons quelle est cette fin heureuse, qui les a ainsi couronnées ; voyons aussi quel fruit de ses mérites, dont le fruit se ressent et le bonheur nous demeure. Et puisons de là cette joie et bénédiction de Dieu, à laquelle il nous faut conclure. Car voilà tout ce que j'ai à dire. »

Quelles sont donc ces bénédictions, et bénédictions de douceur ? Qui y tiendra le premier rang ? Sont-ce les trésors et les richesses ? La noblesse et l'antiquité du sang ? Non. Sans doute la maison d'Autriche a été bénie de Dieu : S. Ulric, évêque d'Augsbourg, S. Gebhard, évêque de Constance, S. Léon IX, Pape, Charles-Quint en fournissent la preuve. Le Roi Philippe a reçu de Dieu d'abondantes grâces ; il a eu des vertus privées et publiques et comme par elles il s'est *montré bon prud'homme et bon roi ensemble, rien n'a manqué au mérite, qu'il ne fût accompli en toutes sortes et manières.*

## I.

*Ses vertus privées.* Son zèle envers la religion. Sa dévotion

envers Dieu. Sa révérence envers les saints. Sa piété envers les morts. Son respect envers l'Eglise. Sa charité envers les pauvres « pour les aumônes secrètes qu'il faisoit, et par personnes signalées, choisies à cet effet, pour secourir les veuves et marier les orphelins et autres œuvres de pitié. » Sa justice envers le prochain. « ... Comme il s'est vu en la poursuite du Royaume de Portugal, par le soin qu'il a eu de faire examiner et résoudre la matière en plusieurs universités, avant que d'user de main mise. » Sa continence envers soi-même. Sa frugalité en sa vie « pour la simplicité de son vivre, de ses habits et compagnie : se contentant d'une ou de deux sortes de viande pour tout mets : de deux accoutrements par an, sans qu'aucune soie fût sur son corps : et sans user d'autre couleur, ni permettre d'être usé en cour, tant à ceux du pays qu'aux étrangers, même aux ambassadeurs, sinon de noire, qui pour tant étoit appelée *Color de corte*, couleur de cour. Et sans qu'il y eût en sa chambre aucun tapis, sinon celui de sa table, avec les courtines de son lit et le dossier de sa chaise, qui étoient de simple drap gris. Ce qui étoit l'ordinaire en tous les lieux où il alloit. Et de deux ou trois assistants, quand il prenoit son repas. Et de petit nombre d'officiers, qu'il choisissoit entre les plus vertueux. »

« Sa modération au maintien, pour la douce gravité et modestie de son geste, bien séante à la beauté et proportion de son corps, qu'il tenoit en ses audiences. Estant debout, sans vaciller çà ni là, sans tousser ni cracher, et sans remuer l'œil, la bouche, ni le bras ou le pied, ni aucune partie de son corps. Ecoutant attentivement et avec patience, quelque grand que fût le nombre de ceux qui demandoient audience, qui n'étoit refusée à personne, lorsqu'il retournoit de la messe : et dût cela retarder son repos d'une ou de deux heures entières. Répondant promptement et de point en point, quelque long que fût le discours,

avec autant de grâce et de facilité que si c'eût été chose préméditée. »

Sa sollicitude envers ses enfants. Sa conduite au règlement de sa maison. Sa magnanimité aux entreprises. Sa sagesse en la conduite pour tenir les résolutions secrètes. Sa vérité aux paroles. Sa patience aux adversités : telle la perte successive de ses quatre femmes. Sa douceur à l'égard de tous, même de ses domestiques. « Un sien domestique, qui comme sa Majesté une fois eût écrit de nuit de sa main une longue lettre au Pape, et icelui appelé pour y mettre de la poudre, eut par mégarde, demi endormi qu'il étoit, au lieu de poudre, renversé l'encrier sur la lettre, sans s'émouvoir aucunement, ni lui dire aucune rudesse, recommença doucement la lettre, qu'il récrivit toute la nuit. »

« Voilà ses vertus privées, c'est-à-dire personnelles. » L'orateur va parler maintenant des « vertus publiques et royales » de Philippe II, « mais qui sont bâties néanmoins sur le fondement des premières. »

Je comprendrai tout en un mot, dit le chanoine Boucher, c'est que comme il étoit un grand roi, il a aussi servi Dieu en roi.

Les vertus propres aux rois sont les trois suivantes, rappelées par l'Écriture Sainte au psaume 44° : *propter veritatem et mansuetudinem et justitiam*, VÉRITÉ, DÉBONNAIRETÉ ET JUSTICE.

La vérité, c'est-à-dire d'être véritable en soi, envers Dieu et envers les hommes ; faire croire la vérité aux autres, tant par exemple que par autorité, la publier, l'annoncer, la soutenir, la défendre.

La débonnairété : soulager les humains, soit sujets, soit étrangers, supporter leurs infirmités ; les garantir de toute oppression et injure.

La justice : rendre à chacun ce qui lui appartient, sans acception de personnes.

La plus importante de ces trois vertus est la vérité. Jésus-Christ est ici le vrai modèle des rois.

Il nous faut montrer comment Philippe a pratiqué ces trois vertus.

*La vérité.*

Il a réconcilié le royaume d'Angleterre à l'Eglise Romaine. Il n'a jamais toléré en ses domaines deux religions différentes. Il a promptement obéi à l'Eglise en publiant aux Pays-Bas, dès 1565, les décrets du concile de Trente. Il fit publier un catalogue des livres défendus. Il envoya de bons missionnaires au Pérou, au Mexique, en Floride, aux Indes tant dans les îles que sur la terre ferme. En 1559, il érigea aux Pays-Bas quatorze nouveaux évêchés. Il fonda l'université de Douai et y adjoignit sa maison, qu'il convertit en institut scientifique se nommant le Collège du Roi.

Les bibliophiles seront sans doute charmés de lire le passage suivant ; il est relatif à la Polyglotte de Plantin, l'une des merveilles de l'art typographique en Belgique.

« Je n'omettrai pour le sixième, cette célèbre édition de la grande Bible Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Grecque et Latine faite à Anvers, chez Christophe Plantin, par le commandement de sa Majesté, et à la diligence des gens doctes de toutes nations, qui y ont été employés. Œuvre autant digne de Roi, que le fruit et l'ornement en a été grand par tous les endroits du monde, où en ont été portés les exemplaires. Dont ce grand roi de Mogor (qui commande entre les fleuves Indus et Gange) sera pour témoin entre les autres : qui l'ayant en sa Bibliothèque, et l'y gardant précieusement, en fit montre avec allégresse, aux pères de la Société de Jésus, comme il se voit par leurs lettres écrites l'an 1595. »

L'orateur va maintenant parler de la débonnaireté et justice du roi.

Il n'épargnait rien, quand il s'agissait du bien de la vérité, pour le soulagement de ceux qui souffraient à son occasion et qui se rendaient utiles en la propageant. Témoin les séminaires fondés pour les Anglais persécutés, à Louvain, à Saint-Omer, à Valladolid, à Séville. Témoin la fondation de l'école de l'Escurial.

Dans les charges d'Etat et d'Eglise, il recherchait les hommes les plus capables. Il prévenait par ses avances courtoises ceux qui se seraient éloignés de la vérité par hérésie ou rébellion, leur offrant amitié et grâce, s'ils revenaient à la vérité.

Quant à la justice elle se peut pratiquer en paix comme en guerre. C'est par un effet de sa justice que l'Inquisition espagnole a assuré à ce pays la paix en le préservant du venin de l'hérésie. Boucher invoque en faveur de son assertion Hippomanus, Italien, Vasaeres, Flamand de nation dans ses chroniques d'Espagne et le grand cardinal polonais Hosius et ce témoignage ouï plus d'une fois de la bouche du pape Paul IV, que le saint-office avait été établi par l'inspiration du Saint-Esprit.

Le roi fit preuve de ses sentiments de justice, quand il publia son édit d'octobre 1586 pour réformer l'abus des titres et qualités et pour réprimer l'excès et la superfluité de la toilette. Boucher ajoute que le roi faisait à lui seul plus de besogne dans l'expédition de ses dépêches que pas un de ses secrétaires.

Philippe a fait la guerre saintement et courageusement contre les infidèles et les hérétiques. Rappelons la prise de l'île de Gerbi, la défense de Malte en 1565, la victoire de Lépante en 1571. La France, à son tour, ne lui doit-elle pas de n'avoir pas succombé sous les armes de l'hérésie ? Les journées de Dreux, de Saint-Denis et de Moncontour sont dues à son intervention. Les injures vomies par les hérétiques n'ont d'autre raison que le ressentiment que ces échecs leur ont fait éprouver.

Vérité, débonnairété, justice ; voilà les moyens qui font prospérer les rois, selon qu'il est écrit : *Prosperè procedet et regna.* Il était donc nécessaire que les prospérités suivissent Philippe II. C'est ce que nous considérerons « par le discours des histoires, s'il en fût jamais de pareilles en un même personnage. »

Six prospérités semblent à Boucher devoir être principalement admirées dans le roi Philippe. La première d'avoir eu à un titre éminent les mêmes amis et ennemis que Dieu et son Eglise. La seconde, d'avoir été en butte à toutes sortes d'attentats à sa vie de la part de tous les mécréants de la terre, « jusqu'au poison mis sur le pied du crucifix qu'il avoit coutume de baiser en sa chambre. » La troisième, d'avoir vu, comme dans un champ plantureux et fertile, lui germer les couronnes et multiplier les États. La quatrième d'avoir entretenu tant d'États séparés et si divisés. La cinquième, d'avoir dépassé l'âge de soixante-dix ans ; Philippe mourut en la soixante-douzième année de son âge et la quarante-troisième de son règne, dépassant ainsi en l'une et l'autre le temps de David.

Ce nombre 72 est mystérieux. Il est composé du 12 et du 6, dont le premier est un nombre universel et qui nombre les choses universelles. Nous avons les douze signes du Zodiaque, les douze mois de l'année, les douze heures du jour, les douze lignées d'Israël, les douze pains de proposition, les douze pierres du rational [*douze pierres précieuses enchâssées dans une plaque que le grand-prêtre juif portait sur la poitrine en costume de cérémonie*], les douze Apôtres, les douze fondements de la Jérusalem céleste, les douze étoiles formant la couronne de la femme environnée de soleil, laquelle femme est l'Eglise.

Moïse établit soixante-douze anciens d'Israël. Il y a eu soixante-douze interprètes [*les septante traducteurs grecs de la Bible*], et soixante-douze disciples de Jésus-Christ. « J'ajoute

que c'est à quoi les Egyptiens, qui sur tout observoient les nombres, pourroient bien avoir eu égard, pleurant leurs rois 72 jours... comme si ce nombre fût propre aux rois. » Si nous en croyons saint Jean Damascène, Michel de Crète, Métaphraste, la Vierge Marie a vécu soixante-douze ans, ainsi que Charlemagne

· La sixième prospérité de Philippe fut sa nombreuse descendance.

Toutes ces bénédictions spirituelles et temporelles ont eu pour comble une heureuse fin. Il a été donné à Philippe d'endurer et de souffrir en Jésus-Christ; le roi a eu ici une part incomparable de souffrances. « Que nul n'attende ici de moy que je dissimule ses douleurs. » Boucher emploie huit pages à décrire la patience du roi; deux autres pages donnent une description par trop détaillée des souffrances de Philippe; il demande au livre de Job le complément de cette partie de son oraison funèbre.

La piété du roi ne se démentit pas dans cette redoutable épreuve. Il prolongea durant trois jours la confession générale de toute sa vie; en l'espace de cinquante-trois jours que dura sa dernière maladie, il reçut quatorze fois la Sainte-Communion; il demanda en temps et heure l'Extrême-Onction et elle lui fut administrée en présence du roi, son fils. Voilà le dernier mot « qu'il a prononcé en sa vie et deux ou trois heures avant la mort : Qu'il mouroit catholique, en la foy et obéissance de la sainte Eglise romaine. »

Voici les vertus qui redoublèrent alors de lustre : sa profonde humilité, son entière abnégation, son obéissance parfaite, sa résignation et conformité à la volonté de Dieu, sa charité et bonté, sa magnanimité et constance, son assurance et confiance en Dieu.

Tel fut l'homme, tel fut le chrétien. Il nous reste à considérer

les vertus du roi mourant. D'abord il fit lire un testament qu'il gardait sous son chevet par lequel il remet son royaume et son âme à Dieu. Puis il rendit à ses ennemis, c'est-à-dire à ceux qui l'auraient offensé soit leurs biens, soit l'honneur, soit la vie, soit la liberté. Enfin, il donna des instructions particulières à son fils.

De vive voix il instruisit son héritier aux trois vertus de vérité, débonnairété et justice. Il fit ensuite tirer d'une riche cassette un extrait de l'exhortation de saint Louis mourant à son fils ; le texte qui s'en lit au chapitre nonante-troisième de la vie du roi de France par le sire de Joinville, Philippe l'avait fait traduire en langue espagnole, avec charge expresse à l'un de ses principaux conseillers de le lui lire après sa mort.

Enfin, il fit sortir de cette même cassette la discipline de l'empereur Charles-Quint, encore teinte de son sang ; on lui apporta également son cercueil, afin qu'il pût faire, dès réflexions sur sa dernière demeure, comme il s'exprimait.

Cette mort fut heureuse. Elle fut heureuse par le concours de toutes ces vertus antérieurement énumérées, heureuse par l'expiation de ses douleurs dernières, heureuse eu égard à la récompense qui attendait Philippe dans le ciel. Mais elle est surtout heureuse pour le fruit de cette même récompense qui en revient à l'État et à la chrétienté. A l'État, il laisse un successeur de son nom et de sa majesté et grandeur. A la Chrétienté, il a appris comment on sert son Dieu en roi. Enfin, nous avons au ciel un puissant protecteur qui priera pour nous. Cette pensée nous console, elle sèche et tarit nos larmes.

« Heureux Prince et heureux Monarque... qui ayant fiché ses désirs et souhaits en Dieu, et rapporté à sa gloire ses entreprises et ses œuvres, jouit de ce qu'il a aimé le plus, et de l'effet de ses prières. Entré qu'il est en la joie de son Seigneur, et

absorbé dans la gloire de sa divinité, et de cette mer de douceur, *qui réjouit la cité de Dieu.*

« C'est aussi à vous, Seigneur Dieu, que nous en rendrons la gloire. Et comme cela est dû à vous seul, qui avez prévenu ce prince des vertus que vous couronnez, et lesquelles couronnant, vous couronnez vos œuvres, même qui êtes celui, en qui il a espéré de son temps, et en votre miséricorde il n'a trébuché jamais, pour abandonner votre foi, qui l'avez mis en grand honneur et en votre salut, faites que sa gloire est grande, ainsi tous nous protestons par ces saintes cérémonies, par ces flambeaux et luminaires, par ces prières et cantiques, par cet auguste sacrifice du corps et sang de votre Fils, et de celui qui un jour jugera les vifs et les morts, et par tout ce qui est en nous, de vous en donner seule la gloire, de vous en louer et bénir, comme nous faisons et ferons par tous les siècles des siècles.

« Suppliant votre bonté, que continuant en la postérité de celui, dont nous honorons la mémoire, l'effet de vos saintes promesses, par la réunion de l'Eglise, par la rénovation d'icelle, que de si longtemps on attend, par la sanctification de votre nom, établissement de votre règne et exécution de votre sainte volonté, et surtout, par la paix entre vous et nous, nous puissions sous leur autorité, tellement vivre en votre crainte, que vous soyez à jamais notre Dieu, et nous à jamais votre peuple. Amen. »

Il y a ensuite en guise d'appendice six pages de texte reproduisant, d'après Joinville, les instructions de saint Louis mourant à son fils Philippe le Hardi.

Dans *certaine relation des obsèques faits à Philippe II, de ce nom*, brochure de dix pages non chiffrées, imprimée chez Rutger Velpius, à Bruxelles, en 1599, on lit :

« Les Maîtres des cérémonies allèrent semondre le Seigneur Révérendissime Evêque de Namur, et le conduisirent à la chaire pour faire la Harangue funèbre : auquel devoir il s'est acquitté fort honorablement, pour être prélat fort religieux, docte, prudent, discret et éloquent : lequel a discouru gravement et avec bon ordre et suite des vertus et faits plus signalés de ce grand Monarque... »—« De ceci, je n'en dirai davantage, car j'espère que de bref le dit Seigneur sera induit, selon la coutume, de mettre cette belle harangue en lumière, pour satisfaire au souhait de plusieurs, et pour perpétuer la mémoire et les louanges de ce grand Roy, votre Prince et Seigneur, lequel comme tout le cours de sa vie a donné grande preuve de ses Royales et Chrétiennes vertus, aussi a-t-il fait fort évidemment le même, à la dernière période et issue d'icelle, lorsqu'il a voulu montrer à tous, qu'il voulait mourir très-sainement, et en Prince vraiment Chrétien et Catholique. »

On voudra bien noter ces mots *selon la coutume*. L'Evêque de Namur se conforma donc à l'usage en livrant son discours à l'impression.

*Sermon funebre fait par le reverendissime evesque de Namur, Messire JACQUES BLASAEUS, aux funerailles du tres catholique, tres haut et tres puissât Prince et Monarque Philippe 2. Roy des Espaignes etc., celebrez en Brusselles en l'Eglise de Sainte-Goedele, le dernier iour de Decēbre, de l'an 1598. En la presēce du Sere<sup>m</sup>e Prince André Cardinal d'Autriche, Gouverneur des Pays bas, Cap. Gen. etc. — A Bruxelles. Par Rutger Velpius, Libraire et Imprimeur iuré à l'Aigle d'or près la court, l'An 1599. Avec privilege. Brochure in-4°. Trente-huit pages chiffrées, vignette aux armoiries d'Espagne sur le titre, marque de l'imprimeur à la*

dernière page et sa devise : *Sub umbra alarum tuarum protege nos.*

L'Évêque de Namur débute sans texte de l'Écriture Sainte. Il va traiter et discourir des faits très-hauts, très-chrétiens, très-catholiques de Philippe II. Pour réussir dans ce dessein il compte sur la faveur, attention et patience du Cardinal André d'Autriche, présidant à la cérémonie, ensuite sur l'aide du ciel.

Les anciens, païens aussi bien que chrétiens, ont toujours respecté la mémoire de leurs morts. Ils voulaient, par ces honneurs, récompenser leur vertu en quelque manière, honorer ces corps qui avaient été le temple de Dieu, le réceptacle de l'âme, les instruments du Saint-Esprit. David prononça l'oraison funèbre de Saül et de Jonathas ; S<sup>t</sup> Ambroise, celle de Théodose et de Valentinien ; S. Grégoire de Nazianze celles de son père, de S. Basile et de S. Cyprien ; S. Grégoire de Nysse, celles de Pulchérie et de Placilla ; S. Jérôme, celle de Paula. Incapable de s'élever à la hauteur de tels modèles, le prédicateur se contentera, dit-il, de placer auprès de la tombe du Roi, non une statue d'or ou d'argent ou de bronze, ou de cèdre, marque d'immortalité, mais une statue *choisie et tirée de l'Écriture Sainte*. Ce sera celle de David. Le discours aura trois parties. Les deux premières traiteront de son extraction, des choses grandes, admirables qu'il a faites et endurées en paix comme en guerre ; la dernière sera consacrée au récit de sa mort.

Blasaeus décrit d'abord longuement l'illustration de la famille d'où sortit David. Toutes les excellentes prérogatives, grandeurs et noblesses de cette famille de Juda peuvent s'appliquer à la maison d'Autriche, la plus noble de toute l'Europe, la seule défense invincible, la seule muraille insupérable, et le boulevard terrible de la chrétienté contre les infidèles, Turcs et hérétiques. De cette illustre maison sont issus huit empereurs, dix rois,

deux impératrices, seize reines, ce qui ne se trouvera en aucune autre famille quelconque. De cette sainte maison sont descendus S. Georges, martyr en Cappadoce, S. Benoît, S. Grégoire le Grand, S. Thomas d'Aquin, Boèce, Symmaque, les Albert, les Léopold, les Ernest, les Frédéric, les Maximilien, les Philippe de ces derniers siècles, et ceux qui les surpassent tous en grandeur, en puissance, en hauts faits, ce grand Charles-Quint, de mémoire immortelle, et Philippe, digne fils d'un tel père.

Suivons le parallèle. David ne fut pas plutôt appelé au trône, qu'il se vit aussitôt environné d'ennemis, de persécutions et de guerres de toutes parts. Ainsi Philippe a eu un règne qui fut une guerre continuelle contre les ennemis de Dieu, Turcs, Maures et hérétiques. Après avoir raconté les triomphes de Philippe sur l'islamisme à Lépante et ailleurs, Blasaeus remarque que les rois très-chrétiens eussent succombé depuis longtemps sous le joug des Huguenots sans l'aide des rois d'Espagne. Pourquoi l'a-t-il fait ? Voulait-il être roi de France et envahir les États d'autrui, comme calomnient très-impudemment et très-imprudemment ceux qui ne savent rien mieux que mentir et calomnier ? Non vraiment... Pourquoi donc l'a-t-il fait ? Parce qu'il était prince très-chrétien, il n'a jamais voulu abandonner la querelle de Jésus-Christ, quelque part que ce fût.

David a fait la guerre aux Philistins, Ammonites, Moabites ; mais sa guerre la plus cruelle fut celle qu'il dirigea contre son propre fils Absalon. La plus longue, la plus cruelle guerre que notre roi a eue en sa vie, c'est cette guerre intestine que lui ont faite ses propres sujets pendant plus de trente années et qui dure encore.

Comme David, Philippe fut clément. Il pratiqua la clémence aussi longtemps qu'il fut roi et avant de mourir pardonna à tous ceux qui l'avaient gravement offensé.

Pour attirer sur ses États les faveurs divines, Philippe savait qu'il fallait être un homme religieux. Comme David, il se levait la nuit, pour assister au chant des louanges du Seigneur. Le roi de Juda honorait singulièrement la personne des prophètes Samuël, Nathan, Gad ; Philippe se montra tous les jours de sa vie obéissant au Pape, aux prélats, aux docteurs de l'Eglise catholique. Les ordonnances du Concile de Trente n'ont été nulle part mieux observées que dans ses États. Il a envoyé des missionnaires aux Indes, au Mexique, en Floride, au Pérou. Il a érigé aux Pays-Bas quatorze nouveaux évêchés et y a placé « des pasteurs vigilants, personnages excellents en doctrine, et de vie religieuse et exemplaire, pour surveiller sur le parc de Jésus-Christ, en déchasser les loups, ramener au troupeau les égarés, et paître les ouailles de la vraie doctrine catholique, et les animer à bien vivre, par les exemples de leur bonne vie. » Il a fondé des écoles et universités, notamment à Douai, Louvain, Valladolid et Saint-Omer.

Sans doute Philippe n'a point imité David dans la composition de ses psaumes et cantiques, mais il nous a fait avoir une Bible purgée des erreurs que le diable y avait semées par ses ministres. « Il a semblablement fait repurger l'imprimerie, mère nourrice des bonnes lettres et sciences, et pour cette cause faisait-il tant de cas de ce Maître Imprimeur de notre siècle Plantin, duquel il s'est servi, pour derechef faire venir en lumière cette merveilleuse Bible, de Complutum, ou Alcalá, invention première de ce grand Cardinal de Tolède, Ximenès, mais de notre temps beaucoup augmentée et amplifiée, par la diligence de ce très-docte personnage Arias Montanus, et d'autres théologiens très-savants, à ce appelés et employés par son commandement. »

En récompense de ses œuvres, Dieu a fait goûter à Philippe dès ce monde un avant-goût des biens futurs. Il est notoire que

depuis qu'il eut recueilli la succession de Portugal, il a commandé à plus du tiers du monde habité; cette faveur n'est échue à nul autre roi chrétien, ni même à Auguste, Alexandre le Grand, Nabuchodonosor, Assuérus. Cette félicité toutefois n'a été ni générale, ni continuelle, pas plus pour Philippe que pour David. Le roi d'Espagne a bu le calice des tribulations par perte d'armées, par des séditions et rébellions, par la mort de ses enfants, femmes, parents et amis; il a été visité plus d'une fois par les maladies et surtout dans la maladie qui l'a emporté, il a montré une constance admirable et vraiment chrétienne.

Imitateur du saint roi David durant toute sa vie par sa religion, piété, magnanimité, clémence, libéralité et patience, il l'a imité également dans son trépas. Il mourut en bonne vieillesse, plein de jours, de richesse et de gloire. Il mourut à l'âge de soixante-douze ans, en bonne vieillesse, non fâcheuse, difficile, soupçonneuse, avare ou colère, mais douce, tempérée, prudente, grave et mûre, sainte et vertueuse. Il est décédé en telle vieillesse qu'elle ne l'a détourné ni empêché de recevoir dévotement les saints Sacrements de l'Eglise. Il a laissé, comme ses pères, une bonne et très-glorieuse renommée et une postérité d'enfants semblables à lui.

Transcrivons la péroration du discours funèbre de Blasaeus.

« Je crains certes (et plaise à Dieu que ma crainte soit vaine) que cette mort causera de graves inconvénients à la République chrétienne. Car lorsque les soubassements d'un édifice sont élocés et croulés, que doit-on attendre? Quand les colonnes d'une maison sont ébranlées ou tombées, que doit-il s'en suivre? Et lorsque les murailles, boulevards et plateformes d'une forteresse sont atterries, que doit-on craindre? Et que devons-nous craindre et redouter, puisque nous voyons la terreur des Turcs et infidèles, l'épouvantement des hérétiques, la crainte et le fléau des

méchants être par terre et enfermé en terre? Mais les regrets n'ont pas de Heu contre l'ordonnance et volonté immuable de Dieu. C'est pourquoi retournons-nous aux devoirs de charité, que lui devons par toutes obligations. Et comme les membres au chef, les sujets au supérieur, les vassaux à leur Prince, et les enfants à leur père, rendons peine de l'aider par nos ferventes et dévotes prières. Joignons-les à celles de l'Eglise, et à ce grand sacrifice propitiatoire, que l'on va offrir pour lui. Et si son âme était encore souillée de quelques restances de péchés, prenons notre refuge au bain tout chaud du sang de notre Seigneur. Et s'il était demeuré reliquateur de la divine justice, pour quelques dettes non payées par condigne pénitence et satisfaction, empressons-nous à ce trésor infiniment riche et précieux, le corps de Jésus-Christ. Offrons-le, présentons-le à Dieu son Père, pour pleine rançon de ses oubliances, infirmités et imperfections, afin que par ce moyen, après tant de labeurs, peines et travaux, il soit reçu par la miséricorde de Dieu au repos éternel. Amen. »

*Sermon funebre, que predico el maestre fray Matheo de Olando, de la Orden de los Predicadores, en las onras de la Magestad Catholica de Don Felipe Segundo Rey de las Españas, que fueron celebradas por la nacion Española, en la villa de Brussellas, en el Monasterio de Santo Domingo, y en la Capilla de nuestra Señora del Rosario. A 15. de Dixiẽbre del año de 1598. — En Brussellas. En casa de Rutgero Velpio, junto al Palacio, en el Aguila de oro. — Brochure in-4°. Vingt-huit pages non chiffrées. Avec approbation ecclésiastique, donnée par Sylvestre Pardo, S. T. L. Chanoine de la cathédrale d'Anvers et censeur des livres.*

Les historiens n'ont rien à recueillir, nous a-t-il paru, dans le discours funèbre prononcé à l'église des Pères Dominicains, en

la chapelle de N.-D. du Rosaire, chapelle appelée de *la nation espagnole*. Il était juste, dit l'orateur, que la nation espagnole fît à Philippe, son roi de très-heureuse et éternelle mémoire, des obsèques dignes de son amour et de sa fidélité habituels.

Le P. d'Olando a conçu son oraison funèbre comme un discours de morale, destiné à faire naître des réflexions pieuses dans l'âme de ses auditeurs. Il a pris pour texte ces paroles de l'*Ecclésiastique*, chap. XXXVIII : *Souviens-toi de mon jugement, car le tien viendra de même aussi : à moi hier et à toi aujourd'hui*. Il va faire penser à ces grands enseignements de la mort.

A cet effet, le prédicateur suppose que le cadavre de Philippe, devenu un squelette décharné, se dresse dans sa tombe et adresse aux auditeurs les graves enseignements contenus dans l'Écriture Sainte.

Tel Alexandre le Grand qui, couché sur son lit de douleur, divise son empire avant de mourir.... *Ego ille quondam opulentus, repente contritus sum*. Moi opulent, disait Job, j'ai été brisé tout d'un coup. Voici comment d'Olando commente ce passage :

« Rien n'a pu me préserver de la mort : ni l'or de mes Indes, ni les carrières de pierres précieuses, ni les pêcheries de perles, ni les montagnes de métal, ni les collines de Potosi, ni les innombrables vassaux de mes royaumes, ni les nombreux officiers de ma maison, ni les jardins et les maisons de plaisance, ni les grands médecins ; rien n'a pu me protéger contre ses coups. »

Nous trouvons dans le fonds Van Hulthem, n° 26668, à la Bibliothèque royale, un Recueil de seize oraisons funèbres de Philippe II, roi d'Espagne. Malheureusement le titre manque ; de plus nous n'avons ni approbation, ni privilège. Il nous est donc

impossible de fixer exactement la date de ce travail. Le traducteur français, F. I. Suarez de Sainte-Marie, offre son œuvre à Villeroy, secrétaire d'Etat de Henri IV, *vraie image et portrait animé pour tous les rois du monde* (dans l'épître dédicatoire). Nous ne risquons guère de nous tromper beaucoup en donnant l'année 1600 comme millésime à cette anthologie funèbre.

Il va sans dire que l'analyse détaillée de ces discours est étrangère au but que nous poursuivons, n'entendant nous occuper que d'œuvres prononcées en Belgique. Nos lecteurs seront toutefois heureux de trouver çà et là quelques renseignements utiles ou curieux. Ces *Harangues funèbres* comptent 328 pages in-12, plus une ample table des matières, par ordre alphabétique.

Le 29 octobre 1598, Don Bernard de Roxas et Sandoval, cardinal archevêque de Tolède, peu après, en 1599, mais alors évêque de Jaen, prononça l'oraison funèbre de Philippe II, en la cathédrale de Baeça.

Le 19 octobre 1598, le docteur Aquilar de Terrones, prédicateur du roi, prononça le discours aux obsèques que Philippe III fit faire à son père en l'église de S. Jérôme de Madrid.

S. Philippe, dit Aquilar, fut le premier apôtre que Jésus-Christ fit parler aux Gentils. Les premiers empereurs catholiques du monde furent les deux Philippe, père et fils, longtemps avant Constantin. Ces deux présagèrent les deux Philippe de Castille, aïeul et petit-fils.

Le 31 octobre 1598, Alonso Cabrera, prédicateur de Sa Majesté, prêcha aux obsèques solennelles faites par la ville de Madrid à Saint-Dominique le Royal.

Quand l'empereur Charles-Quint récompensait un *ade signalé*, il avait coutume de donner dix ducats. Philippe en donnait plusieurs centaines, dit Cabrera. L'orateur fait un long

parallèle entre Philippe et Salomon. La bâtisse de l'Escorial, *la huitième merveille du monde*, est comparée à celle du temple de Jérusalem.

Le 8 novembre 1598, le P. Augustin d'Avila, dominicain, prêcha en l'église métropolitaine de Valladolid. La première phrase de l'exorde rappelle aux auditeurs que Philippe naquit en leur ville.

Le R. P. Laurent de Ayala, prédicateur de Saint-Benoît le Royal de Valladolid, prêcha aux obsèques que fit à la mort de don Philippe II, roi d'Espagne, ce royal monastère, le dimanche 15 novembre 1598, en acquit des *grandes obligations que cette sainte et royale maison avait aux catholiques rois d'Espagne*. C'est la première phrase de l'exorde. Citons cet éloge de l'infante Isabelle : « Il (*Philippe*) nous a laissé la Sérénissime Infante Madame Isabelle, un naturel portrait du courage viril et de l'ardent zèle de la reine Isabelle sa troisième aïeule, la gloire de toutes les femmes du monde : de laquelle nous attendons des fruits de bénédiction de son futur mariage.... »

Nous trouvons ensuite le sermon du docteur Louis Montesin aux obsèques faites à Philippe, en l'église collégiale de Saint-Just.

Le 9 octobre 1598, Alonso des Anges, prieur des Carmes Déchaussés au couvent de Saint-Joseph, prononça l'oraison funèbre de Philippe en la cathédrale de Barcelone.

Il fait ce discours funèbre, parce que selon Platon et saint Jérôme, il faut apprendre aux vivants à bien vivre. Les regrets que montra la cité de Barcelone à la nouvelle de la mort du roi sont beaucoup plus grands que la douleur témoignée par Alexandre le Grand à la mort d'Ephestion.

Pages 157-171. Conceptions sur les paroles du fondement de ce sermon, c'est-à-dire sur ce texte du livre de la *Sagesse*, cha-

pitre VII : *Je suis un homme mortel semblable à tous et de la race de cet homme de terre qui fut créé le premier.* C'est une série de pieuses méditations.

Pages 172-198. *Recueil des vertus héroïques et des excellents faits de notre très-catholique roi don Philippe II.* Sans nom d'auteur.

L'an 1598 (sans date plus précise), le P. Fernand de Santiago, de l'ordre de N. D. de la Merci, prononça une oraison funèbre aux obsèques ordonnées par les chapitres et la ville de Malaga. Ce discours est en cinq points.

Egalement en 1598, en la ville de Logrogne, Le P. Jean Lopez Salmeron, commandeur du monastère de N. D. de la Merci, s'acquitta de cet office en l'église de St-Jacques. En prenant la parole dans cette circonstance douloureuse, l'orateur s'est souvenu des deuils tant profanes que sacrés d'Artémise, d'Enée, de Pompée, de Nicoclès, d'Abraham, de Joseph, de Marie, sœur de Moïse, d'Aaron, et de Moïse lui-même. Et depuis la venue de Jésus-Christ, il invoque les exemples de S. Clément, de Denys l'Aréopagite, d'Origène, de S. Cyprien, de S. Ambroise, auteur de l'oraison funèbre de Théodose, de S. Jérôme, qui fit l'oraison funèbre de Paula, de S. Epiphane, réfutant Arius qui niait les obsèques, de S. Jean Chrysostome, de S. Augustin, de S. Isidore, de S. Jean Damascène, de S. Grégoire de Nazianze, composant l'oraison funèbre de son frère Césaire et du deuxième concile de Cologne commandant des obsèques universelles pour tous les fidèles trépassés.

L'université de Salamanque ordonna des obsèques solennelles à la mémoire de Philippe II. Manuel Sarmiento y prononça un discours funèbre, bourré de citations en vers latins.

Il y eut à la chapelle royale de Grenade une oraison funèbre prononcée par le docteur Martin de Castro. Il en fut de même

à l'église collégiale de Belmont; le docteur François d'Avila fit le discours. Platon et Philon appellent les rois des tuteurs; Plutarque les nomme des pilotes fermes au gouvernail de leur navire; Homère, Philon et Platon les appellent pasteurs des peuples; eh bien, Philippe a été tout cela.

Le 21 décembre, l'université de Valladolid célébra les obsèques du roi. Le docteur Sobrino y fit le discours. Il lui applique cette parole de Job : *Je mourrai dans mon nid*. Philippe se bâtit le nid de l'Escurial et y mourut. « Ceci est nommé nid, parce que tout est petit vis-à-vis de Dieu, pour la gloire duquel ce bâtiment a été construit. »

---

#### POST-SCRIPTUM.

Dans son *Mémoire historique et critique sur Aubert Le Mire*, le chanoine De Ridder raconte la mission dont le savant polygraphe fut chargé auprès du roi de France, en 1609, à la suite de la signature de la trêve de douze ans. Cette démarche ne fut pas couronnée de succès. « Henri IV, dit le lauréat de l'Académie de Belgique, se souciait médiocrement d'aider au rétablissement de l'influence de la maison d'Autriche. Aussi, en dépit même du discours que Jeannin prononça dans l'enceinte des États généraux de Hollande en faveur des catholiques, il nous semble qu'il y a manque de sincérité de la part des représentants du Roi Très-Christien : triste nécessité que leur imposait l'égoïsme d'une politique implacable ! Dans de telles conjonctures, Miræus n'avait aucune chance de réussite, Il dut se contenter de quelques promesses, à l'efficacité desquelles le président Jeannin lui-même ne semblait ajouter aucune foi. »

Ces paroles graves d'un érudit justement regretté nous sont revenues à la mémoire en lisant, entre autres, l'oraison funèbre de Philippe II, composée par Boucher, et celle de l'archiduc Albert, prononcée à l'église des SS. Michel et Gudule par l'abbé de Montgaillard.

Nous savons bien qu'un effet ne saurait être plus grand que la cause qui l'a produit; cela est vrai en philosophie. Mais la politique est souvent peu raisonnable; et, plus d'une fois, une cause insignifiante en elle-même a eu des conséquences incalculables.

Il faut l'avouer en toute franchise, Henri IV, auquel nous reconnaissons de grandes capacités de gouvernement, ne poussa jamais, que nous sachions, la vertu jusqu'à l'héroïsme. On comprend, même après la signature de la paix de Vervins, qu'il ne fût guère favorablement disposé à l'égard de l'Espagne. Mais encore, on doit le remarquer, les archiducs mettaient un peu les torts de leur côté en couvrant d'une faveur éclatante quelques-uns des personnages les plus compromis dans le soulèvement de la Ligue.

Prenons Jean Boucher, par exemple. Entré dans Paris, en 1594, Henri se fit dresser une liste de tous ceux qui passaient pour lui être le plus hostiles; ces habitants, au nombre de cent vingt, reçurent l'ordre de quitter la capitale sans désespérer. Notre docteur de Sorbonne avait même pris les devants; il s'était déjà retiré à Beauvais, où il continuait à prêcher contre le roi, dit M. de Chalambert dans son *Histoire de la Ligue*.

Une notice publiée par feu M<sup>sr</sup> Voisin dans les *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai* sur ce turbulent personnage, bon prêtre du reste, nous donne le sujet de quelques ouvrages dont le titre devait mal sonner aux oreilles du roi de France.

*Apologie pour Jehan Chastel, parisien, exécuté à mort ... divisée en cinq parties.* Paris, 1595. Réimprimée en 1610.

*Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon, prince de Béarn, à Saint-Denys en France, le 25 juillet 1593.* Ces sermons, au nombre de neuf, prononcés à la paroisse de Saint-Merry, parurent l'année suivante à Paris et furent reproduits immédiatement après à Douai.

Le mercredi 25 septembre 1596, Boucher prononçait à l'église de Sainte-Gudule l'*oraison funèbre* de Chrétien de Savigny, seigneur de Rosne. Ce discours fut imprimé la même année chez Jean Moemmaert, dans le format in-8°. Le lecteur voudra bien se rappeler que Savigny, obligé également de quitter la France, avait été admis, dès le printemps de 1595, au service d'Espagne. Le comte de Fuentes l'avait nommé maître de camp général de l'armée et l'archiduc Albert l'avait confirmé dans cette charge. Il fut tué au siège de Hulst, le 20 août 1596. (Voir *Histoire de l'archiduc Albert*, de Montpleinchamp, annotée par M. de Robaulx de Soumoy).

L'année même de la mort de Henri IV, en 1610, Jean Boucher prêcha la station de carême à la cathédrale de Tournai. Une délibération des Consaulx gratifia d'une pièce de vin l'ancien curé de Saint-Benoit à Paris, ci-devant prieur de Sorbonne et recteur de l'Université.

Bernard de Montgaillard se trouvait à peu près dans la même situation que Boucher. Il s'était jeté avec ardeur dans la Ligue ; après la chute du parti, il s'était rendu à Rome. Clément VIII envoya le *Petit Feuillant* aux Pays-Bas. Les archiducs s'attachèrent cet orateur renommé en qualité de prédicateur ordinaire ; ce n'est pas tout, en 1606, il fut pourvu de l'opulente abbaye d'Orval. Encore une fois, nous admettrons que Montgaillard

fut le Chrysostôme belge du XVII<sup>e</sup> siècle, *Belgicam aureo ore in admirationem sui traxit*, dit son épitaphe; nous proclamons la modestie qui le porta à refuser les évêchés de Pamiers et d'Angers et l'abbaye cistercienne de Morimont; durant les vingt-trois années qu'il gouverna Orval, il procura à son monastère un éclat nouveau; les personnages les plus éminents en piété étaient sous sa direction; citons, entre autres, la mère Anne de Saint-Barthélémy, disciple de sainte Thérèse.

Au résumé, Boucher et Montgaillard étaient des ecclésiastiques vertueux, instruits; on n'a, de ce côté-là, aucun reproche à articuler contre eux. En cherchant quelque peu, on trouverait probablement d'autres hommes encore, compromis dans les troubles de la Ligue et qui avaient trouvé aux Pays-Bas, non une retraite obscure où ils se faisaient oublier, mais des positions recherchées qui les mettaient en évidence. On conçoit que le roi de France s'effusquât de cette espèce de prime accordée au mépris de ses droits et que ses rapports avec la cour de Bruxelles fussent empreints d'une froideur, résultat de rancunes tout au plus assoupies, mais non éteintes.

AD. DELVIGNE.

---

## ANECDOTES BIBLIOLOGIQUES.

---

Nous relevons dans les *Annaes da Bibliotheca nacional de Rio de Janeiro*, publiées sous la direction de M. Ramiz Galvão, les *Belgica* suivants qui pourront intéresser quelques-uns de nos lecteurs, avec d'autant plus de raison que nous les croyons tout à fait inconnus chez nous. Ils font partie de la *Collection d'Epithalames de rois, reines, princes de Portugal*, recueillis et légués à la Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro, par Diogo Barbosa Machado, abbé de l'église paroissiale de S. Adrien de Sever, membre de l'Académie royale de Lisbonne.

28) T. II. In augustas nuptias | Petri II. | Serenissimi Portugalliae, et Algarbiorum | Regis, | Cum Serenissima | Maria Sophia | Elisabetha | Neoburgensi Palatina | Epithalamium. | Canebat | Carolus Josephus | de Ligne Princeps S. R. T. Senescallus | Hannoniae. Marchio de Arronchez | Regi à Concilijs. | (Armes du Portugal). *Utissipone*. | Ex Typographia Michaelis Deslandes, | M. DC. LXXXVII. | Cum facultate superiorum. | In f° de 10 ff (1).

Emblema | Hostibus horribilis, placidum fert lumen amicis | Serenissimo ac Potentissimo Domino | D. Petro | Regi | Portugalliae, et Algarbiorum... | Festivum Diem Nuptialem Suum Celebranti | Cum Serenissima | Maria Sophia Elisabetha | .... | Sub directione Illustrissimi ac Excellentissimi Domini | D. Emanuelis Tellesy Sylvy | ... ad altè mem<sup>ta</sup>m | Serenissimum Electorem Palatinvm | Legati Extraordinarii, etc. | 2<sup>a</sup> julii 1687. | (*Carmen*) | ... sic precatur et optat, | Regiarum Majestatum Suarum devotissimus servus ac cliens | L. I. vande Wiele Flandro-gandavensis. | Heidelbergae

---

(1) Charles-Joseph Procopé, marquis d'Aronchez, troisième fils de Claude Lamoral et de Marie-Claire de Nassau.

Typis Philippi Delbornii. Anno 1687, 2 ff in-f<sup>o</sup> collés dans le sens de la hauteur.

- 65) T. IV. Estampe allégorique en l'honneur du double mariage de José I avec Marie-Anne-Victoire de Bourbon, et de d. Fernand, prince des Asturies, avec d. Marie-Barbe, infante de Portugal.

Sous les seize vers latins disposés sur deux colonnes au pied de cette estampe, commençant par *Ut junctos animos quatuor sic cernite dextras, etc.*, on lit ces mots : *Clientissimus subditus et sculptor, sacrae suae cesareae catholicae Majestatis, FRAN<sup>s</sup> : HARREWIJN 1729. H. 0,341. L. 0<sup>m</sup>.203.*

- 70) Componimento | per musica | da cantarsi in Brusselle nel Palazzo | d'Egmont | gli 14 Aprile 1728. | Per la Festa che darà l'Eccellentissimo | Signor Ambasciadore di Portogallo, | in occasione | degli Sponsali di S. A. R. il | Principe del Brasile | con | l'Infanta di Spagna | .s. l. n. d., in-4° de 31 ff., aux armes du Portugal en tête. Texte italien (en vers) et français (en prose) ; poésie de Gio. Sebast. Brilliandi, musique d'Ant. Cortona.

---

## VERS INÉDITS ET AUTOGRAPHES DE CONRAD DINNER.

---

Dans le fonds dit de la Ville de la Bibliothèque royale de Bruxelles, sub n<sup>o</sup> 6487, se trouve un exemplaire de Pétrarque (*Venise, Bevilacqua, 1564, in-18*) ayant appartenu à C. Dinner (1),

---

(1) C. DINNER, philologue, historien, jurisconsulte, né à Akkrum, en Frise, en 1540, était professeur de poésie, à Fribourg, à l'âge de vingt ans, et, après avoir exercé cet emploi pendant quatre ans, il alla voyager en Italie : à son retour il fut nommé conseiller près l'évêque de Wurzburg et professeur de langue grecque à l'université de cette ville ; il mourut au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

comme le marque cette inscription écrite sous le titre : *E di Corrado Dinnero. Comparai in Bologna alli X. di settembre MDLXIII.* — Sur la garde du même volume Dinner a écrit ces vers charmants qui n'ont point été recueillis dans les *Delitiae poet. germ.* de Gruterus :

*In LAVRAM Petrarchae  
Conrad. Dinneri*

Επιγραμμα.

Postera dum dulcis aetas memorabit amores ;  
 Dum feret alatus tela facesque puer :  
*LAVRA*, tuum nomen niveis super aethera pennis  
 Musa vehet, Thusci candida Virgilij.  
 Liliaque laurosque et suave rubentem hyacinthum  
 Laurigerae spargent ad tua busta Deae.  
 Quin etiam Manesque tuos geniumque beatum  
 Almus in Elysij nectare pascet Amor.  
*LAVRA*, vale salveque, tuus post fata peracta  
 Dat tibi perpetua luce Petrarcha frui.

III. Id. VIIbr. A° M. D. L. XIII  
 BONONIAE.

## VARIÉTÉS.

Il s'est vendu ces jours derniers chez MM. Sotheby & Co, de Londres, une édition de Zainer, *de Imitatione Christi*, qui s'est élevée à 3<sup>l</sup> 6<sup>d</sup>, à cause de cette annotation manuscrite que portait

l'exemplaire : *Isti quatuor libri dicuntur compilati per Fratrem David de Augusta qui fuit socius Fratris Berchtoldi de Ratispona*. Ce David de Augusta *Vindellicorum* (Augsbourg) était un frère mineur qui mourut en 1272 et écrivit différents traités religieux dont le plus connu est le *Speculum de septem processibus religiosi status*. Avis aux profonds érudits qui ont fait un serment d'Annibal contre Thomas à Kempis.

---

Le premier numéro des *Bibliographische Adversaria*, de M. Nijhoff, contient entre autres une fort curieuse notice de livres danois imprimés à Anvers de 1520 à 1526, par un imprimeur *inconnu*, qui paraît n'être autre que le célèbre réformé danois, Chr. Pedersen.

---

Nous signalerons à l'auteur de la bibliographie du *Chant de la Cloche*, de Schiller, publiée dans l'*Anzeiger*, de M. Petzhold, la traduction suivante, en vers français, qui lui a échappé :

*La Cloche* [par F. de Schiller] suivie de poèmes et de ballades, traduits de l'allemand et de l'anglais, par Mlle Julie Miéville, auteur d'Abraham ou les Patriarches. In-4°. Vignettes. Lausanne, Ducloux, 1839.

---

M. H. Tross, après avoir eu l'intention de se retirer complètement des affaires, sollicité par ses anciens clients de continuer la publication de catalogues de livres rares et précieux, vient de déférer à ce désir en produisant un premier catalogue pour 1878 : il en annonce un autre qui donnera prochainement une grande liste de manuscrits et de raretés hors ligne.

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Inventaire alphabétique des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque nationale. Complément du catalogue publié par M Van Praet. Paris, Champion, 1877, in-8°. 174 pp.*

M. Van Praet avait fait imprimer dès 1805 un *Essai* d'inventaire des livres sur vélin, in-f<sup>o</sup>, qu'il supprima pour le remplacer par un catalogue publié en 1813, dont les exemplaires furent encore détruits à l'exception de neuf, dont deux sur vélin. Enfin, reprenant son œuvre, il fit paraître de 1822 à 1828, le catalogue de tous les vélin conservés à la Bibliothèque de la rue Richelieu. La composition de cet ouvrage, la prolixité des détails et la complication des recherches le rendent d'un usage peu commode. Le nouvel inventaire se réduit à une simple énumération alphabétique, où l'on a pris soin de rectifier les inexactitudes et de compléter la liste des entrées nouvelles.

Il remédie ainsi à une nécessité reconnue par tous les travailleurs et se présente dans les conditions les plus satisfaisantes. Il nous manque maintenant un catalogue de tous les livres en vélin dont on connaît l'existence. M. Van Praet avait entrepris cette liste, qui remplit quatre volumes publiés de 1824 à 1828; mais son travail est fort incomplet. Ce serait une tâche digne de tenter quelque bibliophile laborieux, que de dépouiller tous les catalogues des dépôts publics, des libraires, des bibliothèques privées et des ventes aux enchères, pour y relever les livres de ce genre.

---

Le *Conseiller du bibliophile*, voué à une consommation lente bien avant la mort inopinée de son directeur, M. C. Grellet, était parvenu à prolonger son existence depuis le 1<sup>er</sup> avril 1876 jusqu'au mois de juin 1877. Sa succession tente de nouveaux Amadis : le *Moniteur du bibliophile*, *Gazette littéraire, anecdotique et curieuse*, paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois, gr. in-8°, double couronne, format carré, a fait son apparition le 1<sup>er</sup> mars 1878. De dire qu'il sort de chez Alcan-Lévy, c'est assez signaler son élégance matérielle. Son programme est tout tracé dans l'avertissement : « Nous inclinons, dit-il, et visiblement vers la bibliographie contemporaine. » Il se publie par livraison de 64 pages, dont 32 pour la *gazette* et 32 consacrées à l'édition ou à la réédition de publications spéciales avec une pagination distincte. Le *Moniteur* se présente sous le patronage de deux écrivains dont le nom n'a point encore brillé, que je sache, dans le firmament bibliographique : M. Cl. A. Noriac [Jules Cairon], romancier, successivement collaborateur du *Figaro*, de la *Revue fantaisiste*, de la *Revue des beaux-arts*, des *Nouvelles* et directeur des Bouffes-Parisiens, et M. A. Heulhard, qui ne nous est connu que pour avoir déjà tué sous lui, entre autres, la *Chronique musicale* en son 63<sup>e</sup> numéro d'âge : *Moniteur*, comme on voit, peu grave et *bibliophiles* sans préméditation.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS

---

- ABD-UL-HAMID**, 40.  
**ABRY (L.)**, héraut d'armes, à Liège, 1, 2, 9.  
**ABRY (S.-J.)**, 3 n.  
*Aesopus* de Schoeffer, 1497, 46.  
*Aigar et Maurin*, geste provençale, 89.  
*Aix-la-Chapelle*, 49, 50.  
**ALBE** (duc d'), 88.  
**ALBEMARLE** (le c<sup>ie</sup> d'), 86.  
**ALBERT** (l'archiduc), 260, 261.  
**ALEXANDRE le Grand**, sa devise, 209.  
**Alle**, vue, 32.  
*Almanachs belges*, 75.  
*Almanach royal*, etc., de France, 75, 77.  
**ALONSO DES ANGES**, 257.  
**ALTENAAR**, 21.  
**ALTMAYER**, 84.  
*Ambève* (l'), vue, 63, 65.  
**Analectestypographiques**, 87.  
**ANDRÉ** (cardin.) d'Autriche, évêque de Namur, 250.  
**Anecdotes bibliologiques**, 199, 263.  
*Annaes da Bibl. nacional de Rio de Janeiro*, 263.  
**ANNE DE ST-BARTHÉLEMY**, 262.  
**Anniversaire (400<sup>e</sup>) de Caxton**, 47.  
**Anvers**, vues, 61, 64, 66, 69, 71.  
**Anvers** (almanachs d'), 81.  
**AQUILAR DE TERRONES**, 256.  
**Ardennes** (les), par Joly, 30; vues, 64, 65.
- Ardennes* (château d'), vue, 35.  
**ARENBERG** (d'), 189.  
**ARENBERG (A. d')**, 195.  
**ARIAS MONTANUS**, 252.  
*Arnhem*, 24.  
**ARONCHEZ** (marquis d'), 263. Voy. *Ligne*.  
**ASSELYN (J.)**, 176.  
**ATTAVANTI**, 40, 42.  
**AVILA** (Aug. d'), 257.  
**AVILA (Fr. d')**, 259.  
**AYALA (L. de)**, 257.  
**BAARTZ (W.)**, 59.  
**BACKHUIZEN**, 166, 169.  
*Baeça*, 256.  
**BAILLIU**, 198.  
*Barcelone*, 257.  
**BAZAN (D.-H.)**, 195.  
*Beaufort* (chât. de), vue, 36.  
**BECELIEVRE**, 49.  
*Belgica* de Rio de Janeiro, 263.  
**BELLANGÉ**, 70.  
*Belmont*, 259.  
**BÉRIOT** (Ch. de), 83.  
*Besançon* (MS. de Corvin à), 41.  
*Bible polyglotte de Plantin*, 243.  
**Bibliographie**, 1, 40, 44, 46, 47, 85, 87, 267, 268. — Voy. aussi *Almanachs. Anecdotes. Impri-meurs. Incunables*.  
**Bibliographie moliéresque**, 85.  
**Bibliothèque de Math. Corvin**, 40.  
**Bibliothèques citées**. — Univ. de Liège, 7n. — de Mathias Corvin, 40. — de l'Univ. de Pesth, 40, 41.

- B. R. de Bruxelles, 40, 41, 85, 89, — B. I. de Vienne, 41, — du Séral, 41, — de Londres, 41, — B. N. de Paris, 41, — de Wolfenbuttel, 41, — de Florence, 41, — de Venise, 41, — de Rome, 41, — de Besançon, 41, — Académie des sciences à Pesth, 41. — Chapitre de Raab, 41, — Univ. de Leipzig, 44, — La Haye, 46, — Aix-la-Chapelle, 50, — A.-F. Didot, 43, — Em. Martin, 44, — Free church college, à Glasgow, 44.
- BLADES (W.)**, 48.
- BLASAEUS (J.)**, 249, 250, 251, 253.
- BOISSY (de)**, 86.
- BOISSY (L. de)**, 86.
- BOLSWERT**, 195, 197.
- BOUCHARDON**, 157.
- BOUCHER (F.)**, 157.
- BOUCHER (J.)**, 238, 260.
- Bouillon**, vues, 30, 31, 32.
- BOURBON (Marie-Anne-Victoire de)**, 264.
- BOURGUIGNON**, impr. liégeois, 13, 14.
- Bourscheid** (château de), vues, 35.
- Brandebourg** (château de), vue, 37.
- BRANT (Séb.)**, 46.
- BREUGHEL (J.)**, 193.
- BREUGHEL (P.)**, 193.
- BRILLANDI (G.-S.)**, 284.
- BROUWER (A.)**, 195.
- BRUHEZIUS OU VAN BRUHEKEN**, 49.
- Bruxelles** (MS. de Corvin à). 41.
- (vues), 72.
- (almanachs de), 76, seq.
- (cercle art. et lit.), 83.
- (fête à l'ambassade de Portugal), 264.
- BURBURE (de)**, 189.
- BUSBECQ**, 41.
- CABRERA (Al.)**, 256.
- CAIRO N (J.)**, 268.
- CALLOT**, 196.
- CAMPA N (C.-L.-A.)**, 190.
- Campine**, vues, 63.
- CAPITAINE (Ul.)**, 49.
- CARMANE**, impr. liégeois, 16.
- CASTILLE (roi de)**, 207.
- CASTRO (M. de)**, 258.
- CAXTON (W.)**, son anniversaire, 47.
- Cercle artistique et littéraire de Bruxelles**, 83.
- CHALAMBERT (de)**, 260.
- CHARLES-QUINT**, 88, 223, 251.
- CHASTEL (Jean)**, 261.
- Cherière**, vue, 33.
- Chevaux** (noms des) dans *Aigar et Maurin*, 147.
- Chronique**, 43.
- Chronogrammes**, 2, 88.
- Cloche** (la) de Schiller, 286.
- COLLIN**, calligraphe liégeois, 5.
- COLONNE (D.-Ch.)**, 195.
- CONRADINUS HENNING**. Poésies sur des événements belges du XVI<sup>e</sup> siècle, 88.
- Conseiller du bibliophile**, 268.
- COQUEREAU**, 165.
- CORNELISSEN (A.)**, 193.
- CORTONA (A.)**, 264.
- DANEL (L.)**, 78.
- DANTE**, 42.
- D'ARMONT (L.)**, 199, 200.
- DAVID DE AUGUSTA**, 286.
- DEBLOCK (E.)**, 71.
- DE BRAECKELEER**, 69.
- DE BRAECKENIER**, 79.
- DE BROU (Ch.)**, 187.
- DECAISNE (H.)**, 74.
- DECOSTER (A.)**, 195.
- DECOSTER (Ch.)**, 73.
- DEGRAVE (J.)**, 168.
- DE JODE**, 195, 196, 197.
- DELAFAILLE (A.)**, 197.
- DELILLE (l'abbé)**, 156.
- DELMONT (D.)**, 196.
- DENOBELE (H.)**, 69.
- DERIDDER**, 259.
- DESCHAMPS (Bart.)**, 199.
- DESCHEPPERE**, 165.
- Devises**, 209.
- DEVOS (C.)**, 157.
- DEVOS (G.)**, 194.
- DEVOS (P.)**, 194.
- DEWAELE (J.)**, 194, 195.
- DEWAILLY**, 159.
- DIDOT** (vente de gravures), 43.
- DIGBY (S.-K.)**, 196.
- Dillenbourg**, 47.
- Dinant**, vues, 65.
- DINNE (E.-J.)**, 79.
- DINNER (Cont.)**, 264.
- Divina Commedia**, MS. d'Attavanti, 42.
- Dohan**, vue, 33.

*Douai*, 252.  
**DOURET**, 76.  
**DUPUYS** (Rémi), 201.  
**DURER** (les) du cabinet Didot, 43.  
**DUVIVIER** (G.), graveur liégeois, 2 n.,  
 10 n.  
**EGMONT** (c<sup>te</sup> d'), 68.  
**ELST**, 21.  
**ERASME**, 194, 216.  
**ERMENS**, 203.  
**Errata**. P. 193, l. 15. Dans quelques  
 exemplaires il existe un blanc à  
 l'endroit où sont tombés de la  
 forme les mots : *au-dessus*. On  
 doit les suppléer et lire : *Au-dessus*  
*de 100 marks*. — P. 196. Reporter  
 le chiffre de la page à gauche. —  
 P. 196, n<sup>o</sup> 333, lire *Inigo* au lieu de  
*Iuigo*.  
*Esch sur la Sûre*, vue, 35.  
*Escorial*, 257.  
**Stampes**, ventes Didot (43) et  
 Wolff (193).  
**ESTRÉES** (d'), 203.  
**FABRI** (J.), 215.  
*Falkenstein*, vue, 37.  
*Feltz* (château de), vue, 37.  
**FERDINAND** le Catholique, 201 et s.  
**FERDINAND III**, 197.  
**FERDINAND** (prince des Asturies), 264.  
**FLAMAND** (F.), 158.  
*Flandre* (vues en), 60, 62.  
*Florence* (MS. de Corvin à), 41.  
**FONTAINE** (J.), impr. liégeois, 10 n.  
*Fontainebleau*, vues, 60.  
**FRANCK** (F.), 194.  
**FRANÇOIS** (Jos.), 157, 158.  
**FUENTES** (c<sup>te</sup> de), 261.  
**GALLE** (T.), 196.  
**GALVAO** (R.), 263.  
**GASTON** de France, 196.  
**GÉRARD**, peintre liégeois, 3 n.  
**GEREB** (Lad.), 40.  
**GERNSHEIM**. Voy. *Schoefer*.  
*Gertrude* (s<sup>te</sup>), statue, 158.  
**GEVARTIUS** (G.), 196.  
*Glasgow* (Free church college), 44.  
**GOTHE** (man. de), 44.  
*Gormond* (le roy), 89.  
**GRAMME**, impr. liégeois, 10 n.  
**GRANVELLE** (N. de), 216, 224.  
**GREBBENDYK**, 20.  
**GRELLET** (C.), 268.

*Grenade*, 258.  
**GRUTERUS**, 265.  
**GUSTAVE-ADOLPHE** de Suède, 196.  
*Han* (grotte de), vues, 38, 39.  
**HANSON**, peintre liégeois, 8.  
**HARREWYN** (Fr.), 264.  
*Hastières*, vue, 64.  
**HEIGERLEIN** (Jean). Voy. *Fabri* (J.).  
**HELBIG** (A.), 46.  
**HENDRICKX** (G.), 197.  
**HENNING**. Voy. *Conradinus*.  
**HENRI IV**, 256, 259.  
**HEULHARD** (A.), 268.  
**HILLEMACHER** (F.), 152.  
**HIRZEL** (Sal.), 44.  
**HOGENBERG** (F.), 188.  
*Hokoy*, vue, 67.  
**HOLBEIN**, 43.  
*Hollerfeltz* (château de), vue, 37.  
**HOLTROP** (J.-G.), 46, 47.  
**HUIGENS**, 158.  
*Hulst*, 261.  
**HUYGHE** (G.), 80.  
**HUYSMANS**, 71.  
**HYMANS** (L.), 83.  
*Imitatio Christi*, 265.  
**Imprimeurs**. — Caxton, 47.  
 — Schoefer, 46. — Velpius, 249,  
 254. — Plantin, 243, 252. — Zainer,  
 265.  
**Incunables**. — Aesopus de  
 Schoefer (1497), 46. — Hortus sani-  
 tatis, du même (1485), 46. — Orde-  
 ningen van Siegen und Dillenburch  
 (1498), 47. — The dicte of Philoso-  
 phers, de Caxton (1477), 47 n. —  
 Ordonnance de 1499, 87.  
*Inventaire des livres imprimés sur  
 vélin*, etc., 267.  
**ISABELLE** de Castille, 207, 257.  
**JEANNIN**, 259.  
**JOINVILLE**, 247, 248.  
**JOLY** (Viçt.), 30.  
**JONES** (Inigo), 196.  
**JORDAENS** (J.), 195.  
**JOSÉ I**, 264.  
**JOSEPH II**, 154.  
**JUSTE-LIPSE**, 195.  
**KAISER** (J.-W.), 19.  
**KEPEL** (Anne), 86.  
**KIERS** (P.), 24.  
**KRUSEMAN** (C.), 25.  
**KUHNNEN** (L.), 26, 192.

KUYTENBROUWER (M.), dit Martinus, 28.  
 LAMARCK (Er. de), 215.  
 LAMBERT (Gerrit), 57.  
 LAMBRICHS (E.), 58.  
 LAMME (P.-J.), 59.  
 LAMORINIÈRE (F.), 60.  
 LANGENDYCK, 158.  
*Laroche*, vues, 62.  
 LAURE, 264, 265.  
 LAUS de Boissy, 86.  
 LAUTENBERGER (F.), 67.  
 LAUTERS (P.), 68.  
 LAUWERS (F.), 74.  
 LAVAERTS (A.), 73.  
 LEBRET, 86.  
 LEGROS (Em.), 154.  
 LEGROS (Sauv.), 152 et seq.  
*Leipzig* (Université de), 44.  
 LEMAY (O.), 156, 164, 167, 168, 175.  
 LEMERCIER, 84.  
 LÉONARD, graveur liégeois, 10 n.  
 LÉONARD (Jean), 76, 77, 78.  
 LE ROY (Ph.), 194, 197.  
 LERSCH, 49, 50, 51.  
 LESUEUR (P.), 78.  
 Lettre de Bruhezius, 49.  
 LETS, 70.  
 LIBERTI (H.), 197.  
*Liège* : Recueil hérald. des bourg-  
 mestres, 1.  
*Liège* : Almanachs, 81.  
*Liègne* (la), vue, 62.  
 LIGNE (Fr. de), 155 et seq.  
 LIGNE (Ch.-J.-P. de), 263.  
 LINCOLN (Abr.), 75.  
*Lions* (noms de) dans *Aigar et Maurin*, 148.  
*Logrogne*, 258.  
*Londres* (MS. de Corvin à), 41.  
 LORRAINE (Henriette de), 197.  
 LORRAINE (Marguerite de), 195.  
 LOUIS II, 40.  
 LOUMYER, 152.  
*Louvain*, 70, 252.  
 LOYENS, 1, 2, 3, 9.  
 LUCAS de Leide, 43.  
 MACHADO (D.-B.), 263.  
*Malaga*, 258.  
 MALAISE, 68.  
 MALLERY (de), 197.  
 MANSFELD (E. de), 197.  
 MANSVELT (J.-J.), 176.

Manuscrits de M. Corvin dans  
 diverses bibliothèques de  
 l'Europe, 41 ; restitués à  
 Pesth, 42.

MARGUERITE d'Autriche, 215 et seq.  
 MARIE de Hongrie, 40, 224, 231, seq.  
 MARIE-BARBE de Portugal, 264.  
 MARIE d'Angleterre (Tudor), 224, 235.  
 MARTIN (Emm.), vente, 44.  
 MARTINUS, voy. *Kuytenbrouwer*.  
 MATHIAS CORVIN, sa bibliothèque, 40.  
*Maurin*. Voy. *Aigar et Maurin*.  
*Mayence*, 46.  
 MÉDICIS (Marie de), 196.  
 MEISSENS (J.), 197, 198.  
*Meuse*, vues, 61.  
 MEYER (N.), 168, 175.  
 MIÉVILLE (Julie), 266.  
 MIRABELLE (marquis de), 198.  
 MIRÆUS, 259.

Missel de Mathias Corvin, 40.

MOLIÈRE : *l'Avare*, 85.  
 MOLITOR, 172, 174.  
 MOLYN, 185.  
 MOMPER (J. de), 194.  
*Moniteur du bibliophile*, 268.  
*Montaigle* (château de), vue, 39.  
 MONTESIN (L. de), 257.  
 MONTGAILLARD (l'abbé de), 260, 261.  
*Montplaisir* (château de), vue, 65.  
 MONTPLEINCHAMP, 261.  
 MOREAU, 185.  
*Mortehan*, vue, 34.  
*Moxève*, vue, 33.  
 Namur (évêque de), 250.  
 NASSAU (Jean de), 196.

Nécrologie. — De Brou, Ch.,  
 187. — Campan (C.-L.-A.), 190.  
 — Veydt (L.-F.-F.), 192. — Küh-  
 nen (P.-L.), 192.

NEEFS (J.), 197.  
 NEUBOURG (Marie-Sophie-Élisabeth  
 de), 263.  
*Noms ethniques* dans *Aigar et Mau-  
 rin*, 148.  
 NORIAC (Cl.-A.), 268.  
 NUTIUS (M.), 215.  
 NYHOFF, 266.  
 OLANDO (Math. de), 254.  
 OMMEGANCK, 166.  
*Opheusden*, 20.

OPHOVEN, 6 n, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

OPHOVEN (Henri), 9, 11, 17, 18.

**Oraisons funèbres des souverains des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle,** 201.

*Orval*, vue, 34, l'abbaye, 261.

OSTADE, 161, 162.

*Our*, vue, 32.

PALAMEDESZ-STEVENS, 196.

PANTINUS (P.), 238.

PARDO (Sylv.), 254.

Paris (MS. de Corvin à), 41.

PAYVE (Mich.), 202.

PAZMANN, 41.

PEDERSEN (Ch.), 266.

PELGROM (J.), 19.

PEMBROKE, 197.

PEPYN (M.), 195.

PERCY (Lucie), 198.

PERIL (R.), 189.

*Personnes* (noms de) dans *Aigar et Maurin*, 146.

*Pesth* (MS. de Corvin à), 40, 41.

PÉTRARQUE, 264, 265.

PEYRESC (N.-J. de), 197.

PHILIPPE II, 224, 231, 238, 249, 251, 254, 257, 260.

PHILIPPE III, 256.

PIERRE II de Portugal, 263.

PILLEMENT, 160, 180.

PIMENTEL (F.-P.), 195.

PLANTIN, 243, 252.

*Poederoyen*, 20.

POELENBURG (C.), 195.

PONTIUS (P.), 194, 195, 196, 197.

PRESTEL, 193.

PUTEANUS (E.), 195.

*Raab* (MS. de Corvin à), 41.

RACLE, peintre liégeois, 4, 8, 17.

*Rahier*, vue, 62.

RAOUL, 83.

RAYMOND (Dan.), 200.

RECHTBERGER, 178.

*Recueil héraldique des bourgmestres de Liège* (continuation du), 1 et seq.

RÉGUILÉ (G. de), 199.

REIFFENBERG (de), 89.

REMBRANDT (les) du cabinet Didot, 43; cité, 59, 160, 161, 198.

RICHARDOT (F.), 223, 224.

ROBAULT (de) de Soumoy, 261.

*Rochette* (la), vue, 37.

ROCKOX (N.), 197.

ROMBOUTS (Th.), 196.

Rome (MS. de Corvin à), 41.

ROOS (H.), 165, 171.

ROXAS Y SANDOVAL (B. de), 256.

RUBENS (P.-P.), 196.

RUTHVEN (Lady), 197.

RYCKAERT (M.), 197.

SACHTLEVEN (C.), 197.

SAPTLEVEN, 162.

*Saint-Juste*, 257.

*Saint-Omer*, 252.

*Saint-Remacle* (grotte), 34.

*Sainte-Gertrude* (église de), à Utrecht, 24.

*Salamanque*, 258.

SALMERON (J.-L.), 258.

SANTIAGO (F. de), 258.

SARMIENTO (S.), 258.

SARTO, ingénieur liégeois, 10 n.

SAUVAGE (c<sup>ie</sup> de), 203.

SAUVAGIUS, 50.

SAVIGNY (Ch. de), 261.

SAVOIE-CARIGNAN (F.-T. de), 196.

SCHALER (A.), 84.

*Schilde*, vue, 61.

SCHILLER, 266.

SCHOEFFER (Pierre), 46.

SCHOEN (Martin), 43.

SCHUT (C.), 197.

*Semoy* (la), vues, 34.

*Siegen*, 47.

SIMONIS (E.), 83.

SMITS (Ed.), 84.

SNAYERS (P.), 196.

SNEESSENS (M<sup>me</sup>), 159.

SNELLINX (J.), 194.

SNYDERS (F.), 194.

SOBRINO, 259.

SÓLIMAN le Magnifique, 40.

SONTAG (Henriette), 26.

SOTHEBY, 265.

*Spa*, 49, 51, 52.

*Speet*, 20.

SPINOLA (A.), 197.

STAPLEAUX (Ad.), 80.

STEVENS (P.), 197.

STOCK (A.), 196.

*Stoumont*, vue, 66.

STRATER, 49.

SUAREZ DE SAINTE-MARIE, 256.

SUSTERMANS (J.), 104.

SYLVIVS (Tellesius Eimm.), 263.

TACK (J.-F.), 25.

*Targnon*, vue, 63.  
 TASSIS (A. de), 197.  
 TENKATE (Mari), 20.  
 THÉAULON (A.), 165.  
 THEUX (X. de), cont. du *Rec. hérald.*,  
 16.  
 TILLY (J. de), 195.  
 TISCHENDORF (sa bibliothèque), 44.  
 TRIEST (A.), 104.  
 TROSS (H.), 266.  
 URPHÉ (gén. d'), 195.  
*Utrecht*, 24.  
*Valladolid*, 252, 257, 259.  
 VAN BALEN (H.), 195.  
 VAN BLOERNER, 164.  
 VANDEN ENDEN, 195.  
 VANDER GEEST (G.), 196.  
 VANDER HAEGHEN (F.), 90.  
 VANDERKEELEN, 21.  
 VANDERKELLEN Senior (David), 22.  
 VANDERKELLEN Junior (David), 24.  
 VANDERNOOT (H.-J.), 156.  
 VANDEVELDE, 162, 166.  
 VANDE WIELE (L.-J.), 263.  
 VAN DYCK (A.), 193, 196, 198.  
 VAN GOYEN, 169.  
 VAN HEIL, 172.  
 VAN HULTHEM, 203, 215, 224.  
 VAN KUYCK (L.), 27, 67.  
 VAN LOON (Th.), 196.  
 VAN MILDERT, 197.  
 VAN NOORT, 194.  
 VAN PRAET, 267.  
 VAN ROOY, 68.  
 VAN RYKELYKHUIZEN, 22.

VAN VOMST, 196, 197.  
*Variétés*, 265.  
 VELPIUS, 249, 254.  
*Venise* (MS. de Corvin à), 41.  
**Ventes.** — Didot (estampes), 43.  
 — Emm. Martin, 44. — Wolff, de  
 Bonn (estampes), 193. — Sotheby,  
 265.  
 VERBOEKHOVEN (E.), 71.  
 VERHAES, 165.  
*Vers inédits de Dinner*, 264.  
 VERSTOLEK, 43, 193.  
*Vervins* (paix de), 260.  
 VERWÉE (L.-P.), 70.  
 VEYDT (L.-F.-F.), 192.  
*Vianden* (château de), vue, 36.  
 VILLERAY, 256.  
 VIVROUX, sculpteur liégeois, 3 n.  
 VOISIN, 260.  
 VORSTERMAN (L.), 194, 196, 197.  
 VOUT (Simon), 196.  
 VRANCK (S.), 195.  
 WAGNER, 172.  
 WALCKIERS, 160, 175.  
 WALLENSTEIN (A. de), 195.  
*Wartbourg* (château de la), vue, 26.  
 WEBER (H.), 193, 197, 198.  
 WILDENS (J.), 196.  
 WOLFF (H.), vente de ses estampes,  
 193.  
 WOUWERMANS, 164.  
 XIMENES, card. de Tolède, 252.  
 YVE (A.-T. d'), 224.  
 ZAINER, 265.

## TABLE DES AUTEURS

---

<b>ANONYME.</b>	La bibliothèque de Mathias Corvin . . . . .	40
	Chroniques et variétés . . . . .	43, 265
	Le 400 <sup>e</sup> anniversaire de Caxton . . . . .	47
	Contribution à la bibliographie moliéresque . . . . .	85
	Nécrologie . . . . .	190 et suiv.
	Vente des estampes de M. Wolff . . . . .	193
	Anecdotes bibliologiques . . . . .	200, 263
	Bibliographie . . . . .	267
<b>BODY (A.).</b>	Un écrit inconnu de Bruhezius . . . . .	49
<b>BORMANS (S.).</b>	La continuation du recueil héraldique des bourg- mestres de Liège . . . . .	1
<b>CAMPBELL.</b>	P. Schoeffer de Gernsheim . . . . .	46
<b>DELVIGNE (Ad.).</b>	L'Oraison funèbre de quelques souverains des Pays-Bas au xvi <sup>e</sup> siècle . . . . .	201
<b>HEUSCHLING (X.).</b>	Sur le cercle artistique et littéraire de Bruxelles . . . . .	83
<b>HIPPERT.</b>	Le peintre-graveur des Pays-Bas . . . . .	19, 57, 152
<b>HOFFMANS (feu F.-L.).</b>	Analectes typographiques . . . . .	87
<b>SCHALER (A.).</b>	Aigar et Maurin . . . . .	89
<b>SIRET.</b>	Nécrologie : De Brou . . . . .	187
<b>VINCK D'ORP (b<sup>on</sup> de).</b>	Almanachs belges . . . . .	75

---

